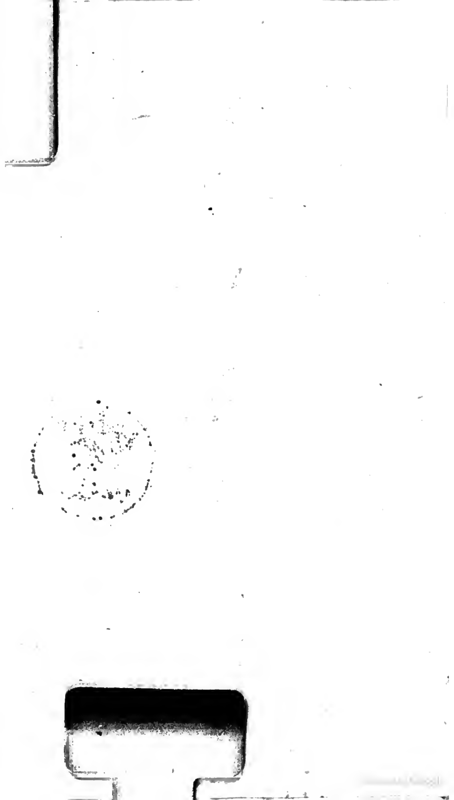


OBSERVATIONS
SUR LES
ECRITS MODERNES.

PAR MM. DESFONTAINES ET GRANET.

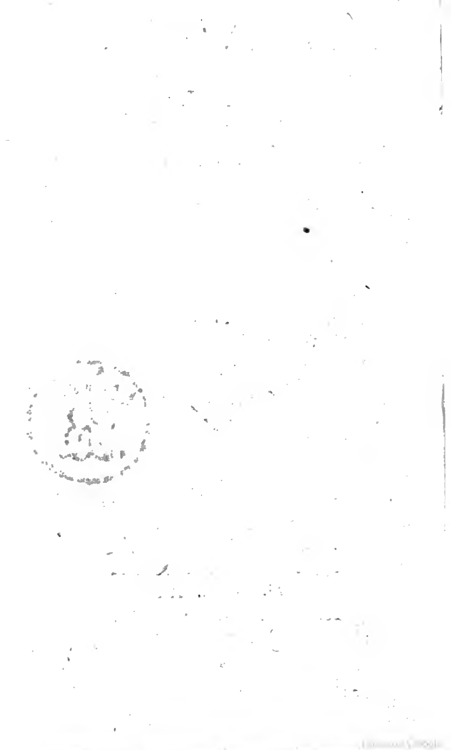
TOME VINGT-DEUXIEME.



A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XL.
Avec Privilege & Approbation.







OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXVI.

N a imprimé, Monsieur, & même réimprimé l'Oraison funébre de M. de Beauvau Archevêque de Narbonne, prononcée à Montpellier, par M. l'Abbé *Guerguil*, Professeur de Théologie dans l'Université de Toulouse. Un Prélat si distingué par sa haute naissance, & par ses grandes qualités, méritoit que sa mémoire fût célébrée. L'Orateur considere M. de Beauvau comme Evêque & comme Président des Etats de Languedoc. Sous ces deux titres, il le représente s'acquittant avec sagesse & avec douceur des devoirs de l'Episcopat, & fidéle en même tems aux devoirs de l'administration politique atta-

Oraison funébre de M. de Beauvau, &c.

ché à sa dignitée. C'est la division de son Eloge. Dans la premiere partie, il fait voir avec quel honneur M. de Beauvau a rempli successivement les siéges de Bayonne, de Tournai, de Toulouse & de Narbonne. C'est un tableau des vertus qui ont fait estimer & regretter ce Prélat dans ces quatre Diocèses.

« Ces vertus reçurent dans M. de » Beauvau un nouvel éclat de la hau- » teur de sa naissance. Je n'en parlerois » pas, Messieurs, si je n'y voyois pour » lui d'autre gloire que celle d'un grand » nom. Je rougirois d'étaler les titres » pompeux d'une grandeur humaine » devant l'autel d'un Dieu humilié, si » M. de Beauvau s'étoit enorgüeilli » de cet honorable avantage. Je ne » vous dirois pas que le sang qui cou- » loit dans ses veines le faisoit remon- » ter, par une longue suite de Héros, » jusqu'aux anciens Comtes souverains » d'Anjou. Je n'ouvrirois pas l'histoire » ancienne, pour vous y montrer ses » Ayeux, tantôt appellés au Conseil de » nos Rois pour le bonheur des peu- » ples, tantôt portant la gloire de nos » armes, avec Charle d'Anjou frere du » Roi S. Loüis, dans le Royaume de » Naples, où ils ont possedé les plus » éminentes dignités; ici affrontant les

» plus grands périls dans les guerres
» contre les Infidéles : là, se distin-
» guant par leur valeur dans les siéges
» & dans les batailles, en Italie, en
» Allemagne, & dans les Etats, que
» l'Ange qui veille sur cet Empire,
» vient de conquérir, pour ainsi dire,
» par la paix : Je ne rappellerois pas
» enfin, que par le mariage d'Isabeau
» de Beauvau avec Jean de Bourbon
» Comte de Vendôme *, trisayeul du
» Roi Henri IV, les ancêtres de M. de
» Beauvau le sont aussi de notre illustre
» Monarque, & de presque toutes les
» Têtes couronnées de l'Europe. Non,
» Messieurs, quelque éclatante que soit
» une telle extraction, je n'en aurois
» rien dit. Mais quand je vois M. de
» Beauvau doux & affable, humain &
» moderé dans une condition où l'or-
» güeil seroit légitime, s'il pouvoit ja-
» mais être permis, il faut que je l'en
» loüe, & que je vous propose l'exem-
» ple de sa modération. » Cette manie-
re de loüer chrétiennement l'éclat d'u-
ne haute naissance me paroît assez neu-

* En 1454. C'est pour cette raison que le Roi l'honoroit du traitement de Cousin, comme il est exprimé dans le Brévet de Sa Majesté du 12 Mai 1739. Cette qualité de *Cousin*, lui est ici donnée dans le Privilége du Roi.

ve : On ne parle ici des illustres ancêtres de M. de Beauvau, que pour relever sa modestie.

L'administration politique de feu M. l'Archevêque de Narbonne n'a pas été le moindre objet de l'Orateur. C'est le sujet de la seconde partie de son Discours. Il fait voir combien les devoirs de cette administration son difficiles à remplir. « Il faut à l'éminente » place, que notre grand Archevêque » occupa dans cette Province, un » homme qui sçache allier les intérêts » du Roi avec ceux du peuple, secou» rir l'Etat sans nous fouler, & trouver » dans les ressources d'une industrieuse » sagesse, ce que les malheurs des tems » ont retranché de nos fortunes. Il faut » un homme capable de porter aux » pieds du Trône nos besoins & notre » confiance ; de faire agréer nos se» cours, en les représentant tels qu'ils » sont, au-dessous de nos desirs, mais » au-dessus de nos forces, & d'obtenir » du Souverain, qu'en faveur de notre » prompte obéïssance, il veüille se re» lâcher du droit qu'il a dans tous les » tems sur tous nos biens. Il faut enfin » un homme qui aime d'être fidéle à » son Prince, & qui connoisse que le » premier objet de ses engagemens est

» de servir l'Etat, & de faire céder à
» l'intérêt général l'intérêt toujours
» moins essentiel des particuliers. »

Le Discours de M. Guerguil, est d'une éloquence vraiment chrétienne, également préservée des fastueuses hyperboles, des puériles antithéses, & de la pésante monotonie. C'est un éloge simple & vrai d'un grand Prélat, que sa piété, sa douceur son équité & sa sagesse, ont fait respecter & aimer.

Le sçavant Dom Martin Bouquet de la Congrégation de Saint Maur continuë de donner ses soins au magnifique *Recuëil des Historiens des Gaules & de la France*, dont le second Tome a paru l'année derniere. Ce qu'il contient appartient plus à notre histoire que le Volume précédent, où il ne s'agissoit que des Gaulois : Ici commence l'Histoire des François, c'est-à-dire, la collection des Auteurs qui ont parlé de leur origine & de l'établissement de leur Monarchie. Comme on n'a voulu rien omettre, on a inseré ici tous les anciens Ecrits qui nous restent sur ce sujet, quoiqu'il y en ait quelques-uns qui ne sont d'aucune autorité. Telles sont les *quatre Notices* placées à la tête de ce Volume, qui de l'aveu de l'Editeur, Historiens de la France. T. II.

ne peuvent être d'aucun ufage. La *Chronique de Marius* qui fuit, quoique fautive, eft felon lui, un ancien monument très-précieux, parce qu'elle fert à faire connoître les commencemens des Rois des Francs, des Bourguignons & des Gots. L'*Hiftoire de Grégoire de Tours* fe trouve ici conforme à l'édition de Dom Ruinard, mais avec des variantes tirées de deux Manufcrits, que ce fçavant Bénédictin n'avoit point vus. Suivent *la Chronique de Frédegaire* & fes Continuateurs, les *Geftes des Rois de France*, & un grand nombre d'autres anciens monumens, dont je vous épargne l'énumération. Il y a fur la plûpart de ces Ecrits des remarques curieufes dans la Préface de l'Editeur.

Après nous y avoir donné l'idée de tous ces anciens Ouvrages, D. Bouquet devient Hiftorien lui-même, & difcute avec beaucoup de fagacité ce qui concerne les commencemens de notre Hiftoire. Il examine d'abord l'*Origine des Francs*, & rapporte les fentimens divers fur cette matiere. Il examine enfuite l'origine de leur nom, puis l'étenduë de la France, lorfqu'ils eurent établi leur Monarchie dans les Gaules. Il rapporte après cela ce que les anciens Auteurs ont dit des mœurs des Francs. Il

fait voir ſurtout qu'ils n'étoient point barbares, parce que le commerce qu'ils avoient depuis long-tems avec les Romains, les avoit civiliſés.

Vous ſçavez que le P. Daniel, dans la Préface de ſon Hiſtoire de France, prétend que Clovis ne poſſedoit aucune partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le Royaume de France, avant qu'il eût conquis les Etats de Syagrius, & qu'il retranche du nombre de nos Rois les Prédéceſſeurs de Clovis. D. Bouquet prétend que l'opinion de cet Auteur eſt inſoutenable, & il en apporte pluſieurs preuves qui paroiſſent fort ſolides.

Après avoir marqué le changement que la Monarchie de Clovis mit dans l'ancienne diviſion des Gaules, Dom Bouquet fait voir que le peuple de cette Monarchie étoit diviſé en Romains & Barbares, ou Chevelus. Les Romains portoient les cheveux fort courts, & les Barbares les portoient très-longs. Le nom de Barbare n'avoit rien alors d'odieux, & n'étoit employé que par oppoſition à celui de Romain. La Nation Barbare ſe diviſoit en pluſieurs autres, dont les principales étoient celle des Francs-Saliens, celle des Francs-Ripuaires, celle des

Bourguignons, & celle des Allemans. Les Saliens d'abord n'étoient qu'une Tribu de Francs; mais toutes les autres Tribus y furent réunies dans la suite, à l'exception de celle des Ripuaires. Les Gaulois ne furent point dépoüillés de leurs terres par les Francs. Il y avoit à la vérité dans les Gaules des Terres Saliques données par nos Rois à plusieurs d'entre les Francs, à condition de les servir à la guerre; & c'est pour cela que la Loi Salique statuë que ces sortes de Terres ne pourront être possedées que par des mâles. Ces Terres étoient des Bénéfices, établis par les Empereurs Romains. Dom Bouquet adopte l'opinion de M. l'Abbé du Bos touchant le Gouvernement des Francs: il croit comme lui, que les François, avant leur établissement dans les Gaules, étoient depuis plus de 200 ans voisins, amis, & alliés des Romains; que lorsqu'ils conquirent les Gaules, ils ne traiterent pas les Romains avec inhumanité; que ce fut même de leur consentement qu'ils firent cette conquête.

On croit communément que c'est en vertu d'un article de la Loi Salique, que les filles de nos Rois sont excluses de la succession au Trône. Dom Bou-

quet fait voir, d'après la sçavante Dissertation de M. de Foncemagne*, que les Terres Saliques étoient des Terres qui furent distribuées aux Francs, à mesure qu'ils s'établissoient dans les Gaules, en récompense de leur service militaire, & sous la condition qu'ils le continueroient. La Loi, qui concernoit ces Terres & le droit de succéder, ne peuvent pas s'appliquer à la succession à la Couronne. Tout le monde tombe d'accord que les femmes ont été excluses de cette succession, sous la premiere Race de nos Rois; aucune de leurs Filles n'a été admise à partager avec ses Freres, ni à succéder au défaut des mâles. C'étoit une coutume qui tenoit lieu de Loi. Agathias qui vivoit au 6e. siécle, appelloit déja cette coutume la Loi du pays.

Dom Bouquet, à l'article 6e. de sa Préface, rapporte les opinions différentes au sujet de la succession à la Couronne, par rapport à la premiere Race de nos Rois. Quelques-uns soutiennent que la Couronne étoit purement élective. L'Abbé des Thuilleries a prétendu qu'elle étoit tout à la fois héréditaire & élective. Les François, selon lui,

* Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tome VIII.

étoient obligés de choiſir toujours pour Rois, ceux que l'ordre de leur naiſſance appelloit au Trône; c'eſt à-dire, que cette élection étoit un ſimple conſentement des Grands, qu'ils ne pouvoient refuſer. C'eſt-là admettre une hérédité linéale & ſucceſſive. L'Abbé de Vertot ſoutient*, que la Couronne ſous la premiere Race a toujours été héréditaire; mais il prétend en même tems que cette ſucceſſion n'excluoit point un véritable droit d'élection; que le choix ne regardoit point la ſeule perſonne de l'aîné de la Maiſon regnante, qu'il pouvoit tomber indifféremment ſur tous les Princes du ſang-royal, & qu'on a ſouvent procédé dans ces élections, ſans avoir égard à la ligne regnante, & au rang du Prince élû.

M. de Foncemagne dans une ſçavante & judicieuſe Diſſertation, imprimée dans le ſixiéme Tome des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, & dans un autre Ecrit (T. VIII.) où il refute l'Abbé de Vertot, ſoutient & prouve très-ſolidement, que le Royaume a été purement ſucceſſif-hé-

* Dans ſa Diſſertation inſerée au Tome IV. des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

réditaire ſous la premiere Race de nos Rois. C'eſt ce qu'avoient penſé avant lui du Tillet, Fauchet, Jérôme Bignon, les Bollandiſtes, le P. le Cointe, Adrien de Valois, & le P. Daniel. M. de Foncemagne parcourt toutes les générations de la premiere Race juſqu'à Childeric III. & il fait voir que tous les Hiſtoriens contemporains, ou preſque contemporains, François ou Etrangers, ont unanimement exprimé toutes les mutations des Princes, par des termes qui ſuppoſent le droit héréditaire conſtamment établi dans le ſens qu'il l'entend. Pluſieurs faits particuliers arrivés ſous chaque regne lui ſervent encore à appuyer ſon ſentiment, & il prouve que ces faits n'auroient jamais été tels, ſi l'élection avoit eu lieu ſous les Rois Mérovingiens. C'eſt donc Pepin qui a commencé de donner atteinte au droit héréditaire, exemple qui a été ſuivi depuis par Hugue Capet. C'eſt auſſi pour cela, comme je le crois, que ſes Succeſſeurs juſqu'à Loüis VI. dit le Gros, eurent ſoin de faire de leur vivant couronner leurs fils aînés. On prétend encore dans cette Préface, que le droit de porter les cheveux longs étoit une marque de l'habileté à ſuccéder au Royaume. La cérémonie de couper les

cheveux, selon l'Auteur, emportoit la dégradation, & le Prince que l'on avoit fait raser, étoit déchu de toutes ses prétentions. On rasa Clodoalde troisiéme Fils de Clodomir, & par ce moyen il évita la mort. *Les fils des Rois*, dit-il, *portoient les cheveux longs.* Mais les autres François ne les portoient-ils pas de même? N'est-ce pas par cette longueur de leurs cheveux, que les Francs se distinguoient autrefois des Romains & des Gaulois. Il me paroît plus probable que lorsqu'on coupoit les cheveux à un Prince, il étoit en même tems relegué dans un Monastere, & par-là déclaré incapable de regner.

Le troisiéme Volume de cette magnifique collection est actuellement sous presse, & on assure qu'il ne tardera pas long tems à paroître.

Poësies Morales & Chrétiennes. T. III.

Le troisiéme Tome du *Choix de Poësies Morales & Chrétiennes*, paroît chez Briasson *in*-8°. 1740. L'Editeur, M. le Fort, a mis à la tête un petit Avertissement, où il parle de l'accueil favorable que le Public a fait aux deux premiers Volumes. Suivant son calcul, les Vers imprimés pour la premiere fois dans ce 3e. Tome sont au nombre de plus de 800, parmi lesquels les extraits

du *Poëme sur la Religion*, par M. Racine, fils de notre illustre Tragique, ne sont pas ce qui brille le moins. Dans le nombre des Vers déja imprimés, M. le Fort a jugé à propos d'insérer sans exception toutes les *Odes Sacrés* de M. Rousseau. Ce ne sont pas seulement les Vers de MM. Rousseau, Racine, de Voltaire, Roi, le Franc, &c. qui forment ce Volume; on l'a orné encore des Vers de plusieurs autres Auteurs, tels que le P. Porée, le P. Brumoy, l'Abbé Isnard, M. de Saint Didier, l'Abbé Ponci, l'Abbé Nadal, le Pere Maugras Doctrinaire, &c.

Voici un morceau du *Poëme sur la Religion*, de M. Racine, adressé à feu M. de Valincourt, où l'on fait voir combien la Poësie, qui doit son origine à la Religion, a dégénéré :

C'est-elle, qui de l'homme élévant le génie,
Autrefois enfanta la sublime harmonie;
Et pour chanter de Dieu les grandeurs & les dons
Des lyriques accords forma les nobles sons.
Quand les Juifs, d'un Barbare évitoient la poursuite,
La Mer les vit paroître, & soudain prit la fuite.
Pour conduire Israël par des sentiers nouveaux,
Le souffle du Seigneur ouvre le sein des eaux :
L'onde reste immobile, & bientôt ranimée,
De la superbe Egypte ensevelit l'armée.

Après ce grand ſpectacle, & ce prodige heureux,
Un tranſport tout divin s'empare des Hébreux ?
Moyſe, plein du feu dont ſon ame eſt ſaiſie,
Entonne un ſaint Cantique, auguſte Poëſie,
Et célébre le Dieu dont le bras étendu
Des flots ſur le ſeul Juif tint l'amas ſuſpendu :
Tout le peuple y répond, & ſa reconnoiſſance
Ainſi des premiers Vers conſacra la naiſſance.
Des bienfaits du Seigneur le tendre ſentiment
Imprime à tous les cœurs ce même mouvement,
Et l'ardeur d'expliquer noblement ſon hommage,
Des Vers au Payen même inſpira le langage.
Lorſqu'après ſon travail le Laboureur joyeux,
Dans les jours ſolemnels remercioit les Dieux,
Et voyant ſous ſes toits les Moiſſons amaſſées,
Perdoit le ſouvenir de ſes peines paſſées.
Alors, ſoit par inſtinct, ſoit même par hazard,
Formant dans ſes tranſports les Loix d'un nouvel Art,
A des chants meſurés il aſſervit ſes danſes,
Et conduiſit ſes pas par de juſtes cadences.
Ainſi la Poëſie, en toute Nation,
Doit ſa naiſſance illuſtre à la Religion.
Mais aux traits de la Mere où l'innocence brille
Qui pourroit aujourd'hui reconnoître la fille ?
Bientôt même fuyant les regards maternels,
Elle alla ſe jetter en des bras criminels :
Non loin de ſon berceau déja défigurée,
Yvre des faux plaiſirs, aux menſonges livrée,
Elle oſa leur ſervir de funeſte inſtrument,
Et prêchant aux humains le vice effrontément,
Les écarta de Dieu, loin de les y conduire ;
Et corrompit des cœurs qu'elle devoit inſtruire.
Homere le premier, fertile en fictions,
Tranſporta dans le Ciel toutes nos paſſions.

C'eſt lui qui nous fit voir ces Maîtres du Tonnerre,
Ces Dieux dont un clin d'œil peut ébranler la Terre,
Injuſtes, vains, craintifs, l'un de l'autre jaloux,
Au ſommet de l'Olympe auſſi foibles que nous;
Et c'eſt lui-même encor, dont la main dangéreuſe
A tiſſu de Vénus la ceinture amoureuſe.
Les feux qui de Sapho conſumerent le cœur,
Dans ſes Ecrits encore exhalent leur chaleur;
Pour chanter les Exploits des Héros qu'il admire,
Le foible Anacreon en vain monte ſa Lyre,
Les cordes ſous ſes doigts ne reſonnent qu'amour.
Athénes, il eſt vrai, tu le ſais, Valincour,
Par ces Vers ſéduiſans que dicte la molleſſe,
N'a jamais du Cothurne avili la nobleſſe:
Le ſpectateur alors n'étoit point affoibli
Par les lâches diſcours d'un Héros amolli;
La ſcene par l'amour ne fut pas infectée,
L'oreille vertueuſe y parut reſpectée.
Là Sophocle aux mortels, pour affermir leurs cœurs,
Des folles paſſions dépeignit les malheurs.
Là, pour donner du vice une horreur ſalutaire,
Oedipe vint gémir d'un crime involontaire.
Le Chœur y conſoloit l'innocent abattu,
Effrayoit le coupable, & chantoit la Vertu.
Mais, ainſi que Sophocle, Euripide à la Gréce
S'efforçoit vainement d'inſpirer la ſageſſe:
L'effet de ces Leçons étoit bientôt détruit.
L'impie Ariſtophane en corrompoit le fruit.
Ce funeſte Cenſeur, ſous le maſque comique,
Joignant à ſes bons mots la liberté cynique,
Paré du beau deſſein de réformer les mœurs,

Par des Tableaux trop nuds exposoit leurs horreurs :
Satirique implacable, immoloit à sa haine
Les noms les plus fameux que respectoit Athéne.
La vertu de Socrate irritant son courroux,
Le Héros des Payens expira sous ses coups....
Dans ces tems, il est vrai, Vénus avoit des Temples.
Le crime autorisé par d'augustes exemples,
Ne paroissoit plus crime aux yeux de ces Mortels,
Qui d'un Mars adultére encensoient les Autels.
Sur une terre impie, & sous un Ciel coupable,
Le Chantre des plaisirs pouvoit être excusable.
Cependant aujourd'hui les Enfans de la Foi
D'un plus sage transport ont-ils suivi la Loi ?
Hélas ! dressant par tout un piége à l'innocence,
Des Romains & des Grecs ils passent la licence.
Je pleure avec raison tant de rares esprits,
Qui pouvant nous charmer par d'utiles Ecrits,
Des dons de la nature ont perdu l'avantage,
Et soüillé des talens dignes d'un autre usage.
Des discours trop grossiers le théatre épuré,
Cependant à l'amour est par nous consacré.
Là, de nos voluptés l'image la plus vive
Frappe, enléve les sens, tient un ame captive :
Le jeu des passions saisit le spectateur ;
Il aime, il hait, il pleure, & lui-même est Acteur.
D'un Héros soupirant là chacun prend la place,
Et c'est dans tous les cœurs que la scéne se passe.
Le poison de l'amour a bientôt pénétré,
D'autant plus dangéreux qu'il est mieux préparé.

Vous allez voir, Monſieur, la même Morale différemment exprimée dans les Vers ſuivans : c'eſt une Idylle de M. l'*Abbé de Pombriand*, adreſſée au Roi ſur l'abus de la Poëſie. Vous prendrez quelque plaiſir à comparer enſemble ces deux morceaux, & vous me permettrez de ne vous point dire celui à qui je donne la préférence.

A mes plaintes, Louis, daigne prêter l'oreille :
C'eſt au nom de ton Dieu que m'a voix te réveille ;
Et je déplore ici les abus éternels,
Que font d'un art divin mille Auteurs criminels,
Prince, rappelle-toi le tems où dans l'Aſie
L'on vit naître jadis l'aimable Poëſie.
Sur ſon front imprimée une noble pudeur
De ſes jeunes attraits relevoit la ſplendeur.
Belle ſans ornement, à la ſimple nature
Elle ſçavoit laiſſer le ſoin de ſa parure.
Ses appas, ſa ſageſſe enchanterent les Cieux,
L'Eſprit ſaint dévoilà l'avenir à ſes yeux.
Elle y vit un Sauveur ; & ſes heureux Oracles,
Annoncerent aux Juifs le plus grand des miracles.
De ſon chaſte pinceau les traits vifs & touchans,
En conſolant le juſte, effrayoient les méchans.
Importune raiſon, tes conſeils dans ſa bouche
Perdoient ce qu'ils avoient de triſte & de farouche.
Tu voyois, à ſa voix, accourir les Humains
Au devant de ton joug, qu'avoient orné ſes mains.

Elle leur inſpiroit un plaiſir ſalutaire :
Jamais, ſans les inſtruire, elle n'oſoit leur
plaire.
Ses ſons harmonieux, ſes accens enchanteurs,
Ouvroient à la Vertu le chemin de leurs cœurs.
Bientôt, hélas! bientôt la Gréce & l'Italie
Virent dégénérer ſa ſageſſe en folie.
En changeant de climat, elle changea de
mœurs,
Et des incirconcis embraſſa les erreurs.
Homére, pour donner du crédit à ſes ſonges
La força d'embellir d'inſipides menſonges.
Avec Anacréon, elle but, elle aima :
De parricides traits Archiloque l'arma ;
Et ſon voile, autrefois enlevé par Catulle,
Lui fut encor ravi par la main de Tibulle.
Innocente pudeur, tes doigts n'ont point
filé
La gaze dont en France elle a le corps voilé.
Le léger ornement qui voltige autour d'elle,
N'eſt pour l'œil indiſcret qu'une amorce nou-
velle.
Sans honte on oſe voir, ſans crainte elle oſe
offrir
Ce qu'un voile impuiſſant affecte de couvrir.
Sa vertu prétenduë, hélas! n'eſt que chimere ;
Elle eſt des paſſions & la fille & la mere.
Ses criminelles mains paîtriſſent le poiſon,
Qui des Dieux de la terre enyvre la raiſon.
Sa lyre les endort au ſein de la moleſſe,
Et les fait s'applaudir de leur propre foibleſſe.
Des eſclaves du vice elle ſerre les fers,
Et parſeme de fleurs le chemin des Enfers.
Aux traits calomnieux que ſon art envénime,
Mille fois l'innocence a ſervi de Victime.
Elle peint les vertus des plus noires couleurs.
J'entends leurs cris plaintifs ; je vois couler
leurs pleurs.

Sa fureur sacrilége attaque le Ciel même :
J'ai vû sa bouche impure enfanter le blasphême;
Et coupable aujourd'hui des plus honteux excès,
Elle ne peut assez rougir de ses succès.
O vous ! qui la rendez complice de vos crimes,
Quel fruit espérez-vous de vos coupables rimes!
L'Odieuse beauté qui regne en vos Ecrits,
Même en charmant nos cœurs, vous livre à nos mépris.
De vos Vers désormais bannissez la licence :
Chantez de l'Eternel la gloire & la puissance ;
Et d'un frivole usage abhorrant les abus,
Abjurez, s'il se peut, l'empire de Phœbus.
Jadis du Dieu vivant l'on perdit la mémoire :
Des Dieux qui ne sont point, usurperent sa gloire :
La terre en adora le fantôme odieux,
L'Univers fut athée en croyant mille Dieux.
Mais enfin de ces nuits par tant d'horreurs célébres
Une heureuse lumiere a chassé les ténébres.
Poëtes insensés, par quel malheureux sort
Feignez-vous d'être assis dans l'ombre de la mort?
Assez & trop long-tems, hélas ! dans vos Ouvrages,
Des noms divinisés ont reçû des hommages.
Osez, ainsi qu'en Prose, être Chrétiens en Vers ;
Et ne ranimés plus des Dieux mangés des Vers.
Oubliez des Payens les profanes mystéres ;
Et cachez à nos fils la honte de nos Peres.
Ah ! du moins des faux-Dieux cachez-nous les fureurs?
Et n'autorisez point nos crimes par les leurs.
Que le mensonge au vrai lui-même nous conduise ;
Et que dans vos Ecrits la fable nous instruise....]

Mais quoi ? je parle en vain. Loüis, c'eſt à tes
Loix
A faire pratiquer celle du Roi des Rois.
Oppoſe la juſtice aux infâmes merveilles
Qu'enfantent des méchans les criminelles
veilles :
Sans en bannir les jeux , les graces , ni les ris,
La vertu regnera dans nos chaſtes Ecrits.
L'aimable Poëſie au ſein de l'innocence ,
Reprendra les attraits qu'elle eut dans ſa naiſſance ,
Et ſes chants deviendront dignes de célébrer
Les Vertus dont le Ciel ſe plaît à te parer.

Préſervatif de l'Apopléxie.

Je ſuis en poſſeſſion , Monſieur , de vous entretenir de tems en tems des effets ſalutaires du célébre Préſervatif du Sieur Arnoult contre l'Apopléxie. Voici de nouvelles expériences tirées de nouveaux Certificats que j'ai vûs. Dans l'un , on atteſte que le Sieur Théroüenne étant tombé le mois d'Avril dernier en Apopléxie , on lui appliqua ſix heures après cet accident le Sachet ſpécifique ; & que deux heures après le Sachet ſe trouva fondu , & que le Malade recouvra l'uſage de ſes ſens , & de ſa langue qu'il avoit perdu.

Le Sieur Foyelle, Chanoine de la Cathédrale d'Arras , dans un Lettre dattée du 26 Mars 1740 , écrit qu'un de ſes amis , après trois attaques d'apopléxie , fait uſage du Préſervatif depuis

neuf ans, & que durant cet eſpace de tems, il n'en a eu aucune atteinte.

Le Sieur l'Hoſte, ancien Conſeiller, Procureur du Roi en la Gouvernance d'Arras, atteſte par devant Notaires, qu'il a eu deux ou trois attaques d'apopléxie en 1732, que depuis ce tems-là, ayant toujours porté le Sachet du Sieur Arnoult, il n'a plus éprouvé cet accident. Le Certificat duëment légaliſé, eſt du 8 Avril 1740.

Une perſonne qui eſt fort connuë à Paris, & que je connois particulierement, m'a aſſuré qu'il y a environ quatre ans, il ſentoit de fréquens & facheux étourdiſſemens, qui ſelon les plus fameux Médecins qu'il conſulta, le ménaçoient d'apopléxie; qu'on lui conſeilla l'uſage des Eaux Minérales de Cranſac, qui le ſoulagerent un peu; que cependant l'année ſuivante les étourdiſſemens recommencerent & continuerent juſqu'au mois de Juin 1738, qu'alors il commença à porter le Sachet du Sieur Arnoult, & que depuis ce tems-là, il n'a ſenti aucuns étourdiſſemens. S'il m'étoit permis de nommer cette perſonne, on conviendroit que ſon autorité eſt ici d'un grand poids.

On peut mettre au même rang le témoignage d'un Président au Parlement de Bordeaux, qui assure qu'une jeune Dame de sa connoissance, sujette à des vapeurs presque continuelles, en a été entiérement délivrée par le même moyen. Je pourrois vous parler encore de quelques autres effets à peu près semblables, certifiés par différentes personnes; mais il suffit d'ajouter que je connois des Médecins & des Chirurgiens célébres, qui témoins des effets admirables du Sachet, en approuvent & conseillent même l'usage. Il s'agit du Sachet pris chez le Sr. Arnoult même, ruë des Cinq Diamans, & non de ceux que quelques personnes ont voulu contrefaire. J'approuve pour cette raison la précaution du Sieur Arnoult de prendre toujours le nom & la demeure de ceux pour qui on destine son reméde, & d'y joindre un imprimé signé de lui.

Je suis, &c.

Ce 18 *Juin* 1740.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXVII.

Oraisons funebres du Pere de la Rue.

L'Art de l'Oraison funébre, Monsieur, est un Art très-difficile. Il doit rapprocher des choses qui semblent extrêmement éloignées, & en former un tissu intéressant, qui tourne à la loüange des morts & à l'instruction des vivans, sans employer la flatterie & le mensonge, également nuisibles à ce double objet. Quand l'Orateur célébre les actions d'un Prince, d'un Général d'armée, d'un Magistrat, d'un Politique, si la vérité n'accompagne pas l'éloge, l'Auditeur instruit de ce qu'ils ont réellement fait, condamne également & le Héros flatté & le Panégyriste flatteur. Il faut encore que dans la peinture de la grandeur humaine, de l'héroïsme militaire ou politique, il

faſſe ſentir avec délicateſſe ce que le monde y loüe fauſſement, & ce que l'Evangile approuve & condamne; & que de ce contraſte naiſſent des leçons de morale, également propres à inſtruire l'Auditeur, & à l'éclairer ſur le prix que l'Evangile met aux actions humaines, dont ſouvent le faux éclat nous éblouït.

Il me ſemble que ce grand Art brille d'une maniere peu commune dans les Oraiſons funébres du Pere de la Ruë, imprimées chez Giffey & Bordelet, *in*-12. Attaché à la vérité des faits, il loüe & blâme, en ſuivant les lumieres de la raiſon & de l'Evangile; il ſaiſit le vrai caractére de ſes Héros, & pénétre dans les plus ſecrets replis de leur cœur; il expoſe avec ſincérité ce qu'ils ont fait pour Dieu & pour le monde; mais il omet ce qui ne peut ſervir à l'inſtruction de ſes Auditeurs. Il remuë le cœur par des peintures auſſi vives que délicates, par la véhémence de ſon ſtyle, par l'élévation de ſes penſées, & par les ſentimens d'une piété affectueuſe. Plus occupé des choſes que des mots, il ne s'amuſe pas à diſtribuer avec art des portraits, & des figures de Rhétorique. Il dit ce que la force de ſon ſujet lui inſpire, & il le dit toujours

d'une maniere à faire impreſſion. S'il n'eſt pas auſſi ſublime & auſſi nerveux que le grand Boſſuet, il faut avoüer que ſon éloquence eſt plus forte & plus naturelle que celle de M. Fléchier, & qu'il joint dans un certain dégré, la rapidité & la véhémence de Démoſthéne, à l'abondance de Cicéron. Enfin l'homme d'eſprit, le Poëte & l'Orateur nourri de la morale ſublime de l'Evangile, brillent dans ces Piéces d'éloquence, où l'on peut obſerver principalement l'ingénieuſe économie, le juſte rapport des differentes parties, le beau naturel & les graces de la facilité, ſoit dans le ſtyle, ſoit dans le tour des penſées.

Je ſuis perſuadé que les perſonnes qui ont lû avec attention ces Oraiſons funébres, ne contrediront pas ce jugement. Le P. de la Ruë les a publiées peu de tems après les avoir prononcées, à l'exception de l'Oraiſon funébre de Henri de Bourbon, premier du nom Prince de Condé, qui eſt la premiere de toutes, & qui paroît pour la premiere fois. Je ne ſçai ſi en s'abſtenant de la publier, il n'en a pas ſenti la foibleſſe. Il me ſemble qu'elle eſt en effet moins belle que les autres; ce qui n'eſt pas ſurprenant. Quelque eſprit

qu'ait un Ecrivain, il eſt difficile qu'il réuſſiſſe parfaitement dans le premier eſſai d'un genre d'Ouvrage. Le Pere de la Ruë, trop frappé de la ſainteté du lieu où il devoit prononcer cette Oraiſon funébre, s'eſt fait ſcrupule d'expoſer les actions politiques & militaires, & n'a preſque peint que le Héros Chrétien. Peut-être que le tems où il la prononça, le détermina à s'attacher à cette grande idée. C'étoit en 1685 où les converſions des Calviniſtes furent ſi nombreuſes. Quel plus grand ſpectacle à offrir dans ces conjonctures, qu'un Prince religieux, qui a confondu l'opiniâtreté des *Errants* par la fermeté de ſa Foi, qui a ranimé la lâcheté des politiques, par l'ardeur de ſon zéle, & qui a arrêté les ſcandales des libertins, par l'éclat de ſa piété. Voilà l'idée qu'il a donnée de ce Prince; idée uniquement fondée ſur ſa religion. Cependant il faut avoüer que bien que cette Oraiſon funébre ne ſoit pas entiérement dans le goût des autres, & qu'elle leur ſoit inférieure, il y a pourtant de grandes beautés, & qu'on y reconnoît le génie d'un vrai Orateur.

Vous ſçavez que ce Prince nâquit dans le ſein de l'héréſie, & qu'il y fut élevé juſqu'à l'âge de ſept ans. Il étudia

ensuite avec la plus constante application les principes de la Religion. « Catholique d'abord par un enchaînement de conjonctures involontaires, » dit l'Orateur, par une prévention de » grace, si je puis parler ainsi, par un » bonheur d'éducation, il le devint » par choix, dès qu'il fut capable d'en » faire ; par conviction, dès qu'il put » discerner le vrai & le faux ; par affection, dès que son cœur fut sensible à quelque chose. » La fermeté de sa foi éclata encore plus après la mort de Henri IV, qui jetta la Cour & l'Etat dans une étrange confusion. « Ce » fut-là, dit l'Orateur, que l'hérésie » commença à respirer. Du désespoir » public, elle sentit renaître son espérance : Voyant Condé peu content » de la Cour, elle crut pouvoir le regagner par des idées de grandeur assez flatteuses, pour lui faire rompre » tout ce qui l'attachoit à la Religion. » Que ne mit-elle point en œuvre ? » Un des premiers génies du tems, le » Maréchal de Boüillon y travailla. » Quelque ascendant qu'il eût acquis » par son expérience sur tous les autres » chefs ; sage & pénétrant comme il » l'étoit, il comprit que le nom seul d'un » Prince du Sang pouvoit donner plus

» de mouvement & plus de force au
» parti, que la valeur & le crédit des
» plus renommés Capitaines. Il n'ou-
» blia donc rien pour s'insinuer auprès
» de Henri, & pour l'attirer tout de
» de nouveau dans l'erreur. Il le tenta
» par ses passions, & même par ses ver-
» tus ; par cet amour du bien public
» dont il faisoit déja profession ouverte.
» Il lui représenta sa naissance ; il lui
» déploya ses intérêts. Quel assaut pour
» une ame tendre au dépit, & sensible
» à la gloire ! Voyez, Messieurs, dans
» ces combats du Prince le triomphe
» de sa Religion. Doutez-vous qu'en
» ce moment les Héros dont il étoit
» né, ne s'offrissent à sa pensée ? Son
» ayeul expirant dans les plaines de
» Jarnac ; son Pere dans la fleur de ses
» jours, enlevé par une triste mort après
» la victoire de Coutras ; l'un & l'au-
» tre sembloient lui reprocher sa nou-
» velle haine pour un parti où ils s'é-
» toient signalés, & où ils avoient per-
» du la vie. N'étoit-ce pas assez pour
» lui persuader, qu'une opinion que
» deux si grands hommes avoient tant
» de fois signée de leur sang, lui de-
» voit paroître la plus sûre ? Que leur
» bonne foi dans le Calvinisme, ne lui
» pouvoit être suspecte. Que ce seroit

» dèshonorer ceux dont il tenoit l'hon-
» neur & la vie, que de ne les pas imi-
» ter, & se dèshonórer lui-même, que
» de ne les pas venger. Qu'il étoit sur-
» prenant enfin que le plus jeune des
» Condés voulût faire le Procès à la
» mémoire de ses Peres, & se croire
» plus éclairé qu'eux. » Mais Henri remontant à S. Loüis, Chef de la tige des Bourbons, à Loüis huitiéme, armé contre les Albigeois, à Charlemagne & à Pepin, si jaloux d'augmenter la gloire du Pontife Romain, réfutoit ses propres préjugés par des préjugés plus puissans, & connut parfaitement que la Religion de son pere & de son ayeul n'étoit pas celle de sa Maison. Après avoir peint Henri, soutenant sa Foi contre les préjugés de la naissance, il le représente la soutenant contre ses propres intérêts. Il y a dans ces deux morceaux un rare effort de génie, & une éloquence qui est le fruit d'une profonde connoissance du cœur humain.

Le Pere de la Ruë a relevé avec beaucoup de force l'ardeur du zéle du Prince, qui ranima la lâcheté des Politiques. Vous sçavez l'autorité que les Protestans avoient usurpée dans le Royaume. Toujours prêts à se révolter

contre leur Souverain, ils étoient craints des uns, & plaints par les autres. Les premiers étoient effrayés de leur puissance ; les seconds vouloient qu'on tolérât leurs erreurs. Mais Henri méprisant la frivole crainte des uns, n'avoit de pitié que pour l'héréfie humiliée & soumise au légitime Souverain, & non pour l'héréfie révoltée. Il fit voir dans le Conseil, que cette crainte & cette fausse pitié ne servoient qu'à entretenir la faction, & qu'à lui inspirer plus d'audace. « Ainsi, poursuit l'Orateur, Condé chassant une crainte par » une autre crainte, *timore timorem expellens* *, on se rendit à de si solides » raisons ; & la suite montra bien qu'il » ne s'étoit pas témérairement avancé » quand il avoit promis le secours du » Ciel. En effet, Dieu ne fut-il pas » avec nous, & avec lui dans toute » cette guerre ? L'Ange de Dieu ne » combattit-il pas à ses côtés ? N'en» voyoit-il pas devant lui la victoire ? » Le Berry, le Poitou, le Dauphiné, » la Guyenne, le Languedoc, en fu» rent spectateurs. Vingt-neuf Villes » qu'il prit par force, & par de séveres » compositions, en conserverent long» tems les tristes marques. Enfin, le

* *Théod.*

» fruit de tant de travaux fut que cinq » ou six ans d'une guerre allumée par » le zéle de Henri, dévorerent tout le » fruit de soixante ans de révolte. La » Rochelle y perdit sa prétenduë liber» té ; & l'épée sanglante de l'Ange ex» terminateur ne rentra dans le four» reau, qu'après avoir désarmé tous les » Rebelles, & les avoir réduits par la » démolition de leurs Places à ne pré» tendre plus d'autre sûreté contre le » courroux des Rois, que celle qu'ils » pourroient trouver comme les autres » Sujets, dans leur fidélité & leur sou» mission. »

La troisiéme partie, où il s'agit du triomphe que la piété du Prince a remporté sur les libertins, est semée de traits vifs, édifians, & propres à inspirer le goût de la vertu. On le voit pratiquant tous les devoirs de la piété la plus solide & la plus exacte. Quel exemple plus efficace que celui d'un Prince qui étoit l'esprit le plus vif, le plus pénétrant, le plus profond & le plus étendu de son siécle! Je ne puis que vous indiquer le sujet de la derniere partie de cette Oraison funébre, dont tout le défaut est de ne représenter qu'une partie, la plus belle à la vérité, du caractere de ce grand Prince,

qui étant plus développé, auroit mis plus de variété dans cette piéce, où je reconnois cependant qu'il y a de très-beaux endroits. Je féliciterois notre siécle, s'il avoit des faiseurs d'Oraisons funébres, qui pûssent s'élever jusqu'à l'essai d'un si bel esprit.

Le chef-d'œuvre du Pere de la Ruë, est l'Oraison funébre du Maréchal de Luxembourg. Je la trouve comparable à tout ce que nous avons de plus beau dans ce genre. Sans sortir des bornes, où doit se renfermer un Orateur Evangélique, il a fait un tableau parfait de son Héros, tableau digne du plus grand Peintre. Quelle force de pinceau! Quel coloris vif & brillant! Quel feu! Quelle vie dans les divers sentimens de son cœur! Quelle image de sa valeur & de son intrepidité! Quelle adresse à voiler les circonstances délicates! Je vois le Héros toujours vainqueur, supérieur à l'adversité, & ce qui est encore plus grand, à sa prospérité, inépuisable en ressources, tranquille dans les périls, formant les plus grands desseins avec une incroyable facilité de génie, & les exécutant heureusement; je le vois esclave du monde, se consacrant au service de Dieu, & enfin mourant en Héros Chrétien.

Dans toutes les Oraiſons funébres du Pere de la Ruë, il y a de la vivacité, un ſtyle nombreux, des tours oratoires naturellement placés, de l'élévation dans les penſées, & une nárration rapide des faits, mais il s'eſt ſurpaſſé lui-même dans cette piéce d'éloquence, où toutes ces beautés ſe trouvent dans un dégré éminent. On ne le voit jamais courir après une Epigramme, ou un jeu de mots, ni affecter de faire des peintures fines & délicates du vice, qui le font aimer; c'eſt le partage de ces frivoles Orateurs, qui ſacrifient la majeſté de la Religion au miſérable avantage de plaire à l'eſprit & de chatoüiller l'imagination. Le P. de la Ruë eſt véritablement l'Orateur du cœur, il le touche, il le ſaiſit, le conſole & le remplit d'une ſainte terreur, & d'une juſte confiance dans la miſéricorde Divine. Il rend la Religion aimable, & la pare en même tems de tous les ornemens, qui lui attirent notre reſpect. Le plan de ſon Diſcours eſt extrêmement ſimple. Il montre dans la premiere partie les obligations que la France a de prier pour le Maréchal de Luxembourg, dans ce qu'il a fait pour elle, & les raiſons d'eſpérer dans ce que Dieu a fait pour lui.

L'Orateur établit d'abord les obligations où sont les Chrétiens de prier pour les personnes élevées en dignité, & dépositaires de l'autorité Souveraine. Il fait voir ensuite que ce tribut de prieres est dû par les vrais François à M. de Luxembourg; & il rappelle à ce sujet les services importans que sa valeur toujours heureuse a rendus à la France. « Passons, dit l'ingénieux Orateur, les premieres années de sa vie, » les premiers exercices de sa valeur. » Ce n'est pas pour lui seul que l'indulgence est nécessaire. Elle est dûë au malheur de ces tems là. Il y fut enveloppé, moins par son choix que par l'état de sa fortune. Que d'exploits éclatans, dont on n'ose se souvenir, & que l'on ne peut oublier! » Dieu si puissant à tirer le bien du mal, » tournoit dèslors ses égaremens à l'avantage de la France. En un mot, il » apprenoit à vaincre; & c'est ce qu'il » nous falloit. » Il y a bien de la délicatesse & de la finesse dans cet endroit. Le P. de la Ruë entre ensuite dans le détail des campagnes de M. de Luxembourg, détail écrit avec un laconisme énergique, & qui donne cependant la plus haute idée de son génie militaire, de sa valeur, de sa fermeté & de son

intrépidité. Ce morceau eſt un modéle digne d'être imité par les Orateurs chargés de peindre le héroïſme guerrier. Il eſt aiſé de ſentir que d'excellens Mémoires lui avoient été communiqués pour traiter habilement cet article, ſi ſouvent défiguré par les Orateurs vulgaires. Vous ſentez qu'il n'eſt pas poſſible de ſuivre le P. de la Ruë dans ce détail, expoſé avec l'éloquence la plus animée; je ne ferai donc que citer quelques endroits où elle ſe déploye avec force. « Un avantage qui eſt tout » particulier à M. de Luxembourg, » dit l'Orateur, c'eſt d'avoir eu ſous » ſon commandement, par un effet de » la conjonƈture des tems, les plus » grands corps d'armée, que jamais la » France ait mis ſur pied. Avec quelle » facilité donnoit-il à ces vaſtes corps, » compoſés de tant de parties differen- » tes, ce mouvement néceſſaire au ſuc- » cès des grands deſſeins? Je dis faci- » lité, Meſſieurs. Je dirois prudence & » ſageſſe, ſi j'avois à dépeindre un de » ces eſprits profonds, dont la condui- » te eſt le fruit d'une application cha- » grine ou laborieuſe, & qui laiſſent li- » re ſur leur viſage l'importance de » leurs projets. Mais avoir comme lui

» ses desseins toujours arrangés, pré-
» voir ceux des ennemis avec une pé-
» nétration presque toujours sûre,
» trouver en soi dans les événemens
» subits des ressources toujours prêtes ;
» & couvrir tout cela d'une tranquilli-
» té, d'une égalité, d'un jeu, pour
» ainsi dire continuel : Ce sont des traits
» qui nous font souvenir de cette Sa-
» gesse éternelle, dont Salomon n'a
» pas cru nous donner une basse idée,
» quand pour nous exprimer l'éléva-
» tion de sa conduite, & en même
» tems sa facilité dans l'exécution des
» plus grands desseins, il nous a dit :
» *Qu'elle se joüe à gouverner l'Univers*;
» *Ludens in orbe terrarum*. Sera-ce faire
» injure à la sagesse des hommes, que
» de marquer par la même expression,
» l'activité tranquille & aisée d'un es-
» prit supérieur à tout ce qu'il entre-
» prend ? Tel étoit ce grand Général
» dans la conduite des armées. » L'O-
rateur fait voir ensuite qu'un air de
popularité noble & militaire, qui étoit
naturel à ce Héros, inspiroit au Soldat
des sentimens de respect, de confian-
ce, de courage, & lui faisoit observer
exactement la discipline. . . . . .

Pour peindre l'intrépidité de M. de

Luxembourg, l'Orateur a décrit avec autant de feu que de nobleſſe les combats les plus dangéreux qu'il a eu à ſoutenir. Vous pourrez juger de la beauté de cette deſcription par l'endroit que je vais rapporter. « Aſſailli à Steinkerque au milieu d'un Camp ſans défenſe, dit-il, il vient à bout de s'y maintenir, comme dans une Place fortifiée; ſans autre avantage ſur les ennemis que la fermeté de ſon cœur, la confiance de ſes troupes, & la valeur de ces grands Princes qui aſſurerent alors ſa victoire par leur exemple, & l'honorerent même de leur ſang. A Nerwinde il eſt aſſaillant; mais d'un Camp défendu par l'art & par la nature, entouré de batteries, & couvert de retranchemens. Souvenez-vous, Meſſieurs, du carnage de cette journée, où la réſiſtance de l'ennemi preſque égale à notre valeur, mit dans tout ſon éclat cette opiniâtreté invincible, qui attachoit notre Général à la pourſuite de ſes deſſeins; & lui en promettoit le ſuccès, à l'inſtant même où tout ſembloit déſeſperé. Là, ſurtout, il en eut beſoin. Car ne nous attendons plus à ces victoires faciles, à ces dé-

» routes générales, qui changent en
» un jour la fortune des Etats. Quand
» nous n'aurions point pour ennemis
» les plus braves peuples du monde, il
» y a trop long-tems qu'ils s'exercent
» contre nous, pour n'avoir pas appris
» du moins à se bien défendre. Il nous
» doit être glorieux que ceux que nous
» surmontons ne rougissent pas de leur
» défaite, & que toute l'Europe rende
» ce témoignage à notre Nation, qu'-
» elle sçait triompher de la valeur mê-
» me. On en vit des preuves alors.
» Notre armée secondée de l'élite de
» trois Nations belliqueuses, fidéles
» Sujets d'un Roi, qui méritoit de ne
» regner que sur de pareils Sujets, at-
» taquer tant de Nations liguées, au
» milieu de leurs lignes & de leurs re-
» tranchemens, avec autant d'ardeur
» qu'en rase campagne : un combat
» changé en siége : Officiers & Sol-
» dats, sans se rebuter, retourner qua-
» tre & cinq fois à l'assaut : le feu des
» armes & des canons rendu inutile &
» sans effet, par le tranchant de l'épée :
» le Général présent à tout, donnant
» ses ordres, & les exécutant lui-mê-
» me ; au milieu de la mêlée, tel qu'au
» milieu de ses amis : l'ennemi forcé de

» tous côtés, heureux de pouvoir dans » sa fuite opposer deux rivieres à la for- » ce du Vainqueur. » Le P. de la Ruë fait de tems en tems des applications de divers traits de l'Ecriture Sainte. Mais la plus heureuse, est celle qu'il a faite à la fin de la premiere partie de l'Oraison funébre de M. de Luxembourg. Ce Héros avoit livré & gagné quatre batailles; circonstance qui a rappellé à l'Orateur ce que le Prophéte Elisée dit à un Prince guerrier : *Si vous eussiés frappé cinq fois la terre, c'étoit fait de la Syrie, vous lui eussiez porté le dernier coup.* « Ce bras généreux, maintenant » cendre & poussiere, ajoute l'Ora- » teur, a frappé la terre quatre fois. » Les coups de ses quatre combats ont » retenti dans toutes les parties de l'Eu- » rope. Une victoire encore, Seigneur, » une cinquiéme victoire eût comblé » notre bonheur, rétabli la paix dans » le monde, élevé votre Religion sur » les ruines de ses ennemis : *Si percus-* » *sisses quinquies.* » J'ai souvent entendu citer cet endroit, comme un trait sublime; mais il me semble qu'il n'est qu'ingénieux. Je n'y vois rien qui étonne l'esprit, qui le transporte, & qui lui cause cette admiration, que le grand

& le sublime font naître ordinairement. Ce n'est qu'une application, née d'une expression synonime en apparence, *si percussisses*, & qui dans le fond n'établit aucune conformité entre l'action du Prince guerrier de l'Ecriture, & celle que décrit l'Orateur.

Il arrive à beaucoup d'Orateurs d'épuiser presque les ressources de leur génie dans la premiere partie d'une Piéce d'Eloquence, & de n'offrir que de foibles efforts dans le reste. On ne fera point ce reproche au P. de la Ruë. La seconde partie de son Oraison funébre de M. de Luxembourg, où il fait voir ce que Dieu a fait pour son Héros, n'est pas moins belle que la premiere. Il montre d'abord les idées qu'on doit avoir de l'héroïsme militaire, dont il est si aisé d'abuser. Mais il remarque que nous devons espérer pour le salut de ce Héros, à la vûë des deux graces précieuses que Dieu lui a données, la grace de l'adversité durant sa vie; & la grace de la pénitence à la mort. L'Orateur peint avec force l'abus que les Grands font de la prospérité, & le saint usage que M. de Luxembourg fit de son adversité, dont la cause étoit si humiliante pour lui, mais qui tourna à

ſa gloire, puiſqu'il fut vainqueur de la calomnie. Cet endroit ſi délicat, eſt manié avec une adreſſe infinie. Le P. de la Ruë inſinuë, que dans le comble de la proſpérité, qui ſuivit ſa diſgrace; cette vertu ne ſe ſoutint pas; mais que dans ce relâchement, la miſéricorde Divine laiſſa toujours des impreſſions de grace, de vertu. Il rappelle à ce ſujet le mépris des injures, l'inſenſibilité pour la calomnie & l'ingratitude, la généroſité envers les ennemis, l'humanité, la compaſſion pour les miſérables, le reſpect pour les Temples & les lieux où les Saints ſont honorés, qui furent les vertus particulieres du Héros, & qui aiderent à le rapprocher de Dieu, & à lui attirer la grace du répentir, qui enfin termina ſa vie. La deſcription touchante de ſa mort, où l'Orateur déploye les ſentimens de ſon éloquente piété, annonce un Héros vraiment Chrétien.

L'Oraiſon funébre de M. Boſſuet me paroît extrêmement belle. Le Pere de la Ruë a peint avec toutes les couleurs de ſon éloquence, le ſçavant poli, le controverſiſte profond, le génie vaſte, le Courtiſan ſincere, déſintéreſſé & officieux, l'Inſtituteur du Dauphin,

plein des plus grandes vûës, l'Evêque occupé de ses devoirs, l'Oracle de l'Eglise, le Théologien sincére, l'Orateur sublime, le fléau de l'erreur & de l'hérésie, une vertu simple & douce; mais ferme & inébranlable, dont le silence éloquent condamnoit le vice. Croiriez-vous que cette plume célébre qui a composé l'Eloge de M. Bossuet, imprimé à la téte de la derniere édition de ses Oraisons funébres, a tiré de la Piéce du P. de la Ruë les endroits les plus brillans, sans en avertir? Rien n'est pourtant plus vrai. Vous voyez que le plagiat, si souvent le partage du Littérateur & du Compilateur, s'étend jusqu'au bel esprit. Il ne m'est pas possible de vous parler aujourd'hui des autres Piéces d'éloquence du Pere de la Ruë.

Traité sur la Langue Françoise.

Nous avons reçu de Milan une petite Brochure, intitulée: *Traité sur la Langue Françoise*, par M. de Lonchamp. L'Epître Dédicatoire adressée à M. le Comte Philippe-Archinto, Grand d'Espagne, est d'un goût si particulier, que je crois vous faire plaisir de vous la rapporter. « Monseigneur, Qu'ai-je » affaire de son Livre, dit peut être

» tout bas V. E. Je sçai le François.
» Voilà justement la raison qui m'en-
» gage à vous le dédier & vous l'offrir.
» Les termes les plus choisis de notre
» Langue vous viennent naturellement,
» & semblent couler de source. Tout
» le monde en convient. J'ai besoin de
» votre suffrage. Outre cela je suis
» étranger, inconnu dans ce Pays. Il
» me faut un puissant Protecteur. Où
» puis-je le rencontrer plus heureuse-
» ment que dans Votre illustre Mai-
» son ? Ah vous m'allez loüer : je ne
» le veux point, finissez. Quoi, Mon-
» seigneur, vous vous recriez sur le
» terme d'*illustre* ! C'est la premiere
» idée que fournit votre nom. Prenez-
» vous en à vos Ancêtres, à ces Princes
» l'ornement & l'appui de l'Empire, à
» ces Grands que l'Espagne revére ....
» Enfin prenez-vous-en à vous-même,
» à vos sentimens pleins de noblesse &
» de grandeur .... Tout cela parle &
» vous loüe en dépit de vous-même.
» Ce n'est pas ma faute. Appaisez-vous
» donc, & bien loin de m'en vou-
» loir, sachez moi gré de tout ce que
» je pense & ne dis pas. J'ai l'honneur
» d'être, &c.

La Préface est aussi brillante que l'E-

pître dédicatoire : La voici. « Allez,
» mon Livre, allez chez les Grands
» chercher fortune. Il n'y a rien à gagner
» pour vous chez les petits. Prenez-y
» garde : ils tiendront avec vous leur
» morgue; ils vous mépriseront ....
» Mais... Quoi, mais! ... Fagotté
» de la sorte à qui me presenter? Ah!
» ah! n'êtes-vous pas en bel & bon pa-
» pier, en caracteres bien lisibles?
» Que voudriez-vous de plus? Mais,
» je voudrois un peu d'ajustement &
» de brillant, du maroquin, de la
» dorure .... Vous êtes bien hardi
» d'en demander; tandis que je m'en
» passe.... Mais du moins je serois
» bien aise de paroître *in-folio*. . . .
» Pauvre enfant! Etes vous un *Atlas*,
» un *Dictionnaire universel*? On ne souf-
» fre qu'eux aujourd'hui de cette tail-
» le, & le grand *Moréri* même, s'il
» en croyoit bien des gens se rapétis-
» seroit. Mais .... Oh! vos *Mais*
» ne finissent point .... Si j'étois
» fourni des admirables pensées de
» Sénéque, de Théophraste, de la
» Bruyere, ou de Bouhours, n'en vau-
» drois-je pas mieux? ..... Non,
» mon Livre, non, vous en vaudriez
» moins. Regardez une femme dorée

» ſur tranche, couverte de blanc, de
» rouge & de diamans. Ne vous plai-
» roit-elle pas davantage toute unie,
» en robe de fin lin ou de mouſſeli-
» ne..... Mais je ſuis tout different
» des méthodes ordinaires. J'ai pris
» plaiſir, ce ſemble, à les défigurer ;
» je leur donne maint ſouflets. Les
» pédans ne m'en voudront-ils point ?
» .... Qu'en avez vous à craindre,
» allez votre train. J'ai parlé pour
» vous à gens d'eſprit & de goût, ils
» m'ont promis de vous protéger, de
» vous défendre. Mais.... Encore
» .... Mais ces gens d'eſprit trouve-
» ront aſſurement que je ne ſuis pas
» aſſez gros.... Peut être bien ; pré-
» venez les. Allez leur dire que votre
» Auteur eſt mince. Courez. »

L'Auteur à la fin de ſa Grammaire, adreſſe une petite Epître à la *Critique* : « *Madame*, lui dit-il, à votre avis mon » petit Traité ne vaut rien. C'eſt quel- » que choſe de ſi ſec & de ſi mince ; » c'eſt un ſquélette, une momie... » Il eſt inutile de citer le reſte, & de vous dire ce que je penſe de l'Ouvrage. Vous en pourrez juger par la Préface.

Histoire de Philippe. De Bure l'aîné, a mis en vente depuis quelques jours l'*Histoire de Philippe Roi de Macédoine, & pere d'Aléxandre le Grand*, 2. vol. *in*-12. par M. Olivier, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille. Cet Ouvrage, attendu depuis long tems, m'a paru rempli de recherches curieuses, & donner une idée juste des talens Militaires & Politiques de Philippe, qu'aucun Ecrivain n'avoit pas encore bien développés. Je vous rendrai compte incessamment de cet Ouvrage important.

Remarque. J'ai omis de marquer dans la Lettre précédente, que la Piéce de M. l'*Abbé de Pontbriand*, intitulée *Idylle* dans le Recueil de M. le Fort, d'où je l'ai tirée, est un *Poëme*, qui a remporté le prix des Jeux Floraux en 1722. Du reste, on se peut plaindre du retranchement de quelques Vers, & des changemens faits en quelques autres.

Je suis, &c.

Ce 25 *Juin* 1740.

Errata pour la Lettre CCCXV.

Page 356, lig. 10. Il ne se lasse pas de dire, *lisez*, il prend la liberté de dire.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXVIII.

L'Eloquence ingénieuſe du R. P. de la Sante, Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Loüis le Grand, vous eſt connuë, Monſieur, & elle a déja fourni plus d'un agrément à nos Lettres périodiques : le Diſcours Latin qu'il a prononcé au mois de Mars dernier, & qui eſt imprimé depuis peu, va être la matiere de celle-ci. Le ſujet de ce Diſcours eſt l'*Empire de l'Opinion*. L'Orateur commence par faire voir l'étenduë de cet Empire, & il loüe le célébre Paſcal d'avoir goûté l'idée d'un Livre imaginaire, intitulé : *L'Opinion Reine du monde* ; ſur quoi on lit au bas de la page cette petite note : *Blaſio* Paſcal, *hac in re veridico*. « L'opinion, dit l'O- » rateur, eſt ſelon les Poëtes, la fille

Diſcours ſur l'Empire de l'opinion.

» de la fantaiſie, la ſœur de la confiance, la petite-fille de la défiance, l'épouſe du doute, la mere de la diſcorde, l'amie de la liberté, la compagne de la licence, la nourrice de l'opiniâtreté, & la proche parente du vrai & du faux. » * Il auroit pu donner encore à l'opinion pluſieurs autres dégrés de conſanguinité.

Tout ce qui porte le nom d'Opinion par rapport aux Sciences, aux Arts, aux mœurs, & aux uſages, entre dans ſon ſujet; mais il ne cenſure que les Opinions qui lui paroiſſent mal fondées: La premiere partie du Diſcours a pour objet le pouvoir de l'opinion, & la ſeconde l'inſtabilité de ce pouvoir.

Premiere Partie.

Telle eſt la puiſſance des Rois dans leurs Etats, qu'aucun âge, qu'aucune condition ne peut s'y ſouſtraire; il en eſt ainſi de l'Opinion. L'Orateur parcourt les quatre âges de l'homme; & en commençant par l'enfance, il fait voir que ce premier âge, qui devroit, ce ſemble, échaper au pouvoir de l'Opinion, en devient comme le fonde-

* Quæ (opinio) Poetarum judicio arbitrii & phantaſiæ filia, confidentiæ ſoror, diffidentiæ neptis, dubii conjux, diſſidii mater, amica libertatis, licenciæ ſocia, pertinaciæ nutrix, erroris pariter & veri propinqua.

ment & la baſe. On jette dans l'eſprit des enfans des ſemences, qui tombant ſur une terre molle, pouſſent de profondes racines, qu'il ſera difficile d'arracher dans la ſuite. « En effet, dit » l'Orateur, qu'un Gouverneur diſe à » ſon Eléve, que les études particulie- » res & abregées ſont préférables aux » études publiques, & de longue du- » rée, cet enfant devenu dans la ſuite » pere de famille penſera de la même » maniere. » Par bonheur pour les Colléges, on ne trouve pas beaucoup de *Mentors*, qui inſpirent de pareilles opinions à leurs Diſciples. Les éducations domeſtiques & ſolitaires ſont auſſi triſtes pour eux que pour leurs Eléves, & ne font jamais beaucoup d'honneur ni aux uns ni aux autres.

« Qu'il échape à un Militaire igno- » rant, pourſuit l'Orateur, d'avancer » en préſence d'un jeune Gentilhom- » me, que le ſçavoir ne convient point » à la Nobleſſe: qu'une jeune fille en- » tende dire à ſa mere, qu'on doit tou- » jours ſuivre la Religion dans laquelle » on eſt né, quelle qu'elle ſoit; tous » ces principes ſe conſerveront juſqu'à » un âge avancé, & ſerviront comme » de fondement à l'empire de l'Opi-

» nion. * Mais tandis que je parle, » poursuit-il, je vois venir à moi un » petit Maître plus léger qu'un papil- » lon, plus fier qu'un paon, plus hardi » qu'un épervier, ajusté, frisé, peigné, » magnifiquement vêtu, & qui se croit » fait à peindre. Il s'avance dans une » compagnie, qu'il saluë à peine d'un » air dédaigneux; s'il s'y trouve quel- » ques femmes de condition, il leur » sourira d'abord, leur tiendra ensuite » des propos équivoques, & les en- » nuyera par ses fades plaisanteries. » Tout ce qu'il y a de gens qui se pi- » quent de politesse, sont indignés de

* Hæc dum eloquor, en occurrit mihi trossulus nescio quis, papilione levior, pavone superbior, accipitre audacior; bellè pexus, pulchrè cincinnatus, vestitus magnificè, totus elegans, & se judice, ad unguem factus, in consessum prodit; vix quemque fastidioso salutat nutu; si quæ adsint nobiles fœminæ, iis arridet primùm, dein easdem ambiguis aspergit salibus & illiberalibus fatigat jocis. Indignantur apud se quotquot astant politiores viri; juvenculi proterviam eloquenti silentio improbant. Operam ludunt. Sanam hanc paucorum opinionem vincit dominans in multis malesana opinio, dandum aliquid ætati fervidæ, ignoscendam juventuti levitatem & imprudentiam, aut (quod idem est, & quod isti maximè volunt) excusandam in ipsis fatuitatem & impudentiam.

» ce procedé ; ils se taisent, & leur si-
» lence éloquent condamne l'imperti-
» nence du jeune étourdi ; mais ils per-
» dent leur peine ; le sentiment d'un
» petit nombre de sages est obligé de
» céder à l'opinion insensée, qui est
» qu'il faut accorder quelque chose au
» feu de la jeunesse, qu'on doit lui
» pardonner l'imprudence & la lége-
» reté, où ce qui est la même chose,
» qu'il faut excuser en elle *la fatuité &*
» *l'impudence.* » Je ne sçai si l'indulgence a jamais été jusqu'à excuser les jeunes gens, *fats & impudens* ; il faut plûtôt, ce me semble, excuser ici & apprétier l'hyperbole oratoire.

Le P. de la Sante en vient ensuite aux personnes mariées, chez qui regne, selon lui, une opinion ridicule qui les porte *à se fuir* réciproquement, & *à rougir même du nom d'époux.* Il attribuë l'origine de ce prétendu *préjugé à la mode* à la morale corrompuë du Théatre de Moliere ; ce qui lui donne lieu de loüer un Auteur moderne de l'avoir combattuë dans une Comédie.

La vieillesse n'est pas moins esclave de l'opinion ; la haute idée que les Vieillards ont de leur prudence, fait qu'ils sont ordinairement chagrins, difficiles, ennuyeux & grondeurs. Pour cette

raison, le P. de la Sante dit qu'il ne souhaite pas de vieillir.

Des âges il passe aux conditions. « Demandez *, dit-il, à un riche oisif, » pourquoi il perd au jeu une grande » partie du jour, une plus grande par- » tie de la nuit, & une très-grande » partie de son argent : que voulez- » vous que nous fassions après dîner, » & après souper, vous répondra-t'il ? » Il faut bien joüer ; l'opinion nous y » force en quelque sorte : Demandez » à un homme de condition qui a per- » du au jeu tout l'argent qu'il avoit sur » lui, & de plus une somme considé- » rable sur sa parole, pourquoi il court » avec empressement chez un avide U- » surier pour trouver cette somme ; il » vous répondra : telle est la loi de l'o- » pinion ; elle nous commande de » payer sur le champ les dettes du jeu. » Le P. de la Sante doit convenir cependant que ce qu'il appelle ici opinion, est plûtôt une sage regle de morale ; car enfin le jeu n'ayant été inventé que comme un amusement de la société, &c

* Quære ab otioso divite, cur magnam diei, majorem noctis, maximam crumenæ partem damnosæ impendat aleæ : *quid agamus*, inquit, *à prandio & à canâ ? ludendum* ; ita fert *opinio* ; *ludere vel invitos jubet*, &c.

un ſupplement de la converſation, cet amuſement pourroit-il ſubſiſter, ſi on n'étoit exact à s'acquitter des dettes qu'on y contracte? Il n'y a point d'action en juſtice par rapport à ces ſortes de dettes, qui ſont des dettes d'honneur; ce qui doit déterminer à les acquitter ſans délai, & à les préferer à toutes les autres. Mais le P. de la Sante a raiſon dans un ſens. S'il eſt raiſonnable de payer exactement les dettes du jeu, il ne l'eſt point du tout de négliger les autres dettes; ce que les joüeurs font aſſez ſouvent.

« Demandez, continuë-t'il, à pluſieurs célébres Médecins pourquoi » ils ordonnent la ſaignée dans une » légere indiſpoſition, que la force du » tempéramment ſurmonteroit« bon » gré, malgré, vous ſerez ſaigné; la » nouvelle opinion le veut ainſi: Demandez enfin aux Grands Seigneurs » pourquoi ils ſont plongés dans le luxe » & dans la molleſſe? D'où vient qu'ils » conſument tous leurs biens dans des » dépenſes exceſſives, empruntant de » tous côtés, & laiſſant ſe morfondre » à leurs portes leurs créanciers dupés: » c'eſt qu'ils ont cette double opinion: » que le faſte & les dettes conviennent » à leur rang, & qu'il n'appartient qu'à

» un Plebeïen de pâlir à la vûë de ses
» Créanciers. »

« Je vois d'ici *, poursuit le P. de la
» Sante, un homme qui va de maisons
» en maisons : il est respectable par
» son air grave : l'austérité est peinte
» sur son visage ; il a un art de froncer
» les sourcils ; il marche les yeux baissés ;
» sa tête est tantôt panchée sur
» l'épaule gauche, tantôt sur la droite ;
» tout son extérieur annonce la piété ;
» il ne parle que par apophtegmes se-
» veres ; c'est un troisiéme Caton des-

* Ecce domos perambulat vir aspectu verendus gravi, qui austerâ fronte, contracto ab arte supercilio, demissis ex industriâ oculis, capite mox in dextrum, mox in sinistrum devexo humerum, ore ac vultu ad pietatem affabrè composito, usquè & usquè severa crepat apophtegmata, non sibi sed aliis ad normam vitæ proposita. *Tertius è cœlo cecidit Cato*, prisca exclamaret Satyra. *Simulando Curios, vivit Bacchanalia.* clientum tamen judicio singula novi Catonis dicta tot sunt oracula ; quævis facta totidem prodigia, quælibet consilia tot suprema sunt imperia. Undè porrò tam stupenda hominis autoritas, quæ tot credulos & credulas ludit ? Ex opinione virtutis, quæ solet esse apud incautos ipsâ virtute potentior : quippe virtus, regina sit licèt, latebras amat ; lucem verò ancilla quærit opinio, iis non impar servis qui dominorum usurpant nomen, & herilibus glorientur titulis ac stemmatibus.

» cendu du Ciel, s'écrieroit un ancien
» Satyrique ; il contrefait les Curius,
» il vit d'une maniere dissoluë. Cepen-
» dant au jugement de ses partisans,
» toutes les paroles de ce nouveau Ca-
» ton sont autant d'Oracles, ses actions
» autant de prodiges, ses avis autant
» de loix : Comment s'est-il acquis cet-
» te autorité surprenante, qui subjugue
» tant d'imbécilles de l'un & de l'autre
» sexe ? Par l'opinion de la vertu, qui
» l'emporte sur la vertu même dans l'es-
» prit des personnes imprudentes ; car
» la vertu, toute Reine quelle est, ai-
» me à se cacher, tandis que l'opinion
» qui n'est que son esclave cherche le
» grand jour ; semblable à ces Valets
» qui prennent le nom, les titres, &
» les armes de leurs Maîtres. »

Le pouvoir de l'opinion surpasse le pouvoir même des Rois : elle gouverne les esprits & les cœurs avec un empire qui approche de la tyrannie : L'Orateur fait voir avec quelle opiniatreté des personnes d'ailleurs très-sensées soutiennent des sentimens ridicules : « Vous leur arracheriez, dit-il, plûtôt » l'ame du corps, que de leur faire » abandonner leurs puériles opinions. Il rapporte à ce sujet les disputes des Philosophes sur les dégrés métaphysi-

ques & les universaux, & les anciens débats des Nominaux & des Réalistes; sans oublier les coups de poing que se donnerent leurs Disciples, & les pierres qu'ils se jetterent.

« Mais qui croira *, poursuit-il, » qu'une autre Camille, qu'une secon» de Penthesilée, que la charmante Hé» loïse joignit autrefois ses troupes auxi» liaires à celles des Philosophes de son » tems, & qu'elle repoussa les traits » des adversaires de son parti bien » mieux que ceux de l'amour ; car y a» t'il quelque opinion nouvelle qui » n'ait ses Amazones, souvent plus ar» dentes dans le combat que les hom» mes les plus vigoureux, & ordinaire» ment plus rebelles à la raison qu'à » l'amour. »

L'Orateur rappelle encore ici les divisions des Guelphes & des Gibelins en Italie, la rivalité des Maisons d'Anjou & d'Aragon en Sicile, les diffé-

* Quis credat Camillam alteram, alteram Penthesileam iisdem instructam armis (pulchram dico Eloysiam) auxiliares viris adjunxisse copias, impugnantium tela retudisse fortiùs, quàm tela cupidinis ? Ecqua enim novella opinio suas non habet Amazonas, vel pugnacissimis pugnaciores maribus, multòque plus rationi quam cupiditati plerumque inexpugnabiles.

ſends de celles d'Yorck & de Lancaſtre en Angleterre, & les factions non encore éteintes des Wigts & des Toris. Mais de toutes les opinions que le Pere de la Sante regarde avec raiſon comme la plus fatale, la plus déteſtable & en même tems la plus inſenſée, eſt cette fauſſe idée du point d'honneur qui a enfanté les duels. Il déplore avec force cet horrible empire de l'opinion qui fait deſcendre dans l'arène de malheureux gladiateurs : « La raiſon *, dit-il,
» les Loix, les foudres de l'Egliſe, les
» dangers du corps & de l'ame, l'op-
» probre encore plus grand que l'af-
» front qu'ils vont venger, les peines
» temporelles & éternelles, rien n'eſt
» capable d'arrêter, d'effrayer, de
» toucher ces furieux : L'opinion d'u-
» ne vaine ombre de gloire mal enten-
» duë l'emporte ſur des périls certains,
» ſur les menaces, ſur les ſupplices,
» ſur l'infamie, ſur la raiſon, ſur la Loi,

* Non ratio, non leges, non eccleſiæ fulmina, non corporis, non animæ pericula, non ſupplicia tum præſentia tum ſempiterna furioſos gladiatores retinent, deterrent, movent. Periculis, minis, ſuppliciis, probro, ratione, lege, religione, edictis regum, ipſius Dei præceptis fortior opinio, &c.

» fur la Religion, fur les Edits de nos
» Rois, fur les Commandemens de
» Dieu même. »

L'Orateur prétend que l'opinion étend fon empire jufque fur les Rois; enforte que l'Art de regner, felon lui, peut être appellé l'Art d'opiner. « De
» toutes les opinions qui captivent l'ef-
» prit des Souverains la plus commune
» & la plus funefte, dit-il, eft celle qui
» leur enfeigne qu'il eft permis aux
» Princes de faire tout ce qui leur plaît,
» parce qu'ils peuvent impunément
» tout ce qu'ils veulent. Guidé par cet-
» te opinion, l'ambitieux Aléxandre
» chargea de fers, qu'il méritoit lui-
» même, des Rois qui ne les méri-
» toient pas. Céfar défola fa Patrie &
» fe montra en même tems fils ingrat
» & mauvais Citoyen. Cette opinion
» eft bien differente de celle qu'a adop-
» té un Roi fage & moderé dans le
» cours de fes victoires, qui préfere
» hautement l'aimable titre de Roi pa-
» cifique à celui de Vainqueur. C'eft
» à cette heureufe opinion que la Fran-
» ce eft redevable de fes fuccès. »

L'Orateur faifit l'occafion de décrire ici les Fêtes qu'on donna l'année derniere pour le mariage de Madame

de France avec le Prince Dom Philippe. « Faut-il s'étonner *, dit-il, si le flambeau de l'Hymen alluma de tous côtés tant de feux de joie, & éclaira la Ville & les bords de la Seine de tant de lumieres & de lampes ardentes de plusieurs couleurs ; ensorte qu'on cherchoit envain la nuit dans la nuit, & que la Lune fut obligée de céder son empire à un Soleil étranger, & à de nouvelles étoiles. »

Le modeste Orateur souhaite que la seconde Partie de son Discours paroisse plus courte & plus supportable que la premiere. La foiblesse des Rois, dit-il, les guerres civiles ou étrangeres, sont les causes les plus ordinaires de la chûte des empires ; l'instabilité de l'Opinion vient ainsi de la foiblesse même de son pouvoir, des dissentions & de la légéreté de ses propres Sujets, ou d'un ennemi étranger & plus puissant qui renverse son empire. Cette subdivision est fort ingénieuse. Nous ne pouvons en exposer ici tous les

Seconde Partie.

* Quid mirum si blanda hymænei fax tot festas undequaque accenderit faces ; tot figuris tot coloribus igniculorum ac lampadum ripam & urbem illustraverit, ut frustrà nox quæreretur in nocte, ut suum luna regnum, soli non suo, syderibus non suis cedere cogeretur.

membres, ni nous arrêter au détail.

« Pourquoi les Egyptiens envelo-
» poient-ils leurs systêmes sous des hie-
» roglyphes obscurs ? Pourquoi Tha-
» lès le pere de la Philosophie dans la
» Gréce séduisoit-il ses Eléves par des
» promesses magnifiques ? A quel des-
» sein Pithagore cachoit-il ce qu'il
» pensoit sous des nombres mystiques
» & inintelligibles ? Pourquoi l'ingé-
» nieux Socrate, disoit-il hautement ;
» qu'il ne sçavoit autre chose, sinon
» qu'il ne sçavoit rien, décréditant par
» cette modestie les autres Philosophes
» qui se vantoient de sçavoir tout ?
» Pourquoi Aristote répandoit-il sur ses
» préceptes des nuages & des ténébres
» souvent impénétrables à toute lu-
» miere ? Pourquoi Platon embellis-
» soit-il sa Philosophie d'allégories fi-
» nes & délicates ? Pourquoi Epicure
» présentoit-il toujours à ses Disciples
» l'amorce du plaisir & de la félicité ?
» Enfin pourquoi tant d'artisans d'opi-
» nions en cachoient-ils le foible avec
» tant d'art, si ce n'étoit pour tromper
» les esprits inattentifs. Ils sçavoient
» bien que le regne de leurs opinions
» seroit court, dès qu'on les exposeroit
» à des yeux habiles, & ils faisoient
» précisement en leur faveur ce que

» des peres tendres font à l'égard de » leurs enfans contrefaits ; ils em- » ployoient tout leur esprit à soustraire » à la critique les productions de leur » esprit. »

« Mais voulez-vous connoître en- » core, continuë l'Orateur, la foiblesse » de l'opinion & sa propre instabilité ? » Elle est aussi changeante que le lan- » gage & la façon de s'habiller le sont » en France. De même que nous voyons » vieillir des mots qui étoient en vogue » peu de tems auparavant : de même » que les hommes portent tantôt de » grands chapeaux, tantôt de petits, » & que les femmes prennent tantôt » des robes larges, tantôt des habits » étroits ; ensorte que lorsqu'elles se » proménent vous les prendriez ou » pour des perches ou pour des tours ; » de même aussi l'opinion prend mille » formes différentes ; elle voltige d'une » tête à une autre ; elle se voit bientôt » remplacée par une autre opinion, & » elle ne peut promettre un empire » durable. »

L'inconstance de ses Sujets, & l'a- mour de la nouveauté lui portent en- core de plus rudes coups : « Si le dis- » cours vient à tomber sur les Belles- » Lettres, vous verrez, dit l'Orateur,

» les uns qui donneront la préférence » aux anciens sur les modernes, d'au- » tres qui se déclareront en faveur des » modernes contre les anciens. Ceux- » ci n'estimeront que Virgile, que Dé- » mosthéne, que Cicéron & qu'Hora- » ce ; ceux-là préfereront hautement » Pline à Ciceron, Lucain à Virgile, » les deux Sénéques à Horace & à Ovi- » de, un Discours écrit avec affecta- » tion à une mâle & sublime éloquen- » ce ; un Poëme ampoullé à des Vers » élégans & naturels ; un style épigram- » matique à un style simple & noble. »

L'Orateur termine son discours par un fort beau morceau contre la tolérance de toutes les Religions. *Tolerantium Secta*, dit-il, *sæpe indocta*, *sæpius improba*, *sæpissime impia*, *quæ ideò tolerat ut impunè toleretur.* En général, il y a dans cette piéce beaucoup d'esprit & d'enjoüement : Le style ingénieux de Pline & de Sénéque ne déplaît point dans ces Sujets. Perrone auroit il dit au sujet d'un pareils Discours ? *Ideò ego adolescentulos existimo in scholis stultissimos fieri, quia nihil ex iis quæ in usu habemus, aut audiunt, aut vident.* On ne trouve dans cette Harangue, ni *sententiarum vanissimus strepitus*, ni *melliti verborum globuli.* . . . .

Quand les guerres littéraires peuvent contribuer ou à la perfection du goût ou à l'éclairciſſement de quelque vérité, il eſt utile de les continuer. Mais quand elles ne peuvent rien éclaircir, le ſilence eſt alors le parti le plus raiſonnable. Nous avons propoſé quelques difficultés contre le ſyſtême Généalogique de la Maiſon de France par M. de Saint Aubin ; elles lui ont paru dignes d'une réfutation, nouvelle ſource de difficultés que nous avons pris la liberté d'expoſer, & qui nous ont attiré une réponſe encore plus étenduë. Si nous ne craignions que notre ſilence ne paſſât pour une marque de mépris, nous prendrions le parti de nous taire. Car enfin, à quoi peuvent aboutir les réponſes multipliées du ſçavant Généalogiſte ? A un plus grand nombre de conjectures, qui au milieu du ſilence de l'Hiſtoire, ne peuvent jamais prouver avec une certitude abſoluë les deux points capitaux de ce ſyſtême, ſçavoir que Childebrand Roi de Lombardie eſt le même que le Childebrand de France, beaufrere de Charles Martel, ſelon M. de S. Aubin ; & que Robert le Fort eſt fils d'un autre Robert, dont le Childebrand de France eſt inconteſtablement le biſayeul. M. de S. Aubin a beau employer ſon heureux talent de

Réponſe finale à M. de S. Aubin.

conjecturer ; il n'en résultera jamais cette évidence, ou plûtôt cette certitude historique, qui obtient un entier acquiescement de l'esprit à une découverte nouvelle. Il me semble que de divers faits bien combinés, il n'a fait que tirer des inductions plausibles & fort vraisemblables ; c'est à mon avis l'effort le plus heureux de la Critique, lorsque l'histoire ne parle pas clairement. Mais des conjectures, quelque heureuses qu'elles soient, ne m'ont pas paru supérieures aux difficultés que ce nouveau systême offre si naturellement. Quoiqu'en dise M. de S. Aubin, il a lié deux choses, que l'esprit a droit de séparer lorsque l'Histoire garde un profond silence, sçavoir, le détrônement de Childebrand Roi de Lombardie, & sa retraite en France, qu'il a fait suivre l'un de l'autre. Car s'il n'avoit point lié d'abord ces deux idées, comment auroit-il pû imaginer l'identité de ces deux Childebrands ? C'est de cette supposition, qu'il a tâché d'étayer, que découle son systême ; & pour peu qu'on l'observe, on verra que la retraite en France du Childebrand de Lombardie, a été réellement regardée par le nouveau Généalogiste, comme une *particularité*, qui émane nécessairement de son détrônement. C'est toute la réponse

que mérite le premier article de cette seconde réponse.

M. de S. Aubin, persuadé de la certitude de son systême, a vû avec peine qu'on a regardé le silence de Paul Diacre, comme un *coup mortel* porté à ce systême. Cet Historien a parlé de Childebrand, Roi de Lombardie ; mais il ne dit point qu'il ait passé en France ; c'étoit pourtant une occasion naturelle de le dire. Le coup n'est donc point *paré*, en répondant que Paul Diacre n'a pas continué son Histoire au-delà de Luitprand. Quoique ce ne soit-là qu'une preuve négative ; cependant elle est d'un grand poids, puisqu'on ne peut la combatte par une preuve positive. Il n'y a point d'exagération à dire, que le silence de cet Historien porte un *coup mortel* au nouveau systême, qui n'étant appuyé, par rapport à ses deux points principaux, sur aucune preuve directe ; n'a par conséquent que peu de vie. J'ai observé que le docte Généalogiste n'étoit pas fondé à établir une égale certitude entre le regne de Childebrand & sa retraite en France ; puisque le premier fait est consigné dans un diplome autentique, & que l'autre n'est appuïé que sur des conjectures. Il employe encore le nom Lombard de Childebrand, & le témoignage vague & obscur de

Robert II. qui dit uniquement, selon M. de S. Aubin, que sa Maison est originaire d'Italie; preuves qui, comme on voit, ne sont pas d'une grande force. C'est pourtant le *Palladium* de ce docte Ecrivain.

La Chronologie semble favoriser l'opinion de M. de S. Aubin sur le tems de la mort du Childebrand de France. Ainsi il est vraisemblable qu'il n'a pû se trouver à la guerre faite à Astaulphe par Pepin. Mais Nébelon son fils ayant les mêmes prétentions, dans l'Hypothése de M. de S. Aubin, l'objection tirée du desir de se venger de l'Usurpateur, & d'engager Pepin à le faire remonter sur le trône subsiste encore. Il est vrai qu'il employe des conjectures pour la détruire; mais quelque ingénieuses qu'elles soient, on voit cependant que Nébelon, en le supposant fils de Childebrand Roi de Lombardie, auroit joüé quelque rôle dans la guerre faite à Astaulphe, & que le Continuateur de Frédegaire n'auroit pas manqué de le dire, si cette filiation eût été certaine. Il est singulier de voir M. de S. Aubin avoir recours à l'Histoire Romaine pour donner plus de poids à ses conjectures.

Je lui ai opposé le silence de Childebrand & de Nébelon sur leur illustre origine. Il a répondu que ce fait étoit

trop notoire alors, & qu'il n'avoit aucun rapport aux événemens, dont ces deux Princes faisoient écrire l'Histoire. Je lui ai répondu par rapport à cette *notoriété*. 1°. Que selon d'habiles Critiques, lorsqu'il s'est écoulé deux siécles ou environ, sans trouver aucun vestige d'un fait illustre, il doit passer pour apocryphe. 2°. Qu'en admettant sa raison, il n'y a point de fable célébre qui ne puisse être admise : il n'y aura qu'à dire qu'elle étoit *trop notoire*, pour être écrite dans ses commencemens. Il replique 1°. Qu'il ne connoît aucun Critique qui ait avancé une régle si préjudiciable à l'Histoire ; & il se jette ensuite dans des regles de Critique, étrangeres au fait particulier qui est l'objet de notre contestation. Pour ma justification, je n'ai qu'à citer le célébre M. de Launoy, a qui il ne refusera pas sans doute le titre de Critique. *Cùm nullus omnino scriptor æqualis* *, *vel suppar, nullum prorsus traditionis monumentum æquale vel suppar alicui facto, quod memoriâ dignum fuit, præstat testimonium, tunc ex eo silentio, quod ducentorum plus minus annorum æstimari potest, efficax depromitur argumentum. Quod si quis contradicat, & oppositum velit admitti, nullus supererit fabulas, quæ rei alicu, us gesta veritati accrescent,*

* Dans son Tra. *de Auctoritate negantis argumenti.*

confutandi locus. Cette regle, loin d'être nuisible à l'Histoire, y répand une grande lumiere, & sert à distinguer le vrai d'avec le faux. La *notoriété trop grande*, m'a paru ouvrir la porte à toutes sortes de fables. C'est sur cette *notoriété* que M. de S. Aubin a fondé d'abord le silence de Childebrand & de Nébelon sur leur illustre origine. Aujourd'hui il dit qu'il n'exclut pas le genre de preuves qui conviennent à certains faits. A la bonne heure ; mais il ne s'est pas d'abord expliqué de cette maniere, & la conséquence que j'ai tirée de cette *notoriété* est juste ; il n'y a point de partisan de fables qui ne puisse supposer cette prétenduë notoriété. D'où vient que ce Critique n'a rien répondu à cette refléxion si naturelle : « Si l'origine de » Childebrand étoit trop notoire lorsqu'il faisoit travailler à la continuation de Frédegaire, cette *grande notoriété* a-t'elle toujours subsisté ? D'où » vient qu'aucun Historien n'a pris la » peine de la fixer. » Il a de même négligé de répondre à la réfutation de la raison qu'il a tirée du peu de rapport entre la révolution de Lombardie, & les faits que Childebrand & Nébelon faisoient écrire. Il se prévaut de quelques lignes, qui bien examinées, détruisent son raisonnement.

Le témoignage de Robert II. sur l'origine de sa Maison qu'il fait venir d'Italie, est rapporté par le Moine Helgaud. Mais il n'exprime aucune circonstance de cette descendance. Cependant selon M. de S. A. *la vérité s'y montre par la preuve la plus certaine & la plus autentique* : il y voit Robert II. descendant de Childebrand Roi de Lombardie. Nous avons ajouté que son interprétation du passage d'Helgaud étoit mieux fondée que celle des autres Généalogistes ; mais en même tems nous avons ajouté qu'on doit plûtôt l'entendre de la Race feminine. Il nous demande sur quoi nous fondons cette prétention ; sur le texte même d'Helgaud, qui, selon M. de S. A. est *équivoque* ; de maniere qu'on peut rapporter *ejus inclyta progenies* (son illustre Maison) à Adélaïde sa mere ; la construction naturelle de la Grammaire favorise cette explication. Il est vrai qu'on ne peut pas prouver qu'Adélaïde tire son origine d'Italie ; mais il est encore plus étrange de soutenir que le Childebrand de Lombardie est le même que le Childebrand de France. Ainsi de part & d'autre ce ne sont que des conjectures.

M. de S. Aubin avoit dit dans sa premiere réponse que l'*Abbé des Tuilleries a simplement rejetté l'origine Saxone de Robert le Fort sans aucune explication à ce sujet.* Il étoit naturel de penser que cet Abbé ayant expliqué le mot de *Saxon*, par celui de *Bavarois*, le Critique ne s'étoit pas exprimé exactement ; & qu'il n'avoit pas exposé le vrai sentiment de cet Ecrivain, qui interprétoit Aimoin. » Expliquer l'origine Saxone, c'est » faire connoître sur quels motifs l'opinion de » cette origine auroit pû être fondée, & expo- » ser de quelle tige Saxone en particulier les Au- » teurs avoient fait descendre Robert le Fort ». Mais dès que cet Abbé entendoit par *l'origine*

Saxone, *l'orig'ne Bavaroise*, dequoi lui auroient servi ces discussions ? Il rapporte d'ailleuts les differentes explications qu'on a données à cette origine Saxone. Il est visible d'ailleurs que M. de S. A. n'a pas exposé nettement sa pensée dans sa premiere réponse. Il persiste à trouver courte la Dissertation de l'Abbé des Tuilleries, parce qu'*elle ne peut composer le plus petit Volume in*-12. & qu'elle est uniquement fondée sur ce qu'on doit lire *fratris* dans la Chronique de S. Bénigne. Mais n'apporte-t'il aucune raison pour justifier cette Leçon ? Enfin M. de S. A. paroît blessé de ce que nous avons dit en général de l'heureux effet que l'enthousiasme & l'amour propre produisent dans la culture des Sciences. Il a sans doute regardé cet enthousiasme comme un déréglement de l'imagination, & cet amour propre, comme un effet de l'orgüeil ; ce qui est bien éloigné de notre intention. Nous sommes persuadés que nos Lecteurs plus favorablement prévenus, n'auront vû dans ces expressions figurées que l'attachement vif d'un Sçavant à une opinion qu'il a la gloire d'avoir inventée, & l'amour naturel pour son Ouvrage. N'est-ce pas à cette passion que les Sciences sont redevables de leur progrès ? Si M. de S A. n'avoit pas saisi avec tant de chaleur son systême, auroit-il entrepris de le soutenir si vivement ? A Dieu ne plaise que nous ayons la pensée de rien dire d'offensant à un Ecrivain, dont nous estimons les qualités de l'esprit & du cœur Je suis bien aise de l'avertir que M. l'Abbé Desfontaines n'a rien écrit contre lui (ce qu'il auroit pû facilement sçavoir) & que lorsqu'on attaque un Ouvrage composé par deux personnes, il suffit de leur addresser la parole en commun. Du reste, nous lui déclarons que c'est pour la derniere fois que nous répondrons à ses apologies.

Je suis, &c. *Ce 2 Juillet* 1740.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXIX.

Académiques de Cicéron.

AVant que de vous entretenir, Monſieur, de la Traduction Françoiſe des *Académiques* de Cicéron, que M. Durand de la Société Royale de Londres, a imprimée depuis peu en cette Ville, avec le texte Latin, & le Commentaire Philoſophique de Pierre *Valentia* Juriſconſulte Eſpagnol ; je vais vous faire l'Hiſtoire des Académiques, telle qu'on la trouve dans le treiziéme Livre des Lettres de Cicéron à Atticus. Ce grand homme ayant perdu Tullie ſa chere fille, & voyant Céſar Maître de la République, ſe retira à la Campagne, où le goût qu'il avoit eu dès ſa jeuneſſe pour la Philoſophie ſe réveilla bientôt. Le premier fruit de ſa retraite fut ſes *Académiques*, qu'il diviſa

en deux entretiens, & ausquels, suivant le goût de Platon, il donna les titres de *Catulus* & de *Lucullus*, les deux plus illustres interlocuteurs de ces dialogues, *Hortensius* étoit le troisiéme. Mais ayant trouvé que cela étoit contre la vraisemblance, parce qu'il étoit de notoriété publique, que quoiqu'ils n'ignorassent pas ces matieres, ils n'y étoient pas assez versés, il mit ces Dialogues sous le nom de *Caton* & de *Brutus*. Ce changement ne subsista pas longtems; Cicéron prit Varron pour Interlocuteur dans tous ses Livres Académiques, & lui fit soutenir les principes d'Antiochus, qui avoit transporté la Doctrine des Stoiciens dans la nouvelle Académie; principes qui étoient fort du goût de Varron. Atticus & Cicéron, furent les autres Interlocuteurs. « De deux Livres, dit Cicéron à son » ami Atticus *, j'en ai fait quatre; ils » sont beaucoup plus longs que n'é-

* Ex duobus Libris contuli in quatuor: Grandiores sunt omnino quàm erant illi; sed tamen multa detracta... Libri quidem ita exierunt (nisi forte me communis φιλαυτία decipit) ut in tali genere ne apud Græcos, quidem simile quidquam. Tu illam jacturam feres æquo animo, quod illa, quæ habes de Academicis, frustra descripta sunt. Multo tamen hæc erunt splendidiora, breviora, meliora.

» toient les autres, & cependant j'ai » retranché bien des choses des pre- » miers. . . . . Peut-être que l'amour » propre si ordinaire aux Auteurs me » trompe ; mais enfin je suis si content » de l'état où j'ai mis cet Ouvrage, » que j'ose vous assûrer que même chez » les Grecs on ne trouve rien de pareil en » ce genre. Il faudra vous consoler de » la dépense inutile que vous avez faite » pour avoir une copie de ces premiers » Livres. Ces derniers sont écrits d'une » maniere plus claire, plus courte & » meilleure. » Ce qu'il y a de vrai, c'est que pour engager Varron à lui addresser quelques Ouvrages, il résolut de lui faire joüer un rôle dans ses Livres Académiques ; mais dans la crainte qu'il n'en fût pas content, il offroit à son ami Atticus de prendre encore *Brutus*. « Vous reconnoîtrez ici *, lui » dit-il, le caractere de l'Académie » toujours indéterminée, tantôt d'un » sentiment tantôt d'un autre. Mais, » dites-moi, avez-vous été bien con- » tent de la Lettre que j'écris à Var- » ron ? Que je puisse mourir si j'ai ja-

* O Academiam volaticam, & sui similem, modo huc, modo illuc. Sed, quæso, Epistola mea ad Varronem valde ne tibi placuit ? Male mihi sit, si unquam quidquam tam enitar ἔγρα.

» mais rien travaillé avec tant de soin.»
Ce qu'il y a de singulier, c'est que Cicéron après avoir refondu ses *Académiques*, donna de nouveaux soins à ce qu'il en avoit publié d'abord en deux Dialogues. « Vous aviez déja, à ce que » je crois, dit-il à Atticus, le *Catullus* » & le *Lucullus*. J'ai mis à ces Livres de » nouvelles Préfaces, où je fais l'éloge » de ces deux grands hommes; il faut » vous les faire donner; il y a aussi » quelques additions. » Ainsi il y avoit des *Académiques* de Cicéron, dont les unes étoient divisées en quatre Livres, & dédiées à Varron, & les autres en deux, sous le nom de *Catulus* & de *Lucullus*. Mais par une fatalité commune aux monumens les plus illustres de l'antiquité, il ne nous est resté qu'une partie du premier Livre des *Académiques* dédiées à Varron, & que le *Lucullus*, orné des additions dont je viens de parler.

M. Durand a fait dans la Préface de sa Traduction, l'Histoire des *Académiques* de Cicéron; mais comme elle m'a paru peu exacte & diffuse, j'ai cru devoir recourir aux sources. J'ai employé la Traduction de M. l'Abbé Mongault. Le *Catulus* & le *Lucullus* firent tant de bruit, que les Dames mêmes se hâte-

rent de les faire copier. Cerellia qui a un goût merveilleux pour la Philosophie, dit Cicéron à Atticus, fait faire une copie sur la vôtre. Dion a écrit que Cicéron devint amoureux de cette femme sur ses vieux jours, quoiqu'elle fût encore plus vieille que lui. Cet Historien, ainsi que l'a remarqué M. l'Abbé Mongault, est si outré contre Cicéron, qu'il ne mérite aucune créance. « En vain, dit M. Durand, un Historien Grec, toujours envieux de la » gloire Romaine, a cherché plus de » deux cens ans après a empoisonner » un commerce si spirituel; le Public » justement indigné a déja prononcé » depuis long-tems, qu'il falloit être » bien crédule pour prêter l'oreille à de » telles calomnies, ou bien méchant » pour les inventer. » Cependant les Auteurs du *Menagiana* représentent Menage, charmé d'avoir découvert que la Maîtresse de Cicéron s'appelloit Cerellia.

Pline le Naturaliste, dit que Cicéron donna le titre d'*Académiques* à son premier Ouvrage de Philosophie, parce qu'il le fit dans une de ses Maisons de Campagne, où il en avoit composé plusieurs autres, & que pour cela il appelloit son *Académie*. M. Durand a

adopté cette opinion. Mais il est plus vraisemblable, ainsi que l'a remarqué un Docte Critique, que la nouvelle Académie, pour laquelle Cicéron marque une si grande passion, a donné naissance au titre de cet Ouvrage Philosophie. Dans le Fragment dédié à Varron, Cicéron suppose qu'Atticus & lui, ayant sçu que ce Sçavant personnage devoit les venir voir à la campagne, se hâterent d'aller au-devant de lui. Après quelques Discours de part & d'autre, Cicéron demanda à Varron pourquoi après avoir traité tant de sujets, il avoit négligé de s'exercer sur la Philosophie, la plus noble de toutes les Sciences. Varron répond d'abord ainsi : « Ayant * consideré que toute la » Philosophie se trouvoit déja traitée à » fond dans les Auteurs Grecs, j'en ai » conclu que ceux d'entre les nôtres, » qui auroient du goût pour ces matie-

* Nam cùm Philosophiam viderem diligentissimè Græcis Litteris explicatam, existimavi, si qui de nostris ejus studio tenerentur, si essent Græcis Doctrinis eruditi, Græca potiùs quàm nostra lecturos : sin à Græcorum artibus & disciplinis abhorrerent, ne hæc quidem curaturos, quæ sine eruditione Græcâ intelligi non possunt. Itaque ea nolui scribere, quæ nec indocti intelligere possent, nec docti legere curarent.

» res, & aussi quelque teinture des Let-
» tres Grecques, s'attacheroient plûtôt
» aux Originaux qu'à nos Copies ; &
» que ceux qui ne se sentiroient abso-
» lument aucun attrait pour ces sortes
» de choses, en auroient encore moins
» pour des traductions, qu'ils ne sçau-
» roient bien entendre sans le secours
» du Grec. Ainsi, je n'ai pas voulu
» m'amuser à faire des Livres, où les
» ignorans ne comprendroient rien,
» & où les Sçavans ne daigneroient pas
» même jetter les yeux. » Varron dé-
crit ensuite le mauvais succès de quel-
ques Ecrivains Latins, & la difficulté
de traiter heureusement une matiere
si épineuse. Cicéron après avoir prodi-
gué la loüange à sa vaste érudition,
soutient que son raisonnement, pour
ne pas écrire en Latin sur la Philoso-
phie, n'est pas juste. « Il me semble,
» replique-t'il *, que les uns & les au-

* Immo verò & hæc, qui ista non poterunt, & qui Græca poterunt, non contemnent sua. Quid enim causæ est, cur Poëtas Latinos Græcis Litteris eruditi legant; Philosophos non legant? An delectat Ennius, Pacuvius, Accius, multi alii, qui non verba sed vim Græcorum expresserunt Poëtarum? Quanto magis Philosophi delectabunt: si ut illi Æschylum, Sophoclem, Euripidem, sic hi Platonem imitentur, Aristotelem, Théophrastum? Oratores quidem lau-

» tres, tant ceux qui entendent le Grec » que ceux qui ne l'entendent pas, se» ront agréablement surpris de trouver » ces matieres exprimées dans leur » propre Langue, ne mépriseront point » des fruits de leur terroir. Et quelle » raison y auroit il pour nos Romains » éclairés, de lire tous les jours comme » ils font, des Poëtes Latins, & de » refuser de lire des Philosophes? En» nius, Pacuvius, Accius, quantité » d'autres, qui ont rendu moins les » paroles, que la force & l'énergie des » Poëtes Grecs, ne plaisent-ils pas in» finiment? Et si des Poëtes nous char» ment, que ne feront pas des Philo» sophes, pourvû que comme les pre» miers se sont formez sur un Eschyle, » un Sophocle, un Euripide, les au» tres *veulent* bien se mouler sur un Pla» ton, un Aristote, un Théophraste? » Dans notre Barreau je n'entends « qu'applaudissement pour ceux de nos » Orateurs, qui ont sçu imiter un Hy» peride, ou un Démosthène. » Cicéron ajoute qu'il a toujours conservé un grand amour pour la Philosophie; & qu'elle est aujourd'hui sa consolation, & la plus douce de ses occupations. Il

dari video, si qui è nostris Hyperidem sint, aut Demosthenem imitati.

représente à Varron, que Brutus traite avec succès en sa Langue la Philosophie, qu'il est dans les mêmes sentimens que lui, & que tous ces motifs doivent l'animer à s'attacher à ce genre de travail.

Sans répéter ici la conversation de ces deux grands hommes, j'observerai que Cicéron engage Varron à lui exposer l'ancienne Philosophie. Socrate borna la Philosophie à la Morale, regardant tout le reste comme enveloppé d'épaisses ténébres. Platon commença le premier à former un corps de Philosophie. C'est lui qui est le Fondateur de la premiere Académie. Varron expose les idées générales de ce Philosophe, sur la Morale, la Physique & la Dialectique. Il décrit ensuite les changemens qu'ont fait dans les Dogmes de Platon, Aristote, Théophraste, Straton, Zénon.

Cicéron, qui selon la remarque d'un habile Traducteur, étoit possedé de l'esprit Académique, s'étoit chargé d'exposer le systême d'Arcesilas & de Carneade. Mais il ne nous reste que l'exposition des idées d'Arcesilas, fondateur de la seconde Académie, & qui étoit persuadé « que tout est caché » pour nous, qui ne croyoit pas qu'il

» fût en notre puiſſance de diſcerner » ou de comprendre quoique ce ſoit. » D'où il inféroit naturellement, que » loin de profeſſer, ou d'affirmer, ou » d'approuver quelque choſe, nous » devions tous au contraire, de peur » de quelque faux pas, aller bride en » main, & réprimer notre témérité na» turelle, qui devient inſigne dès que » nous donnons notre acquieſcement à » une choſe fauſſe ou même à une choſe » inconnuë : Que rien n'eſt plus hon» teux qu'un pareil renverſement, puiſ» que c'eſt faire courir l'approbation » avant la connoiſſance ou la percep» tion des choſes. » Il eſt vrai-ſemblable, ſelon M. Durand, dont je vais expoſer les idées, qu'Arceſilas ne nioit pas les vérités de ſentiment intérieur, mais ſeulement la réalité des objets, dont l'exiſtence ne nous eſt connuë, ſelon lui, que par les ſens qui peuvent n'être pas fidéles. En conſéquence, il ſoutenoit qu'il n'y avoit ni évidence ni certitude, & que nous n'avions aucune perception vraie des objets qui nous environnent. Carneade mit quelque reſtriction à la Doctrine d'Arceſilas. Il admettoit la réalité des objets extérieurs, & reconnoiſſoit que nous pouvions en avoir des idées vrayes, mais

qui n'étoient ni certaines ni évidentes, parce que la vérité n'a point de marque qui la distingue du faux. Quelques-uns de ses Disciples se rapprocherent un peu plus du vrai. Tous admettoient des choses vrayes en elles-mêmes, non-seulement dans les objets extérieurs, mais aussi dans les idées que nous en avons, sans être pourtant assurez d'aucune; ainsi notre esprit étoit perpétuellement livré au doute, à l'incertitude & aux probabilités. Cicéron étoit Disciple de Carnéade, il en parle comme d'*un prodige de génie & d'habileté*. C'est ainsi que M. Durand traduit ces paroles de Cicéron, *incredibili fuit facultate*, qui n'annoncent que l'éloquence de ce Philosophe célébrée dans le Traité de l'Orateur.

« De l'éloge d'Arcesilas, Cicéron » vient à celui de Carnéade son Héros » & son modéle, dit M. Durand, mais » dès qu'il commence à l'élever jusqu'aux nuës, aussi-tôt finît le fragment d'une maniere assez brusque, » comme on voit, au regret éternel de » tous ceux qui aiment l'Antique, ou » Cicéron, ou Carnéade, ou simplement les portraits ou les sentimens » des grands hommes, tracés par une » main de Maître. Il semble que le

» Ciseau de l'Inquisition Grégorienne » y ait passé, pour mettre en piéces » tout le reste, sans épargner même le » *Catulus*, où apparemment l'ébauche » étoit restée. Une assez longue note à la » fin de ce fragment, dans le Latin justi- » fie notre conjecture. » J'ai eu la curiosité, Monsieur, de consulter cette note Latine, qui m'a paru ne donner aucun poids à cette conjecture singuliere. « Si » Cicéron *, dit-il, eût loüé plus so- » brement Carnéade, ou s'il avoit suivi » ses sentimens avec plus de circons- » pection, il auroit procuré une desti- » née plus heureuse à cet Ouvrage & à » plusieurs autres qui ont péri. Mais il » n'a pû prévoir les changemens de Re- » ligion. Que les Lecteurs se souvien- » nent que les Académiciens ont été » fort odieux aux Chrétiens. Voyez » *Tertullien* dans son Traité de l'Ame, » Ch. 17, & Saint Augustin contre les » Académiciens, qui se prépare par de

* Quem tamen si parciùs laudasset Cicero, aut consideratiùs secutus esset, meliùs forsan & huic scriptioni & aliis multis, quæ periere, consuluisset. Sed futuras immutationes in Religione prævidere non potuit. Meminerint legentes fuisse Academicos valde Christianis invisos. Vide *Tertull.* de animâ ch. 17, & *Augustinum* contra eosdem : qui & piis precibus ad eorum refutationem accingitur.

» pieuses prieres à les réfuter. » M. Durand cite ensuite le passage de Tertullien qu'il vient d'indiquer, & où l'on fait voir que ces Philosophes combattent également la raison & la Religion Chrétienne. Après quoi, il ajoute : « Pierre Valentia * n'a pas ignoré tout » cela, mais il n'a osé le dire ; parce » qu'il ne l'approuvoit pas & qu'il n'o» soit le réfuter. Pour nous qui avons » plus de candeur & de liberté, nous » ne balançons point à nous déclarer » ouvertement. » Quelle maniere de raisonner ! La Doctrine des Académiciens a été jugée pernicieuse à la Religion Chrétienne par ses Docteurs, donc le *Ciseau de l'Inquisition Grégorienne* a mis en piéces un Ouvrage de Cicéron, où l'un de leurs Héros & ses sentimens étoient loüés. M. Durand me permettra d'être Académicien sur cet article. Il faut que des mains peu habiles ayent manié ce *Ciseau*, puisqu'elles ont fait grace à l'éloge d'Arcesilas, qui, comme j'ai déja dit, soutenoit que tout étoit incompréhensible, que l'esprit humain n'avoit aucune régle, pour dis-

* Quæ minimè ignoravit *Petr. Valentia*, sed proferre noluit ; quoniam non probabat & refellere non audebat. Nos verò solutiores & candidiores referimus & amplectimur.

cerner la vérité, & qu'aucune chose n'étoit ni vraye ni vraisemblable; c'étoit contre lui qu'elles devoient signaler leur zéle. Comment ce *Ciseau* a t'il épargné le *Lucullus*, & les autres Ouvrages Philosophiques de Cicéron, qui ne respirent que l'esprit Académique de Carnéade, partisan de la vraisemblance & des probabilités? Pierre *Valentia* n'a pas certainement ignoré la haine des Peres de l'Eglise pour le Dogme ridicule des Académiciens; mais il étoit trop bon Philosophe, & avoit trop de droiture pour conclure de cette haine, qu'ils avoient anéanti les Ecrits de leurs Sectateurs.

Encore trouveroit-on quelque lueur de vraisemblance dans la frivole conjecture de M. Durand, si les argumens des Académiciens étoient éblouissans? Cicéron a sans doute rassemblé les plus forts dans son *Lucullus*, où il se propose de réfuter les raisons qui avoient obligé Antiochus, zélé Académicien, à reconnoître l'évidence & la certitude. Or, selon M. Durand, *nos Ecoliers en Rhétorique* sont en état de renverser les *Sophismes*, dont Cicéron vante la force. Ainsi quel intérêt pouvoit avoir l'*Inquisition Grégorienne* à anéantir des Ecrits remplis de raisonnemens pitoyables?

Mais il est inutile d'insister davantage sur ce point. Le bon sens le plus trivial suffit pour voir la foiblesse & l'extravagance d'une pareille conjecture. Si les *Académiques* de Ciceron ne sont pas parvenuës entieres jusqu'à nous, c'est un malheur qui leur est commun avec une infinité d'autres Ouvrages, que l'ignorance & le ravage des années ont fait disparoître.

Il suffit de vous dire en général que dans le *Lucullus*, Cicéron & Lucullus s'entretiennent ensemble, que l'un joüe le rôle d'Académicien, que l'autre, dont Cicéron fait un beau portrait, déploye les raisons des Stoiciens pour la certitude de nos connoissances, & que Catulus & Hortensius sont presque des Interlocuteurs muets. Vous ne vous attendez pas sans doute à trouver ici un précis de cette ancienne Philosophie, qui, à dire vrai, offre des raisonnemens fort ridicules. Cependant l'Histoire des erreurs de l'esprit humain est extrêmement utile, elle nous humilie, reprime notre présomption naturelle, & nous inspire une sage défiance. D'ailleurs il faut bien sçavoir cette Histoire pour entendre les Auteurs de l'antiquité, & pour connoître les differentes routes que l'esprit humain a essayées dans la

Dialectique, dans la Physique & dans la Morale. C'est des Grecs que les Romains avoient emprunté tout ce qu'ils sçavoient là-dessus ; & c'étoit parmi eux être Philosophe, que de sçavoir ce que leurs Maîtres dans les Sciences & dans les Arts leur avoient appris. On regardoit comme un grand mérite de plier la Langue Latine aux idées de la Philosophie Grecque, & l'on ne pensoit presque pas que ce qu'il y avoit de mieux à faire, étoit de la mettre au creuset de l'examen, & d'en découvrir le fort & le foible. Cicéron ne paroît gueres s'être proposé que d'être le Rival de Platon dans la composition de ses Dialogues philosophiques. Il y a des graces & de la délicatesse dans son style, des digressions heureuses, une érudition bien choisie, beaucoup d'art, & un air d'insinuation qui devoit certainement faire sur l'esprit de ses contemporains toute l'impression qu'il pouvoit désirer. Mais il est en même tems moins Philosophe qu'Historien d'opinions Philosophiques : il entre dans des détails scholastiques & ennuyeux, dans des discussions étymologiques, & quelquefois puériles. Mais comme la Philosophie étoit à Rome dans une espéce d'enfance, il falloit que pour se rendre

intelligible, il s'abaissât jusqu'à ces minuties, aux dépens même de la vraisemblance. Car il n'est pas croyable que les Interlocuteurs illustres de ses Dialogues, eussent besoin de certains éclaircissemens. Il faut avoüer cependant que ses Ouvrages philosophiques renferment une Histoire curieuse de l'esprit humain, & un Tableau vrai & intéressant de l'ancienne Philosophie.

Montaigne, qu'on n'accusera pas d'être ennemi de l'incertitude Académique, ne juge pas aussi avantageusement des Oeuvres philosophiques de Cicéron. « Quant à Cicero, dit-il *, les » Ouvrages, qui me peuvent servir chez » lui à mon dessein, ce sont ceux qui » traitent de la Philosophie. spécialement morale. Mais à confesser hardiment la vérité (car puisqu'on a franchi les barrieres de l'impudence, il » n'y a plus de bride) sa façon d'écrire » me semble ennuyeuse: & toute autre » pareille façon. Car ses préfaces, définitions, partitions, étymologies, » consument la plûpart de son Ouvrage. Ce qu'il y a de vif & de moüelle, » est étouffé par ces longueries d'apprêts. Si j'ai employé une heure à le » lire, qui est beaucoup pour moi, &

* Essais de Montaigne, Livre II. ch. 10.

» que je ramentoive ce que j'ai tiré de » suc & de substance, la plûpart du » tems je n'y trouve que du vent : car » il n'est pas encore venu aux argumens » qui servent à son propos, & aux rai- » sons qui touchent proprement le » neud que je cherche. Pour moi qui ne » demande qu'à devenir plus sage, non » plus sçavant ou éloquent, ces ordon- » nances Logiciennes, Aristotéliques ne » sont pas à propos. Je veux qu'on » commence par le dernier point : j'en- » tens assez que c'est que *mort* & *vo-* » *lupté*, qu'on ne s'amuse pas à les ana- » tomiser. Je cherche des raisons bon- » nes & fermes, d'arrivée, qui m'ins- » truisent à en soutenir l'effort. N'y les » subtilités grammairiennes, ni l'ingé- » nieuse contexture de paroles & d'ar- » gumentations n'y servent. Je veux » des discours qui donnent la première » charge dans le plus fort du doubte : » les siens languissent au tour du Pôt. » Ils sont bons pour l'Escole, pour le » Barreau, & pour le Sermon où nous » avons loisir de sommeiller: & sommes » encore un quart-d'heure assez à tems, » pour en retrouver le fil. Il est besoin » de parler ainsi aux Juges, qu'on veut » gagner à tort ou à droit, aux enfans » & au vulgaire, à qui il faut tout dire, &

» voir ce qui portera. » Vous trouverez peut-être qu'il y a un peu d'ingratitude dans le jugement de cet Ecrivain, qui a orné ses *Essais* d'une infinité de beaux passages, tirés de ces Livres de Cicéron qu'il rabaisse si fort.

Après vous avoir entretenu des *Académiques* de Cicéron, il faut vous faire connoître le travail de M. Durand & le caractere de sa traduction. Pour se mettre à portée d'entendre cet Ouvrage de Cicéron, défiguré par les Copistes, il a profité des conjectures des plus célébres Humanistes, surtout de celles de l'illustre M. BENTLEY, *le Prince des Critiques de ce siécle qui sont surprenantes*. Il reconnoît qu'il doit principalement l'intelligence de l'Original au Commentaire Philosophique de Pierre *Valentia*, Jurisconsulte Espagnol, qui lui a été indiqué par l'Auteur d'un projet *in-4°*. imprimé à Paris. C'est ainsi qu'il désigne le projet de la belle Edition de Cicéron, que M. l'Abbé d'Olivet a promis de donner au Public. Il y a de l'affectation & peut-être du ressentiment dans cette maniere de l'annoncer. M. Durand remarque que cet Espagnol se dit lui même de Zafra à l'extrémité de l'Andalousie, & qu'ainsi l'Auteur du Projet n'a pas dû *le faire de Cordone*. Il

ajoute que ce Juriſconſulte, dont il n'eſt point parlé dans les Dictionnaires Hiſtoriques, avoit promis un Traité particulier de la Morale des Stoïciens. « C'eſt dommage pourſuit-il, qu'on » n'en ait pas oüi parler depuis ; au » moins que nous ſçachions ; car avec » ſa profondeur & ſa netteté, il nous » eût développé bien des choſes tout » autrement utiles que les conteſta- » tions des deux Académies : ſurtout » pour les Entretiens *de finibus*, encore » aujourd'hui ſi obſcurs. » M. Durand a imprimé ce Commentaire à la ſuite du Texte Latin des *Académiques* ; mais comme M. l'Abbé d'Olivet l'a inſeré dans ſon Edition du même Ouvrage, qui paroîtra bientôt ; je vous ferai connoître ce Commentaire, lorſque je vous rendrai compte du travail de cet Académicien.

Le texte Latin, ainſi que la Traduction Françoiſe, ſont ornées de notes ; dont les unes ſervent à éclaircir ou le texte ou quelque fait particulier. Mais en général c'eſt bien peu de choſe. M. Durand a cru ſans doute que le Commentaire du ſçavant Eſpagnol développoit ce qu'il y avoit de plus obſcur dans cet Ouvrage. Il y a quelques Notes ſingulieres ; je vous ai déja parlé de celle

qu'il a fait pour prouver qu'un zéle peu éclairé a presqu'anéanti les *Académiques* de Cicéron ; il faut vous en citer quelques autres aussi remarquables. Cicéron dit dans son *Lucullus*, qu'Hicetas de Syracuse croyoit, au rapport de Théophraste, que non-seulement le Ciel, mais le Soleil même, la Lune, les Etoiles, enfin tout ce qui est au-dessus de nos têtes, étoit en repos, tandis que la terre seule étoit en mouvement. « C'est » ce fameux passage des Académiques » & un autre de Plutarque, dit M. Du» rand, qui firent penser à *Copernic* qu'il » pouvoit y avoir un meilleur systéme » que celui de *Ptolomée*. C'est ce qu'il » avoüe lui-même dans la *Préface* de son » Livre, *des Révolutions des Corps Céles*» *tes*. Ainsi nous devons en quelque sor» te à Cicéron les exploits de *Copernic*.» Selon Cicéron, la vertu « qui n'est por» tée à son devoir qu'en vûë du plaisir, » comme d'une espéce de récompense, » ce n'est point une vertu, ce n'est qu'» une imitation fausse & hypocrite de la » vertu. » Le texte Latin est orné d'une Note *surprenante*, pour me servir d'une expression de M. Durand. « Vous voïez, » dit-il, que Cicéron a des sentimens » plus élevés que la plûpart des Chré» tiens : & nous sommes étonnés qu'un

» ou deux de nos Ecrivains ayent tou-
» ché un sujet si sublime. Consultés M.
» Saurin dans son Traité de *l'amour de*
» *Dieu*, & le célébre M. de Fenelon
» dans ses *Maximes des Saints* sur la Vie
» intérieure. » Nous ne nous soucions
» pas des autres. » Auriez-vous crû
qu'on trouvât dans Cicéron des traces
du Quiétisme ?

A l'égard de la Traduction, il est aisé d'y remarquer un air étranger, un style souvent embarrassé, semé d'expressions peu Françoises, de phrases louches & mal construites. Ce qu'il y a de clair & d'aisé dans l'original, est rendu d'une maniere assez intelligible; mais ordinairement sans élégance; pour les endroits dogmatiques & épineux, ils sont exprimés avec peu de netteté & de clarté. J'ai cité quelques morceaux qui pourront justifier ce jugement. Enfin le Traducteur n'a pas le goût du bon style, & ne connoît pas assez le génie & les ressources de notre Langue, pour traduire des Ouvrages de cette espéce. Comment n'a-t'il pas apperçu qu'à force d'être littéral, il étoit obscur ? Dans Cicéron, le mot *opinari* marque l'incertitude de l'esprit Académicien dans le choix d'une opinion, M. Durand le rend par le mot *opiner*, qui

présente une idée bien différente. Cette Traduction ne nuira point au succès de celle que nous attendons d'une main habile & connuë. *

M. Durand a dédié sa Traduction à la Société Royale de Londres, dont il a l'honneur d'être Membre. Cette Dédicace est en Latin & en style lapidaire; comme elle est singuliere, je crois que vous me sçaurez bon gré d'en trouver ici la Traduction : « A la Société Royale, la plus célébre de tout l'Univers, » établie vers la fin du dernier siécle pour l'avancement de la Philosophie ; qui forme & exécute avec une » assiduité persévérante les plus belles » entreprises ; qui maintenant sous les » auspices de son Président & de ses adjoints très illustres a fait des progrès » dont l'envie est irritée ; en sorte que si » Cicéron revenoit au monde, & qu'il » vint dans leur assemblée, la vûë de tant » d'excellens travaux, le dénombrement de tant de découvertes, la contemplation de tant d'heureuses expériences, le feroient rentrer dans luimême & passer avec une délicieuse volupté, de ses ténébres Cimmériennes à » une nouvelle lumiere; il reconnoîtroit » la vérité qu'il avoit désesperé de trou-

* M. l'Abbé d'Olivet.

» ver, & l'embrasseroit tendrement : » bien plus, il se feroit donner les fragmens de ses Académiques, pour les » déchirer & les mettre en piéces en » votre présence, à moins qu'il n'aimât » mieux qu'ils subsistassent, mais terrassés & foudroyés, comme un monu» ment dû à la vérité & à *Votre Société*; afin » que d'un coup d'œil chacun pût com» prendre combien les Grecs (dont Ci» céron a été le Copiste) & les Romains » ont été inférieurs aux Anglois dans la » Physique, dans la Géométrie, dans » les Mathématiques & dans les Arts, » qui ont pour objet la découverte de » la vérité. D. Durand, Membre de » la Société, lui dédie par respect & » par reconnoissance, les fragmens de » ce grand homme, dont l'esprit ne » peut-être révoqué en doute, traduits » en François, & illustrés des Com» mentaires de Pierre *Valentia.* » Ce Traducteur se propose de recueillir les traductions Françoises des Ouvrages philosophiques de Cicéron avec le texte original; il a donné dans la Préface des *Académiques*, le plan de cette Edition, qu'il a ensuite imprimé séparément. Je vous rendrai compte une autrefois de ce projet.

Je suis, &c. *Ce 9 Juillet* 1740.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXX.

JE vous ai autrefois entretenu, Monsieur, de l'Edition prématurée des *Mémoires de M. du Guay-Troüin.* Je vous mandai alors *, qu'il ne s'y agissoit presque toujours que de combats & d'abordages ; mais que le détail de tout cela étoit curieux & bien exposé, & surtout l'expédition de *Rio-Janéiro* ; que ces Mémoires étoient écrits avec un air de sincérité & de modestie qui plaisoit infiniment ; que le courage & la probité éclatoient également dans les actions de ce célébre Capitaine de Mer ; qu'il rendoit justice à tous les Officiers distingués qui avoient secondé sa valeur, &c. Mémoires de M. du Guay-Troüin.

* Voyez le Nouvelliste du Parnasse, T. I. p. 22. premiere édition, p. 16. Seconde édition.

L'Edition *in*-4. qu'on vient de publier de ce même Ouvrage, eſt préférable à la premiere, par la beauté du papier, des caractéres & des Planches, & parce que l'Ouvrage, retouché par ſon Auteur, a été imprimé après ſa mort avec beaucoup de ſoin, graces au zéle d'un neveu qui marche ſur ſes traces.

La plûpart de ceux qui écrivent leurs Mémoires, le font par un ſentiment de vanité. Ce n'eſt pas ce motif qui a engagé M. du G. à écrire les ſiens. « Je » crois, diſoit-il à ſes amis, que les » Mémoires d'un homme, qui n'a » percé les ténébres que par une ſuite » aſſez longue d'entrepriſes hazardeu» ſes, pourront être un jour une puiſ» ſante exhortation à bien ſervir le Roi » & l'Etat. » C'eſt apparemment dans la vûë d'égayer un Ouvrage où il ne s'agit que d'expéditions de Mer, de Vaiſſeaux attaqués, pris, brûlés, coulés à fond, que M. du Guay-Troüin avoit jugé à propos d'inſérer quelques avantures galantes de ſa jeuneſſe, telles qu'on les lit dans la premiere édition. Mais par le conſeil d'une perſonne auſſi ſage qu'éclairée (Monſeigneur le Cardinal de Fleury) il a retranché lui-même ces détails frivoles & déplacés.

On ne les retrouve donc point dans la nouvelle édition, & je ne crois pas qu'on doive les regretter. On voit ici la Lettre de son Eminence à ce sujet, écrite à M. du Guay-Troüin.

Les Mémoires imprimés du Comte de Forbin firent naître à M. du Guay-Troüin l'envie de publier aussi les siens, parce qu'il prétendoit que le Comte de Forbin avoit déguisé la vérité, sur un fait qui intéressoit sa réputation. Il est vraisemblable que par ce motif il se consola du larcin, qui avoit fait paroître ses Mémoires imprimés sans son consentement.

M. du Guay-Troüin nâquit à Saint Malo, le 10 Juin 1673, d'un famille de Négocians. L'exemple de son pere, qui s'étoit distingué sur la Mer par son habileté & sa valeur, lui inspira du goût pour la Marine. En 1689, il s'embarqua Volontaire sur une Frégate, & cette campagne fut extrêmement rude pour le nouveau Marin. Loin de se rebuter, il en fit une seconde sur une autre Frégate, en la même qualité. Il se distingua à la prise de trois Vaisseaux Marchands Anglois, qui faisoient partie d'une Flotte de quinze, qu'il avoit conseillé à son Capitaine d'attaquer. Il brûla ensuite deux Vais-

ſeaux dans la Riviere de Limerik. Après avoir donné ces preuves de ſon courage, il eut le commandement d'une Frégate de 18 canons. Il s'empara ſeul de deux Frégates Angloiſes, qui eſcortoient trente Vaiſſeaux Marchands. Une Frégate de même force que la ſienne, & qui l'accompagnoit, prit douze de ces Vaiſſeaux, tandis qu'il combattoit les deux Frégates. Cette action lui fit beaucoup d'honneur, & lui procura le commandement d'un Vaiſſeau de Roi de 32 canons, avec lequel il ſe rendit Maître d'un Vaiſſeau Eſpagnol. Quelque tems après il monta l'Hercule, Frégate du Roi, & ſe ſaiſit de deux Vaiſſeaux de guerre Anglois, après un rude combat. Tels furent les premiers exploits de M. du Guay-Troüin. J'en paſſe un grand nombre d'autres à peu près ſemblables, dont le détail ſeroit trop long.

Son courage & ſon activité ne furent pas toujours ſecondés par ſon équipage. Il fut fait priſonnier en 1694 par les Anglois, qui attaquerent avec quatre gros Vaiſſeaux de Guerre la Frégate qu'il commandoit. On lui fit un Procès à l'Amirauté de Plimouth, au ſujet d'une Loi de la guerre qu'on prétendoit qu'il avoit violée. C'étoit

d'avoir tiré trois coups à boulets, avant d'avoir arboré pavillon blanc. Il qualifie lui-même cette action d'équipée de jeune homme. Heureusement une jolie Marchande, avec laquelle il avoit fait connoissance, lui facilita le moyen de s'échaper des mains des Anglois.

De retour en France, il se remit en Mer, & continua ses courses & ses prises. Le Roi pour honorer son zéle, sa valeur & son habileté, lui envoya une épée. En 1695, il fut présenté à ce Prince par M. de Pontchartrain Jusqu'alors M. du Guay-Troüin n'avoit servi sa Patrie qu'en qualité d'Armateur. En 1697, le Roi jugea à propos de le mettre dans sa Marine, & de le faire Capitaine de Frégate.

La paix lui laissa alors quatre années de loisir, qu'il employa utilement à se perfectionner dans les connoissances qui convenoient à son état. La guerre s'étant rallumée en 1702, il commanda de petites Escadres & fit de nouvelles prises. En 1705, il montoit le Jason, lorsqu'il fut attaqué par 15 Vaisseaux d'une Escadre Angloise, composée de 21. Envelopé par ces 15 Vaisseaux, il se défendit d'une maniere étonnante, & leur échapa. Combien d'autres actions brillantes, dont on

voit le détail dans ses Mémoires.

Le Roi lui donna la Croix de Saint Loüis en 1707. C'est sous cette année que se trouve le récit de la prise du Comberland, que le Comte de Forbin s'attribuë dans ses Mémoires, & dont M. du Guay-Troüin prouve par des Certificats autentiques que la gloire lui appartient. En 1709, le Roi donna à M. du Guay-Troüin & à son frere des Lettres de Noblesse. En 1711, il se signala par la célébre expédition de *Rio-Janeiro*, au retour de laquelle il fut fait Chef-d'Escadre. Loüis XIV. en 1715, quelques jours avant sa mort, lui donna la Cornette, c'est-à-dire, un Pavillon blanc quarré, qui caractérise le Chef-d'Escadre. L'Auteur finit-là ses Mémoires: Le reste est de la main d'un Compatriote & d'un ami, célébre dans l'Empire des Sciences.

Les grands travaux de la jeunesse de M. du Guay-Troüin avoient fait disparoître d'assez bonne-heure sa santé & sa vigueur; mais malgré ses infirmités, il fut toujours utile à sa Patrie, toujours prêt à humilier ses ennemis & à faire triompher le pavillon François. Honoré du titre de Commandeur de l'Ordre de S. Loüis, & fait Lieutenant

Général en 1728, & il a fini sa noble carriere en 1736. Le Vainqueur de *Rio-Janeiro*, qui d'ailleurs avoit fait tant de prises considérables, n'a laissé qu'un bien médiocre, quoiqu'il fût assez réglé dans sa dépense.

Qu'il me soit permis d'ajoûter ici quelques coups de pinceau à son portrait, tracé par le Continuateur de ses Mémoires; ce sont des idées que m'a fait naître le simple récit de ses actions, où sans le vouloir il s'est peint lui-même.

M. du Guay-Troüin peut passer pour le plus grand Capitaine que notre Marine ait eu : jamais la Mer ne vit un homme si intrépide, & on peut lui appliquer ce qu'Horace dit du premier inventeur de la Navigation : *Illi robur & triplex circà pectus erat.* Son habileté égaloit son courage. Sa conduite dans les combats sembloit allier ensemble le sang froid & la fureur. Il fit trembler sur l'Océan de fiers Insulaires trop accoutumés à y donner la loi, & les prétendus Rois de la mer furent souvent ses captifs. Un seul Vaisseau monté par du Guay-Troüin se faisoit un jeu d'attaquer plusieurs gros navires bien armés, qui étoient ordinairement sa proye. Avec une petite escadre il

jettoit la terreur dans tous les Ports d'Angleterre, & y tenoit immobiles des armées navales. Il paroît par l'heureuse expédition de *Rio-Janeiro*, qu'il sçavoit commander & vaincre sur terre comme sur mer, & qu'il pouvoit exceller dans toutes parties de l'Art militaire. Mais l'honnête-homme étoit dans du Guay-Troüin au-dessus du Guerrier, & on le trouve encore plus Héros par la grandeur de ses sentimens que par l'éclat de ses actions. Il fut, si je l'ose dire, le Turenne de la Mer. Modeste dans la victoire, aussi exempt de jalousie que d'ambition & d'avarice, partageant noblement avec tous ceux qui l'avoient secondé dans les combats, le fruit & la gloire de ses succès, faisant plus valoir les services des autres que les siens; faut-il s'étonner que, quoiqu'admiré, il ait été aimé? Celui qui avoit reçu de la nature l'ame la plus élevée & la plus martiale, se montra toujours dans la société l'homme le plus simple & le plus humain. Ce Capitaine si ferme, si sévere, par rapport à l'exacte observation de la discipline, étoit le cœur le plus tendre & le plus compatissant à l'égard des malades & des blessés, & l'ami le plus officieux à l'égard de tous ceux qui imploroient

ſon crédit. Il couronna ſes talens & ſes vertus par un tendre amour pour ſa Patrie, & par un zéle très-vif pour l'honneur de ſa Nation, & pour l'abaiſſement de ſes plus orgüeilleux ennemis.

Le Continuateur des Mémoires de M. du Guay-Troüin dit « qu'il n'a » jamais aimé la table, & qu'il eût été » a ſouhaiter qu'il eût eu la même re- » tenuë ſur un des autres plaiſirs de la » vie ; mais que ne pouvant réſiſter à » ſon penchant pour les femmes, il ne » s'étoit attaché qu'à éviter les paſſions » fortes & longues, capables de trop » occuper le cœur. » Les actions éclatantes de M. du Guay-Troüin, rappellent l'idée d'un André Doria, d'un Tromp, d'un Ruiter, d'un du Quêne, d'un Jean Barth, & ce dernier trait du Continuateur fait auſſi penſer au célébre Barberouſſe.

Les Mémoires dont il s'agit ſont ſurtout intéreſſans pour les Gens de Mer ; ils renferment des actions ſi ſurprénantes & ſi glorieuſes, que pour l'honneur de la France, autant que pour celui de la famille de M. du Guay-Troüin, on ne peut s'empêcher d'applaudir au zéle de ceux qui ont donné leurs ſoins à l'édition de cet Ouvrage. Le détail de

l'expédition de *Rio-Janiro* ſe fait lire avec beaucoup de plaiſir. La Lettre qu'il écrit au Gouverneur Portugais pour le ſommer de ſe rendre, eſt un modéle en ce genre. Cette Lettre poliment ménaçante eſt fiere ſans hauteur. La Ville fut priſe & ſaccagée, & malgré les ordres ſevéres du Général, on y commit de grands excès. « Dès le » premier jour que j'entrai dans la Vil» le, dit M. du Guay-Troüin, j'avois » eu un très grand ſoin de faire raſſem» bler tous les vaſes ſacrés, l'argente» rie & les ornemens des Egliſes, & je » les avois fait mettre par nos Aumô» niers dans de grands coffres, après » avoir fait punir de mort tous les Sol» dats ou Matelots, qui avoient eu » l'impiété de les profaner, & qui s'en » étoient trouvez ſaiſis. Lorſque je fus » ſur le point de partir, je confiai ce » dépôt aux Jéſuites, comme aux ſeuls » Eccléſiaſtiques de ce Pays-là, qui » m'avoient paru dignes de ma con» fiance, & je les chargeai de les re» mettre à l'Evéque du lieu. Je dois » rendre à ces Peres la juſtice de dire, » qu'ils contribuerent beaucoup à ſau» ver cette floriſſante Colonie, en por» tant le Gouverneur à racheter ſa Vil» le, ſans quoi je l'aurois raſée de fond » en comble, &c. »

Il y a dans l'Ouvrage de M. du Guay-Troüin une grande quantité de termes de Marine, qu'on auroit dû interpréter à la marge; cela eût été plus commode au Lecteur, qui pour l'intelligence du texte, est obligé d'avoir trop souvent recours à la Table Alphabétique, que l'on prétend même n'être pas fort exacte. Les Planches gravées par le Sieur le Bas sont très-belles, & mettent agréablement sous les yeux les principales actions de M. du Guay-Troüin. C'est un ornement utile. On voit au commencement un Vaisseau à la voile, avec des renvois qui en indiquent toutes les parties. M. de la Garde, zelé pour la mémoire d'un oncle dont la gloire réjaillit sur lui, a fait les frais de toutes ces Planches. *Avunculus excitat Hector.* Si la *Rélation de son Expédition de Moka*, n'avoit pas été imprimée l'année derniere chez Chaubert, elle auroit pû être placée convenablement à la fin de ces Mémoires. Après l'Avertissement, on trouve cinq ou six Lettres écrites à M. du Guay-Troüin sur son Expédition de *Rio-Janeiro*, qui n'avoit pas besoin d'être relevée par des complimens.

Lettre de M. de Voltaire.

Milord Harvey, depuis peu Garde des Sceaux d'Angleterre, ayant paru *faché* contre M. de Voltaire, de ce que dans son *Essai sur l'Histoire de Loüis XIV.* il avoit appellé le dernier siécle, le *siécle de Loüis XIV*, cet Auteur lui a écrit à ce sujet une Lettre, qui est imprimée, où il justifie l'expression & en fait voir la justesse. N'est-il pas étrange en effet, que tandis que toute l'Europe s'accorde à appeller le 16e. siécle, qui est celui de la renaissance des Sciences, le siécle de Léon X, on fasse difficulté de donner le nom de Loüis XIV. au siécle où toutes les Sciences & tous les Arts ont été perfectionés, & où l'on a vû paroître un si grand nombre d'hommes rares en tout genre? Si Loüis XIV. n'avoit aucunement contribué à cet événement, peut-être seroit-ce une flatterie que de dire *le siécle de Loüis XIV*. Mais n'est-ce pas à l'attention & aux libéralités de ce grand Prince, que les Sciences & les Arts sont redevables de leurs progrès sous son regne? Ainsi on dira toujours en France, & on doit dire dans toute l'Europe, le *siécle de Loüis XIV*, comme on dit le siécle d'Auguste.

M. de Voltaire, après avoir fait l'énumération des hommes illustres en

tout genre qui ont fleuri ſous Loüis XIV. (oubliant néanmoins Deſpréaux pour la Poëſie & Couſtou pour l'Architecture) parle du zéle de ce grand Prince pour le progrès des Sciences. Il envoya des Phyſiciens & des Géométres en Afrique & en Amérique chercher de nouvelles connoiſſances. Il fit venir à Paris un Caſſini, un Huguens, &c. Il y a ici un long détail de tout ce que Loüis XIV. a fait en faveur des Sciences & des Arts ſoit libéraux, ſoit mécaniques. « Vous m'oppoſez, dit » l'Auteur, l'exemple du Czar Pierre » le Grand, qui a fait naître les Arts » dans ſon Pays, & qui eſt le Créateur » d'une Nation nouvelle. Vous me di- » tes cependant que ſon ſiécle ne ſera » point appellé dans l'Europe le ſiécle » du Czar Pierre. » M. de Voltaire répond ſenſément qu'il y avoit une grande différence entre ces deux Princes. Le Czar Pierre s'eſt inſtruit chez les autres peuples, dont il a porté les Arts chez lui; au lieu que Loüis XIV. a perfectionné les Arts dans ſon Royaume, & les a répandus dans les autres Etats. Enfin comme on a appellé François I. le Reſtaurateur des Lettres, & le Pere des Sçavans, on peut appeller Loüis XIV. le Reſtaurateur du bon goût &

le Rénumérateur univerſel du mérite littéraire. Il ne borna pas à ſes ſeuls Sujets la protection qu'il accordoit aux Sciences. « Soixante Sçavans de l'Eu-» rope reçurent de lui des récompen-» ſes, étonnés d'en être connus. » Tout ce que M. de Voltaire dit de Loüis XIV, eſt auſſi glorieux pour ce Monarque, que flatteur pour tous les Gens de Lettres de l'Europe, ſurtout depuis qu'un grand Prince qui leur fait l'honneur de les cultiver, vient de monter ſur le Trône avec le goût d'Auguſte & les vertus de Trajan.

Heures de Récréation.

Pierre Clément, ſur le Quai de Gêvres, débite une Brochure, intitulée : *Les Heures de récréation.* Ce ſont les poëſies d'un jeune homme nommé du Radier, dont la premiere partie eſt l'*heure amuſante*, la ſeconde l'*heure ſerieuſe*, la troiſiéme l'*heure badine.* La premiere Partie contient trente-deux Fables ; la ſeconde cinq Odes, un Sonnet, & la traduction de la 5e. ſatyre de Perſe ; la troiſiéme un grand nombre de piéces diverſes, & ſurtout beaucoup d'Epigrammes. M. du Radier eſt l'Auteur d'une autre Brochure, intitulée : le *Temple du Bonheur*, dont il eſt parlé dans le 20 Volume de ces Lettres. Si

c'eſt un mérite de faire des Vers ſans peine, il paroît qu'on peut donner cette loüange à l'Auteur des deux Brochures Je ſuis faché de ne trouver dans celle qui vient de paroître aucune piéce qui puiſſe avoir place ici, ſi ce n'eſt cette imitation de la Préface de Perſe, *Nec fonte Labra, &c.*

Mes lévres n'ont jamais goûté l'eau d'Hippocréne,
Jamais je n'ai dormi dans ce ſacré Vallon,
Où l'on prend d'un Poëte & la verve & le nom.
Je laiſſe Muſes & Fontaine
A ces favoris d'Apollon,
Dont un noble lierre à couronné la peine.
Ignorant d'Hélicon les détours égarés,
J'apporte mes Vers ſans haleine,
Parmi leurs Ouvrages ſacrés.
Quel Maître de nos ſons ſçut inſtruire la Pie ?
Qui fit au Perroquet articuler, bon-jour ?
La faim; mere de l'induſtrie,
A l'organe rebelle apprit ce nouveau tour.
L'eſpoir trompeur fait tout. Que l'or brille: à ce ſigne,
La Pie & le Corbeau contreferont le Cygne.

L'Auteur doit ſouhaiter qu'on s'en tienne à cette Piéce, qui eſt à la tête de ſon Recueïl, & qu'on juge par elle de tous ſes autres Vers.

LETTRE

De M. ***, *à* M. *l'Abbé* ***.

L'Eloignement où je ſuis de Paris, Monſieur, eſt cauſe que je n'apprens que fort tard les nouvelles les plus intéreſſantes de la République des Lettres. J'aurois même toujours ignoré que l'Auteur de l'*Explication de divers monumens ſinguliers, qui ont rapport à la Réligion des plus anciens Peuples*, m'avoit àttaqué, ſi vous ne m'euſſiez fait l'honneur vous même de m'en avertir. Je fis venir auſſi-tôt ce Livre de Paris, ne doutant point qu'il ne reſſemblât à un autre Ouvrage du même Auteur, intitulé : *Explication de pluſieurs textes difficiles de l'Ecriture, &c.* Je trouvai, en recevant le nouvel Ouvrage, que je ne m'étois point trompé. Tout y reſſent le génie de l'Auteur, toujours poli dans ſes critiques, toujours attentif aux bienſéances. S'il ſe déclare contre quelques Ecrivains célébres, c'eſt toujours avec modeſtie, & ſeulement pour éclaircir la vérité.

Pendant que je ſéjournois en Baſſe-Bretagne, quelques amis me demanderent mon ſentiment ſur une antiqui-

té Celtique, qui avoit été découverte depuis peu; je le leur envoyai d'autant plus volontiers, que s'il est permis de hazarder des conjectures, c'est sur ces sortes de matieres. En effet, qu'elle est l'occupation des plus habiles Antiquaires : N'est-ce pas de deviner, de rassembler des convénances & de les lier à des passages, qui s'y ajustent plus ou moins, de décider enfin sur ces passages & ces convénances, rapprochés les uns des autres ? Aussi les trouve-t'on rarement d'accord entr'eux : Ce que l'un avance, l'autre le détruit : Ce que l'un appuye sur l'autorité de Pausanias ou d'Athenée, l'autre le renverse par des passages de Censorin ou de Martianus Capella. L'Antiquaire qui écrit le dernier, s'ajuge presque toujours la victoire.

Je jugeai donc que l'antiquité Celtique représentoit *une fille*, & cela fondé sur la délicatesse des traits du visage, sur la maniere dont les cheveux sont partagés, sur la rondeur des bras : Cependant l'Auteur qui m'a critiqué, assure que c'est *un garçon*. J'avois cru que le mantelet que cette fille porte sur ses épaules, pouvoit être un *Sagum*, & j'avois renvoyé aux Planches

48 & 49, du 8ᵉ. Tome de l'*Antiquité expliquée*, où l'on trouve plusieurs *Sagum* qui ont la forme de manteau : Le Critique, sans distinguer les différentes espéces d'habillement qui ont porté le même nom, assûre que le mantelet n'est point un *Sagum*. Il me blâme ensuite de citer souvent & avec affectation l'*Antiquité expliquée* ; je ne sçai pourquoi c'est un crime à ses yeux. Cependant je ne l'ai citée qu'une seule fois.

J'avois appellé tunique le vêtement que porte notre jeune Gauloise, sous son mantelet ou son *sagum* ; & il est aisé de voir que cette tunique n'est fenduë des deux côtés, qu'à cause de la figure qui se termine en bloc, & s'élargit par le bas. Le Critique m'adresse aux filles de Sparte qui dansoient toutes nuës aux yeux des jeunes gens ; quel rapport cela a-t'il à notre antiquité Celtique ?

J'avois soupçonné que l'oiseau que la jeune Gauloise tient sur le bras, & qui paroit être une Bécasse de Mer, marquoit que c'est une fille de quelque considération, & je m'appuyois sur l'usage où sont les Gentilhommes qui habitent les Côtes de Bretagne, de

profiter du reflux pour aller à la chaſſe des Oiſeaux de mer : il y a apparence que cet uſage regnoit autrefois, comme il regne aujourd'hui, les mœurs n'aïant pas beaucoup changé parmi les Celtes. Le Critique prétend que l'oiſeau que tient la jeune Gauloiſe, eſt la figure de l'ame au ſortir du corps : & pour le prouver, il cite deux verſets des Pſeaumes, un paſſage de Virgile, avec un autre de Cornélius Népos.

Le Critique me conſeille enſuite de jetter les yeux ſur les deux figures qu'il a fait graver, dont l'une eſt d'une fille du Diocèſe de Léon en habit de Nôces, & l'autre d'une Fruitiere de Breſt. Il n'a pas ſçu que c'eſt moi-même qui deſſinai il y a quelques années ces deux figures, & qui en fis préſent à feu M. Raudot, Intendant Général des Claſſes de la Marine, avec pluſieurs autres deſſeins qui repréſentoient les differens habillemens dont on ſe ſert en Bretagne : & c'eſt ſans doute du Cabinet de feu M. Raudot ou de quelqu'un de ſes héritiers, que notre Auteur a tiré les deux figures dont il ſe fait honneur.

Il me reproche d'avoir inſéré des choſes inutiles dans ma Diſſertation.

J'avouë que tout le monde n'eſt pas aſſez heureux pour s'orner l'eſprit d'anecdotes auſſi curieuſes, que celle dont mon Critique à embelli l'article de Rhodope. *Ceux qui ſçavent la Carte de Paris*, dit-il, *& qui ſont informés qu'un homme y eſt devenu amoureux d'une femme en voyant ſeulement ſes pantoufles chez le Cordonnier*, *&c.* La poſtérité ne ſera-t'elle pas bien obligée à cet Ecrivain, qui lui aura tranſmis ce fait galant.

Mon Cenſeur me renvoye au Livre de la *Religion des Gaulois*, auquel il s'intéreſſe tendrement. Qu'il me permettre de lui dire ici, que je n'ai jamais regardé ce Livre que comme une compilation de ce qu'ont débité Antoine Goſſelin dans ſon *Hiſtoria veterum Gallorum*, Adrien Serieck dans ſes *Origines Celticæ* & *Belgicæ*, Elias Scheed ou Scheidius dans ſon Traité de *Diis Germanorum*, *&c.* Mais le défaut de tous ces Auteurs eſt de n'avoir parlé des Celtes ou Gaulois que d'après les Grecs ou les Romains, qui les connoiſſoient très-mal : au lieu qu'ils devoient rechercher les monumens qui nous reſtent encore de ces mêmes Celtes, apprendre leur Langue, toute rude qu'elle eſt, & ne juger enfin d'eux

que sur leur propre témoignage. Quand on voit que Platon à voulu tirer du Grec les noms des Divinités Egyptiennes & Phéniciennes que la Gréce adoroit, & que Cicéron les a voulu tirer du Latin, on ne peut s'empêcher de rejetter toutes ces étymologies fausses & vaines. On peut dire la même chose de ceux qui ont recours aux usages & aux coutumes des Grecs & des Romains, pour deviner les coutumes & les usages des Celtes, qui n'y ont certainement aucun rapport. S'il arrive que l'Auteur du Livre de la *Religion des Gaulois*, en donne une nouvelle édition, je m'offre à lui indiquer plusieurs monumens qui sont répandus en basse Bretagne, & ensevelis dans des lieux peu fréquentés, comme à Oüessant, à l'Isle de Bas, entre Lannion & Treguier, le long de la terre de Ruis. Ces Monumens l'instruiront mieux de ce qui regarde les antiquités Celtiques, que tout ce qu'il pourroit emprunter des Auteurs Grecs & Latins.

Je suis, &c.

A Rochefort, ce 15 Juin 1740.

Plan de la Ville de Paris.

M. Turgot, Prévôt des Marchands de la Ville de Paris, après avoir ſignalé ſon Edilité par un grand nombre d'Ouvrages publics, qui ſeront pour la poſtérité d'éternels monumens de ſon zéle & de celui des Officiers de la Ville, vient de couronner, pour ainſi dire, tous ſes travaux par un Ouvrage d'un genre different. C'eſt une Carte en vingt grandes Planches, repréſentant le plan & la perpective de la Ville de Paris, & qui raſſemblées forment une eſpéce de Tableau d'une grande hauteur. Mais comme cet aſſemblage compoſe une Carte, dont l'étenduë ne convient pas toujours aux Cabinets & aux Bibliothéques, on a jugé à propos de faire relier ces vingt Planches en un Volume, ſemblable à la plûpart des Recuëils de Cartes Géographique. Pour faciliter l'uſage de ces Cartes, on a fait graver à la tête une vingt-uniéme Planche, dans laquelle le Plan eſt réduit en petit, ſuivant le même trait de la perſpective qu'on a obſervée dans le grand. Ce Plan ainſi réduit eſt diviſé par des lignes, qui forment vingt quarrés égaux, dont chacun renferme l'eſpace juſte, & les différentes parties de la Planche à laquelle il ſe

rapporte. Le chiffre qui se trouve dans un des coins de chaque quarré du Plan réduit, indique la Planche à laquelle il a rapport & où l'on trouve au bas le même chiffre. Il faut avoüer que cela est bien imaginé. Cette nouvelle Planche est au Recuëil des vingt Planches, ce que les Tables des Matieres sont aux Livres.

Ce magnifique Plan de la Ville de Paris a été commencée en l'année 1734, dessiné & gravé sous les ordres de M. Turgot, Conseiller d'Etat, Prévôt des Marchands, M. Millon Quartinier, MM. le Fort, Fauçonnet de Vildé & Josset, Echevins, M. Moriau Procureur & Avocat du Roi & de la Ville, M. Taitbout Greffier en chef, & M. Boucot Receveur. La gravure a été achevée en 1739.

Nouvelles Littéraires.

M. Jacquier vient de faire paroître la quatriéme édition *in*-8°. de sa *Méthode pour apprendre la Langue & l'Ortographe Françoise*. Il annonce que cette nouvelle édition est *mieux arrangée & plus correcte que les autres*. Elle se trouve chez la Veuve Pissot, &c. Comme cet Ouvrage est ancien & fort connu, il seroit inutile d'en rendre compte.

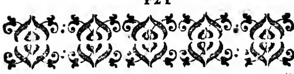
Didot a mis en vente un Livre nouveau, intitulé : *Parallele des Romains & des François, par rapport au Gouvernement*, 2. vol. *in*-12. 1740.

Je vous entretiendrai inceſſamment de la *Critique* des Ouvrages de M. Rollin, imprimée en Hollande, & de la *Reponſe* que ce célébre Ecrivain a fait. Elle paroîtra à la tête du quatriéme Volume de ſon *Hiſtoire Romaine*, qui eſt actuellement entre les mains des Relieurs.

J'ai omis juſqu'ici de vous parler d'une Machine Hydraulique fort curieuſe qu'on voit à l'Hôtel de Longueville, ruë S. Thomas du Louvre, & qu'on peut voir à toutes les heures du jour pour un prix modique. Il eſt étonnant que tant d'objets différens n'ayent que l'eau ſeule pour moteur. Des perſonnes très-verſées dans les mécaniques eſtiment beaucoup cette Machine.

Je ſuis, &c.

Ce 16 Juillet 1740.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXI.

LA Critique Littéraire est aujourd'hui si prudente & si polie, Monsieur, qu'elle s'interdit tout ce qui a un air de satire. Si quelquefois elle s'égaye, si elle badine, si elle raille, c'est avec décence, & plutôt pour donner des graces au style, & de l'agrément aux matieres, que pour offenser. Son but principal est d'instruire, & de contribuer à la perfection du goût & à l'accroissement des lumieres. Dans le siécle passé, la Critique ne s'est pas toujours renfermée dans ces bornes. Ainsi par rapport au ton que la politesse lui prescrit aujourd'hui, il seroit dangéreux de prendre pour modéles certains Ouvrages polémiques, estima- Etat de Critique.

bles d'ailleurs par le fond des choses ; par des tours élégans & ingénieux.

Il me semble que l'Auteur des *Essais de Critique sur les Ecrits de M. Rollin, sur les Traductions d'Hérodote, & sur le Dictionnaire Géographique de M. la Martiniere* *, s'est trompé, en prenant pour modéle des traits qu'il lance contre M. Rollin, le célébre Barbier d'Aucour, qui sous le nom de *Cléante*, a autrefois attaqué le P. Bouhours. On convient aujourd'hui que cet Académicien a abusé de la liberté accordée à la République des Lettres. D'ailleurs l'Auteur des *Essais* devoit regarder M. Rollin, comme plus occupé de l'utilité publique, que de sa propre gloire, plus jaloux de former de vertueux Citoyens, que de faire des Sçavans ou de beaux esprits. Quand on reprend les fautes où sont tombés des Ecrivains de ce caractere, peut-on être trop mesuré ? Je suis persuadé que si le docte Auteur de ces *Essais* avoit fait attention à l'extrême difference qui se trouve entre l'*Histoire ancienne*, & les *Entretiens d'Ariste & d'Eugene*, il auroit vû que le ton de Barbier d'Aucour ne pouvoit être

* A Amsterdam, 1740. *in*-12.

ſa régle, & que certaines plaiſanteries étoient un ornement inutile à ſon érudition. Le déſaveu qu'il fait des expreſſions peu meſurées qui auroient pû lui échaper, ne ſuffit point pour le juſtifier.

M. Rollin, dans ſon *Traité des Etudes*, a expliqué d'une façon particuliere ce que Tite-Live dit de Brutus, témoin du ſupplice de ſes deux enfans. Cet Hiſtorien raconte que le peuple avoit alors les yeux attachés ſur le Pere, & ſur ſa contenance; *eminente*, ajoute-t'il, *animo patrio inter publicæ pœnæ miniſterium.* Selon M. Rollin, il faut entendre par *animus patrius* la tendreſſe de pere; explication démentie par la fermeté & l'inſenſibilité que les anciens Hiſtoriens attribuent à Brutus dans cette fatale conjoncture, en des termes qui excluënt toute idée de tendreſſe & de douleur. L'Auteur des *Eſſais*, qui prend le nom de *Van der Meulen*, s'efforce de renverſer cette explication, adoptée par MM. Crevier & Guérin, l'un Editeur, l'autre Traducteur de Tite-Live. Il fait voir la dureté, la rudeſſe, & la férocité des Romains des premiers ſiécles, exceſſivement jaloux de la liberté de la Patrie, faiſant céder

sans peine à cette passion les sentimens les plus forts de la nature, jusqu'à lui immoler leurs propres enfans. Brutus, selon tous les Historiens de l'antiquité, ne versa aucune larme, & se comporta en Consul & en Pere de la Patrie, lorsqu'il fit punir ses deux fils du dernier supplice. Denis d'Halicarnasse assure qu'il fut insensible à leurs larmes, à leurs gémissemens, & aux prieres d'une nombreuse assemblée; qu'il regarda leur supplice avec des yeux attentifs sans en paroître touché; qu'il ne versa aucune larme, tandis que les spectateurs fondoient en pleurs; qu'il poussa la fermeté jusqu'à ne laisser échaper aucune plainte ni aucun soupir; qu'il sçut arréter les mouvemens de la tendresse paternelle; & qu'il soutint courageusement la vûë de cette cruelle Tragédie, sans qu'il parût aucune altération sur son visage. « Tant il est vrai, ajoute » cet Historien, que Brutus donnoit à » la raison tout l'empire qu'elle peut » avoir sur les passions, & que, ferme » dans les Arrêts qu'il prononçoit, rien » n'étoit capable de troubler son ame, » ou de le détourner du parti qu'il » avoit pris. » Plutarque décrit avec la même force la fermeté Stoïque de Bru-

tus. Les autres Historiens, sans la peindre avec des couleurs aussi vives, employent des expressions qui la supposent. Enfin, les Ecrivains modernes de l'Histoire Romaine n'ont pas oublié cette constance héroïque & cette insensibilité. S'il y a quelque obscurité dans le texte de Tite-Live, il n'en sçauroit rester, quand on considére le caractere décidé des anciens Romains, & la fermeté de Brutus attestée par les Historiens. Tout conspire donc, selon notre Auteur, à rejetter l'interprétation de M. Rollin, & à entendre par *animus patrius*, non *la tendresse du pere*, mais la constance de ce pere, l'objet de l'admiration de l'Assemblée.

La seconde Lettre offre quelques méprises de M. Rollin dans son *Histoire ancienne*. Il y a un peu de malignité dans le tour que M. Van der Meulen a donné à quelques endroits de sa Critique. Vous sçavez que les refléxions de M. Rollin ne sont pas le moindre ornement de son Ouvrage. Le Censeur, pour les rabbaisser, en cite trois, qui, à la vérité, paroissent repréhensibles. Mais qu'est-ce que trois refléxions en comparaison d'un si grand nombre d'autres, semées dans l'Ouvrage? « Per-

» diccas, dit M. Rollin, bat Arariathe, le fait prisonnier, & extermine » toute sa famille (les anciens Historiens disent que Perdiccas fit écorcher vifs tous les Princes de cette famille, & qu'en suite on les laissa expirer en croix, ce que supprime notre Historien moderne.) *Il vouloit par* » *cet exemple*, ajoute M. Rollin, *intimider les peuples & arrêter les séditions*; » CONDUITE SAGE ET ABSOLUMENT » NÉCESSAIRE *dans la conjoncture d'un* » *nouveau Gouvernement, où tout fermente* » *dans un Etat & où tout est prêt à se soulever.* » Conduite barbare, dit le Critique, conduite qui révolte l'humanité!

Il reproche ensuite à M. Rollin d'avoir mis au nombre des *moindres choses pour un Général*, une précaution d'une extrême conséquence. Enfin, il se mocque de la refléxion que fait l'Historien à l'occasion de Ptolomée, qui, après avoir vaincu Démetrius, lui accorda la permission d'enterrer les morts, lui renvoya tout son équipage & ses amis sans rançon, disant qu'ils ne devoient pas faire la guerre entr'eux pour les richesses, mais pour la gloire. « Un » Payen, ajoute M. Rollin, ne pou-

» volt pas mieux penser : encore ne » peut-on pas dire qu'il pensoit ainsi » réellement. » M. Van der Meulen fait ici des exclamations ironiques. A entendre ce Censeur, qui a tiré ces réfléxions du Tome VII. de l'Histoire ancienne, il y en a une infinité d'autres, où la justesse se fait désirer. Cependant avec l'envie qu'il montre de rabaisser l'Ouvrage & l'Auteur, doit-on croire qu'il auroit négligé de les récuëillir, si elles existoient réellement ?

Il reproche ensuite à M. Rollin de donner des preuves d'impéritie en fait de Chronologie, & de la broüiller souvent; sans entrer dans aucun détail, il expose seulement la méthode défectueuse qu'il a suivie. Si l'on en croit M. Van der Meulen, M. Rollin n'a pas eu recours aux originaux Grecs, pour la composition de son Histoire, & n'a fait que copier les traductions Françoises, de Thucydide, de Polybe, de Xenophon, de Pausanias & de Plutarque, qui étant bonnes en général, l'ont servi utilement. Il fonde cette accusation sur les fautes qu'il a trouvées dans quelques endroits empruntés d'Hérodote, fautes que M. Rollin paroît avoir copiées d'après le Traducteur Latin, &

d'après du Ryer, & qu'il auroit, dit-on évitées, s'il avoit consulté les sources. Je ne sçai si quelques méprises, qu'on ne peut à la verité justifier, suffisent pour intenter une pareille accusation, surtout quand on voit un Ecrivain modeste citer exactement les Auteurs originaux ? D'ailleurs, M. Rollin s'étant proposé principalement d'instruire la jeunesse, & pressé de fournir une longue carriere, il ne seroit pas étonnant qu'il eût profité des Traductions Françoises des Auteurs Grecs. Vous avez pû voir dans le *Nouvelliste du Parnasse*, *Tome III. page* 346. & *page* 26 du *Tome IV. premiere édition*, quelque méprises échapées à M. Rollin dans les deux premiers Volumes de son Histoire. M. Van der Meulen en a remarqué quelques autres dans le troisiéme. Mais comme elles sont en petit nombre, & que la plûpart n'altérent point l'essentiel des récits, ce ne sont que de petites tâches sur un beau corps. M. Rollin n'a point écrit pour les *Erudits*, & n'a jamais eu intention de composer une Histoire selon toutes les régles. C'est un *Historien moral*, qui s'est attaché aux faits les plus importans & les plus instructifs, pour inspi-

rer le goût de la vertu, sans se plonger dans une discussion laborieuse de textes Grecs, qui auroit retardé la publication de son Ouvrage.

La troisiéme Lettre de M. Van der Meulen a pour objet quelques expressions défectueuses, tirées de deux ou trois Volumes de M. Rollin. J'ai examiné avec soin ce Catalogue de phrases; ce sont des négligences échapées à un Ecrivain empressé de satisfaire l'impatience du Public. Cette critique convaincra les Ecrivains les plus célébres, de la nécessité de revoir leur style avec soin, s'ils veulent le purger des fautes que la chaleur de la composition les empêche de voir. Je me contenterai de citer quelques-unes de celles que M. Van der Meulen reproche à M. Rollin.

Tome VIII. pag. 149. « Ne voulant » pas néanmoins demeurer oisif & sans » occupation, il passa en Crete où *il y* » *avoit de la guerre*, pour apprendre en» core mieux le métier des armes. »

Tome VIII. pag. 640. « Il prononçoit sa Sentence avec une attention & » une gravité aussi grandes, que s'il se » fût agi *des affaires* de la derniere impor» tance. Le Critique met ces fautes au

nombre des Gasconismes. Je ne croi pas, dit-il, qu'on ait dit jusqu'ici, *il y a de la guerre en Allemagne ;* je croi qu'il est plus ordinaire de dire, *il y a guerre* .... Ne faut-il pas dire aussi, *s'il se fût agi d'affaires de la derniere importance?*

Tome VII. page 257. « Dans le dé»nombrement qu'on fit *de ceux qui reste»rent capables de porter les armes*, il se »trouva six mille *Citoyens*... *Les riches »apporterent en foule de l'argent pour les »dépenses du siége.* Expressions rares, mais élégantes, s'écrie le Censeur : les assiégés, & non pas les assiégeans, font la dépense du siége !

P. 228. « *Le désir qu'il avoit* (lui An»tigone) de surprendre Ptolomée, & »de prévenir ses préparatifs, fit négli»ger à Antigone un conseil si salutaire.» Voilà un tour nouveau, ajoute M. Van der Meulen. Un Ecrivain du commun diroit : *le désir qu'avoit Antigone... lui fit négliger.*

Page 402. Un crime *dénaturé. Dénaturé*, dit le Censeur, dans la signification de *cruel* ou *inhumain*, ne se dit ordinairement que des choses réellement animées ou même des personnes. Un crime *dénaturé* est un crime

dont on a changé la nature ; ce qu'on ne peut pas dire.

Page 174. « Les Grecs ne pouvoient » se lasser d'*admirer que* dans les jeux » même, il *portât* tant d'exactitude & » de soin. » Voilà un échantillon des phrases que M. Van der Meulen a trouvées dignes de censure.

« La Traduction Françoise de Plu» tarque par M. Dacier, dit le Criti» que, & celle de l'Histoire des Juifs » du Docteur Prideaux, ne passent » pas pour des traductions fort élé» gantes : M. Rollin en copie de longs » morceaux, de deux, de trois, de » cinq, de dix, & même de quarante » pages ou environ, & n'y change » presque rien ; on lit ces endroits » comme étant de M. Rollin, & on » les trouve bien écrits & élégans. » Je ne blâme pas cet illustre Ecrivain de s'être approprié ces morceaux, surtout après qu'il a pris soin d'en avertir ; mais comme son Ouvrage peut servir infiniment à former le goût, je voudrois qu'il eût répandu les graces de son élocution sur ce qu'il emprunte de ces Livres, dont le style est fort défectueux : il y auroit eu moins de bigarrure. Ces emprunts sont assez consi-

dérables ; puiſque, ſelon le calcul de M. Van der Meulen, ils compoſent dans le ſeul Tome VII. près de cent cinquante pages. Je comprens que M. Rollin, pour avancer ſon travail, a un peu négligé la correction de ces mauvais ſtyles ; mais diſpenſé de chercher les faits, n'auroit-il pas dû au moins employer ſes ſoins à les orner ? Il a ſi heureuſement traduit tout ce qu'il a tiré des anciens Auteurs Latins, qu'on eſt fâché qu'il ait été obligé de conſulter des Livres écrits en une autre Langue.

En reconnoiſſant qu'il y a de la juſteſſe dans la critique de M. Van der Meulen, je ſoutiens en même tems qu'elle n'offre que de petits défauts, qu'on voudroit à la vérité ne pas trouver, & qu'ils ne ſçauroient par conſéquent détruire le mérite réel de cet Ouvrage, qui reſpire la vertu, le bon goût, & qui a mis plus de connoiſſances dans le monde, que tous les gros Livres des plus ſçavans Critiques. J'eſtime l'érudition, la ſagacité & la candeur de M. Van der Meulen; mais cette eſtime me fait voir avec peine une longue Préface, & divers endroits de ſon Ouvrage, où il y a un goût de plaiſanterie peu

convenable, un air de vivacité qui trahit la passion, & certains traits personnels qui sont peut-être l'Ouvrage de la malignité, dont il est le trop fidéle écho. Du reste, je souscris à toutes ses sçavantes remarques.

Il n'y a pas moins de justesse dans ses Essais de Critique sur l'infidélité des Traductions d'Hérodote, & particulierement de la Traduction Françoise de *du Ryer*, & de la Traduction Angloise de *Littlebury*. M. Van der Meulen a fait un vaste recueil de toutes les bévûës de ces deux Traducteurs, sans oublier la Traduction Italienne de *Boiardo*. Il observe que du Ryer paroît n'avoir pas sçu le Grec, & que souvent il n'a pas entendu le Traducteur Latin; mais que cet Académicien a été assez modeste, pour ne pas dire que son Ouvrage étoit traduit du Grec, & qu'il entendoit cette Langue: bien différent de certains Traducteurs qui se donnent hardiment pour sçavans dans la Langue Grecque, quoiqu'ils n'en sçachent que ce qu'ils en ont appris au Collége. L'ignorance de du Ryer en fait de Grec est si bien établie, qu'il étoit peut-être inutile de relever ses fautes: elles serviront à faire désirer une Traduction plus fidéle.

& plus exacte. A l'égard de *Littlebury*, il assure que sa Traduction a été faite sur le Grec, *Translated from the Greek*. Quoiqu'elle fourmille de fautes, elle est fort estimée en Angleterre. *Littlebury* qui est mort il y a 20 ans, étoit un Libraire qui ne sçavoit que quelques mots Grecs; ainsi il n'est pas étonnant qu'il ait fait tant de bévûës. La Traduction de *Boiardo* n'est pas moins fautive. Ajoutez à cela que ces trois Ecrivains font paroître une profonde ignorance dans l'ancienne Géographie. M. Van der Meulen qui ne les a pas épargnés, fait briller dans ces discussions laborieuses une critique très-éclairée.

Enfin on trouve ici des remarques sçavantes, sur quelques endroits du grand *Dictionnaire Géographique & Critique* M. Bruzen de la Martiniere. Elles roulent sur l'ancienne Géographie, & particulierement sur celle d'Hérodote. M. Van der Meulen paroît disposé à avoir de l'indulgence pour ce grand Compilateur, puisqu'il a mis au commencement de sa Critique ce Vers d'Horace:

Verùm opere in longo fas est obrepere somnum.

Les fautes qu'il reléve sont certaines; & il les met dans une évidence à laquelle on ne peut se refuser. Je me contenterai d'en citer quelques-unes extrêmement singulieres.

« SCOPADÆ, dit ce Lexicographe, Peuple de la Thessalie. *Ortelii Thesaur.* Le Scholiaste de Théocrite les place au voisinage de la Ville de Cranon. Stobée *Sermone* 25. *ex Homero*, Suidas & le Lyrique Simonide en font aussi mention. » Vous allez voir qu'il a pris ces citations à la pipée, & qu'il n'a réellement consulté aucun de ces Ecrivains; après cela fiez-vous à l'étalage d'érudition.

« Cet article, dit le Docte Critique, est accompagné de toutes ses circonstances & citations. Qui ne le croiroit vrai ? Les *Scopades* néanmoins ne doivent pas entrer dans un Dictionnaire Géographique. Ce n'étoient pas des *Peuples*, mais une Maison ou famille riche de Thessalie, une famille distinguée par la protection qu'elle accordoit aux Gens de Lettres, & par les libéralités qu'elle leur faisoit. » Il fait voir ensuite qu'Eusthathe, que le Scholiaste de Théocrite, que Stobée, & que Suidas cités

par M. la Martiniere, ne donnent pas une autre idée des Scopades.

M. la Martiniere, dit que *Selinus* Ville de Sicile avoit pris son nom du *Selinus*, petit fleuve, ainsi appellé à cause *du grand nombre d'Abeilles* qui naissoient dans ce Pays-là : *Selinus Messaniorum Civitas à quo Selinus dicta, quod apium ibi plurimum nascitur.* « Le » Selinous, répond le Critique, étoit » ainsi appellé du mot Grec Σέλινον, » *Persil* ou *Ache*, en Latin *Apium*; » parce que ses bords produisoient une » grande quantité d'Ache, dit Servius » *in Æneid. versu* 705. *abundans* . . . » *apio.* Comment M. la Martiniere » a-t'il pû prendre *Apium* (*Ache*) » pour le Génitif d'*Apes* (*Abeilles*) & » traduire *quòd Apium ibi plurimum nascitur*, par *du grand nombre* D'ABEILLES qui naissoient dans ce Pays-là ? » Car *Apes* fait ordinairement au Génitif *Apum*, & plus rarement *Apium* » comme dans Boëce. Quelles bévûës » ne fait-on pas quand on travaille » avec précipitation ! »

Toutes ces discussions Géographiques sont utiles, & font voir que l'Auteur posséde parfaitement l'ancienne Géographie. Il a convaincu plus d'une

fois M. la Martiniere de n'entendre pas le Grec, ou du moins de ne pas consulter les Originaux, d'estropier les noms de Peuples & de Villes, de bâtir des Villes qui n'ont jamais existé, de prêter aux Auteurs anciens ce qu'ils n'ont jamais dit, de broüiller l'ancienne Géographie, & de broder dans ce grand *Canevas* des pays imaginaires. M. Van der Meulen, frappé des énormes bévûës de M. la Martiniere, ne fait point difficulté de dire, qu'il n'est pas en état de faire par lui-même les articles de la Géographie ancienne, particulierement ceux qu'il faut tirer des Auteurs Grecs, & que ses bévûës ont leur source dans sa précipitation, & dans les versions Latines ausquelles il s'en est rapporté. « J'ose, dit-il » encore dans sa Préface, ajouter un » second avis, qui est que j'ai remar- » qué, qu'il ne fait pas souvent usage » des Scholiastes Grecs; qu'on y peut » néanmoins trouver de bonnes choses » pour la Géographie ancienne, & » qu'il seroit à souhaiter qu'on les » lût exactement, & qu'on en prît ce » qu'il y a de meilleur. »

J'ajouterai que l'Essai de Critique de M. Van der Meulen, fournira à M.

la Martiniere, une *broderie* infiniment plus riche que celle qu'il avoit faite sur son grand *Canevas.* Les profondes recherches de ce Critique l'aideront à dessiner, d'une maniere plus vraie, divers pays que nous ne connoissons que par les anciens Auteurs. Les difficultés de M. Van der Meulen sur la Carte de Thessalie de Sanson, du Pere Briet, de M. de l'Isle, &c. & les lumieres qu'il y répand, font voir que peu de gens ont aussi heureusement voyagé que lui dans le pays de l'antiquité.

Histoire de Thamas Kouli-kan.

Chaque événement célébre de notre siécle fournit à certains Ecrivains la matiere d'une Histoire. Vous jugez bien que de pareils Ouvrages ne peuvent être que des amplifications de Gazettes, ou de mauvaises compilations. On n'y cite ordinairement aucun garant des circonstances surprenantes qui s'y trouvent, & des expéditions militaires toujours décrites d'une maniere vague & incertaine. La nouveauté donne une vogue passagere à ces écrits, parés d'un titre éblouissant. Des Ecrivains un peu jaloux de leur réputation n'exercent pas ordi-

nairement leur plume de cette maniere. Ils ſçavent que pour bien expoſer les cauſes, les reſſorts, les circonſtances des événemens, il faut être inſtruit de la vérité des détails, par le témoignage de ceux qui y ont eu quelque part, ou qui en ont été les témoins.

Je ne ſçai ſi parmi les Livres de ce genre, il en a paru aucun qui puiſſe être comparé à l'*Hiſtoire de Thamas Kouli-kan*, imprimée depuis quelques mois à Amſterdam. L'Auteur s'eſt jetté dans des digreſſions étranges. Il a d'abord tracé une Deſcription de la Perſe, de ſes Villes principales, de ſes richeſſes, de ſa puiſſance, des mœurs & de la Religion des différens Peuples qui l'habitent. Quelques Dictionnaires Géographiques, & quelques Voyageurs ont fourni les matériaux de cette deſcription, ornée de tems en tems de refléxions, qui ſelon leur l'Auteur, ſont *vives, ſenſées, & quelquefois un peu malignes*, & attachent le Lecteur.

A la ſuite de cette deſcription, l'on trouve un abregé chronologique de la plûpart des Rois de Perſe, depuis Aſtyage Roi des Médes, juſqu'à *Thamas Kouli-kan*, & des événemens qui

ont illuſtré leurs régnes. Que dirions-nous d'un Ecrivain, qui ſe propoſant d'écrire nos dernieres guerres, compoſeroit une deſcription de la France, & donneroit un précis de l'Hiſtoire de chaque Roi, en remontant juſqu'à Pharamond ?

Ces deux morceaux ſont ſi étendus, que de 195 pages dont la Brochure eſt compoſée, il n'y en a que ſoixante & dix employées à l'Hiſtoire de Thamas Kouli-kan. Encore l'Auteur a inſéré une longue Lettre, remplie de bévûës, & de faits abſolument faux, au ſujet de l'origine de ſon Héros. Il eſt vrai que pour juſtifier en quelque ſorte l'impreſſion de cette piéce, il ſemble croire avec cet Ecrivain, que Thamas Kouli-kan eſt né à *Tirlemont*; il ajoute même diverſes circonſtances, dont la vérité, ſi elle pouvoit être ſolidement établie, ſuffiroit pour autoriſer cette opinion. Mais que peut-on en penſer, lorſqu'on trouve enſuite une Lettre de M. de Villeneuve, Ambaſſadeur à la Porte, où il eſt dit que Thamas Kouli-kan eſt né dans un Village de la Province de Koraſſan, nommé *Afchis*, avec diverſes circonſtances de ſa vie, que la renommée a

d'abord répanduës, & qui paſſent aujourd'hui pour vrayes ?

Je n'entrerai pas dans le détail des faits qu'il raconte, & que les Gazettes & le Mercure de France ont depuis long tems appris au Public. Il paroît que l'Auteur a eu envie d'excuſer en quelque maniere l'uſurpation de Thamas Kouli-kan. Après avoir donné à entendre que la facilité de Schach-Thamas à faire une paix déſavantageuſe avec les Turcs, & la molleſſe de ce Prince, déterminerent Kouli-kan à le détrôner, il prête à ſon Héros une harangue, où au lieu de la chaleur Orientale, on ne trouve que la glace du Nord ; c'eſt pour exhorter ſes Compagnons à entrer dans Iſpaham, malgré la défenſe du Roi, & à relever la gloire de la Perſe. Il eſt aiſé de voir que ce n'étoit-là qu'une comédie pour couvrir ſon ambition. Les ſuites le font bien connoître. Après avoir fait déclarer Roi, le fils de Schach-Thamas, qui étoit encore au berceau, il employa l'autorité que lui donnoit ſa qualité de Régent du Royaume, pour ſe rendre le maître de la Perſe. Il fit ſemblant de ne pouvoir plus porter le fardeau du Gouvernement, & de

vouloir abdiquer la Régence; ce n'étoit qu'une ruse concertée avec ses créatures, pour s'ouvrir plus facilement le chemin du Trône. Comment ne pas voir après cela que le détrônement de Schach-Thamas a été l'ouvrage de son ambition?

Ce n'est ici que la premiere partie de la Vie de Thamas Kouli-kan, dont l'Auteur promet une suite, quand il aura des Mémoires aussi sûrs que ceux qu'il dit avoir eus pour cette ébauche.

Méthode des Fluxions.

Debure l'aîné, Libraire, Quay des Augustins, a mis en vente *la Méthode des Fluxions & des suites infinies*, par M. le Chevalier Newton, *in*-4. C'est à M. de Buffon de l'Académie des Sciences, que les Géométres sont redevables de ce sçavant Ouvrage. M. Newton l'avoit composé en Latin; mais il n'a jamais paru en cette Langue. M. Colson, possesseur de l'Original, ne l'a publié qu'en Anglois; & c'est sur cette version Angloise, que l'Académicien François a fait sa Traduction. Sur le rapport que Messieurs de Maupertuis & Clairaut ont fait de cette Traduction à leur Académie, elle a jugé que cet excellent Ouvrage méritoit un

Traducteur aussi intelligent. La Préface, qui est bien écrite, renferme des détails curieux dont je vous entretiendrai dans une autre Lettre.

Le 17 de ce Mois, deux jeunes Etudians, Messieurs *de Bussou* & *de Beaumont*, instruits par M. de Montcarville, soutinrent au Collége de Loüis-le-Grand des Théses de Mathématiques, avec beaucoup de capacité & de succès. Le plus âgé de ces deux jeunes gens n'a pas encore atteint sa 15e. année. Ils avoient pour Auditeurs l'Assemblée la plus choisie en ce genre, c'est-à-dire, l'Académie des Sciences. M. de Montcarville, sur qui réjaillit la gloire que ses Eléves ont acquise en cette occasion, est Frere de feu M. Benet, Professeur du Collége de Beauvais, à qui l'on est redevable des progrès, que l'étude de la Géométrie a faits depuis quelque tems dans les Colléges de l'Université: c'est le premier qui l'y ait enseignée. A l'égard du Collége de Loüis-le-Grand, il y a long-tems qu'il y a une Chaire pour les Mathématiques, & qu'on les y enseigne publiquement.

L'*Histoire de Marguerite d'Anjou*, par M. Prévôt, divisée en quatre Brochures, paroît depuis quelques jours. Quoique ce sujet soit fort intéressant suivant la vérité historique, l'Auteur a jugé à propos de lui prêter les ornement de la fiction, pour le rendre encore plus agréable & plus touchant. C'est un art qu'il cultive depuis longtems avec succès.

Le 4e. Tome de l'*Histoire Romaine*, de M. Rollin, est en vente. Dans un second Avertissement qui est à la tête, l'Auteur répond à la Critique de M. Van der Meulen.

Il paroît une Brochure au sujet de l'Opération de la Taille. C'est l'Ouvrage d'un Chirurgien qui attaque vivement un de ses Confreres, qui avoit censuré la Méthode nouvelle de M. Foubert Chirurgien des Gendarmes. La Brochure se vend chez le Breton, petit-fils d'Houry, ruë de la Harpe.

Je suis, &c.

Ce 26 Juillet 1740.

Fautes à corriger dans la feuille précédente.

Page 103, l. 20, *& triplex*, lisez, *& æs triplex*.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXII.

L'Histoire ancienne plaît toujours, Monsieur, lorsqu'elle est rapprochée de l'Histoire moderne. Nous aimons à comparer les événemens de l'antiquité avec ceux des derniers tems. C'est ce qui a fait le succès des refléxions politiques d'Amelot de la Houssaye sur Tacite. L'écueil ordinaire de ces sortes d'entreprises est le défaut de justesse, la prolixité & le verbiage. Il n'est pas fort difficile de faire des comparaisons historiques, & des refléxions sur les événemens, sur les gouvernemens des peuples, sur le caractére d'une Nation, sur la conduite des Princes, &c. Mais il n'est pas si aisé d'y mettre de l'ordre, de la précision & de l'exactitude. On répéte ce qui est

Parallele des Romains & des François.

sçû de tout le monde, & on enfle par l'abondance des paroles les choses les plus simples. On quitte le style d'Historien non pour celui de Dissertateur, mais quelquefois pour celui d'Orateur, & de subtil Métaphisicien; on choisit les principaux traits de l'Histoire ancienne, sur lesquels on insiste avec emphase, & puis on cherche dans l'Histoire moderne des circonstances qui puissent fournir à la comparaison. On se jette alors dans le détail ennuyeux des petites ressemblances ; & comme les oppositions, & les différences sont en bien plus grande quantité, on court dans ce vaste champ à bride abatuë.

Il paroît depuis peu un Ouvrage Politique, intitulé, *Parallele des Romains & des François par rapport au Gouvernement.* * L'Auteur très-versé, à ce qu'il paroît dans la connoissance de l'Histoire Romaine & de l'Histoire de France, en examine les principaux traits, les époques, les révolutions & les célébres événemens. Il fait alternativement voyager son Lecteur de Rome en France & de France à Rome, & chaque voyage n'est pas court. L'Ouvrage est partagé en six Livres, qui contien-

* A Paris, chez Didot, 1740. 2. vol. *in*-12.

tient plusieurs Chapitres divisés en articles. Je ne vous entretiendrai aujourd'hui que des trois premiers Livres, où l'Auteur négligeant la briéveté, traite tant de matieres différentes, & s'arrête sur tant d'objets divers dont la liaison n'est point sensible, qu'il ne paroît pas possible d'en faire une Analyse exacte. Je me contenterai donc de parcourir quelques Chapitres, & d'y joindre quelques refléxions.

C'est d'abord la comparaison de la fondation de Rome, avec la fondation de la Monarchie Françoise; comparaison qu'on pourroit faire également entre Rome naissante & les commencemens de toutes les Monarchies du monde. Peuples grossiers & belliqueux de part & d'autre: Voilà la ressemblance. « Les uns combattent pour conquérir des femmes & des terres, & les » autres pour abandonner des marais » & des Pays incultes. » Voilà la différence.

Les matieres les plus curieuses du premier Livre, sont 1°. les avantages que les Romains retirérent de leurs dissensions domestiques. 2°. La comparaison de ces dissensions avec celles d'Angleterre. 3°. Les vices du Gouvernement de Charlemagne, que l'Au-

teur appelle *Aristo-Monarchique.* Il s'agit de la puissance des Etats assemblés sous l'autorité du Prince. A l'égard de la comparaison du Gouvernement d'Angleterre avec celui de la République Romaine, c'est un morceau qui mérite d'être lû. L'Auteur fait voir qu'en Angleterre, le Roi, la Noblesse, & le peuple, n'étant point liés par un intérêt commun, ne forment point un corps semblable à la République Romaine. La Couronne est le patrimoine d'une Maison, & le Prince à des intérêts particuliers, distingués de ceux de la Nation. La Noblesse & le peuple, selon lui, *n'ont pas le même objet*, & joüissent cependant d'un pouvoir égal. Ils partagent même avec le Prince la puissance législative. Mais pourquoi la Noblesse & les Communes ont-ils un intérêt différent? C'est ce que l'Auteur suppose sans le prouver. Cependant il prétend avec raison, que les Anglois sont plus désunis que les Romains mêmes ne l'étoient, quand les premiers Tribuns commencerent à vouloir abaisser la Noblesse; parce qu'ils donnent à leur Prince une autorité assez étenduë, pour qu'il puisse se flatter de pouvoir l'accroître, tandis qu'ils lui opposent sans cesse des obstacles. La désunion réelle est donc entre

le Chef & les Membres : c'eſt auſſi la ſeule cauſe de toutes les diſſentions de l'Angleterre. Le Parlement de ce Royaume, ſelon l'Auteur, ne reſſemble que très-imparfaitement aux Comices des Romains. Le dernier des Citoyens entroit dans la Place publique, & ſa voix s'y comptoit ; au lieu que le Parlement Anglois n'eſt compoſé que de Députés ; ce qui, ſelon lui, ne raſſure point une Nation qui veut être libre, parce que ces Députés peuvent être corrompus. La refléxion eſt juſte. Cependant il faut avoüer que de ce côté-là, le gouvernement des Romains étoit bien défectueux. Leurs aſſemblées par Curies & par Centuries devoient cauſer une étrange confuſion, & donner lieu à la corruption & aux factions.

L'Article des Fiefs (page 99) eſt ici bien traité. L'Auteur avouë qu'il eſt difficile d'en découvrir l'origine. Le Comte de Boullainvilliers prétend que Charlemagne ayant pris l'idée des Fiefs chez les peuples du Nord, s'y confirma depuis par l'exemple des Lombards. Cependant, non-ſeulement cette Police ne fut point en uſage ſous la premiere race de nos Rois ; mais ſous Charlemagne & ſes Deſcendans, les

Ducs & les Comtes n'étoient que des Officiers amovibles, & non des Seigneurs Feudataires. Ils ne se fesoient point la guerre, & ils ne pouvoient la déclarer au Prince. Charlemagne n'a donc point introduit les Fiefs en France. L'Auteur remarque, que si l'on excepte l'établissement des Normands dans la Neustrie, à laquelle ils ont donné leur nom, les Fiefs n'ont jamais été établis par des Traités, ou par des concessions particulieres de nos Rois. C'est peu à peu que les Duchés & les Comtés sont devenus héréditaires. Sur la fin de la seconde race, plusieurs Seigneurs, profitant de la foiblesse des Princes & du désordre des Guerres Civiles, voulurent se perpétuer dans leurs Gouvernemens, indépendamment de la volonté du Roi; & par-là ils y devinrent Souverains, à charge de foi & hommage, suivant l'usage des Lombards. Hugue Capet (dit l'Auteur sans le prouver) reconnut le premier les Loix des Fiefs pour Loix de l'Etat. Mais comment se sont établies toutes les mouvantes subordonnées? C'est ce qui n'a jamais été bien éclairci.

Malgré la sagesse du Gouvernement Germanique, l'Auteur traite d'Anarchie ce qu'il appelle la police des Fiefs.

L'Allemagne, felon lui, doit fon falut à l'autorité qui la régit. L'Empereur donne le ton aux Vaffaux de l'Empire, & les tient réunis par fa force fupérieure. « Un Empereur (comme il » ajoute fort fenfément) qui ne poffe- » deroit que les Domaines attachés à » l'Empire, verroit peut-être écrafer » l'Allemagne par fes voifins, où fe » laffant de l'union & de la tranquillité » dont elle s'eft fait une habitude, fe » détruire elle-même par fes guerres » civiles. » Il conclut de-là, que la Monarchie Françoife étoit un Corps fort mal conftitué, & un monftre en politique, lorfque nos Rois avoient des Vaffaux auffi puiffans qu'eux. « Il falloit » néceffairement que les Vaffaux dé- » truififfent le Trône, & devinffent » indépendans, ou que le Prince en » ruinant fes Vaffaux, fubftituât aux » Loix des Fiefs, celles d'une vraie » Monarchie. »

Dans le commencement du fecond Livre, l'Auteur fait voir que l'égalité ruinée parmi les Romains, par leurs Conquêtes, fut la caufe de la ruine de la République, qui ayant été autrefois partagée en Patriciens & en Plébeïens, le fut alors en Citoyens très riches, & en Citoyens très-pauvres. Dans les der-

niers tems de la République, les Tribuns du peuple ne furent plus que les les Chefs d'une populace indigente, & l'autorité des Consuls fut sans bornes. Celle des Proconsuls acheva d'opprimer la liberté publique. Ces Proconsuls étoient plus absolus dans les Provinces, & à la tête des armées; que les Rois les plus puissans. Ce n'étoient plus des Officiers de la République. César & Crassus avec les seules forces de leur Gouvernement, firent la guerre sans le consentement du Sénat & du peuple. Enfin les armées s'accoutumerent à se croire les armées de Sylla, de Marius, de Pompée, de César, & non de la République.

Quoique cette matiere ait été traitée avec autant de profondeur que d'agrément, par M. le Président de M. dans son Livre des *Causes de la grandeur & de la décadence des Romains*, on trouve néanmoins ici des *Considérations* nouvelles sur ce sujet, que l'on quitteroit avec peine, si ce n'étoit pour les affaires de France, qui intéressent encore plus. L'Auteur passe donc sans milieu de l'examen du Gouvernement Romain, dans les derniers tems de la République, à celui de la conduite des Rois Capétiens jusqu'à Philippe Auguste. Il remarque que tandis que Philippe I. arriere petits-fils

de Hugue Capet, s'abandonnoit aux plaisirs. Guillaume Duc de Normandie établit sa domination sur les Anglois. Selon lui, Philippe devoit s'opposer à l'agrandissement de son Vassal.(L'Empereur s'oppose-t'il à l'agrandissement des Electeurs ?) Loüis VII. son petit-fils, fit encore une plus grande faute, en répudiant l'héritiere de Guyenne, qui par son mariage avec un Roi d'Angleterre, lui porta le domaine de cette grande Province.

Il prétend ensuite que Philippe-Auguste, plus éclairé que ses Prédécesseurs, forma le dessein de détruire la puissance des grands Vassaux. « Depuis que les Vassaux, dit-il, avoient » profité des troubles & de la foiblesse » du Gouvernement, pour violer même » me la Loi Salique, & rendre leurs » fiefs feminins, il ne restoit plus d'au- » tre voye que la guerre ou les maria- » ges, pour les réunir à la Couronne. » Ce passage des Fiefs aux filles a fait dire sophistiquement au Comte de Boulainvilliers, que la Loi salique est une chimére, comme si de l'infraction d'une Loi, on devoit conclurre que cette Loi n'a jamais été.

La puissance où alors aspira la Cour de Rome, fut une obstacle, selon l'Au-

teur, à la correction des abus de notre Gouvernement. « Les Papes regardant tous les Royaumes comme des » Fiefs de leur Thiare, prétendirent » être les arbitres de la paix & de la » guerre, & accoutumer les Princes à » reconnoître sur terre une autorité » supérieure dans leur temporel. L'o» béissance dûë aux Souverains, ne fut » donc plus regardée que comme un » jeu. La déposition des Princes, & » l'usage monstrueux de relever les Su» jets du serment de fidélité, rendirent » l'esprit d'indépendance encore plus » général. Les peuples douterent si » leurs légitimes Maîtres étoient des » Tyrans. C'est à ce pouvoir de la » Cour de Rome que dut sa naissance » & ses progrès, ce zéle militaire qui » transporta toutes les forces de l'Oc» cident, contre les Infidéles devenus » Maîtres de la Palestine. » L'Auteur fait voir que nos Rois auroient pu tirer quelques avantages des Croisades, s'ils ne s'étoient pas eux-mêmes laissés entraîner à la dévotion de ces pélerinages guerriers. « L'Egypte & la Palestine » seroient devenuës des espéces d'exil » pour une Noblesse inquiéte & vio» lente, que les indulgences & l'amour » de la gloire y auroient conduite aux

» dépens de tout leur patrimoine, que
» ces voyages abſorboient. . . . La Re-
» ligion & l'ignorance, toujours voiſi-
» nes du Fanatiſme, quand elles ſe
» rencontrent enſemble, firent paroî-
» tre en France des armées entieres de
» Brigands. . . . »

L'Auteur prétend qu'il auroit fallu aux François, comme aux Romains, une journée auſſi déciſive que celles de Philippes & d'Actium, pour corriger les abus du Gouvernement en écraſant tous les Vaſſaux de la Couronne. Il eſt aſſez ſingulier que la Tyrannie dont ces deux Victoires ont été le principe, ſoit regardée ici comme une ſage & utile réformation du Gouvernement Romain. Mais étoit-ce auſſi en portant le fer & le feu dans les Provinces, pour y détruire tous les grands Vaſſaux, que nos Rois auroient dû perfectionner la Monarchie ? Heureuſement ſans ces moyens, ils ont enfin acquis ce dégré de puiſſance, que la politique exigeoit.

Après avoir remarqué la faute que fit le Roi Jean, par l'aliénation de la Bourgogne en faveur d'un de ſes Enfans & de ſes hoirs mâles & femelles, l'Auteur vient au regne de Loüis XI, qui eut à combattre la puiſſance des

Ducs de Bourgogne, devenus les plus redoutables ennemis de la France. « L'Angleterre étoit la Carthage des » François, mais elle s'affoiblissoit par » ses propres divisions. » Loüis XI. jugea à propos de conclurre avec elle une tréve de cent ans; ce que l'Auteur regarde comme un chef-d'œuvre de Politique de la part de ce Prince. Mais il lui reproche comme une grande faute, de n'avoir pas fait épouser au Dauphin, l'héritiere de Bourgogne. Au moins, dit-il, devoit-il faire ensorte, que Charle Comte d'Angoulême, premier Prince de son sang, épousât Marie de Bourgogne. L'Auteur suppose que cet arrangement dépendoit de Loüis XI; ce qu'il ne prouve point.

Je passe plusieurs refléxions politiques de l'Auteur sur la conduite de Loüis XI, & de son Successeur Charle VIII. pour vous rapporter ce qu'il dit de l'établissement de la Magistrature, comme Corps distingué dans l'Etat. Lorsque nos Rois eurent réuni à leur Couronne plusieurs Domaines qui en avoient été séparés, & qui avoient chacun leurs coutumes particulieres, il leur fallut pour remédier aux abus, faire des Ordonnances, & établir des Officiers pour les faire observer. La Noblesse sucomba sous son

ignorance. Incapable de connoître & de faire parler les Loix, elle se vit comme dans la néceſſité de renoncer à l'adminiſtration de la Juſtice, & de la céder à ceux qui avoient fait une étude particuliere de la Juriſprudence. « Ceux-ci » parvinrent bientôt à l'élévation où » nous les voyons, mais cependant ſans » uſurpation. . . . Que d'avantage la » Magiſtrature n'apporta-t'elle pas aux » François, quand elle commença à » faire un Corps diſtingué de tous les » autres ? ... Les Magiſtrats contribue- » rent à perfectionner le Gouverne- » ment ; ils furent les dépoſitaires des » Loix ; ils en firent partout ſentir l'au- » torité, & ce fut un nouveau joug » pour la Nobleſſe, qui ne rendit point » le Prince odieux. L'élévation des » gens de Robe fut le fruit des con- » jonctures & de la néceſſité. Il n'y » avoit point de milieu : il falloit que » la Nobleſſe cédât ou les avantages » que lui donnoit l'adminiſtration de » la juſtice, ou la gloire qu'elle retiroit » des armes. » L'Auteur ajoûte que la puiſſance de la Nobleſſe Françoiſe, n'ayant jamais eu que des fondemens mal aſſurés, devoit diſparoître à meſure que les Loix & les mœurs feroient des progrès. Enfin, ſelon lui, le régne

de Loüis XI, fut en quelque ſorte une époque chez les François, comme la Dictature perpétuelle de Sylla l'avoit été chez les Romains, Sylla prépara le Gouvernement Monarchique à Rome, & Loüis XI. en *tirant les Rois de page*, ſuivant l'expreſſion de François I. affermit le Trône de ſes Succeſſeurs.

Il m'eſt impoſſible de ſuivre l'Auteur dans toutes ſes ſpéculations politiques, où il ſe repéte quelquefois & encore moins dans tous ſes paralleles des affaires de France avec celles de Rome; efforts d'eſprit qui fatiguent le Lecteur, & où il n'a pas été poſſible à l'Auteur de mettre toujours de l'ordre, de la clarté & de la juſteſſe. Heureuſement il ne ſe borne pas à la comparaiſon des Romains & des François. Il compare ſouvent les modernes avec les modernes, & les François avec les François. Voici par exemple, le parallele de l'Amiral de Coligny & de François Duc de Guiſe. « Coligny » étoit le plus grand Capitaine de ſon » tems. Auſſi courageux que le Duc de » Guiſe, mais moins hardi, parce qu'il » avoit toujours été moins heureux, il » étoit plus propre à former de grands » projets, & plus ſage dans le détail de » l'exécution. Guiſe, par un courage

» plus brillant & qui étonnoit ses en-
» nemis, ramenoit les conjonctures à
» son génie, & s'en rendoit, pour ainsi
» dire, le maître. Coligny leur obéis-
» soit, mais en Capitaine qui leur étoit
» supérieur. (Cela auroit besoin d'un
» Commentaire.) Guise plus heureux,
» eut moins d'occasions de développer
» les ressources de son génie. Son am-
» bition adroite & fondée en apparen-
» ce, comme celle de Pompée, sur les
» intérêts même du Prince qu'elle rui-
» noit en feignant de le servir, se vit
» appuyée de son nom, jusqu'à ce qu'el-
» le eut acquis assez de force pour se
» soutenir par elle-même. Coligny
» moins coupable, quoiqu'il le parut
» davantage, fit comme César ouver-
» tement la guerre à son Prince & *à*
» *toute la France.* » Un autre parallele de Guise & de Coligny avec Pompée & César, pourroit ce me semble, être plus juste. Guise vouloit se frayer un chemin au Trône; Pompée ne prétendoit point opprimer la République. Coligny n'eut jamais le dessein de détrôner son Roi, & César voulut être le seul Maître à Rome.

L'Auteur continuë. « Guise sçut
» vaincre & profiter de la victoire.
» Coligny perdit quatre batailles, &

» fut toujours l'effroi de ses vainqueurs,
» qu'il sembloit avoir vaincus. On ignore ce qu'auroit été le premier dans
» les malheurs qui accablerentColigny.
» Mais il est aisé de conjecturer que celui-ci auroit paru encore plus grand,
» si la fortune lui avoit été aussi favorable. . . . . Coligny étoit honnête-homme. Guise avoit le masque d'un
» plus grand nombre de vertus, mais
» toutes étoient empoisonnées par son
» ambition. Il avoit toutes les qualités
» qui gagnent le cœur de la multitude.
» Coligny plus renfermé en *soi*-même,
» étoit estimé de ses ennemis, & respecté par les siens. Il aimoit l'ordre
» & sa Patrie. (Cependant l'Auteur a
» dit ci-devant, que Coligny *fit la guerrè à toute la France.*) L'ambition put
» bien le soutenir; mais elle ne le fit
» point commencer à agir. Aussi bon
» Calviniste que *bon François*, jamais il
» ne put par trop d'austérité, accorder
» sa Doctrine avec ses devoirs de Sujet.
» Aux qualités d'un Héros, il joignit
» une ame timorée. S'il eût été moins
» grand homme, il auroit été fanatique. Il fut Apôtre & Zélateur. »
Il y a dans ce portrait quelques traits de l'imagination du Peintre, ainsi que dans celui de Henri de Guise, fils de

François, p. 210. Ces deux portraits sont d'ailleurs bien dessinés. L'Auteur, pag. 212, prétend que la guerre civile est moins dangéreuse dans une Monarchie que dans une République. Sa raison est que dans une République elle produit l'Anarchie.

Autre parallele, p. 220; c'est celui de Henri IV, & d'Aléxandre Farneze. Les antithéses méthaphisiques ne sont pas ici épargnées. A la fin de la seconde partie, après avoir parlé de l'établissement *du pouvoir Monarchique chez les Romains*, l'Auteur passe *au progrès du Gouvernement sous Loüis XIII.* Vous n'auriez jamais imaginé de la ressemblance entre la révolution arrivée dans le Gouvernement de Rome à la mort de César, & le progrès *du Gouvernement* sous Loüis XIII. Le portrait du Cardinal de Richelieu n'a pas été oublié. « Cet homme né pour les gran-
» des choses, *ni assez loüé*, ni assez blâ-
» mé, fut plus utile à sa Patrie qu'il ne
» le crut, & peut-être même qu'il ne
» le voulut. Aussi haut dans l'exercice
» de son autorité, qu'il avoit été sou-
» ple pour s'élever, sa sévérité étouffa
» toutes les semences de trouble & de
» divisions, & il parvint au même but
» où seroit venu Henri le Grand, mais

» par une autre voye. Il rendit leur for» ce aux Loix, en ne laissant aucun at» tentât impuni, & donna pour fon» dement au bon ordre & à la police, » l'autorité toute puissante du Prince.»

Livre troisiéme, pag. 243. On examine qu'elle doit être la puissance du Prince dans *la Monarchie*. «Le véritable » point, selon lui, où la puissance sou» veraine doit monter, est placé entre » deux écueils; le despotisme d'un cô» té, si le Prince au lieu de Sujets n'a » que des Esclaves, & de l'autre l'A» narchie, s'il n'a pas une autorité qui » lui soit propre, & indépendante des » Loix.... La Politique exige que la » puissance des Princes s'étende *jus» qu'au point où elle commenceroit à être » despotique*; elle est parvenuë à ce dé» gré, quand le peuple joüit d'une li» berté dont elle ne peut pas abuser: » le Gouvernement Monarchique est » alors parfait; parce qu'il y a un gage » entre le Souverain & ses Sujets; leur » fortune a le même fondement, & » leur union met le Prince en sureté » contre ses Sujets, & ceux-ci en sureté » contre leur Prince.»

Le goût du Parallele a entraîné notre Auteur jusqu'à vouloir comparer ensemble les conjonctures du regne d'Au-

gufte avec celles du regne de Loüis XIV. Il eſt difficile d'expoſer clairement le rapport qu'il a imaginé entre deux choſes ſi différentes. Voici le portrait d'Auguſte ; car l'Auteur ne manque jamais l'occaſion de peindre. « Né » avec une ambition qui occupoit tou» tes ſes penſées, il ne fut point par» tagé par d'autres paſſions, du moins » elles obéiſſoient toutes à celle-là, » d'où elles ſembloient naître. Il prit » ſans effort, & par l'effet naturel d'u» ne lumiere ſupérieure, toutes les for» mes qu'exigeoit l'état de ſes affai» res. Il n'avoit aucune des vertus qui » font l'honnête-homme ; il n'avoit au» cun des *vices* qui le dégradent. Tou» jours prêt à ſe revêtir de la vertu ou » du *vice*, que le tems & les circonſ» tances lui rendoient utiles. . . . Il eſt » cruel ſans aimer le ſang ; il ne fait » ceſſer de le répandre, ni par laſſitu» de, ni par remords, & il pardonne » quand il lui eſt auſſi utile de pardon» ner, qu'il auroit été auparavant dan» géreux pour lui de ne pas punir, &c. » Comment un Prince toujours *prêt à ſe revêtir du vice* ſuivant les circonſtances, a-t'il pu n'avoir *aucun des vices qui dégradent l'honnête-homme ?*

L'Auteur prétend que le Cardinal

Mazarin chercha *follement* à s'établir par des finesses. « Quand il pouvoit, » dit-il, accabler la fronde *par la force* » *des armes*, une malheureuse habitude » le porta à négocier. » Mais avoit-il alors une autre ressource ?

Pag. 259. L'Auteur entreprend de prouver qu'il n'a pû s'établir dans le Gouvernement Monarchique des Romains une barriere contre le Despotisme. Il fonde son raisonnement sur l'assemblage de toutes les grandes Magistratures dans la personne des Empereurs, assemblage qui leur donnoit une autorité immense. P. 263, il ajoute, que *le Gouvernement des François ne peut point dégénerer en despotisme*, à cause de leurs coutumes & de leurs mœurs.

Suit une peinture de la tyrannie de Tibere, de Caligula, de Claude & de Néron. L'Auteur fait voir comment une Démocratie Militaire succéda au Gouvernement établi par Auguste, lorsque l'élection & la conservation des Empereurs dépendit des Légions. « Si » le Gouvernement où le Peuple est » maître de l'autorité, est sujet à tant » d'abus, que Aristote n'a point craint » de dire, que souvent la Démocratie » est une vraie tyrannie, que doit-on » penser du *Gouvernement Militaire*, où

» le Soldat plus impétueux, aussi ignorant, & plus volage que le Citoyen, » *gouverne* toujours avec brutalité? » Quoique l'Empire ait dépendu du choix des armées, peut-on dire que le Soldat ait *gouverné?* L'Empereur, selon notre Dissertateur, n'étoit que le premier Magistrat de cette Démocratie monstrueuse.

Pag. 302. Il entreprend le *parallele de l'âge & du Gouvernement des premiers Romains avec notre âge, & le Gouvernement présent de la Monarchie Françoise.* Il fait voir d'abord que les grands Etats valent mieux que les petits, qui sont sans cesse en guerre, les uns contre les autres. Il se met ensuite à faire l'apologie du luxe resserré dans de justes bornes. Après bien d'autres raisonnemens, il dit que « les François aiment autant » leur Prince, que les Romains ont aimé leur Capitole; que l'amour de la » gloire leur rend tout aisé, & que leur » fidélité & leur obéissance, qui sont » égales à l'amour que les Romains » avoient pour la liberté, deviennent » en eux les principes des mêmes qualités. » Voilà tout ce que j'ai pû recueillir de ce Parallele.

L'Article touchant les *avantages de*

la Loi Salique, p. 334. par rapport à la succession au Trône, est traité solidement. Il s'agit d'abord des avantages de la Couronne héréditaire. « Dans un » Etat, où les Citoyens seront assez » vertueux pour couronner le mérite, » & assez redoutables à leurs voisins, » pour n'en point recevoir la Loi, que » la Couronne soit élective. Mais comme une pareille société n'existe & » n'existera point, ce droit de se donner un Maître, qu'elle a conservé pour » éviter les Minorités & les regnes foibles, produira de plus grands maux. » L'ambition & l'intérêt sont plus puissans sur le cœur de l'homme que la » vertu. Toutes les Cabales, toutes les » factions que l'on craint dans les autres Monarchies, renaîtront sans cesse dans celle-là. Je ne parle point de » tous les vices qui doivent nécessairement se trouver dans un pareil Gouvernement pour conserver son droit » au Peuple. La Couronne, qui dans la » théorie devoit être la récompense du » mérite, sera dans la pratique disputée les armes à la main par des guerres civiles, & deviendra le prix du » Vainqueur ; à moins que l'intrigue » ne l'eût déja méritée, ou que le peu-

» ple ne l'ait vendüe au plus offrant. » Il ajoute qu'il seroit à souhaiter pour les Polonois, que leur Couronne fût héréditaire.

Cest ainsi que l'Auteur réfute le principe de presque tous les anciens, qui comme il le dit, regardoient l'ordre de succession établi sur les droits de la naissance, comme un usage grossier & barbare, qui souvent soumet le peuple à de mauvais Princes, ou l'expose aux inconvéniens des Minorités. Il vient ensuite à la Loi Salique, & il fait voir que c'est un avantage pour le peuple, que son Roi n'apporte point dans son Gouvernement des maximes & des mœurs étrangeres. La Loi Salique établit l'ordre de succession le moins sujet à rendre les droits litigieux.

« La Loi Salique, ajoute-t'il, lie » les Sujets au Souverain, & le Souve» rain à ses Sujets. Le peuple est plus » porté au bien de l'Etat, parce qu'il » aime davantage son Roi. Moins har» di & moins prompt à se plaindre & à » murmurer, il excuse plus volontiers » un regne ou trop foible ou trop ri» goureux. Le Prince, en quelque sor» te, a pour bouclier & pour sauve-

» garde, la réputation de ses Ancêtres; » & l'espérance que le peuple conçoit » de sa postérité. En même tems que » sa personne est plus respectable à ses » Sujets, il est lui-même plus porté à » la douceur par celle de son peuple, » & plus intéressé à veiller au bien de » son Royaume, qui est le patrimoine » de son fils. » Il me semble que ce raisonnement peut-être employé en faveur de toutes les Couronnes héréditaires, & qu'il ne prouve rien pour la Loi Salique en particulier.

Le Livre dont je viens de vous entretenir, est écrit noblement, & en plusieurs endroits avec beaucoup d'esprit & de génie. Quelques Paralleles auroient pu être accompagnés de plus de justesse, & quelques portraits être moins étudiés, moins chargés. L'Auteur auroit pû aussi mettre un peu plus d'ordre & de liaison dans les matieres, & plus de précision dans son style. En plusieurs endroits de cette Lettre, vous avez pu remarquer qu'il est *bon politique*. Je vous rendrai compte dans la suite du second Volume.

Je suis, &c. *Ce* 30 *Juillet* 1740.

Faute à corriger dans la Lettre précédente.

Pag. 144, lig. 21. M. Foubert Chirurgien des Gendarmes, *lisez*, Chirurgien de Paris.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXIII.

ON se plaint avec raison, Monsieur, de la licence de quelques Auteurs modernes, qui écrivent l'Histoire ancienne. Au lieu de tirer simplement des originaux les faits & les circonstances principales, ils osent y coudre des supplémens; ils étendent & habillent selon leur caprice certains événemens, qui ne leur paroissent ni assez développés ni assez embellis. D'autres, avec le secours des Auteurs les plus communs traduits en François, & de quelques Ecrivains modernes très fautifs, forment des Histoires monstrueuses, où la vérité est encore défigurée par l'impéritie de l'Historien novice. Les moralités fréquentes, les longues digressions, les des- Histoire de Philippe.

criptions pompeuſes, le ſtyle poëtiques, les tranſitions affectées ſont le ridicule ornement de leurs Ouvrages inſipides. Ces Ecoliers Auteurs ignorent que l'Hiſtoire eſt un genre d'écrire des plus difficiles, où ceux qui ſe ſont diſtingués, ſont en fort petit nombre. Nous avons en François beaucoup d'excellens Orateurs, & beaucoup d'excellens Poëtes; combien avons-nous d'excellens Hiſtoriens? Il ſeroit fort aiſé, ce me ſemble, de les compter. L'Art de l'Hiſtorien conſiſte principalement à raconter les faits avec exactitude, & avec une noble & élégante ſimplicité, à donner des idées juſtes des mœurs & de la politique des peuples, & à peindre avec des couleurs vrayes ceux qui ont joüé les plus grands rôles, par rapport au ſujet qu'on traite.

Aux graces du ſtyle près, je crois qu'un Ouvrage hiſtorique, qui paroît depuis quelque tems, eſt revêtu de toutes les qualités d'un bon Ecrit en ce genre. C'eſt l'*Hiſtoire de Philippe Roi de Macédoine & pere d'Aléxandre le Grand*, par M. *Olivier*, de l'Académie des Belles-Lettres de Marſeille, chez Debure l'aîné, 2. vol. *in*-12. L'Auteur bien différent de ces Ecrivains, dont tout l'art conſiſte à compiler groſſiérement quel-

ques faits, & à étendre les fausses idées d'autrui, a traité son sujet en esprit supérieur. Il a soigneusement consulté les Auteurs anciens qui fournissent les faits principaux, & en a discuté le mérite ; il a ensuite tiré de differentes sources peu connuës une infinité de traits extrémement curieux. Après avoir profondement médité son sujet, il y a jetté tout ce qui pouvoit y répandre de la lumiere ; intérêts politiques des différens Etats de la Gréce, mœurs & coutumes anciennes, détails militaires bien exposés, portraits courts, bien dessinés, enchâssés avec art ; & tout cela mis en œuvre, pour bien démêler les vûës politiques de Philippe, & son caractere personnel : voilà en général ce qui frappe dans cette Histoire. Que de sçavoir & de génie ; d'avoir sçu former de tant de petits faits épars, dans une infinité de Livres, une narration suivie & intéressante ! On peut en quelque sorte comparer cet Ouvrage à ce Tableau admirable du Château de Richelieu, qui n'est autre chose qu'un composé de grains de sable, appliquez & collez sur la toile, avec leurs couleurs naturelles, sans aucune peinture.

Ce n'est point ici un Historien qui se borne à ajouter quelques recher-

ches à celles de ses dévanciers. M. Olivier, loin de les copier, paroît avoir composé l'Histoire de Philippe, comme si personne avant lui n'avoit entrepris de l'écrire. Il a pour cela fidélement interrogé les Auteurs anciens, & n'a point adopté les bévuës des Modernes. Il a même osé rétablir la réputation de son Héros, injustement flétrie par des Ecrivains, qui l'ont superficiellement examiné, & qui ont été les dupes des invectives de ses ennemis.

Mais pour vous faire connoître le génie de l'Historien & le mérite de son travail, il faut vous entretenir du Discours préliminaire sur l'Histoire de Philippe, & des principaux Auteurs qui en ont parlé. Vous verrez qu'il n'y a qu'un esprit supérieur, qui ait pû former & exécuter un si beau plan. Il semble d'abord que l'Auteur pour donner plus de relief à l'Histoire de Philippe, médit de l'Histoire en général. « Quel principe de conduite, dit-il, » peut on tirer de ces succès bisarrement » distribués, de ces revers destinés aux » plus forts & aux plus sages ? Les » hommes sont inégaux, la fortune est » aveugle & inconstante; que peut-il » résulter de la combinaison de leurs

» différentes opérations ? On ne devient gueres plus habile au jeu, en » voyant celui d'un homme qui ne » joüe que de caprice. » Ce n'est là qu'un tour ingénieux pour donner plus de relief à l'Histoire de Philippe, qui doit ses succès à son habileté, & qui arbitre de sa destinée, choisit les moyens qui le conduisent à son but ; de sorte qu'on peut toujours trouver la raison de la réussite. Mais est-il bien sûr que ce Prince ne doive rien à la fortune ?

« On distingue dans la Vie de Philippe, dit l'Auteur, trois desseins » différens pendant vingt-cinq années » de regne ; mais le premier étoit le » fondement du second, & le second » *qu'un* dégré pour arriver au troisiéme. Il paroît avoir songé d'abord à » s'affermir dans ses Etats, ensuite à les » agrandir & à les rendre considérables » dans la Gréce ; & enfin à déterminer » cette même Gréce à le nommer Général pour aller attaquer l'Empire des » Perses. » Des Ecrivains modernes ont attribué de si grandes vûës à Philippe, au moment qu'il monta sur le Trône. Ils sont contredits par Monsieur Olivier, persuadé avec raison, que Philippe les auroit regardées alors lui-

même comme une chimére. Il est visible par le détail où il entre à ce sujet, que dans l'esprit de ce Prince, ces trois desseins se sont succédés à mesure que l'un avoit réussi.

Athènes peu contente de traverser les projets de Philippe, travailla à flétrir sa gloire; & bien des gens ne le connoissent que comme un Prince injuste, contre qui Démosthéne a fait des chef-d'œuvres d'Eloquence. « Ce n'est point sans quelque crainte, » poursuit l'Historien, que je hazarde » ici l'apologie de Philippe. La répu» tation de son infidélité, est un de ces » préjugés qu'il est dangéreux d'atta» quer; & on passe aisément pour jus» tifier des vices, quand on avance » seulement, que ceux que l'on défend » en étoient exempts; mais il ne faut » jamais porter de faux jugemens par » amour même pour la vertu, & je suis » rassuré contre les témoignages désa» vantageux à celui dont j'écris la vie, » non-seulement par la simple narra» tion de tout ce qu'il a fait; mais par » l'autorité des Ecrivains les plus capa» bles de fixer nos jugemens. Théo» phraste se connoissoit en caractéres, » Polybe en grands hommes, Cicéron » en devoirs. Théophraste appelle Phi-

» lippe le plus grand des Rois de Ma-
» cédoine, autant par ses exploits que
» par ses vertus. Polybe dit qu'il étoit
» moins grand par l'éclat de ses victoi-
» res, que par l'usage qu'il en sçavoit
» faire. Il ajoute qu'il devoit être tou-
» jours regardé comme le bienfaicteur
» de la Gréce, où son nom pouvoit
» encore beaucoup après sa mort. Ci-
» céron ... dit que Philippe lui paroît
» toujours grand, & son Fils souvent
» méprisable. » De pareils éloges au-
roient-ils été donnés par ces excellens juges à un vil esclave de ses passions, qui pour toute vertu sçait tourner à son avantage les vices des autres? Les conquêtes sont l'ouvrage de la valeur & quelquefois de la fortune ; mais il n'appartient qu'au mérite vrai & reconnu, de changer la face d'un Etat, & de le rendre cher & respectable à ses voisins.

« Les succès de Philippe, & surtout
» les talens qui en étoient le principe,
» dit M. Olivier, auroient dû engager
» tous les Auteurs à en porter un juge-
» ment pareil à celui de Théophraste,
» de Polybe & de Cicéron. On voit
» pourtant un nombre considérable
» d'Ecrivains ; mais tous d'un mérite
» inférieur à ceux que l'on vient de ci-
» ter, qui se sont copiés les uns les au-

» tres, en partie pour attaquer la mé-
» moire de Philippe, sans s'apperce-
» voir que leur tradition remontoit jusqu'à Démosthéne, dont ils ont quel-
» quefois imité la véhémence. » Les Ecrivains modernes, sans se défier des exagérations odieuses de cet Orateur, les ont copiées. Trompés par de mauvais Mémoires, ils ont prêté à Philippe des actions d'inhumanité & des sentimens bas, qui ne pouvoient que les indisposer contre ce Prince. C'est ainsi que M. Rollin assure que Philippe après la prise de Méthone fit *pendre* Aster, dont la fleche lui avoit crevé un œil. Cette vengeance est certainement indigne d'un Heros ; mais heureusement pour Philippe, loin d'avoir fait une action si lâche, il *loüa* Aster de sa dextérité, & le *retint à son service*. M. Rollin assure que ce Prince eut toujours la foiblesse de se fâcher, toutes les fois qu'il échapoit à quelqu'un de prononcer devant lui le mot d'*œil*. Une pareille sensibilité est à la vérité la marque d'un petit esprit. Selon M. Olivier, Philippe n'eut point à se la reprocher ; & il met ce trait au nombre des *fables inventées à plaisir*. Enfin ce célébre Auteur a adopté sans aucune restriction un portrait affreux de Philippe que fait

Athénée, qui l'avoit tiré de Théopompe. M. Olivier adoucit ce portrait, & remarque qu'il se trouvoit dans le 49e. Livre de Théopompe, & que ce Livre vraisemblablement n'étoit qu'un Supplément d'une main étrangere. Diodore de Sicile, ajoute-t'il, nous apprend que les six derniers Livres de Théopompe étoient du moins suspects; ce qui comprend depuis le 48 jusqu'au 54e. Vous voyez par ces traits d'un Ecrivain moderne, qu'il s'est presque piqué d'enchérir sur Démosthéne.

« Tel est le sort des réputations le » plus généralement répanduës, dit » l'ingénieux Historien; ceux qui en » sont les premiers Auteurs, n'en sont » pas ordinairement les meilleurs Ju» ges; le peuple qui a besoin d'impres» sions violentes, & qui n'opine gueres » qu'en se passionnant, redit avec em» pressement ce qu'on lui débite avec » chaleur. Malheur à ceux dont il a » entendu médire avec vivacité. » M. Olivier ajoute ensuite des refléxions sur les Auteurs qui ont parlé un peu au long de Philippe, & discute les motifs de leur jugement, afin de mettre les Lecteurs à portée de connoître le vrai caractere de ce Prince. « Démosthéne, » dit-il, est d'autant plus dangéreux

» pour l'honneur de Philippe, qu'il
» convient d'ailleurs de son mérite ;
» mais il sçait tourner en vices les plus
» respectables qualités de son ennemi ;
» sa prudence n'est que ruse, son amour
» de la gloire qu'ambition démesurée,
» mêlée d'une basse jalousie ; sa libé-
» ralité n'est qu'un piége & une cor-
» ruption ; l'art d'employer les hom-
» mes selon leur génie, se transforme,
» selon lui, en goût pour les scélérats.
» La haine ne manque jamais de res-
» source. » M. Olivier remarque qu'à
l'amour de la Patrie, Démosthéne joi-
gnoit la haine personnelle pour Philip-
pe, à la Cour de qui il n'avoit pas brillé.
Il lui reproche sans cesse l'artifice gros-
sier du manque de parole. Ici l'Histo-
rien en appelle au récit naturel des ac-
tions de Philippe, & à l'attention de sa
politique, à préferer la prudence à l'ar-
tifice, & à ne pas se décréditer en y
joignant la perfidie. « Je sçais, pour-
» suit-il, qu'on a fait dire à Philippe
» qu'*il falloit amuser les hommes avec des*
» *sermens, & les enfans avec des joüets.*
» Mais je doute que ce soient-là des
» expressions d'un Roi, qui se piquoit
» de passer pour religieux observateur
» de sa parole. Un aveu si formel des
» fourberies que ses ennemis lui impu-

» toient, ne se concilie point avec les » précautions qu'il prenoit sur cet article. Ses Ambassadeurs ont défié plus » d'une fois les Athéniens de citer une » seule occasion, où Philippe eût manqué à la parole qu'il avoit donnée; & » les Athéniens n'ont jamais pû alléguer que des espérances qu'ils avoient » conçuës légérement, & que l'événement avoit démenties. » En un mot tout l'artifice de Philippe se réduisoit à faire donner à ses démarches, par ses Emissaires, des interprétations qui en cachoient le vrai but. Là-dessus, ses ennemis lui prêtoient des vûës convenables à leurs idées, & se plaignoient de sa mauvaise foi, quand l'événement ne les justifioit pas. « Mais Philippe, » dit l'Auteur, étoit-il garant des es» pérances que l'on pouvoit concevoir » sur ce qu'il faisoit, ou ne faisoit pas? » Et sa mémoire doit-elle inspirer de » l'horreur, parce qu'il ne désabusoit » pas ses ennemis des fausses conjectu» res & des imaginations qui les dé» terminoient, quand ils auroient pû » s'éclaircir, en n'agissant que sur sa » parole, ou en pénétrant ses verita» bles intérêts? Je ne sçais si les Poli» tiques les plus vertueux, car l'Europe » en a aujourd'hui, seroient scrupule-

» de déguiser ainsi leurs desseins, & se
» croiroient obligés en honneur à dé-
» tromper leurs ennemis, quand ils
» prennent le change. Philippe a ter-
» miné cette manœuvre par un trait de
» générosité qui le justifie surabondam-
» ment. Il donna aux Athéniens après
» les avoir vaincus & désarmés, non-
» seulement tout ce qu'il leur avoit ja-
» mais offert; mais ce que des gens
» sans aveu & *sans mission*, avoient fait
» espérer de sa part. » Si M. Olivier n'avoit parfaitement étudié le caractere & les actions de Philippe, il n'auroit pas hazardé cette ingénieuse apologie, qui paroît fondée sur des faits & des raisonnemens victorieux. Que penser après cela de ces Historiens qui disent ouvertement, que *Philippe étoit sans foi & sans honneur*, & qu'il *n'employa pour parvenir à ses fins, que la finesse, la ruse, la fraude, le mensonge, la perfidie & le parjure ?*

Isocrate nous a laissé une Harangue addressée à Philippe pour l'exhorter à terminer les dissentions des Grecs, & à les mener contre les Perses. Elle respire l'amour de la vertu & du bien public; le style en est plus agréable & a plus de chaleur que ses autres Ecrits. Socrate y marque beaucoup d'estime

pour Philippe. Nous avons encore quatre Lettres de cet Orateur à ce Roi sur le même sujet. La troisiéme, dont le tour est le plus fin, contient une loüange délicate de ce Prince, à qui il reproche de suivre trop les mouvemens de sa valeur, dans les occasions où la victoire décide de peu, & où sa mort décideroit de tout. Je suis l'écho de M. Olivier.

La grande Histoire de Philippe par Théopompe auroit pleinement satisfait notre curiosité ; mais nous n'en avons plus que le titre,& que le nombre des Livres. On voit par ce que Diodore de Sicile en a emprunté, qu'il parloit avec plaisir des grandes qualités de son Héros, mais sans dissimuler ses mœurs licencieuses. « Il accuse Philip-
» pe dans un fragment rapporté par
» Athénée, dit M. Olivier, d'avoir at-
» tiré à sa Cour tout ce qu'il y avoit de
» fameux débauchés dans la Gréce.
» Isocrate nous le fait voir, au contrai-
» re, entouré de ce qu'il y avoit de
» plus sage & de plus réservé dans la
» Macédoine ; c'est que Philippe, su-
» périeur aux uns & aux autres, n'étoit
» ni gouverné par les plaisirs, ni *appé-*
» *santi* par les affaires. » M. Olivier ne s'est pas souvenu ici qu'il a dit ailleurs

dans une note, qu'une main étrangere avoit prêté à Théopompe, le portrait odieux des mœurs de Philippe.

Diodore de Sicile a copié une partie des faits rapportés par Théopompe; Mais comme il les a mêlés avec d'autres événemens, il n'est pas possible de se former par là une idée juste des vûës & du caractere de Philippe. C'est au fond, dit M. Olivier, un excellent abrégé chronologique de la vie de ce Prince, propre à faire connoître l'état de la Gréce, & la liaison des événemens. Il remarque qu'il est tombé dans quelques fautes, qu'on ne sçauroit attribuer à un Auteur contemporain.

Trogue-Pompée, plein d'admiration pour Philippe, avoit donné à son Histoire universelle, le titre d'*Histoire Philippique*. Il est évident par le Sommaire des Livres de ce grand Ouvrage, que Justin son abbréviateur a renversé l'ordre des faits, qu'il en a omis d'essentiels, qu'il en a ajouté de nouveaux, & qu'il en raconte plusieurs d'une maniere toute différente. Trogue-Pompée donnoit à Philippe le nom de Grand qu'il refusoit à Aléxandre. *Usque ad Magnum Philippum.* « Justin, » ajoute M. Olivier, a voulu verser » dans Trogue-Pompée quelque chose

» de l'esprit de Démosthéne, & en vou-
» lant réunir les deux jugemens, il
» nous a donné un portrait de Philip-
» pe, dont il est difficile de saisir les
» rapports. Il confond quelquefois les
» lieux, & il ne paroît par s'être atta-
» ché scrupuleusement à la chronolo-
» gie ; mais il a conservé des faits qui
» ne se trouvent point ailleurs. Il finit
» par un parallele de Philippe & d'A-
» léxandre, où il paroît s'être rappro-
» ché de Trogue-Pompée. »

Il ne faut pas être étonné de ce que Paul Orose a copié les déclamations de Justin contre Philippe. Il avoit à prouver contre Symmaque, qu'il y avoit eu plus de malheurs dans le monde avant le Christianisme que depuis son établissement. Ainsi, suivant son systême, il mettoit tous les Conquérans au nombre des Usurpateurs & des Monstres. « Philippe, dit M. Oli-
» vier, est compté par Paul Orose au
» nombre des fléaux de Dieu ; les des-
» seins qu'il conçoit, sont autant de
» perfidies ; il n'y a pas jusqu'aux stra-
» tagêmes militaires, dont il ne lui fasse
» un crime ; il rassemble d'ailleurs avec
» assez d'art, les faits rapportés par
» Justin ; il est même plus fidéle à l'or-
» dre des tems. »

On voit dans le Catalogue des Ouvrages de Plutarque, qu'il avoit fait une Vie de Philippe qui s'est perduë. Que dire après cela deM.deSéran de la Tour, qui a avancé que Plutarque, fâché des maux que ce Prince avoit faits à la Gréce, avoit *négligé de nous donner sa Vie?* Plutarque dans les Vies de quelques grands hommes qui ont eu des démêlés avec Philippe, paroît opposé à ses intérêts; mais dans ses Oeuvres morales, il semble plus ami de ce Prince, & c'est un des Héros dont il rapporte le plus volontiers des traits & des reparties. M. O. ajoute qu'il a trouvé des fautes contre la vérité de l'Histoire, dans les Vies de Pélopidas, de Démosthéne & de Phocion; il en prend occasion d'inviter lesSçavans à faire une critique suivie de cet Historien.

Deux cens ans après la mort de Philippe, Aristide composa deux Harangue contre ce Prince, dont M. Olivier paroît faire peu de cas. Il n'estime qu'un parallele de l'ambition de Philippe, & de celle des Lacédémoniens. EnfinGémisthe-PlethonGrec moderne, nous a laissé un Supplément de Xénophon, qu'il conduit jusqu'à Aléxandre. Mais comme cet Ouvrage, d'ailleurs sensément écrit, n'offre rien qui ne soit

tiré des ſources connuës, il n'eſt pas extrêmement utile.

M. Olivier donne de grands éloges au Diſcours ſur l'Hiſtoire Grecque, que M. de Tourreil a mis à la tête de ſa Traduction de Démoſthéne, & aux notes qui éclairciſſent quelques particularités de la Vie de Philippe. Mais il croit avec raiſon que le court abrégé de la Vie de ce Prince, que ce Traducteur qualifie de *Fragmens de Théopompe*, ne ſçauroit ſuppleer à la perte de cet Hiſtorien, & que M. de Tourreil n'a ſongé ſérieuſement qu'à nous donner le portrait de ſon Héros. « Le » parallele qu'il en fait avec Céſar, eſt » un morceau achevé, ajoute M. Olivier, & l'Ouvrage ne ſçauroit être » déparé par quelques légeres mépriſes » dans les noms propres, dans la ſituation des Villes, dans la détermination des mois Attiques, &c. »

Il avouë que M. Rollin nous a donné ce que nous avons de plus ſuivi dans l'Hiſtoire de Philippe, mais qu'il s'eſt borné à en donner une idée à ceux qui ne ſont pas à portée d'étudier l'Hiſtoire dans les ſources. Il ajoute qu'il ſe ſeroit bien gardé d'écrire après lui cette Hiſtoire, s'il l'avoit écrite dans les formes; & qu'il a ſuivi le conſeil qu'il donne

dans sa Préface, en ramassant avec soin toutes les circonstances éparses qui ont rapport à ce Prince. « Au » reste, dit-il, quoique Monsieur » Rollin n'ait pas toujours observé de » mettre une égale *exactitude* dans les » faits, cela ne doit pas empêcher que » la diction, les mœurs & les maxi- » mes, qui regnent dans cette partie » de son Histoire ancienne, ne la ren- » dent un Ouvrage précieux. Si j'ai » donc osé en quelques endroits m'é- » carter de la route qu'il a suivie; je ne » l'ai fait qu'après avoir mûrement exa- » miné, si celle que je préférois étoit » la plus sûre. J'ai cru devoir rendre » compte à mes Lecteurs de cette con- » duite, de peur que les méprises mê- » mes d'un Ecrivain célébre ne devins- » sent des objections contre moi. Quant » aux omissions, M. Rollin en a fait de » considérables, & a négligé des mor- » ceaux, qui auroient infiniment ga- » gné à passer par ses mains. On pourra » s'en appercevoir en lisant cette Vie » de Philippe, & il en résultera de » nouvelles raisons d'être fâché que ces » morceaux ayent échapé à M. Rollin. » Une autre Lettre achevera de vous donner une idée juste de cette Histoire de Philippe.

Depuis le commencement de cette année, on distribuë à Venise une feüille hebdomadaire, sous le titre de *Novelle Letterarie*, qui a pour objet la littérature sacrée & profane de l'Europe, & principalement d'Italie. On m'a communiqué la feüille dattée du troisiéme de Juin, où j'ai trouvé le précis d'un Ouvrage sur la Langue Latine, intitulé: *Osservazioni critiche intorno la moderna Lingua Latina* del Sig. Paolo Zambaldi Gentiluomo Feltrino. Venezia, 1740 *in*-8°. Il est divisé en quatre Dialogues. Dans le premier qui sert d'introduction, l'on trace le caractere d'un des interlocuteurs, qui pour apprendre la Langue Latine, qu'il estime plus que toutes les sciences, a employé durant sept années une application laborieuse à la lecture de Cicéron. Pour le détromper, on promet de lui faire voir que non-seulement il est difficile, mais impossible de parler la Langue Latine, comme on la parloit lorsqu'elle étoit vivante; & qu'il est également difficile de l'entendre parfaitement. Auriez vous cru que de l'Italie qui a produit les plus ridicules admirateurs du style Cicéronien, s'éléveroit l'ennemi de la Langue Latine? Quoiqu'il en soit, pour prouver son paradoxe, il se propose de montrer que

Observations sur la Langue Latine.

cette Langue eſt preſque perduë, & pour cela il conſidere ſon *harmonie*, qui a entierement diſparu, la *propriété* des termes qu'on ne ſçauroit plus diſcerner, & la *grace* du diſcours preſqu'inconnuë.

L'Auteur a conſacré le ſecond Dialogue à l'*harmonie* ; il y examine ces trois choſes, l'*aſpiration*, le *tems* & les *accens*, qui, comme on ſçait, reglent la prononciation. La plûpart des détails où il eſt entré, ſont vulgaires, ainſi je m'abſtiens de les répéter. Il ſoutient que nous n'avons aucune idée de la vraye prononciation des mots Latins. Il entreprend cependant d'expliquer tout cela ; & ce qu'il y a de bien ſurprenant, c'eſt qu'il ſoutient contre Cicéron, que la Proſe Latine, eſt plus harmonieuſe que la Poëſie. Il ſe fonde ſur la liberté qu'a la Proſe d'admettre toutes les principales conſonances de la Muſique, liberté que la Poëſie n'a point. Vous voyez qu'en même tems que l'Auteur proclame notre ignorance de la Langue Latine, il ſe pique de connoître mieux que Cicéron, ce qu'il y a de plus de fin dans ſa mécanique. Ce ſecond paradoxe eſt auſſi incroyable que le premier. Mais en ſuppoſant avec l'Auteur que nous ne ſommes point en état de bien prononcer le Latin, &

de bien démêler la mécanique de cette Langue, peut-on en conclure que nous ne pouvons pas l'entendre ?

Dans le troisiéme Dialogue, l'Auteur traite fort au long de la *propriété* des expressions. Si sçavoir une Langue, dit-il, c'est avoir la connoissance de toutes les idées que l'on joint aux mots de cette même Langue, il faut pour la parler purement, que l'idée renfermée dans les mots dont on se sert, soit précisément celle qu'on veut représenter. Il prend occasion d'examiner, si l'on a conservé les mêmes idées que les Latins attachoient à leurs expressions. Il rappelle à ce sujet les changemens arrivés dans les idées qui appartiennent à la Religion & à la Morale, dans les coutumes, dans les habillemens, dans les Sciences & dans les Arts qui se sont perfectionnés, & enfin dans les commodités & les besoins de la vie. La maniere de faire la guerre n'est plus la même, on a créé des Charges & des dignités inconnuës aux anciens. Comment les exprimera-t'on avec des termes qui offrent des idées différentes ? Il indique cependant la maniere de faire usage dans ces cas de quelques expressions Latines ; il y a bien de la délicatesse dans les préceptes qu'il donne à ce sujet.

Tous ces raisonnemens, bien examinés, prouveroient tout au plus, que nous ne devrions point écrire en Latin, lorsqu'il s'agit d'exprimer des idées inconnuës aux anciens ; mais on n'en sçauroit inferer, que leurs Ecrits ne peuvent être parfaitement entendus. Il y a peut être un peu plus de difficulté dans l'objection tirée des idées accessoires attachées aux mots. Elles dépendoient du ton de celui qui parloit actuellement & d'un usage arbitraire, indépendant des idées qu'ils représentoient littéralement. Qui peut dire que ces idées sont passées jusqu'à nous ? Mais puisque nous tenons de la tradition la signification propre des mots Latins, où est l'impossibilité qu'elle nous en ait transmis la signification accessoire ? Aussi l'Auteur est forcé d'avoüer que nous *entendons*, mais *avec peine* les expressions Latines.

Il parle à ce sujet des Dictionnaires qui expliquent les termes Latins par des mots Italiens. Bien loin d'en donner l'intelligence, ils ne servent qu'à confondre les idées par des explications le plus souvent fausses & chimériques. Il fait aussi des refléxions sur les Grammaires qui établissent des régles de Syntaxe, suivant lesquelles les meilleurs Auteurs du plus beau siécle de la

Langue Latine, feroient tombés dans des erreurs groffieres. Cela vient de ce que ces Grammairiens ont voulu faire des régles, de ce qui chez les Latins n'étoit qu'un ufage & une propriété de la Langue : tout cela nous eft entierement inconnu. C'eft ainfi que parmi nous des Grammairiens ont entrepris de condamner, à la faveur de certaines régles, des expreffions & des tours employés par nos excellens Poëtes, qui connoiffant parfaitement le génie de notre Langue, fe font crus en droit de fecoüer quelquefois le joug de la Grammaire.

Enfin dans le quatriéme Dialogue, on confidére le peu de connoiffance que nous avons des *graces* de la Langue Latine, c'eft-à-dire, du génie particulier qui la caractérife, & qui diftingue fes tours propres de ceux des autres Langues. Ce génie dépend du ftyle qui fe divife I. En ftyle propre à une Langue en particulier, & qui réfulte de la fyntaxe, de la conftruction, & des figures dont plufieurs employées dans une autre Langue, feroient un mauvais effet, & qui ont befoin d'être placées à propos dans la Langue même où on les employe. L'ufage de toutes ces chofes eft pour nous fort obfcur. II. En ftyle pro-

pre à chaque siécle ; l'Auteur prend occasion de parler des trois périodes de la Langue Latine, de ses commencemens, de ses progrès & de sa décadence. III. En style propre à chaque Auteur; ce qui lui donne lieu d'examiner la différence qu'il y a entre le style de César & celui de Tacite. Il donne de grandes loüanges au premier. La diversité du style de Cornélius Népos & de Tite-Live, a été encore l'objet de sa critique. Il finit son Ouvrage, en rapportant l'autorité de plusieurs Ecrivains célébres, qui en loüant l'étude des choses, ont blâmé la trop grande application aux mots, & il conclut que chacun dans sa Langue doit plûtôt travailler à se faire un style, qu'à perdre plusieurs années à vouloir entendre le Latin, & écrire avec la derniere pureté en cette Langue, qui est presque périe. Tout homme sensé comprendra aisément que cet étalage d'érudition assez triviale, ne prouve point qu'il est impossible d'entendre le Latin. On pourroit seulement en conclure, qu'il est difficile d'attraper la pureté de cette Langue, & la signification rigoureuse de chaque mot.

Je suis, &c. *Ce 6 Août* 1740.

Faute à corriger dans la Lettre CCCXX.

Page 109, lig. 3, Architecture, *lisez*, Sculpture.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXIV.

Ouvrages Philosophiques de Cicéron.

IL faut vous rendre compte aujourd'hui, Monsieur, du projet d'une édition complete des Ouvrages Philosophiques de Cicéron, par M. *Durand*, Membre de la Société Royale de Londres. Dans le projet imprimé *in*-4°. il ne se propose que d'en publier les Traductions Françoises; mais dans la Préface de sa Traduction des *Académiques*, il paroît souhaiter que le Public soit bien aise d'avoir une nouvelle édition du texte original. Pour rendre complet le Recuëil de ces Traductions Françoises, il avertit qu'il a achevé de traduire le Traité *de Fato*, du Destin, qui, au rapport de Cicéron, est une suite de la *Divination* & de la *Nature des Dieux*. « Comme ce Traité, dit-il,

» est assez obscur, & outre cela mutilé
» presque partout, on a tâché pour en
» rendre la lecture plus agréable, de
» suppléer par conjecture à ce qui man-
» que, d'après l'ordre & la suite même
» de ce qui nous reste, & surtout d'a-
» près le traité de Plutarque sur le mê-
» me sujet, où se retrouvent effective-
» ment les raisons bonnes & mauvai-
» ses, que Cicéron réfute dans le sien.»
Que pensez-vous d'un Ecrivain Moderne, assez hardi pour mêler ses raisonnemens avec ceux de Cicéron, & pour imiter l'art de son Ouvrage, qui est presqu'invisible ?

Il ajoute qu'après ce travail fini, *rien ne doit plus retarder* une Edition complette de *ces Philosophiques* en notre Langue, surtout en faveur de ceux qui n'entendent pas le Latin, & qui pourtant sont bien aises de juger par eux-mêmes des raisonnemens de cet illustre Auteur. Il assure qu'elle aura divers avantages. I. Elle sera *complette* & leur procurera à peu de frais, tout ce qui nous reste des Ouvrages Philosophiques & Moraux de Cicéron ; sçavoir, les *Académiques* en deux Livres, *précédez* d'un Extrait du *Commentaire Philosophique* de VALENTIA, qui en donne la clé. L'Auteur dans sa Préface des Tusculanes,

promet un *Anti - Académique*. Quelle perte pour le Public, s'il étoit privé de cette sçavante réfutation ! Les *Entretiens* de finibus, ou *des vrais biens & des vrais maux* en cinq Livres, de la Traduction de M. l'*Abbé Regnier* de l'Académie Françoise. On y ajoutera, pour éclaircir le troisiéme Livre, une idée générale de la Doctrine des Stoïciens. Les *Tusculanes* en cinq Livres de la Traduction de MM. *Bouhier* & d'*Olivet* de la même Académie, avec leurs Préfaces. Les *Entretiens sur la nature des Dieux*, en trois Livres de la Traduction de M. l'*Abbé d'Olivet*, avec ses éclaircissemens *sur la Théologie des anciens Philosophes*, & des *Remarques* nouvelles de l'Editeur. La *Divination* en deux Livres, de la Traduction de M. *l'Abbé Regnier* & ses *notes*. Le traité DE FATO ou *du Destin*, avec les beaux *Supplémens* de l'Editeur. Les *Entretiens* DE LEGIBUS ou *des Loix*, en trois Livres, traduits par M. *Morabin* avec sa *Préface* & ses *notes*. Les *Offices* en trois Livres de la Traduction de M. *du Bois*, de l'Académie Françoise avec sa *Préface* & ses *notes*, & les *correctifs* nécessaires, fournis par M. Durand. *Caton* l'ancien ou *de la Vieillesse*, de la Traduction du même. *Lelius* ou *de l'Amitié*, de la Tra-

duction du même, avec les *Supplémens* de M. le Clerc. Puisque l'Editeur paroît avoir envie de discuter les raisonnemens de Cicéron, il pourroit réimprimer un Livre François, où tout ce qu'il dit sur l'amitié est réfuté. Les *Paradoxes* de la Traduction de M. *du Bois*, comparée avec celle de M. *Géoffroi*, dans les endroits où elles est différent. M. Durand paroît ne pas connoître une Traduction des *Paradoxes*, imprimée en 1666, chez Charles Savreux. Cette Traduction ornée d'une Préface & de notes utiles, est encore estimée. On l'attribuë à la Société du Port-Royal. Il n'ignore pas sans doute la réfutation de *Majoragio*, sous le titre d'*Anti-paradoxa*. Pourquoi ne pourroit-il pas en donner un Extrait? La *Lettre de Q. Cicéron à son frere sur la demande du Consulat*, de la Traduction de l'Editeur. La *Lettre de Cicéron à Quintus son frere, sur les qualités nécessaires à un bon Gouverneur de Province*, traduite par M. *Géoffroy*. Le *Songe de Scipion*, ou fragment du sixiéme Livre de la *République* de la Traduction de M. d'*Olivet*. Enfin d'autres *Fragmens* du même Ouvrage & des précédens, entre lesquels, ajoute l'Editeur, on en trouvera un des plus singuliers, puisqu'il contient en

peu de mots *les premiers linéamens de la Constitution d'Angleterre.*

« Si de ces Traités, dit-il modestement, on excepte ceux qui sont comme échus à l'Editeur, tous les autres sont traduits par d'habiles gens, dont le nom & le mérite sont connus. Ce n'est point à nous à nous ériger ici en *Maîtres de cérémonies*, pour assigner à chacun d'eux le rang qui lui est dû dans la République des Lettres : c'est au Public à le faire. Toute la liberté qu'on se donnera en qualité d'Editeur, sera d'indiquer au bas des pages le plus honnêtement qu'il sera possible, les endroits où il nous paroîtra que le sens où l'esprit du passage a été manqué. *Apporter* ici des airs de mépris ou de suffisance pédantesque, ne seroit-ce pas convaincre le Public, ou qu'on a peu lû Cicéron, ou du moins peu profité de ces mêmes *Philosophiques*, que l'on se propose d'éclaircir, & où l'on trouve à chaque page des traits de modestie & d'urbanité qui ravissent ? » M. Durand semble avoir en vûë un célébre Editeur, qui a dit sans déguisement ce qu'il pensoit de divers Interprêtes de Cicéron. Mais dans son examen, il n'a pas franchi les bornes de l'honnêteté. Depuis quand

eſt-il défendu à la Critique d'être vraie & ſincere ?

II. Cette compilation ſera même utile aux Sçavans François. Voici le raiſonnement que fait l'Editeur pour le prouver. « Si je lis *Mallebranche*, par » exemple, ſur *la recherche* de la vérité, » moi qui ſuis né François, mon atten- » tion n'a qu'un objet ; c'eſt celui des » choſes : mais ſi je lis les *Académiques*, » ou tel autre Livre Philoſophique que » ce ſoit dans une Langue morte ; alors » mon attention doit ſe prêter à deux » objets différens, à la *diction* ſouvent » obſcure pour les plus habiles, & aux » choſes mêmes, qui le ſont encore » davàntage. » Il ajoute que loin de vouloir flatter la pareſſe des jeunes gens ; & leur faire préférer les *ruiſſeaux* aux *ſources*, il ſe propoſe de les inviter par cette eſpéce de *paraphraſe* à étudier l'original.

III. Tous ces Traités réunis, ſerviront à comparer enſemble divers endroits relatifs, qui ſe prêtent par conſéquent une lumiere réciproque. Mais cet avantage ne ſe trouve-t'il pas dans le Volume Latin des Oeuvres Philoſophiques de Cicéron ?

IV. Enfin cette compilation aura l'avantage d'être ornée d'une Préface

générale, qui pourra servir d'introduction à tout le corps de cette *admirable* Philosophie. L'Editeur a oublié que dans une de ses notes sur les *Académiques*, il a dit que la *Dialectique* de Cicéron est *pitoyable*, & qu'elle peut-être renversée par *nos Ecoliers en Rhetorique*. « Quoique Cicéron, dit-il, soit *Académicien*, c'est-à-dire, disposé à combattre tous les systêmes, il admet pourtant en gros des choses *vrayes*, & en » particulier beaucoup de choses *probables*, qu'il indique en plusieurs endroits, tant sur la Physique, que sur » la Morale où il excelle ; d'où on peut » inférer quelle a été sa pensée sur la » plûpart des objets de notre connoissance. » C'est peut-être relativement à cette derniere idée, que cette compilation pourra être utile aux personnes qui ne sçavent que le François. Cicéron a joüé un si grand rôle, sa réputation d'homme d'esprit est si justement établie, qu'on est naturellement curieux de sçavoir ce qu'il a pensé de l'Etre suprême, de la nature de l'ame, & de la morale ; malheureusement sur ces points, excepté sur le dernier où il n'excelle pas toujours, il n'a fait que rapporter les opinions d'autrui, & ses vrais sentimens ne sont pas bien déve-

loppés. Mais qu'est-ce que ces opinions des anciens Philosophes? Elles excitent la risée du plus petit Métaphysicien. A l'égard de la Physique, on sçait que ce qu'il en a répandu est historique, & appartient aux Philosophes Grecs. Du reste, nous avons l'obligation à Cicéron de nous avoir développé toute cette ancienne Philosophie, qui abandonnée aujourd'hui par la plus grande partie, sert principalement à nous faire connoître les différentes routes que l'esprit humain a parcouruës avant que de découvrir la vérité, & à se former une idée juste de ces beaux esprits de la Gréce, dont le mérite est si souvent exageré.

Outre cette Préface générale, l'Editeur mettra à la tête de chaque Livre des *Sommaires*, qui en faciliteront l'intelligence, & qui feront comme la Carte des Pays & des sentiers où il faut passer. Mais cette Carte n'ôtera-t'elle pas l'envie de les parcourir? « Tous les » jours, dit-il, on nous donne de nou- » veaux éclaircissemens sur les *Odes* » *d'Horace*, par exemple, pour en fi- » xer la *date*, l'*occasion* & le *sujet*, & en » développer l'*économie*; ce qui est d'un » secours merveilleux, pour en décou- » vrir le sens, & en faire sentir les beau-

» tés ; & l'on refuseroit à Ciceron de
» pareils éclaircissemens ? Nous tâche-
» rons donc, à l'aide des meilleurs Cri-
» tiques, de mettre nos Lecteurs au
» fait de la Philosophie dont il s'agit.
» On en jugera par l'essai qu'on trou-
» vera ci-dessous sur les *Académiques.* »
Je ne sçai si cet Essai, dont je vous ai déja parlé, formera un préjugé avantageux pour les autres éclaircissemens promis par l'Editeur.

V. Enfin, il mettra à la tête de sa compilation la *Vie* de Cicéron, composée par Plutarque & traduite par M. Dacier, mais avec de petits *correctifs* au bas des pages.

Le Projet est imprimé *in*-4°. en beau papier & en beaux caracteres ; on promet de faire tout l'Ouvrage suivant ce modéle. A côté du titre, on trouvera la téte de Cicéron d'après Canini. L'Ouvrage contiendra environ 120 feüilles, le prix sera de 25 Shellings, dont on payera une guinée d'avance ; & en souscrivant, on recevra un Exemplaire *cousu* des *Académiques*, avec le Latin & le Commentaire de *Valentia* ; en reconnoissance de la souscription. C'est une invention commode pour vendre deux fois le même Livre, ou du moins pour s'en débarrasser. C'est

ainsi que le Poëte Gacon, voulant encourager le Public il y a quelques années à souscrire pour quelques Ouvrages de sa composition, offrit de donner d'avance son *Homere vengé* en feüilles. On avertit que ceux qui souscriront pour six Exemplaires en auront un 7e. gratis, y compris les *Académiques*; qu'on en tirera cinquante Exemplaires en grand papier; dont le prix sera de deux guinées, & qu'on payera une guinée & demi d'avance, y compris les *Académiques* qui serviront de *Reçu*. Les souscriptions seront reçûës à Londres, chez Vaillant Libraire, & chez l'Editeur.

Lettre d'un Chirurgien.

Avant de vous exposer le sujet d'un nouvel Ecrit, intitulé : *Lettre d'un Chirurgien de Province, &c.** attribué à M. *de Bagieu*, Chirurgien des Gendarmes, il faut vous expliquer certains faits célébres dans les Annales de la Chirurgie. Un Hermite, nommé frere Jacque, annonça & pratiqua à Paris en 1697, une nouvelle méthode de tailler de la pierre, appellée la Taille latérale, pour la distinguer de la Taille du grand appareil qui se fait au milieu

* A Paris, chez le Breton, fils d'Houry, ruë de la Harpe.

du Périnée, au lieu que l'autre se fait à côté. Le fameux Méry, alors premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, l'approuva, la dirigea, la perfectionna, c'est-à-dire, qu'il proposa l'opération de la Taille, d'une façon différente de la méthode ordinaire du grand appareil, & différente aussi en quelque chose de celle du Frere Jacque. Dans le grand appareil, on ouvre l'Urethre, & on dilate le col de la Vessie. Dans celle du Frere Jacque, l'incision des parties n'étoit pas fixe. Il se servoit d'une sonde pleine, & d'un couteau tranchant de deux côtés, au moyen duquel il ouvroit tantôt le col, & tantôt le corps de la vessie, sans aucune connoissance anatomique. L'ouverture des cadavres ayant donné des lumieres à M. Méri & même au Frere Jacque, le premier écrivit quelques observations sur cette matiere, qui sont imprimées.

Cependant M. Rau, Chirurgien Hollandois, ayant vû travailler le Fr. Jacque en Hollande, où cet Hermite avoit passé, adopta sa méthode & la perfectionna tellement, qu'il fit suivant cette méthode une infinité d'opérations de la Taille, & plus de 1500 avec un succès complet. Mais ce mystérieux Chirurgien, plus sensible à sa

gloire & à ses intérêts, qu'à l'utilité publique, est mort sans avoir transmis sa méthode à aucun de ses Confréres. On sçait néanmoins qu'il ouvroit le corps de la Vessie, sans en intéresser le col, non plus que l'Urethre.

Après sa mort, tous les Chirurgiens de l'Europe instruits des succès éclatans de la méthode de M. Rau, firent sur elle beaucoup de méditations, avec plusieurs essais, guidés par la description qu'en a faite M. Albinus, Professeur de Médecine en Hollande.

Le bruit de cette méthode, porté en Angleterre, excita en particulier M. Chefelden, célébre Chirurgien de Londres, à en aprofondir le mystére. N'aïant pu y réussir, il trouva par ses refléxions & ses expériences une nouvelle méthode, qui ne différe du grand appareil, qu'en ce qu'il fait l'incision plus près du corps de la Vessie, sans néanmoins y entrer. C'est celle que M. Morand, dont on connoît le zéle ardent pour le bien public, a été chercher en Angleterre il y a quelques années, & qu'il exerce aujourd'hui à Paris.

Tandis que M. Chefelden tâchoit en Angleterre de deviner la méthode de Rau & de la mettre en pratique, la meme émulation regnoit parmi les plus

habiles Chirurgiens de Paris. Tous y ont voulu parvenir par la sonde, parce que M. Rau se servoit en effet de cet instrument; mais personne ne peut encore se flatter d'avoir saisi la vraye méthode du Chirurgien Hollandois. On se contente de l'imiter autant qu'il est possible. Il s'agit principalement de percer le corps de la Vessie, & c'est à quoi enfin un Chirurgien de Paris est heureusement parvenu; mais il employe un autre instrument que M. Rau.

Ce Chirurgien, est M. Foubert, connu par sa grande habileté dans son Art. Il substituë à la sonde, dont il se passe, un Trois-quarts * crénelé, pour entrer de plein pied dans la Vessie, entre le col, & l'Urethre gauche, dans l'angle le plus large que forment les os pubis, & les muscles érecteurs & accélérateurs, précisément à côté de la tubérosité de l'Ischium. C'est sur cet instrument crénelé, dont il suit la direction, qu'il fait l'incision, qui est beaucoup plus prompte, & bien moins douloureuse que dans les autres méthodes, parce qu'elle n'occasionne aucun déchirement. Je tiens ces détails

* C'est le même instrument dont on se sert pour percer le ventre des Hydropiques.

curieux d'un très-sçavant Chirurgien. Venons maintenant à la *Lettre* qui fait le sujet de cet article.

Après avoir rappellé en peu de mots la méthode du Frere Jacque, perfectionnée par M. Méry, & encore plus par M. Rau, & imitée depuis par M. Chefelden, l'Auteur n'oublie pas le fameux voyage en Angleterre de M. Morand. « Nous avons vû, dit l'Au-» teur de la Lettre, cet Académicien » passer les Mers, & ramener en Fran-» ce comme en triomphe, une opéra-» tion, qui n'avoit besoin pour y re-» paroître avec succès & sans mystére, » que de l'étude des Ecrits de M. Mery » & de quelques expériences. » Cette étude & ces expériences ayant été faites avec succès par M. Chefelden, c'étoit, ce me semble, prendre le chemin le plus court, que de voir travailler cet habile Chirurgien Anglois.

Durant le séjour de M. Morand en Angleterre, deux Chirurgiens de Paris, MM. Garengeot & Perchet, trouverent, dit l'Auteur, par leurs refléxions sur les Ecrits de M. Méry, ce que M. Morand étoit allé chercher en Angleterre, c'est-à-dire, la méthode de la Taille latérale. Ils differerent néanmoins de la pratiquer à l'égard des

malades, jusqu'au retour de M. Morand, dont ils se flattoient de tirer des lumieres touchant la pratique de M. Cheselden. Mais cette maniere d'opérer de M. Cheselden, dit l'Auteur, fut pour eux une Enygme, dont on leur proposa mystérieusement l'explication. « Enfin voyant que la discrétion concertée, tant de M. Morand, que de » M. Cheselden même, à qui ils firent » écrire, ne leur laissoit aucun espoir » de ce côté-là, ils procéderent à la » taille d'un Enfant de huit ans, qui fut » faite les derniers jours d'Août 1729, » sous les yeux même de M. Morand, » ainsi que de MM. du Vernay, Petit, » & Boudou, &c. & avec le succès le » plus complet. » On ajoute que cette opération *précéda* toutes celles, qui depuis ont fait tant d'honneur à M. Morand, & que c'est la premiere qui ait été entreprise en France depuis Frere Jacque par l'appareil latéral. Le Sieur Garengeot l'annonça au Public; & c'est le premier Ecrit imprimé en France sur cette matiere depuis celui de Mery. On ajoute que cette méthode de MM. Garengeot & Perchet est la même que celle de M. Cheselden, & on le prouve par l'aveu formel de M.

Morand *, qui dans l'énumération de 16 tailles, qu'il dit avoir été faites à Paris depuis son retour, suivant la méthode qu'il avoit apportée de Londres, met en tête celle de M. Perchet.

L'Auteur conclut de ces faits, que la méthode de la Taille latérale est née en France, parce que la France a fourni le premier opérateur, qui est Frere Jacque, & le premier écrivain sur cette matiere qui est M. Méry. A l'égard de l'usage actuel de cette méthode en France, il prétend qu'on n'en est aucunement redevable à M. Cheselden, à cause du silence de M. Morand à son retour de Londres. Toute la gloire, selon lui, en est dûë à MM. Garengeot & Perchet, premiers restaurateurs de la Taille latérale en France.

Mais voici les deux objets principaux de la Lettre. 1°. M. la Faye Chirurgien de Paris, Editeur du *Traité des opérations* de Dionis, augmenté de ses *Remarques importantes*, dans une Note où il détaille l'origine & le progrès de l'appareil latéral de la Taille, n'a fait aucune mention de MM. Garengeot & Perchet, & ne parle que de MM. Chesfelden & Morand; omission qui a blessé

* Dans le Mercure d'Août 1730.

l'Auteur de la Lettre, & dont il fait voir l'injustice.

2°. M. Foubert, dont on a parlé ci dessus, a fait depuis dix ou douze ans, au sujet de la Taille latérale, une découverte admirée des plus habiles Chirurgiens. Cette découverte n'a pas à la vérité été oubliée par l'Auteur des *Remarques*; mais il n'en a fait mention que pour en faire *une Critique inique & maligne*; « assez malheureux, dit l'Au-» teur, pour ne pouvoir éviter le re-» proche d'inexactitude, soit qu'il parle, » soit qu'il se taise sur le Chapitre de ses » Confreres. »

Cependant M. la Faye a exposé dans ses Remarques, les avantages & les inconvéniens de la méthode de M. Foubert. Mais, dit-on, il en a renfermé les avantages *dans trois petites lignes*, & en a exposé les inconveniens en six articles. Si les *trois petites lignes* sont fort expressives, doit-on faire un crime à M. la Faye de son laconisme? Or il dit, qu'en suivant la méthode de M. Foubert, *on fait aisément l'extraction des pierres*, que l'*extension & le déchirement des parties ne sont pas considérables*; & que *l'on ne craint point l'incontinence de l'urine*. Mais, dit l'Auteur de la Lettre, M. la Faye devoit-il oublier le princi-

pal avantage de cette méthode, qui est la proscription de la sonde, qui dans les autres méthodes rend l'opération si longue & si douloureuse? A l'égard des inconvéniens que suppose l'Auteur des *Remarques*, ce sont des objections ausquelles il me paroît qu'on répond ici avec beaucoup de solidité. C'est un détail auquel je ne touche point, & qui regarde les Chirurgiens de profession. Cependant, sans examiner les raisonnemens de part & d'autre, qui sont ici recueillis, & parmi lesquels ceux qui sont en faveur de la méthode de M. Foubert me paroissent fort justes, je crois que ce sont les faits qui doivent décider la question. La méthode nouvelle de M. Foubert réussit-elle plus communément, que la méthode ancienne & ordinaire du grand appareil, ou que la méthode du Frere Jacque? C'est ce que l'on pretend ici.

Discours de M. le Franc.

Quoique l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, la plus ancienne de toutes les Académies du Royaume, & qui n'est pas une des moins célébres, ne doive suivant ses Loix ne choisir ses Sujets que dans la Ville même dont elle est l'ornement, elle vient cependant de faire une exception en faveur de M.

le Franc, Avocat général de la Cour des Aides de Montauban, qui a été reçu & a prononcé son Remercîment le 8 Juillet de cette année. On sçait que la difficulté de réussir dans ces discours consiste principalement dans celle de trouver des tours nouveaux pour exprimer ingénieusement une modeste reconnoissance. Celle de M. le Franc paroît avoir vaincu aisément cette difficulté; elle est d'abord exprimée dans un style coupé & laconique, signe de la vivacité de ses sentimens par rapport au bienfait. Après avoir attribué au zéle & à l'empressement de ses amis la grace qu'il reçoit de Messieurs les Académiciens. « Je me fais justice, dit-il, » en paroissant devant vous. Ce n'est » point dans les essais de ma jeunesse » que je puis chercher les raisons de » votre choix; vous comptez sans doute sur un avenir mieux employé, sur » des Ouvrages plus recommandables » . . . . Ma médiocrité ne m'a point » empêché de cultiver les beaux Arts. » La littérature a toujours été l'ame de » ma retraite & de mes amusemens, & » j'ai eu l'audace d'embrasser plus d'un » genre de travail. » Il ajoute que l'Académie de Toulouse lui offre dans ses membres des maîtres & des guides,

entr'autres M. de Tourreil, qui a posſedé au ſouverain dégré l'art de conſerver dans une Traduction la nobleſſe, la préciſion & la vivacité de l'original, & dont le pinceau copiſte a la hardieſſe du pinceau créateur ; ce modéle lui ſera d'autant plus utile, qu'il s'avoue ici *amateur paſſionné du Prince des Poëtes Latins*, & *occupé à tranſporter dans notre Langue le plus parfait de ſes Poëmes.* * Il trouve dans la Tragédie de M. Campiſtron, auſſi Académicien des Jeux Floraux, la ſcience du Théatre, ſi négligée de nos jours, ſans laquelle l'imagination n'enfante que des monſtres, comme les regles ſans le talent ne produiſent rien que de froid : Il y trouve une ordonnance exacte, un enchaînement de ſcenes, un intérêt de ſituations, « un tout réguliérement aſſorti, » qui ne laiſſe à déſirer quelquefois » qu'un peu plus de vigueur dans l'ex» preſſion. »

Après un digne éloge de ſon Prédéceſſeur, M. le Franc loüe noblement le corps où il a l'honneur d'entrer. « Vos Jeux, dit-il, ont été fondez

* M. le Franc traduit en Vers François les Géorgiques de Virgile. Dans une des ſéances de l'Académie, il a lû la Traduction du premier Livre qui a été fort goûtée.

» pour être l'école & le tribunal des
» Poëtes. Vos Prédécesseurs jugeoient
» presque tous les Poëmes qui se com-
» posoient de leur tems. Aussi leurs
» réglemens ne tendoient-ils qu'à la
» perfection des Vers. Ils enseignoient
» l'Art, & ils récompensoient les Ar-
» tistes. Je doute qu'aucune autre Aca-
» démie puisse se vanter d'une origine
» aussi utile au progrès des Lettres. »
On rappelle ici l'Ambassade de Jean d'Arragon à Charle VI. pour lui demander des Poëtes de Languedoc, qui allassent établir les écoles de la *gaye science* dans ses Etats. On rappelle aussi ce que M. de la Loubere a dit dans son Traité de l'origine des Jeux Floraux; sçavoir, que les régles fondamentales de la versification Françoise, ont été tirées des préceptes de la gaye science. M. le F. à la fin de son discours, décrit élégamment l'appareil du jour consacré tous les ans à la célébration des Jeux Floraux dans la Ville de Toulouse, & il les compare aux Jeux Olympiques.

M. le Comte de Caraman, Maréchal des Camps & Armées du Roi, *Modérateur de l'Académie*, a répondu au discours de M. le Franc. « Amateur » de la saine antiquité, lui dit-il, nourri

» des préceptes des Anciens, charmé » des beautés marquées au coin de la » nature, & capable de ſuivre les plus » grands modéles, vous avez puiſé » dans les ſources d'Athénes & de Ro» me le langage des paſſions auquel on » n'a que trop ſubſtitué celui de l'eſprit. » La connoiſſance que vous avez de la » Langue d'Euripide & de celle d'Ho» race, vous a ouvert tous les tréſors » du vrai, des graces, du goût qu'on » admire dans vos Ouvrages; elle vous » a fait voir de plus près ces tems ſi » honorables pour les Lettres, tems » où le titre de Patricien n'excluoit pas » le nom d'Auteur, où le Héros cueil» loit plus d'une ſorte de Lauriers, & » où le Citoyen croyoit que la multi» plicité de ſes talens devoit tour à » tour ſervir & décorer la Patrie. »

M. de Caraman dit enſuite que l'Académie ſe flatte que l'intervalle qui ſépare d'elle M. le Franc, ne ſera pas toujours un obſtacle à l'avantage de le poſſéder; « autrement, dit-il, nous » nous plaindrions d'une abſence, qui » nous priveroit des agrémens de votre » commerce, de l'urbanité de vos » mœurs, & de ces qualités qui vous » lient par les nœuds du cœur & de

» l'esprit à des hommes célébres. »

Le Discours de M. de Caraman est d'un style noble & d'une vraye éloquence Tout y répond à la réputation qu'il a, d'aimer les beaux Arts avec passion, d'être très-zélé pour leur progrès dans sa Patrie, & de n'y contribuer pas moins par son esprit & son travail, que par ses libéralités.

Samson Libraire, Quay des Grands Augustins, a mis en vente un Livre, intitulé : *Elémens d'Euclide réduits à l'essentiel de ses principes*, in-12. L'Auteur avertit qu'il a omis le second Livre d'Euclide, parce que les propositions sont embarrassantes, & qu'on ne peut aisément les démontrer sans l'Algébre. Il a encore omis les Livres VII, VIII, IX. & X, parce qu'ils ne sont pas nécessaires pour l'intelligence de ceux qui suivent. Dans la Géométrie, tout ce qui précéde, doit servir à prouver ce qui suit. Cet Ouvrage m'a paru écrit avec beaucoup de méthode & de clarté. L'Auteur a donné aux propositions d'Euclide leur vrai ordre Géométrique, il en facilite la démonstration, les démontre, fait les scholies nécessaires, en tire les justes conséquences, Elémens d'Euclide.

& indique l'usage de ces propositions. Il a pris soin d'expliquer d'abord la maniere dont on propose les vérités qu'on prouve ordinairement en Géométrie & dans les autres parties des Mathématiques. Il a eu soin de marquer les propositions & les corollaires, qui méritent une attention singuliere. Enfin on trouve toutes les figures nécessaires pour les bien entendre. La même méthode regne dans le Traité de la Trigonométrie élémentaire, joint aux Elémens d'Euclide. On ne peut que donner des loüanges aux personnes habiles, qui comme l'Auteur, cherchent à applanir les difficultés des Sciences.

Je suis, &c.

Ce 13 *Août* 1740.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXV.

M. Rollin, qui ne vieillit point pour la République des Lettres, vient de publier le quatriéme Tome de son *Histoire Romaine*. Au défaut de Tite-Live, qui l'avoit guidé jusqu'ici, il a suivi les Supplémens de Freinshemius, qui a recueilli avec beaucoup de discernement & d'exactitude les faits épars dans un grand nombre d'Auteurs, pour remplir les lacunes de Tite Live, dont la seconde Décade est perduë. Il s'agit ici principalement de la premiere guerre Punique, vers l'an 500 de Rome, & du commencement de la seconde. L'Auteur, dans un *Avant-propos* utile pour l'intelligence des faits contenus dans ce Volume, trace une espéce

Histoire Romaine de M. R. Tome IV.

d'Histoire de Carthage ; où il expose son origine & sa fondation, l'étenduë de son domaine, la forme de son gouvernement, son commerce & ses mœurs. On sçait que ce fut Elisse, autrement Didon, sœur de Pigmalion Roi de Tyr, qui 13 ans avant la fondation de Rome, bâtit la Ville de Carthage à six lieuës de l'endroit où est aujourd'hui celle de Tunis. Cette Ville ambitieuse, maîtresse de la mer depuis plus de 600 ans, avoit envahi la Sardaigne & presque toute l'Espagne & la Sicile, & envoyé en differens endroits de puissantes colonies. Enfin elle étoit au plus haut point de sa grandeur, lorsque Rome lui déclara la guerre. Le Gouvernement de Carthage étoit mixte, c'est-à-dire, aristo-démocratique, comme celui de la République Romaine, & de toutes les Républiques de la Gréce. Il y avoit deux premiers Magistrats, appellés Suffétes, dont le pouvoir ne duroit qu'un an. Le Sénat formoit le Conseil d'Etat. Lorsque tous les suffrages des Sénateurs étoient uniformes, ils décidoient souverainement ; mais lorsque les avis se trouvoient partagés, les affaires étoient portées devant le peuple. Outre le Sénat, il y avoit encore un Conseil de cent quatre personnes, ap-

pellé le Tribunal des Cent, qui étoient à Carthage ce que les cinq Ephores étoient à Lacédémone : avec cette différence que les Ephores étoient des Magistrats annuels, & que les Cent de Carthage étoient perpétuels. C'étoit à eux que les Généraux d'Armée rendoient compte de leur conduite. Ces Juges ayant abusé de leur autorité, Annibal rendit leur Charge annuelle.

Il y avoit, selon Aristote, deux grands défauts dans le gouvernement de Carthage : 1°. En ce qu'on mettoit sur la tête du même homme, plusieurs Charges. 2°. En ce que pour parvenir aux dignités, il falloit avoir un certain revenu, & qu'ainsi la pauvreté en pouvoit exclure ceux qui étoient les plus vertueux. Par rapport à cet article, M. Rollin dit fort judicieusement, « qu'Aristote est réfuté par la pratique des » Républiques les plus sages, qui sans » avilir, ni dèshonorer la pauvreté, » ont cru sur ce point devoir donner » la préférence aux richesses ; parce » qu'on a lieu de présumer que ceux » qui ont du bien, ont reçu une meilleure éducation, pensent plus noblement, sont moins exposez à se laisser » corrompre & à faire des bassesses, » & que la situation même de leurs

» affaires les rend plus affectionnez à » l'Etat, plus disposez à y maintenir la » paix & le bon ordre, plus intéressez » à en écarter toute sédition & toute » révolte. » C'est pour cette raison, que nous voyons en France la Justice bien plus fidélement administrée dans les grands Tribunaux, où il n'y a que des personnes riches, & par conséquent bien élevées, qui soient assises, que dans certains petits Tribunaux de Province, où les Juges sont pauvres. C'est pour cette raison aussi, que la vénalité des Charges, contre laquelle on a tant déclamé, n'a pas laissé de produire un très-bon effet.

L'occupation principale des Carthaginois étoit le commerce. Les Citoyens les plus considérables étoient négocians, comme aujourd'hui les Anglois. C'est ce qui leur donna l'empire de la mer, ce qui fit fleurir leur République & la rendit l'émule de Rome. Elle étoit tout ensemble marchande & guerriere. Sa puissance militaire consistoit en Rois alliés, en peuples tributaires, dont elle tiroit des milices & de l'argent, & en quelques troupes composées de ses propres Citoyens. La Numidie, les Isles Baléares, l'Espagne, la Gaule, la Gréce même, lui fournissoient des Sol-

dats, qu'elle prenoit à sa solde, ou qu'elle achetoit. C'est ainsi que par le moïen de ses richesses, elle mettoit sur pié de puissantes armées, sans dépeupler ni ses campagnes ni ses Villes, sans suspendre ses Manufactures, sans interrompre son Commerce.

Cependant il s'en falloit bien que toutes ces troupes mercénaires valussent les troupes de la République Romaine, qu'un intérêt commun unissoit & animoit. C'étoit de son sein que Carthage tiroit les Officiers Généraux de ses troupes. Elle ne se défioit pas d'eux, comme Rome & Athénes. Ses Généraux conservoient le commandement des armées, quelquefois jusqu'à la fin de la guerre ou de leur vie. A Rome, au contraire, le commandement n'étoit qu'annuel; ensorte qu'un habile Général étoit quelquefois remplacé par un Général sans capacité & sans expérience.

Par rapport aux mœurs des Carthaginois, M. Rollin remarque que leur caractére dominant étoit la ruse. La ruse conduit naturellement au mensonge, à la mauvaise foi, à la fourberie. C'est pourquoi pour exprimer une mauvaise foi, on disoit *fides Punica*, & pour marquer un esprit fourbe, *Puni-*

tum ingenium. Les Carthaginois étoient un peuple barbare & inhumain ; ils punissoient un mauvais succès à la guerre, comme un crime d'Etat; & un Commandant qui avoit perdu une bataille, étoit presque sur d'être pendu à son retour. Les supplices que les Carthaginois firent souffrir à Régulus, font voir leur férocité & leur cruauté.

M. Rollin, à son ordinaire, raconte dans ce Volume nettement & exactement, sans prolixité & sans sécheresse, tous les événemens de la premiere guerre Punique ; guerre, la plus longue de toutes celles dont il soit fait mention dans l'Histoire ; puisqu'elle dura 24 ans sans interruption. C'est le principal sujet de l'onziéme Livre, qui est le premier de ce Volume. « L'ardeur opiniâtre à disputer l'Empire fut presque égale de part & d'autre. On voit » des deux côtés beaucoup de fermeté, » beaucoup de grandeur d'ame, & dans » les projets & dans l'exécution. Les » Carthaginois l'emportoient par la » science de la Marine, par l'habileté » dans la construction des Vaisseaux, » par l'adresse & la facilité avec laquelle » ils fesoient les manœuvres, par l'expérience des Pilotes ; par la connoissance des côtes, des plages, des

» rades, des vents; par l'abondance
» des richesses, capables de fournir à
» toutes les dépenses d'une rude & lon-
» gue guerre. » Les Romains n'avoient aucun de ces avantages; mais malgré leur inexpérience dans la Marine, on les voit gagner plusieurs batailles Navales sur ceux qui se disoient les Princes de la Mer, & qui ne s'en étoient jusqu'alors arrogé l'Empire, que parce qu'aucune puissance n'avoit osé le lui disputer. Amilcar, surnommé Barcas, fut celui de tous les Généraux Carthaginois, qui se distingua le plus par son courage & sa prudence. Du côté des Romains, qui eurent pourtant le dessus dans cette guerre, il ne parut aucun Général d'un mérite éclatant. C'est, selon M. Rollin, uniquement par la constitution de son Gouvernement, & par des vertus nationales, que Rome triompha de Carthage; c'est-à-dire, par le courage, le zéle du bien public, l'amour de la Patrie, l'émulation, le désir des conquêtes, &c.

Les refléxions de M. Rollin sur la premiere guerre Punique (p. 209 & suiv.) l'ont fait sortir un peu du style de l'Histoire, pour se livrer à une comparaison, qui fait voir que son imagination est encore capable de produire

des étincelles poëtiques. « Quand on
» considére, dit-il, toute la suite de la
» premiere guerre Punique, on s'ima-
» gine voir ce qui se passoit dans les
» combats des anciens, où deux Athlé-
» tes, également forts & robustes,
» pleins de courage & d'ardeur, ani-
» mez par un vif désir de vaincre, &
» par les cris des spectateurs, en ve-
» noient aux mains, se colletoient,
» s'empoignoient, s'élévoient en l'air,
» se secoüoient violemment, se jet-
» toient par terre l'un l'autre, se rele-
» voient dans le moment avec une nou-
» velle vigueur, employoient la force,
» la ruse, & tous les tours de souplesse
» imaginables; jusqu'à ce qu'enfin ter-
» rassez de nouveau, après avoir lutté
» encore long-tems sur le sable, s'être
» roulés l'un sur l'autre, & s'être entre-
» lacez en mille façons, l'un des deux
» gagnant le dessus, contraignît son
» adversaire à lui demander quartier,
» & à se confesser vaincu. Tel fut à peu
» près le sort des Romains & des Car-
» thaginois dans la guerre dont il s'a-
» git ici. »

M. Rollin, à la fin de ce Livre, a inséré un assez long article sur les Gladiateurs, c'est-à-dire, sur ces hommes qui s'entretuoient sur l'aréne pour donner

du plaisir au peuple. La profession de Gladiateur étoit devenuë un Art, enseigné par des Maîtres appellez *Lanistæ*. Outre les Criminels condamnés à mort qu'on fesoit combattre, il y avoit des hommes qui se loüoient pour cet horrible métier, & qui vendoient ainsi leur sang & leur vie. Pour être reçu Gladiateur, il falloit faire serment qu'on exerceroit cette profession toute sa vie. Ces Gladiateurs étoient instruits & formez chez un Maître d'armes, qui les nourrissoit bien, & les vendoit ou aux Magistrats, qui par le devoir de leur Charge étoient obligez de donner de ces sortes de spectacles, ou aux particuliers, qui pour plaire au peuple & gagner ses suffrages, le divertissoient par ces jeux. Il est étonnant que des hommes ayent pû prendre un plaisir inhumain à voir égorger leurs semblables. Tite-Live dit que ce spectacle causa d'abord plus d'horreur que de plaisir aux Romains. Dans les commencemens, à la premiere blessure le combat cessoit. Dans la suite, leurs yeux se familiariserent avec le sang, & ce spectacle devint leur divertissement le plus agréable.

Quelques Empereurs Payens tacherent d'abolir ces Jeux, ou du moins

de les rendre moins inhumains. Marc-Aurele ne permit aux Gladiateurs de se batire, qu'avec des épées dont la pointe fût émoussée. Mais ce tempérament fut peu goûté du peuple Romain, dont la curiosité barbare ne se répaissoit de l'adresse des combattans, qu'autant qu'ils voyoient couler leur sang. Constantin le Grand publia enfin une Loi, qui défendit ce spectacle dans toute l'étenduë de l'Empire. Il est à croire que cette Loi auroit eu peu d'effet, si le Christianisme ne l'avoit pas appuyée. Les Gladiateurs n'ont entierement disparu qu'avec le Paganisme. Cependant ce spectacle horrible subsistoit encore sous l'Empereur Honorius, qui par une Loi expresse le proscrivit absolument.

Après cette digression sur les Gladiateurs, l'Auteur reprend le fil de son histoire, & passe au 12ᵉ. Livre, qui contient ce qui s'est passé à Rome durant 23 ans, depuis la fin de la premiere guerre Punique, jusqu'au commencement de la seconde. M. Rollin, p. 239, fait une refléxion fort juste; c'est que la guerre, qui a coutume de ruiner & d'épuiser les Etats, enrichissoit les Romains. « Les particuliers qui » étoient sortis de Rome fort pauvres,

» y rentroient ſouvent fort riches par
» le butin qu'ils avoient fait pendant
» la Campagne, ſoit dans les Villes
» qu'ils avoient priſes d'aſſaut, ſoit
» dans le Camp ennemi qu'ils avoient
» forcé, dont les Conſuls, pour ga-
» gner l'amitié des Soldats, leur accor-
» doient ſouvent le pillage; & l'eſpé-
» rance de ce dédommagement étoit
» pour eux une amorce bien forte, &
» un puiſſant appas, qui leur feſoit
» ſoutenir avec patience, & même
» avec joye, les fatigues les plus
» dures. »

Il ajoute que la guerre n'étoit pas moins utile pour l'État. On exigeoit des vaincus qui demandoient la paix, non-ſeulement le rembourſement des frais de la guerre, mais encore des ſommes conſidérables; eſpéce de punition pécuniaire, qui les mettoit hors d'état de reprendre les armes. D'ailleurs, les Généraux en rentrant dans Rome au retour de leur campagne, ſe piquoient d'apporter le plus d'or & d'argent qu'il leur étoit poſſible; & dans les honneurs du triomphe, ils expoſoient aux yeux du peuple les richeſſes, qui étoient auſſi-tôt portées dans le Tréſor public.

Ce qu'il y a de plus remarquable

dans ce douziéme Livre, eſt la guerre des Romains contre les Gaulois. La République leva pour cette guerre plus de 200000 hommes, tant d'Infanterie que de Cavalerie, dont le dénombrement eſt dans Polybe. Les Gaulois furent d'abord vainqueurs, & enſuite défaits. Je renvoye à une autre Lettre ce qui eſt contenu dans le 13ᵉ. Livre, où il eſt queſtion du commencement de la ſeconde Guerre Punique, & où l'Auteur a ajouté à la fin des digreſſions curieuſes.

Réponſe de M. Rollin à la Critique de ſes Ouvrages.

M. Rollin a inſéré dans un ſecond Avertiſſement, à la tête du quatriéme Volume de ſon Hiſtoire Romaine, une réponſe à la Critique de ſes Ouvrages imprimée depuis peu en Hollande, ſous le nom du Sieur Vandermeulen. Il y déclare d'abord que par rapport au ſens du paſſage de Tite-Live, *eminente animo Patrio inter publicæ pœnæ miniſterium*, il perſiſte dans ſon opinion; qu'au reſte, le Critique lui fait dire plus qu'il ne dit dans ſon interprétation. M Rollin ne dit pas en effet, que Brutus verſa des larmes en voyant le ſupplice de ſes Enfans; mais ſeulement qu'on appercevoit le Pere tendre dans le ſévere Conſul. Si Denis d'Ha-

licarnaſſe, ſi Plutarque nous peignent autrement l'infléxible Brutus, Tite-Live n'a-t'il pas pû avoir une idée différente? Peut-être a-t'il cru devoir tempérer la férocité dénaturée de ce Romain. En le repréſentant ſi ferme & ſi inſenſible, il a craint peut-être de le faire paſſer pour un Pere, à qui ce titre étoit indifférent, & qui, comme cela arrive quelquefois, n'avoit aucune tendreſſe pour ſes enfans? Pour moi, je le trouve plus grand, lorſque je le vois tout enſemble Pere & Juge, ſentant en lui-même tous les mouvemens de la tendreſſe paternelle, ne pouvant même les cacher, dans la circonſtance où le zéle du bien public, & la néceſſité de l'exemple l'engagent à immoler à la République ſes Enfans coupables. Vous voyez que l'interprétation de M. Rollin, ne laiſſe pas d'être fondée.

A l'égard du reproche d'ignorance de la Langue Grecque, M. Rollin répond, qu'après une étude ſuivie de cette Langue, depuis ſa premiere jeuneſſe juſqu'à préſent, dont il pourroit citer bien des témoins, il ne s'attendoit pas à ce reproche. « Mon Critique lui même, ajoute-t'il, auroit pû » reconnoître combien ce ſoupçon eſt » mal fondé, par un aſſez grand nom-

» de fautes des Traductions d'Auteurs
» Grecs, soit Latines, soit Françoises,
» que j'ai souvent corrigées dans mon
» Ouvrage, sans en faire la remarque.»
Du reste, il avoüe modestement, qu'il a pu lui échaper un assez grand nombre de méprises sur le sens des Auteurs dont il a fait usage, & qu'il n'a point de peine à se persuader que les observations de son Censeur, qu'il n'a point eu le tems d'examiner, soient solides.
« Seulement je souhaiterois, dit-il,
» qu'elles ne fussent pas accompagnées
» d'une vivacité & d'une aigreur, qui
» semblent montrer un dessein formé
» de décrier l'Ecrivain qu'il critique.»
Il ajoute fort sensément, qu'entre Auteurs, qui forment tous ensemble une espéce de société commune, on devroit s'aider & se soûtenir mutuellement, & que ceux qui se croyent plus habiles que les autres, devroient avoir pour eux plus d'indulgence. Il y auroit, selon lui, dans cette maniere d'agir, une noblesse qui feroit honneur aux Lettres, & à ceux qui les cultivent. Il dit qu'il ne rougit point d'avoüer ses fautes, & que *c'est en se corrigeant qu'il prétend se venger*. Il n'a point dissimulé qu'il fesoit beaucoup d'usage du travail des autres, & il l'avoüe encore ici. « Qu-

» importe au Lecteur, dit-il, que ce
» que je lui présente, soit de moi ou
» d'un autre, pourvû qu'il le trouve
» bon, & qu'il en soit content. » Ce n'est pas dans le fond être plagiaire, que d'adopter le travail d'autrui, lorsqu'on en avertit. Mais en ce cas, il faut au moins distinguer par quelque marque l'Ouvrage des autres d'avec le sien. C'est aussi ce que M. Rollin fait le plus souvent. Un Lecteur qui ne voit point cette distinction, perd de vûë l'Avertissement, & attribuë souvent à l'Auteur du Livre ce qui n'est point de lui. C'est d'ailleurs un devoir de justice & de reconnoissance, à l'égard de ceux qui nous ont prêté leurs pensées & leurs expressions.

Au reste, M. Rollin promet de corriger dans les nouvelles éditions de son Ouvrage, les endroits qui lui auront paru mériter quelque changement.
« C'est tout ce que le Censeur, dit-il,
» a droit d'exiger de moi. Mais je lui
» dois de mon côté des remercimens
» de la peine qu'il s'est donnée de re-
» lever mes fautes, par où il m'a mis
» en état de rendre mon Ouvrage
» moins défectueux. Je lui suis encore
» plus obligé du service considérable
» qu'il me rend par sa Critique, bien

» capable de mortifier l'amour propre, » & de servir de contrepoids contre les » loüanges & les applaudissemens, » bien plus à craindre pour moi, & » bien plus dangéreux, que ne le se- » roient les Critiques les plus vives. » Le Censeur a donc fait le personnage de cet Esclave, qui dans la cérémonie du Triomphe étoit placé derriere le Vainqueur, & dans le même Char que lui. Mais M. Rollin a une troisiéme obligation à son Censeur, c'est de lui avoir donné lieu de faire paroître un sentiment si modeste & si édifiant, qui lui fait plus d'honneur, que ses prétenduës fautes ne peuvent lui en ôter.

J'avois achevé l'Analyse de la Réponse de M. Rollin, lorsque j'ai reçu de M. Crévier la Lettre suivante, dont je vous fais part.

LETTRE

De M. CREVIER, *Professeur de Rhétorique, au Collége de Beauvais, à M. l'Abbé D. F.*

EN lisant, Monsieur, votre Lettre 321[e]. * dans laquelle vous rendez

* Cette Lettre est de M l'Abbé Granet, à l'exception des deux dernieres pages.

compte des différentes interprétations que l'on donne au fameux passage de Tite-Live : *Eminente animo Patrio inter publicæ pœnæ ministerium*, je n'ai point été étonné de vous voir incliner pour un autre sens, que celui que M. Rollin & moi avons embrassé. Il y a plus de deux ans que raisonnant avec vous sur ce passage, j'eus l'honneur de vous alléguer toutes mes raisons, mais sans réussir à vous convaincre. Je devrois peut être m'en tenir-là. Mais je vous avoüe que l'intelligence de ce texte dépendant principalement du goût, je suis un peu piqué de ne pouvoir point ajouter votre suffrage à celui d'un grand nombre d'illustres Professeurs de l'Université, dont je me trouve ici appuyé. J'ai fait il n'y a pas long-tems une conquête importante sur cet article. Si je pouvois réussir de même auprès de vous, je serois pleinement satisfait. Permettez-moi donc, Monsieur, de faire un dernier effort, dont j'espére même quelque succès *, parce qu'aux raisons que je vous apportai autrefois, j'ai à ajouter une nouvelle ob-

* M. Crévier verra, par l'extrait de la Réponse de M. Rollin, qu'avant de recevoir sa Lettre, je ne trouvois pas son opinion mal fondée.

ſervation qui me paroît d'une grande force.

Je n'inſiſterai point ſur ces raiſons, que je vous ai déja repréſentées. Je vous les rappellerai ſeulement en peu de mots. 1°. Le ſens, peut-être unique, mais sûrement propre & naturel, de l'expreſſion *animus patrius*, eſt *ſentimens de pere, tendreſſe paternelle.* 2°. Dans l'action d'un pere, qui immole ſes Enfans à la liberté publique, il eſt aſsûrément peu néceſſaire de remarquer que la fermeté, ou l'amour de la patrie, s'y déclare; le fait le dit aſſez de ſoi-même. 3°. Il paroît une oppoſition viſible & miſe a deſſein entre *animo patrio* d'une part, & *publicæ pœnæ miniſterium* de l'autre; entre le perſonnage de pere & celui de Conſul; entre les ſentimens de la nature & la triſte fonction du Magiſtrat.

Mais, ſi vous le trouvez bon, je m'étendrai un peu davantage ſur une quatriéme refléxion tirée du caractére même de Tite-Live. Ce grand Hiſtorien ne s'eſt pas propoſé ſimplement de raconter des faits: il a pris à tâche d'embellir ſa narration, de la rendre intéreſſante, touchante, capable de plaire. Je pars de ce principe, & voici

ce que j'en conclus. Tite-Live, esprit délicat, a senti qu'un pere faisant mourir lui-même ses propres Enfans, seroit pour ses Lecteurs un spectacle atroce, qui inspireroit plus d'horreur que d'admiration, si l'on n'y mêloit quelque adoucissement. Ainsi consultant la nature, consultant ses propres sentimens, il a tempéré la rigueur de l'action par un peu de tendresse dans le cœur & sur le visage : il a peint Brutus ferme, inflexible, triomphant des sentimens de la nature, mais sans pouvoir les étouffer.

C'est tellement le goût de Tite-Live d'être en garde contre l'inhumanité, que je trouve deux autres endroits, où il s'est conduit de la même façon, par rapport à des traits pareils à celui dont il est ici question.

Le premier est du Livre IV. N°. 29. Il s'y agit du dictateur A. Postumius, qui, selon quelques Historiens, fit mourir son fils vainqueur, pour avoir combattu contre son ordre. Comment Tite-Live qualifie-t'il ce fait ? L'annonce-t'il comme un trait glorieux, qui fait honneur à l'antique sévérité des premiers tems ? La dictature d'A. Postumius fut glorieuse, dit-il : mais quel-

ques Ecrivains en rendent la mémoire funeste, par la rigueur de ce Dictateur envers son fils. *Egregiæ Dictaturæ tristem memoriam faciunt, qui, &c.* Et il profite de la variété de sentimens qui se trouve entre les Auteurs, pour refuser sa croyance à un fait qui le révolte. *Nec libet credere.*

Autre exemple, plus marqué encore que ce premier. C'est lorsque Torquatus fait trancher la tête à son fils. Notre Historien, avant l'exécution, met dans la bouche de ce sévére Consul un discours, où paroît à chaque ligne l'amour paternel vaincu, mais non pas anéanti par le zéle de la discipline militaire. Trouvez-bon, Monsieur, que j'insére ici ce discours, tel que je le trouve traduit dans l'Ouvrage de M. Rollin. « Manlius, dit le Consul, puisque sans respecter ni la Majesté consulaire, ni l'autorité paternelle, vous avez osé combattre hors de rang contre notre défense, & que par-là vous avez aboli, autant qu'il a été en vous, la discipline militaire, qui a été jusqu'à présent le soutien & l'appui de l'Empire, de sorte que vous m'avez réduit à la triste nécessité ou de trahir les intérêts de la République, ou de

» me sacrifier moi-même avec tout ce » qui devoit m'être le plus cher, il est » juste que nous portions la peine de » notre faute ; plûtôt que de la faire » retomber sur la Patrie innocente. » Nous allons donner un exemple triste » & funeste, mais salutaire à la jeunesse » pour tous les siécles à venir. Ce n'est » pas que la *tendresse paternelle*, & » même ce premier essai de vertu & de » courage, que vous venez de donner » en vous laissant séduire par une vaine » image de gloire, ne me sollicite en vo» tre faveur. Mais puisqu'il faut, ou af» fermir par votre mort le respect dû à » la puissance Consulaire, ou en autori» ser le mépris en laissant votre faute im» punie ; je crois que vous même, si » vous avez quelque goutte de mon » sang, vous ne refuserez point de réta» blir par votre supplice la discipline » militaire, que vous avez renversée » par votre désobéissance. Approche » licteur : attachez-le au poteau. »

Ce texte n'a pas besoin de Commentaire. Non seulement le pere proteste de sa tendresse pour son fils, mais il se confond avec lui : il regarde & la faute & la peine comme communes à tous deux : Selon lui, sacrifier son

fils, c'eſt ſe ſacrifier lui même. Il traite de *triſte* & de funeſte, l'exemple qu'il va donner. Enfin pour rendre moins odieux le cruel Arrêt qu'il prononce, il ſuppoſe que ſon fils y conſent & s'y ſoumet. Tous ces adouciſſemens employés par Tite Live partent du même principe, qui lui a fait dire en parlant de Brutus, que les ſentimens de la nature perçoient à travers la triſte ſévérité de ſon Miniſtére : *Eminente animo Patrio inter publicæ pœnæ miniſterium.*

Mais, dit-on, Denys d'Halicarnaſſe & Plutarque ont écrit tout le contraire. Ils ont rapporté que Brutus ne changea point de couleur, ne laiſſa voir ſur ſon viſage aucun ſigne de douleur ni de tendreſſe, mais attacha ſes regards d'une maniere terrible ſur ſes fils, pendant qu'on les exécutoit. Je conviens de tout cela : mais, Monſieur, lequel vaut mieux ou d'expliquer Tite-Live par lui-même, ou de lui donner la torture pour le rendre conforme à Denys d'Halicarnaſſe & à Plutarque ? J'ai l'honneur d'être, &c.

La phraſe de Tite-Live, eſt ſuſceptible de deux ſens, & il faut avoüer que ſi l'interprétation de M. Rollin,

adoptée & defenduë ici par M. Crévier, est raisonnable, celle de M. Vandermeulen l'est aussi. *Animus patrius*, présente d'abord l'idée de *tendresse paternelle*. Mais les témoignages de Denys d'Halicarnasse & de Plutarque, qu'on doit supposer conformes à la Tradition qui étoit parmi les Romains, sont favorables à l'autre interprétation. D'ailleurs, dit-on, si Brutus au milieu du supplice de ses Enfans avoit témoigné de la tendresse pour eux, & par conséquent de la douleur & de la compassion, il n'y auroit eu rien d'étonnant dans son visage & dans sa contenance. Cependant Tite-Live dit que le visage & la contenance du Consul fut un spectacle pour les Romains. *Quum inter omne tempus* PATER, *vultusque & os ejus spectaculo esset*, *eminente animo* PATRIO, *inter publicæ pœnæ ministerium*. Malgré ces raisons, je donne mon suffrage à l'interprétation de M. Rollin, qui me paroît mieux fondée, & voici ce qui me détermine. Quel étoit l'objet des regards du peuple Romain? 1°. *Pater.* 2°. *Vultus & os ejus*, c'est-à-dire, sa contenance de Pere & de Juge. Voilà les deux choses qui étoient un *spectacle* pour les Romains,

Pater & os. Et quand Tite-Live ajoute tout de ſuite *eminente animo patrio*, ne ſemble-t'il pas vouloir faire entendre que la tendreſſe du Pere ſe faiſoit remarquer autant & plus que la fermeté du Juge, *eminente.* Les adverſaires conviennent eux-mêmes, que l'*inter publicæ pœnæ miniſterium*, favoriſe l'opinion de M. Rollin. J'ai cru quelque tems que ſi la queuë de la phraſe étoit pour lui, la tête étoit pour ſon adverſaire. Mais après avoir examiné le texte avec plus d'attention, j'ai trouvé que tout y étoit favorable à l'interprétation de M. Rollin. Cependant pluſieurs perſonnes éclairées ſont pour celle de M. Vandermeulen, & entr'autres M. l'Abbé Granet mon Collégue, qui avoüe en même tems que l'interprétation de M. Rollin eſt ingénieuſe & fondée en raiſon. Mais il donne la préférence à l'autre.

Il paroît une Réfutation du Livre de M. du Tot ſur les Finances & le Commerce, intitulée : *Examen, &c.* A la Haye, 1740. 2. vol. *in*-12.

Je ſuis, &c.

Ce 20 *Août* 1740.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXVI.

LE second Volume du *Parallele des Romains & des François*, Monsieur, n'est pas moins digne d'être lû que le premier. On y trouve même des matieres plus intéressantes. L'Auteur prétend que le Gouvernement des Romains étoit vicieux, en ce qu'ils étoient tous soldats. Cette forme de gouvernement, selon lui, entretient une Nation dans la pauvreté, & la rend incapable de fournir aux frais de la guerre. Les Sujets doivent donc être distribués en différentes classes, Magistrats, Soldats, Commerçans, Laboureurs, Artisans. Ces différentes conditions se soutiennent réciproquement, & l'une joüit du superflu de l'autre. Si les Romains, dit-il, *quoique tous Soldats*, ont

Paralléle des Romains & des François. T. II.

fait tant de conquêtes, c'est que l'amour de la Patrie & de la gloire, la discipline militaire, le courage, l'expérience dans les Armes, les rendirent supérieurs aux autres peuples. Pour moi je pense, que *c'est parce qu'ils étoient tous Soldats*, qu'ils ont fait de grandes conquêtes. Plus il y a de Soldats dans une Nation, plus elle est en état de subjuguer les autres. La qualité de Soldat s'allioit à Rome avec toutes les autres professions. Dans la suite, les Romains s'enrichirent des dépouïlles des vaincus. Rome recueillit tout le fruit du commerce des Carthaginois; avec leurs richesses, elle subjugua la Macédoine, & avec les dépouïlles d'Antiochus, elle vint à bout d'assujettir le reste de l'Orient. Cependant si l'argent est le nerf de la guerre, il faut avouer qu'il l'étoit autrefois beaucoup moins qu'à présent: Est-ce avec ce nerf que les peuples Septentrionaux ont subjugué tous les peuples du Midi?

Cette *police militaire*, (c'est l'expression de l'Auteur) a regné autrefois parmi les François, qui étoient tous Soldats, lorsqu'ils conquirent les Gaules. C'est pour cette raison, que les Armes sont encore chez nous la principale occupation de la Noblesse. La France,

malgré les différentes classes de ses Citoyens, a conservé autant de génie militaire qu'il en faut, pour se défendre avec succès & pour faire des conquêtes. L'Auteur dit qu'on a condamné sans raison l'usage qui fait déroger la Noblesse, quand elle quitte les Armes pour le Commerce. « On blâmeroit » peut-être avec plus de fondement, » dit-il, cette foule de voyes qui mul- » tiplient la Noblesse, sans enrichir » beaucoup le Corps, & qui enlevent » cependant au tiers état des Sujets, » dont la capacité & la fortune seroient » plus utiles dans l'ordre qu'ils aban- » donnent. »

Si l'on en croit notre Auteur, il seroit à propos que tous les gens de guerre fussent mariés. Le Mariage, selon lui, donneroit une nouvelle force à la discipline, en rendant la Patrie plus chere au Soldat, & empêcheroit par conséquent, ou rendroit du moins plus rares les désertions. « Il se for- » meroit dans les Armées mêmes de » nouvelles générations, & sans qu'on » fût obligé de faire languir l'agricul- » ture, & d'éfrayer les habitans de la » campagne par la levée des Milices, » les Armées se recruteroient elles mê- » mes; les fils des Soldats, destinés par

» leur naissance à la guerre, recevroient » une éducation militaire comme les » Romains. » Mais qui les nourriroit & qui nourriroit leurs femmes? Seroit-ce le Soldat avec sa paie? L'Auteur pour faire réussir ce dessein, propose un établissement à peu près semblable à celui de l'Hôtel des Invalides. « On » verroit bientôt, dit-il, une Milice » aussi invincible dans les fatigues de » la guerre que dans les dangers... Le » Soldat auroit naturellement & sans » effort cette obéissance & ce courage, » ausquels l'art le plus profond ne peut » point accoutumer des hommes re-» crutés dans les Villes, & que leur » profession a souvent amollis. » Ces raisons sont fort belles; mais un attirail de femmes & d'enfans, dans les garnisons & dans les Camps, ne seroit-il point un inconvénient? Le systême de l'Auteur seroit admirable, si tous les Officiers de guerre ne disoient pas unanimement qu'un soldat marié ne vaut point un autre Soldat.

Ce qu'il ajoute sur la discipline militaire des Romains est fort judicieux, & il a raison de la regarder comme la cause en partie de toutes leurs conquêtes. Les Romains récompensoient tous les Soldats qui se dis-

tinguoient par quelque belle action, & punissoient les moindres fautes des gens de guerre. Autant que les récompenses étoient glorieuses, autant les châtimens étoient-ils sévéres. Dans les combats, il falloit vaincre ou mourir, & il n'étoit permis ni de fuir ni de se rendre prisonnier.

La politique moderne, qui consiste dans les Négociations & dans les Traités de ligue, fut inconnuë aux premiers Romains; & ne fut pratiquée autrefois que par les seules Républiques de la Gréce. Elles étoient à peu près, les unes à l'égard des autres, dans la situation où nous voyons aujourd'hui les Etats de la Chrétienté. Elles avoient un égal intérêt d'entretenir un équilibre, qui empêchât que l'une ne dominât sur les autres. Pour cette raison, elles se déclaroient tantôt pour Athènes, & tantôt pour Sparte, les deux principales puissances de la Gréce.

On trouve ici, au sujet de la Politique & de la Milice des Romains & des François, des refléxions dont la variété & l'abondance ne permettent pas l'analyse. Pour ce qui concerne le progrès de l'art militaire chez les François, l'Auteur parle de la poudre à canon & & des armes à feu, dont il fait un grand

éloge. Cette invention a rendu plus simple, selon lui, le mécanisme de la guerre. Mais une invention si meurtriere dans les siéges, & qui dans les batailles rend si souvent inutiles le courage & l'adresse, mérite-t'elle des loüanges?

On lit avec plaisir le parallele de la seconde Guerre Punique avec la seconde Guerre Angloise, c'est-à-dire, de celle que les François soutinrent depuis Philippe de Valois jusqu'au regne de Charle VII. « Les Romains & les » François crurent d'abord trouver » leur ruine dans leurs premieres dé- » faites. La même haine qui divisoit » Carthage & Rome, regnoit entre » Londres & Paris. La Fortune abaissa » les Romains, mais leur patience » magnanime vainquit ses caprices. » Elle flatta les Anglois, mais ils ne » sçurent pas mieux profiter de leurs » avantages que les Carthaginois. »

Suit le Parallele de la République de Rome & de celle de Carthage. Cet article contient quelques traits peu conformes à l'Histoire. Il me semble qu'elle ne nous apprend point, que lorsqu'Annibal fut choisi pour Géneral des Troupes après la mort d'Asdrubal son beau frere, *il pouvoit commander à sa Patrie, & ne rechercha son consentement que par politique.* D'ailleurs l'Auteur ne

fait point attention que cette *République marchande* avoit fait de grandes conquêtes, & étoit aussi puissante que Rome. Ce furent uniquement les factions qui causerent sa ruine, & non la constitution de son Gouvernement. Après plusieurs refléxions un peu vagues sur cette matiere, vient un parallele des François & des Anglois. On parle des anciens Bretons, puis des Anglo-Saxons, ensuite des mœurs & du Gouvernement des Anglois depuis la conquête de Guillaume Duc de Normandie. Après quoi, on examine pourquoi l'Angleterre fut plus tranquille après le regne de Henri VII. On revient encore aux Carthaginois, & on se rabat enfin sur les causes particulieres des avantages que les Anglois remporterent sur la France. Il y a ici une foule de refléxions sur une foule d'évènemens.

Notre Auteur fait un beau panégyrique du Roi Charle V. dit le Sage. « Si l'on en excepte Charle-Magne, » les François n'avoient point encore » obéï à un aussi grand Prince, & » l'Histoire n'offre point de modéle » qu'on puisse avec plus de justice pro» poser à ceux que leur naissance desti» ne au Trône. Charle étoit plus que

» Héros, il étoit grand Roi. La nature » avare des qualités, qui forment le » caractére d'un homme digne de re- » gner, est plus prodigue de celles qui » forment le Héros. Le premier doit » avoir toutes les vertus ; il suffit quel- » quefois au second d'avoir quelques » vices brillans & extraordinaires. Le » grand Roi est propre à regner dans » tous les tems. Son génie se propor- » tionne à tous les besoins de son peu- » ple : Sa sagesse étouffe jusqu'aux paf- » sions les plus brillantes. Il n'aime ni » la guerre ni la paix : l'honneur de son » Trône & de sa Nation décide de sa » politique, & il est toujours supérieur » à sa situ tion. Le Héros demande des » circonstances favorables, parce qu'il » ne réunit pas en lui tous les talens. »

L'Auteur traite ici Aléxandre-le-Grand d'enthousiaste, & d'esprit gâté par un héroïsme poëtique, dont il avoit pris l'idée dans Homére. « Notre » siécle, ajoûte-t'il, a vû un Aléxandre. » La Suéde qui lui obéissoit, & qui au- » roit pû avec le secours de ses armes » établir sa domination sur le Nord, a » été ruinée sous son régne. Les guerres » cessent d'être glorieuses, dès qu'elles » ne sont pas utiles, & il est plus hon- » teux de se ruiner par des victoires » que d'être vaincu. Toutes les vertus

» ont un excès, & c'eſt cet excès qu'il » faut éviter, qui fait le Héros. Par » quelle erreur impardonnable, ce feu » qui caractériſe les Conquérans, ob- » tient-il ordinairement plus d'éloges » que la ſageſſe? Charle-le-Sage ne » parut point à la tête de ſes armées, » & força cependant ſon ennemi à le » regarder *comme un grand Capitaine.* » L'Auteur explique dans quel ſens il lui donne cette épithete. 1°. dit-il, Charle de ſon Palais régloit toutes les opérations de la guerre. 2°. Edoüard même, diſoit de lui, *qu'il n'y eut oncque Roi, qui ſi peu s'armât, & qui tant lui donnât d'affaires.* Malgré cette explication, l'expreſſion ne paroît gueres juſte. Un Roi qui veille beaucoup ſur l'exercice de la juſtice dans ſon Royaume, ne s'appelle point *un grand Juge.*

« Charle, continuë-t'il, avoit un » génie vaſte & intrépide, conduit, » mais jamais borné par la prudence; » Inébranlable dans ſes réſolutions, » après avoir été ſage dans les conſeils; » moderé dans ſes eſpérances, plein du » paſſé, attentif à toutes les démarches » de ſes ennemis, & pour ainſi dire, » préſent dans l'avenir. Il ſe défia tou- » jours de la fortune, pour l'attacher » plus ſurement à ſes armes. Comme

» un autre Fabius, il vit sans émo-
» tion les incursions de ses ennemis ; &
» les armées nombreuses des Anglois,
» qui se répandoient dans la France
» par la Picardie, y étoient, pour ainsi
» dire, assiégées. Elles n'osoient insul-
» ter une seule forteresse, où se répan-
» dre dans un autre Pays que celui que
» Charle leur avoit abandonné, & elles
» fuyoient à Bordeaux, plus ruinées
» par leurs marches & par la disette qui
» les avoit suivies, que nos Soldats ne
» le furent après les batailles de Creci
» & de Maupertuis. » Ce trait est un peu plus oratoire qu'historique.

Une grande Partie de ce Volume consiste dans le parallele de la Guerre des Anglois en France avec celle d'Annibal en Italie. Dans le dernier Livre, on compare la guerre que les Romains porterent dans la Gréce, avec celle que les François ont portée en Italie, & la situation des Grecs avec celle des Italiens. On examine les intérêts & les passions des uns & des autres ; la conduite de Charle VIII. & celle de Loüis XII. On parle ensuite de la Maison d'Autriche, de la situation de l'Europe à l'avénement de Charle V. à l'Empire, puis de la conduite de Charle V. & de Philippe II. Que de matieres, que d'objets divers !

C'eſt à la politique de Henri IV. & du Cardinal de Richelieu, que l'Auteur attribuë l'origine de la puiſſance actuelle de la France. « Le Cardinal » de Richelieu, dit-il, qui avoit, pour » ainſi dire, hérité du génie & des deſ- » ſeins de Henri-le-Grand, devint l'a- » me de toute l'Europe, qu'il arma » contre la Maiſon d'Autriche.... Sa » politique ſçavante prépara le regne » glorieux, pendant lequel la Maiſon » de Bourbon acquit dans l'Europe la » puiſſance qu'y avoit euë la Maiſon » d'Autriche... Tout le monde con- » noît les conquêtes que Loüis XIV. a » faites ſur la Maiſon d'Autriche. L'Eſ- » pagne même paſſe à ſon petit-fils, & » quoique ce Prince fut appellé à cette » Couronne par les droits de ſa naiſ- » ſance, la France a eu la gloire de la » conquérir. Une guerre de deux ans » lui a ſuffi depuis, pour placer ſur le » Trône des deux Siciles un Prince de » ſon ſang: projet autrefois ſi ſouvent & » ſi long-tems tenté ſans ſuccès, &c. »

Dans le 9e. article du Livre VI. on fait voir qu'il étoit plus aiſé de faire des conquêtes chez les anciens que chez les modernes. Nous connoiſſons mieux que les anciens l'art de fermer l'entrée d'un Etat à des ennemis. Les frontie-

res n'étoient point autrefois fortifiées ; une seule bataille ouvroit souvent tout un Empire à un Vainqueur. Les Barbares, lorsqu'ils avoient fait quelques conquêtes détruisoient les murailles des Villes, pour s'assurer de la soumission des vaincus ; ce qui les exposoit à passer sous le joug du premier ennemi, qui remporteroit sur eux un avantage complet. Dans la suite le Gouvernement des Fiefs, qui s'étendit presque dans toute l'Europe, les jetta dans un excès opposé. Les Villes, les Bourgs, les Châteaux de la Noblesse furent autant de Forteresses, & jamais un Etat ne fut plus foible. Depuis que ce second abus a été corrigé, & qu'un Etat s'est contenté de fortifier ses Frontieres, il peut lasser la fortune de ses ennemis. Une premiere victoire n'est plus une victoire décisive ; quelquefois le Vainqueur n'a pour tout fruit que le champ de bataille, & une armée défaite vient se rallier sous une Place qui lui sert de retraite.

Il entreprend ensuite de faire voir, que le gouvernement monarchique est plus propre que tout autre à faire des conquetes. Ces preuves, sont 1o. La *nécessité*, qui est dans une République, de ne pas continuer les mêmes Citoïens

dans les magiſtratures & dans le commandement des armées * ; 2°. Les lenteurs, les oppoſitions, & tous les obſtacles qui renaiſſent ſans ceſſe dans un gouvernement républicain. Les Romains qui voulurent conquérir, ſacrifierent leur liberté à leur ambition ; & pour cet effet, ils créerent la charge de Dictateur ; foible image de la Roïauté. Tite-Live, quoiqu'ennemi de la Monarchie, convient que ce Gouvernement eſt plus propre que tout autre à faire des conquêtes. Pourquoi donc la République Romaine en a-t'elle fait de ſi grandes ? C'eſt, répond l'Auteur, que les circonſtances favorables, leurs mœurs & leurs uſages particuliers les ont aidez à vaincre les difficultés, que leur oppoſoient les principes de leur gouvernement. D'ailleurs la République Romaine étoit une République toute militaire ; gouvernement qui ne pourroit aujourd'hui ſubſiſter, comme

* A Carthage on continuoit le Commandement des armées à un Général durant toute une guerre, & quelquefois durant toute ſa vie. Amilcar, Aſdrubal, Annibal en ſont une preuve. Cependant la République de Carthage a fait de grandes conquêtes. Les Princes de la Maiſon de Naſſau ont été long-tems les Chefs de la République de Hollande, & ont commandé les troupes avec ſuccès.

l'Auteur l'a prouvé dans un autre endroit.

Sur la fin du Volume, il prédit que la Monarchie Françoise durera toujours, parce qu'on ne trouve, dit-il, dans le gouvernement de la France « aucun des vices qui ont causé la ruine » de tant d'Empires, & qu'il est im- » possible qu'il puisse se corrompre ou » tomber dans quelque excès. D'ail- » leurs la France, ajoute-t'il, avant » même que d'être parvenuë au point » de grandeur & de sagesse où nous la » voyons, a triomphé plusieurs fois des » forces assemblées de l'Europe. »

Une question assez vaine termine toutes les spéculations politiques de notre Auteur. Il examine quelle seroit la fortune des anciens Romains, si on leur redonnoit aujourd'hui l'Italie. Dans la situation présente des affaires & des Puissances de l'Europe, il leur seroit bien difficile de faire de grandes conquêtes. L'Auteur prétend même que la différence des tems & des mœurs tiendroit leur République dans une basse médiocrité; ce qu'il prouve solidement & aisément.

L'Ouvrage dont je vous ai entretenu aujourd'hui pour la seconde fois, mérite assurément des éloges, & je ne

crains point que l'on condamne ceux que je lui ai déja donnez. Je ne puis néanmoins m'empêcher de dire, que ce Livre me paroît plus curieux qu'utile, plus sçavant qu'instructif, plus ingénieux que solide. Je n'y ai rien trouvé qui soit capable de donner des vûës pour la perfection du Gouvernement, & pour le bonheur des peuples. Nous ne sommes aujourd'hui dans aucune des circonstances où les Romains & nos Ancêtres se sont trouvez. Tant de Paralleles & de refléxions ne peuvent servir qu'à amuser le Lecteur, & à lui faire dire que l'Auteur a beaucoup d'esprit, de génie & de sçavoir, qu'il écrit bien, & qu'on a lieu d'attendre de lui d'excellens Ouvrages dans le genre historique, & peut être dans d'autres genres.

Mémoires sur les Insectes, 5e. Volume.

Le cinquiéme Volume des *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes*, par M. de Réaumur, vient de paroître. C'est la suite de l'Histoire des Mouches à deux aîles, & l'Histoire de plusieurs Mouches à quatre aîles; sçavoir, des *Mouches à scie*, des *Cigales* & des *Abeilles*; ce qui forme en tout 13 Mémoires. Je ne vous entretiendrai aujourd'hui que des quatre premiers,

ment de Vers Tipules. D'autres aiment les trufles pourries ; d'autres les feüilles de la plante appellée boüillon-blanc ; d'autres les eaux croupissantes , &c.

Le second Mémoire contient un autre Supplément d'observations sur les Mouches à deux aîles. Ce qu'il y a de plus curieux ici , est un détail sur certains Vers qui prennent leur accroissement dans la gorge du Cerf. Ces Vers doivent leur naissance à une Mouche qui entre dans les narines de cet animal , & se rend dans son gozier où elle dépose ses œufs. Lorsqu'ils sont éclos & parvenus à une grosseur convenable , ils prennent , pour sortir de cet endroit , la même route que leur mere a prise pour y arriver. II. Mém.

Dans le 3e. Mémoire , l'Auteur commence à traiter de plusieurs Mouches à quatre aîles. Les plus remarquables sont celles qu'il appelle des *Mouches à Scie*. Ces Scies sont appliquées l'une contre l'autre , & peuvent joüer alternativement. Leurs dents sont elles-mêmes dentelées , & ces instrumens qui sont des scies par leur tranchant , sont des limes ou des rapes par le plat. J'omets un grand nombre de particularités con- III. Mém.

tenuës dans ces trois Mémoires pour venir au quatriéme.

Quatriéme Mémoire. Celui-ci nous offre un objet plus amusant & moins vil, que des Vers & des Moucherons. Il s'agit de la Cigale, que l'Auteur met au rang des Mouches, & qui sont les plus grosses de toutes. Combien de gens qui n'ont jamais vû de Cigales, se sont imaginé jusqu'ici que c'étoient de petits oiseaux, & non des Mouches, & encore moins des Insectes. C'est par leur chant que les Cigales sont fameuses. Il n'y a que le Mâle qui chante, & la femelle est muette. Mais comment se forme ce chant? La Cigale mâle à deux espéces de tymbales composées d'une membrane plus roide que le parchemin le plus sec, & dont toute la convexité est remplie de plis qui se touchent: il y en a une placée de chaque côté dans l'intérieur du ventre. Quand l'air qu'elles ont agité sort de la cellule de chaque tymbale, il trouve une voute plate, un volet écailleux, qui le reflechit dans une grande cavité, où il est modifié & rendu plus sonore: cette cavité est divisée par une espéce de cloison. Au fond de chacune des parties formées par cette division, est une membrane mince,

ſi liſſe, ſi tenduë, ſi tranſparente, & ſi brillante, qu'elle paroît un miroir. Que d'appareil pour mettre le mâle en état de ſe faire entendre de ſa femelle, à qui ce chant, ſi importun pour nous, eſt vrai-ſemblablement très-agréable! « Ceux, dit M. de Réaumur, qui ont » attribué le bruit que les Cigales font » entendre à une agitation prompte » des aîles, accompagnée d'un frotte- » ment des ſupérieures contre les infé- » rieures, ont donné dans une erreur » groſſiere. Les Grillons & quelques » Sauterelles les ont conduits à le pen- » ſer, & ils l'ont dit ſans avoir conſi- » deré un mâle de Cigale. » Cela étant, nous retractons ce que nous avons dit T. XXI. p. 210, ſur la foi de M. l'Abbé Banier, qui a embraſſé cette fauſſe opinion dans le troiſiéme Tome de ſa *Mythologie*.

Pour entendre la deſcription anatomique que M. de Réaumur fait de la partie de la Cigale d'où ſort ſa voix, il faut avoir ſous les yeux la Planche qu'il a fait graver. Rien n'eſt plus curieux que cette deſcription. La Cigale a ſous le ventre comme deux fenêtres vitrées, par leſquelles on peut voir dans l'intérieur de ſon corps. Mais ces deux fenêtres qui ſont les deux mem-

branes brillantes dont nous avons parlé ci-dessus, sont ordinairement fermées par deux volets, c'est-à-dire, par deux plaques écailleuses, qui couvrent la grande cavité. C'est de dessous ces plaques, que sortent les sons que la Cigale fait entendre : sons harmonieux pour la femelle, dont ils doivent être entendus, & pour laquelle ils sont formés.

M. de Réaumur, après avoir exposé dans un long détail la construction du ventre bruyant de la Cigale ; voilà, dit-il, assez de parties employées pour faire chanter une Cigale. Il rapporte ensuite les divers sentimens des Physiciens pour expliquer le mécanisme de sa voix, c'est-à-dire, la maniere dont elle est produite. Avec quelqu'attention qu'on observe une Cigale vivante, quand même elle auroit la complaisance de chanter sur la main de l'Observateur, il n'est pas possible, selon lui, de découvrir les parties qui forment son chant. Il n'y a que la dissection qui puisse nous montrer les vrais organes de sa voix. « Quelques-uns ont regardé les deux petits miroirs, comme » deux tambours qui rendoient les » sons ; mais il falloit trouver les ba-» guettes propres à frapper sur ces tam-» bours, & on les chercheroit inutile-

» ment.; d'autres ont jugé que la mem-
» brane blanche, qui occupe la partie
» intérieure de la cavité, pouvoit en se
» pliant & se dépliant, faire une sorte
» de cri. Cependant il est facile de se
» convaincre, que cette membrane est
» trop humide & trop fléxible pour
» rendre des sons, lorsqu'elle se plie &
» se déplie. » Le chant de la Cigale, selon l'Auteur, n'est produit par aucune de ces parties, c'est-à-dire, qu'il en demande beaucoup d'autres plus singulierement placées.

M. de Réaumur a enfin pénétré le mystére ; mais pour vous le faire entendre, il faudroit le suivre dans sa description anatomique, & dans le recit d'une découverte qu'il a faite à ce sujet. Il suffit de vous dire, qu'ayant apperçû deux muscles dans le ventre d'une Cigale, il en tirailla un doucement avec une épingle, & le fit sortir un peu de sa place. Alors il lui arriva, dit-il, de faire chanter une Cigale morte. C'en fut assez pour lui faire connoître la partie qui étoit le principe du chant de la Cigale. Il en dévelope ici tous les organes, & en explique tout le mécanisme. Mais cela est trop long & trop difficile à concevoir sans le secours des

planches, pour que je sois tenté de le rapporter ici.

C'est dans le tems de la moisson, que les Cigales ont coutume de chanter. Les Pays chauds sont ceux où elles se plaisent. M. de Réaumur croit que le Languedoc & la Provence sont les seules Provinces de France où il y en ait. Dans plusieurs autres Provinces, où l'on ne trouve point de Cigales, on en donne le nom à certaines espéces de Sauterelles, soit aîlées, soit non-aîlées, *qui sont*, dit-il, *de grandes chanteuses*. C'est peut-être de ces prétenduës Cigales que M. l'Abbé Banier a voulu parler. M. de Réaumur avouë que quelques-unes de ces Provinces peuvent avoir des Cigales, mais qu'elles n'y ont pas été observées, parce qu'elles y sont rares.

On distingue trois espéces de Cigales. Les grandes, les moyennes & les petites; tous les mâles de ces trois espéces, ont le don du chant, dont la force est proportionnée à leur taille. Cependant l'Auteur qui a trouvé la même disposition des organes du chant aux Cigales de moyenne grandeur, sur qui le jaune domine, & aux plus petites Cigales, l'a trouvée differente de

celle des Cigales de la grande espéce. Je crois que vous me dispenserez de vous exposer ces differences, qui aux yeux d'un Naturaliste ne sont pourtant pas des minucies.

M. de R. a aussi fait des découvertes touchant la façon dont les Cigales femelles pondent leurs œufs; on voit ici une ample description de leur Tariere, instrument singulier avec lequel elles travaillent sur le bois pour y loger leurs œufs.

Apologie des plaisirs par M. BONNEVAL.

ENfans légers de mon oisiveté,
Allez trouver cet homme redoutable,
Dont la raison pleine d'austérité
Blâme le jeu, les amours & la table.
De nos plaisirs montrez-lui le tableau:
Mais n'allez pas charger votre peinture;
Ne sortez point de la simple nature,
Son coloris est toujours le plus beau.
Peignez le jeu, non tel qu'on le pratique
Dans ces réduits où regne le besoin:
Car il n'est-là qu'une basse rubrique,
Travail, fureur, inquiétude & soin.
Peignez ce Jeu; qu'une joye innocente
Daigne accorder à l'honnête loisir,
Et qui jamais n'enflâme le desir,
Que jusqu'au point où notre ame est contente;
Peignez l'Amour, non ce Tyran des cœurs,
Qui sans respect pour loi, ni bienséance,
Porte au hazard ses feux & sa vengeance;

Mais bien ce Dieu, qui poliſſant nos mœurs,
Forme, adoucit le plus dur caractere,
Au plus ſtupide enſeigne l'art de plaire,
Et mépriſant de prophanes Autels
Sert de lien entre tous les mortels.
Des mêmes traits peignez auſſi la Table,
Où des amis ſobres de volupté,
A la raiſon donnent un ton aimable,
A la vertu l'air de l'amenité.
Du choix des mets, par un déſir précoce,
Ils n'ont jamais l'eſprit inquiété :
Le triſte aſpect d'un plat mal apprêté
N'y donne point un air ſombre & féroce.
Entr'eux enfin l'ordre fut toujours tel,
Que la ſaiſon eſt leur Maître-d'Hôtel;
Enfans légers d'une aimable pareſſe,
Allez trouver ce moderne Caton,
Conciliez s'il ſe peut ſa ſageſſe
Avec le Jeu, Comus & Cupidon.

Nouvelle Litteraire. Nyon le fils mettra en vente vers la Saint Martin l'*Hiſtoire des Rois des deux Siciles de la Maiſon de France*, en 4 vol. *in*-12, par M. d'Egli, Auteur du Journal de Verdun. On aſſure qu'elle renfermera tout ce qu'il y a de plus intéreſſant dans l'Hiſtoire de ces deux Roïaumes, depuis leur fondation par les Princes Normands, juſqu'au regne actuel du Roi D. Carlos incluſivement, & au Traité de Paix & de Commerce, que ce Prince vient de ſigner avec la Porte, &c. L'Ouvrage ſera enrichi de Cartes Géographiques.

Je ſuis, &c. *Ce 27 Août* 1740.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXVII.

Rien n'eſt plus difficile, Monſieur, que d'écrire l'Hiſtoire d'un Prince, que deux partis oppoſés ſe ſont à l'envi attachés à flétrir ou à célébrer. Comment démêler la vérité au milieu des nuages, formés par les paſſions? Ne croire que le bien, ne croire que le mal, ſont des extrêmités également vicieuſes. Il eſt même à craindre qu'en voulant tenir la balance en équilibre, on ne la faſſe pancher plus d'un côté que de l'autre. Quel eſt alors le devoir d'un Hiſtorien judicieux? C'eſt de s'éloigner des excès du Panégyriſte & du Satirique; de recueïllir ce qui eſt avoüé par les deux partis; d'exercer une critique impartiale ſur les faits conteſtés, & d'expoſer enſuite avec liberté ce

Hiſtoire de Jacque II. Roi d'Angleterre.

qu'on croit vrai ou du moins plus vraisemblable. C'est dans cet esprit qu'un Ecrivain François, dont le nom n'est pas connu, paroît avoir composé l'*Histoire de Jacque II. Roi de la Grande Bretagne*, imprimée cette année à Bruxelles, en 1. vol. *in*-12. Quoiqu'il soit partisan de ce Prince infortuné, & admirateur de ses vertus morales & chrétiennes, il ne laisse pas de blâmer de bonne foi certaines actions, ausquelles un Historien moins sincere auroit pû donner un tour avantageux. En faveur de cette sincérité, on lui pardonnera peut être quelques traits de vivacité & de véhémence, que l'Histoire semble s'interdire. Il est bien difficile d'écrire la Vie de Jacque II. si souvent déchiré par des déclamateurs, sans faire éclater quelque indignation contre ces Ecrivains. D'ailleurs, pour me servir des expressions d'un célébre Critique *, « je ne croi pas qu'on doive exiger d'un » Historien tout le sang froid avec quoi » il faut que les Juges prononcent une » Sentence de condamnation contre » les voleurs & les homicides. Quelques réflexions animées ne lui siéent » pas mal. »

* Bayle, *Dict. Crit.* Art. de *Bruschius.*

L'Auteur s'est proposé d'écrire l'*Histoire personnelle* de Jacque II. Pour ne pas s'écarter de son but, il a même omis les événemens célébres du regne de Charle II. En un mot, ce qui a rapport immédiatement à son Héros, lui a paru mériter son attention particuliere, & il s'est principalement appliqué à examiner l'usage qu'il a fait de l'autorité Royale. Il ne fait pas difficulté d'entrer dans des raisonnemens, pour justifier certaines démarches, qui ont donné le branle à la révolution. Il fait voir clairement que le zéle de Jacque II. pour la Religion Catholique lui a causé la perte de sa Couronne. Ce Prince avoit été élevé dans la Religion Anglicane; mais la lecture de l'Histoire Ecclésiastique du Docteur Heylin, qui auroit pû l'y affermir, lui dessilla les yeux, & lui fit voir cette Religion comme l'ouvrage des hommes. Ce fut en 1658 qu'il en fit l'abjuration entre les mains du Pere Simons, Jésuite Anglois. Il est vrai-semblable que ce fut à l'exemple de Charle II. son frere, qui deux ans auparavant avoit abjuré à Cologne ses erreurs entre les mains de Talbot Archevêque de Dublin, pour engager l'Espagne à le mettre sur le Trône. L'Auteur de cette Histoire a

ignoré cette abjuration de Charle II. puiſqu'il la recule juſqu'à l'année 1685, le jour même de ſa mort. C'eſt une anecdote qui ſe lit dans l'*Hiſtoire du Duc d'Ormond* par M. Thomas *Carte*, qui a écrit ce fait ſur la foi d'un Manuſcrit de M. le Chevalier *Southwel*, à qui le Duc l'avoit raconté.

Le Duc d'York (c'étoit le nom de Jacque II. avant qu'il montât ſur le Trône) eut la conſolation de voir la Ducheſſe ſa femme, fille de Milord Clarendon, embraſſer la Religion Catholique quelque tems avant ſa mort. Selon l'Hiſtorien, la lecture de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du Docteur Heylin contribua encore à cette converſion, qui fit beaucoup de bruit. Elle donna lieu de croire que le Duc d'York, qui depuis quelque tems ſe contraignoit moins, s'étoit abſolument déclaré pour l'Egliſe Romaine. Il n'en fallut pas davantage pour le rendre odieux aux Anglois. L'Auteur ſoutient que ce ne fut que pour empêcher le progrès de l'eſprit républicain dans le Parlement, que ſe forma en 1671 cette fameuſe *Cabale*, compoſée des Miniſtres & d'un Favori de Charle II. Selon l'Hiſtorien, ils ne perſuaderent au Roi d'être Maître, qu'autant que la Couronne& les Loix lui en donnoient

le droit ; & n'attenterent point à l'autorité du Parlement, qu'ils vouloient seulement contenir dans les bornes convenables. « Rien de plus juste & de » plus équitable, poursuit-il, que cet» te entreprise. La triple alliance que » les Républicains avoient fait faire au » Roi *malgré lui* en 1668, & sur la» quelle le nouvel Historien d'Angle» terre passe si légérement, n'étoit-elle » pas une entreprise audacieuse contre » la Royauté, dont il falloit prévenir » les suites ? » L'Auteur employe pour justifier cette *Cabale*, un fait qui semble démenti par le Chevalier Temple, qui assure dans ses Mémoires qu'il négocia cette alliance *par les Ordres du Roi*.

L'Auteur après divers raisonnemens touchant la constitution de l'Etat, fait semblant d'ignorer en quoi elle consiste. Mais je ne puis croire qu'il ne sçache pas que le Roi & le Parlement d'Angleterre ensemble font les loix & les annullent ; que ce double pouvoir est possedé par indivis ; ensorte que le Roi ou le Parlement seul ne peuvent se l'arroger séparément. C'est du moins l'idée que nous avons du pouvoir législatif de l'Angleterre. C'est sur ces principes qu'il faut examiner la question de la liberté de conscience, ôtée & accor-

dée en divers tems. Je suis surpris que l'Auteur n'ait pas vû que le Comte de Shaffztbury, en proposant en 1671 de rétablir la liberté de conscience, tendoit un piége au Roi, & qu'il cherchoit à semer la discorde dans l'Etat. Son zéle outré pour les maximes républicaines, dans un tems d'impunité démasqua cet infidéle Courtisan. La liberté de conscience fut publiée cette même année ; mais deux ans après, Charle II. fut contraint de la révoquer, de rétablir les loix pénales contre les Non-conformistes, & de déclarer tous les Catholiques Romains exclus des Charges publiques, soit civiles, soit militaires. Le Duc d'York lui-même fut obligé peu de tems après de se démettre de la Charge de Grand Amiral & de ses autres emplois. Ce fut Milord Shaffztbury, Grand Chancelier dès l'année 1672, qui excita cet orage.

Le mariage du Duc d'York avec Marie-Eléonore d'Est, fille d'Alphonse IV. Duc de Modene, a donné lieu à l'Auteur de remarquer que le Parlement d'Angleterre en fut irrité. » Peut » être, dit l'Auteur, que le Duc d'York » eût mieux fait de ne point passer à de » secondes Nôces, ou du moins de » n'aller point chercher une femme en » Italie, & d'en prendre plûtôt une

» de sa Nation, comme la première.
» Par-là il se seroit épargné bien des
» disgraces. Mais d'un autre côté, il
» est nouveau qu'un Prince, héritier du
» Trône, ne puisse point se marier où
» il lui plaira, sans l'aveu de son Parle-
» ment : & il n'est pas moins étonnant
» que parce que lui & sa femme sont
» d'une Religion contraire, on ait
» droit pour cela de les déclarer dé-
» chus & inhabiles à la Couronne. Ce
» sont là de ces tems nébuleux, où le
» zéle de la Religion poussé trop loin
» fait oublier les devoirs les plus essen-
» tiels. Pareille chose pensa arriver en
» France au Roi Henri IV. Mais quand
» ce Prince fût demeuré ferme dans le
» Calvinisme jusqu'à la mort, il n'en
» eût pas moins été seul & légitime hé-
» ritier de la Couronne de France. »
Voilà le langage d'un honnête homme
& d'un François. Ce n'étoit pas celui
des Ligueurs.

Ce n'est pas en cette seule occasion que l'Auteur b'âne la politique de Charle II. & du Duc d'York; il la trouve encore en défaut dans le mariage de la Princesse Marie, fille du Duc, avec Guillaume - Henri de Nassau Prince d'Orange. Peut-être qu'ils crurent par-là écarter un redoutable concurrent.

Mais y a-t'il rien de sacré pour un esprit ambitieux ?

A l'occasion du combat Naval entre les Anglois & les Hollandois en l'année 1665, il remarque que le Duc d'York Amiral de la Flotte Angloise conserva sa flotte presqu'entiere. « Le Prince fa» tigué de la journée, ajoute-t'il, se » jetta ensuite sur un lit. On craignit » de troubler son repos ; & on laissa » échapper la flotte Hollandoise, dont » on eût pû achever la défaite, si on » l'eût vigoureusement poursuivie. » Il s'exprime avec la même candeur, lorsqu'il décrit le combat naval, qui se donna entre ces deux Nations près de la Baye de Soultz en 1672. « Je ne » dissimulerai pas, dit-il, la faute qu'on » rejette sur ce Prince, de n'avoir pas » profité de l'avis du Comte de Sand» wich, qui l'avertissoit du mauvais » poste où ils étoient, dans le dessein » de faire lever l'Ancre & de prendre » le large, de crainte que les ennemis » ne vinssent tomber sur eux quand ils » y penseroient le moins. La surprise » arriva en effet telle que le Vice-Ami» ral l'avoit prévûë. Il fallut couper les » cables qui tenoient les Ancres, & les » abandonner pour éviter les brûlots » des Hollandois, qui vinrent fondre sur

» eux ; & sans le calme qui survint heu» reusement sur les quatre heures du » matin, & qui dura jusqu'à près de » six, ils couroient tous risque d'être » brûlés, sans qu'il en fût peut être » échapé un seul. »

Sous le regne de Charle II. il y a eu, dit-on, deux conspirations, l'une conduite par Oates Jésuite Anglois, & l'autre par plusieurs Seigneurs. Celle d'Oates tendoit à faire périr le Roi & tous les Protestans ; le Duc d'York étoit accusé d'en être le promoteur secret : l'autre cabale se proposoit de soulever l'Angleterre & l'Ecosse, & d'immoler le Souverain & son légitime Successeur. Mais de ces deux conspirations, la premiere est fausse, si l'on en croit les Ecrivains Catholiques, & les Anglicans exempts de prévention ; ce ne fut qu'un stratagême inventé par Milord Danby Grand Trésorier, qui ne cherchoit qu'à faire diversion à la haine du Parlement contre lui. Il crut qu'une conspiration imaginaire l'occuperoit tout entier. Les Historiens Protestans soutiennent qu'elle a été réelle, sans doute pour justifier la conduite du Parlement, qui en prit occasion de sévir contre les Catholiques. A l'égard de l'autre conspiration formée par un grand

nombre de Seigneurs, les Ecrivains Catholiques & plusieurs Anglicans la regardent comme certaine : selon les Protestans c'est une fable. L'Auteur de cette Histoire combat les raisons employées par Rapin de Thoyras, Ecrivain Protestant, & prouve solidement que la premiere conspiration est chimérique, & que la seconde ne peut être révoquée en doute. On dira peut être, qu'obligé de défendre les Catholiques, il a dû se déclarer pour cette opinion. Mais outre que ses raisons m'ont paru solides, un Protestant Anglois, l'homme d'Angleterre le plus versé dans l'Histoire de son Pays, que j'ai consulté sur ces deux faits, m'a assuré que les personnes judicieuses & désintéressées ne pensoient pas autrement.

Quoique Charle II. fût persuadé de la fausseté de la prétenduë conjuration d'Oates, sa politique l'obligea de faire semblant de la croire vraye; & pour appaiser la fureur des ennemis du Duc d'York, il l'éloigna de la Cour. Ce Prince se retira à Bruxelles; mais son absence ne servit qu'à les rendre plus entreprenans. La Chambre des Communes, animée par le Comte de Shafftzbury & ses Partisans, résolut

tout d'une voix en 1679, de déclarer le Duc d'York inhabile à la succession des Couronnes d'Angleterre & d'Irlande. Le but de ces factieux étoit de la transporter au Duc de Monmouth, fils naturel de l'infortuné Charle I. Sans la fermeté de Charle II. le Duc d'York auroit été exclus de la Couronne.

Après la mort de ce Prince, le Duc d'York monta sur le Trône. La joye qui éclata de toutes parts annonça un regne heureux. Jacque II. conféra les emplois les plus importans à des personnes d'un mérite reconnu. Le Duc de Montmouth son rival, qui perdit la vie sur l'échaffaut, & ses Complices furent punis ; mais de l'aveu de l'Historien, il y eut trop de sang répandu. « C'est une » tache, dit-il, pour le regne d'un » Prince, qui doit sçavoir pardonner » aussi bien que punir, & dont une » partie de la gloire consiste à punir » même, ou à faire punir, avec modé- » ration. Mais ce détail odieux regar- » de plûtôt l'Histoire générale d'An- » gleterre, ou l'Histoire particuliere » du regne de Jacque II. que son His- » toire *personnelle.* » Mais qu'y a-t'il de plus *personnel* à un Roi, que l'exercice de son autorité ?

Jacque II. jaloux de faire fleurir la

Religion Catholique, & de délivrer de l'oppression ceux qui la professoient, précipita ses démarches. Revêtu du droit de dispenser des Loix pénales, il établit une Chambre composée de sept Commissaires, qui devoient juger souverainement des affaires de l'Eglise Protestante, nonobstant *tous Actes, toutes pratiques & toutes Loix contraires*. Il accorda ensuite une entiere liberté de conscience; on vit alors en Angleterre divers Religieux avec les habits de leur Ordre; les Jésuites ouvrirent un Collége; les Universités d'Oxford & de Cambridge eurent ordre de conférer les Grades à des Religieux; entreprise qui causa de grands troubles. Le Nonce Dada fut sacré Archevêque d'Amasie dans la Chapelle de White-hall, & fit son entrée publique dans Londres. Enfin le Roi, pour donner plus de force à ce qu'il avoit entrepris pour la Religion Catholique, fit une nouvelle proclamation en faveur de la liberté de conscience, & donna ordre à tous les Evêques de la faire publier dans les Eglises de leurs Diocèses. Sept Evêques ayant refusé d'exécuter cet Ordre, furent conduits à la Tour. Mais un jugement favorable les en fit bientôt sortir. L'Historien observe

plus d'une fois que c'étoit-là *un fruit précoce* du zéle de Jaçque II. pour la Religion Catholique, & qu'en employant une prudente lenteur & de sages ménagemens, il auroit eu la satisfaction de le voir parvenir à sa maturité.

Ces démarches si opposées au génie de la Nation, donnerent naissance au projet de placer sur le Trône le Prince d'Orange. Jamais dessein ne fut si tôt formé, ni si-tôt exécuté. En moins de deux ans, Jacque II. perdit la Couronne, & fut obligé de se retirer en France. Ce malheureux Prince fut fourd aux avis de Loüis XIV. qui l'instruisit de ce qui se passoit, & qui lui offrit les moyens de faire échoüer l'entreprise du Prince d'Orange. Il ouvrit, mais trop tard, les yeux sur l'orage qui alloit fondre sur lui, c'est-à-dire, lorsqu'il apprit l'arrivée de la Flotte ennemie. Alors il renversa tout ce qu'un zéle prématuré lui avoit inspiré, & rétablit les choses dans leur premier état. Mais il n'étoit plus tems de détourner la tempête. Je ne dis rien des suites de cette révolution; la mémoire en est trop récente. Il me suffira de remarquer qu'après le fameux passage de la Boyne, Jacque II. fut obligé de sortir

de cette Isle, & qu'il vint à Saint Germain, où il a continué jusqu'à la fin de ses jours de mener une vie très-chrétienne.

A son zéle pour la Religion Catholique, il joignoit de grandes connoissances; il entendoit très-bien la Marine & le Commerce, & auroit pû faire fleurir ses Etats plus qu'aucun autre Roi, si son amour extrême pour sa Religion avoit été reglé par une judicieuse politique. Il semble que ce Roi n'a voulu être qu'Apôtre.

S'il y avoit plus de faits nouveaux dans cette Histoire, moins de refléxions & un style plus serré, elle se laisseroit lire plus agréablement. Le but principal de l'Auteur a été de justifier presque toujours la conduite de Jacque II, & de faire voir que ses Sujets n'ont pû le priver de sa Couronne. Il tranche quelquefois du Jurisconsulte, & saisit l'occasion d'attaquer Larrey & Rapin de Thoyras, Ecrivains passionnés & injustes. Il fait voir un grand zéle pour la Religion Catholique, & son zéle est éclairé. Enfin l'Auteur a imprimé des sentimens & des pensées détachées de ce Roi, qui passeront avec raison pour un monument illustre de sa piété.

M. l'Abbé le Couturier ayant désiré que je parlasse du Panégyrique de S. Loüis, qu'il a prononcé devant Messieurs des Académies des Sciences & des Inscriptions & Belles-Lettres, il m'a communiqué son Manuscrit. Outre que sa jeunesse m'a paru donner un grand relief à son éloquence, il y a dans son discours des morceaux d'un tour singulier, qui caractérisent une imagination vive & féconde. Vous en jugerez par celui que je rapporterai. *La sainteté établie sur la grandeur, la Grandeur relevée par la sainteté* : tel est le plan que les vertus & les actions de S. Loüis, ont fait naître dans l'esprit du jeune Orateur. Après l'avoir montré victorieux *des dangers de la grandeur qui séduisent, & des embarras de la grandeur qui dissipent*, il le représente *donnant à son peuple & à l'univers entier sur le plus grand théatre du monde des exemples de sainteté, que l'indifférence de notre siécle admirera peut-être encore aujourd'hui.* Il parcourt les vertus édifiantes de S. Loüis, & voici comme il nous dépeint le rétablissement de la Religion par le zéle de ce Saint Roi. « Semblable depuis trop long-tems aux » filles de Tyr, exposée aux insultes » de ses ennemis, je vois la fille de

Panégyrique de S. Loüis.

» Sion sortir comme l'aurore du sein » des ténébres, recouvrer son ancien- » ne splendeur, reprendre les orne- » mens de sa gloire & briller d'un nou- » vel éclat ; Oüi, Messieurs, sous les » auspices & sous les yeux du religieux » Monarque, la Foi, si long-tems ob- » scurcie par les ténébres de l'erreur, » reprend toute sa force & tout son » lustre ; la discipline si long-tems né- » gligée recouvre ses droits les plus sa- » crés, jusques-là confondus & pres- » que anéantis ; la vertu releguée dans » l'obscurité & dans la retraite, se voit » placée sur les Tribunaux ; la piété » s'unit avec la justice pour juger les » peuples ; l'impiété consternée de- » meure dans le silence ; & l'Arche du » Seigneur repose au milieu d'Israël » avec toute la majesté qui lui est dûë. » Si vous me demandez d'où viennent » ces prodiges, je vous dirai que ce » sont les fruits de la Religion de S. » Loüis ; je vous dirai que du Trône » où il étoit assis, sortoient des rayons » d'une vive lumiere, qui dissipoient la » noire vapeur, qui du Sanctuaire mê- » me se répandoit sur tout le corps de » l'Etat. »

Dans la seconde Partie, où M. l'Abbé le Couturier étale *la Grandeur*

relevée par la sainteté, il fait voir que la sainteté, bien loin d'être une foiblesse qui dégrade la Grandeur, sert au contraire à la rendre plus aimable, plus courageuse, plus solide & plus parfaite. La même jeunesse d'Eloquence, qui a formé la peinture que je viens de citer, régne avec autant d'éclat dans toute la Piéce. Cet échantillon suffit pour vous en faire juger, & pour conjecturer ce qu'on a lieu d'espérer de l'ingénieux Orateur.

Explication des Peintures de l'Académie.

« Sans l'émulation, les talens languissent, & les Artistes n'étant plus » excités par l'attrait de la gloire, se » relâchent quelquefois & négligent » l'immortalité, » dit fort judicieusement M. l'Epicier, Graveur du Roi, Secretaire de l'Académie, Auteur du préambule, qui est à la tête de l'*Explication des Peintures, Sculptures, & autres Ouvrages de Messieurs de l'Académie Royale*, exposez cette année durant trois Semaines dans le Grand Salon du Louvre. Quoique les excellens Ouvrages y soient en moindre quantité que les années dernieres, il y en a cependant assez pour faire juger que la Peinture, la Sculpture & la Gravure se sou-

tiennent en France, & y font même de nouveaux progrès. Il ne faut point écouter ces petits Juges superficiels & dédaigneux, ces minces Connoisseurs, qui s'arrogent le droit de donner le ton, & dont la suffisance regarde comme une grace singuliere la loüange la plus modique qui leur échape. Le titre de François & de vivant dégrade un Artiste à leurs yeux : il faut être étranger ou mort pour leur plaire. Le vrai Connoisseur n'est point esclave d'un si vain préjugé. Pour moi, sans me piquer de l'être, je vais essayer de rendre justice à ceux qui se sont le plus distinguez dans l'exposition de cette année. Du reste, je ne parle ici que d'après des Maîtres & de grands Connoisseurs, avec lesquels j'ai conferé sur cette matiere.

On a admiré la Poësie qui regne dans les deux grands Tableaux de M. *de Troy*, dont l'un représente le triomphe de Mardochée, & le repas d'Esther. C'est une composition & une harmonie dignes de le Brun.

M. *Galoche*, si recommandable par sa science profonde des principes de la Peinture, & par les habiles Eléves qu'il a faits, le Maître, pour tout dire,

de l'illuſtre *le Moine* premier Peintre du Roi, nous a fait voir cette année un nouvel Ouvrage de ſa main, qui eſt digne de la réputation de ſon Auteur. C'eſt un Tableau repréſentant *Rebecca* au Puits, dans le tems qu'Eliézer la vient chercher, & lui apporte des préſens de la part d'Abraham. Ce ſujet a auſſi été traité avec beaucoup d'intelligence & de génie, par feu M. Coipel premier Peintre du Roi.

Il y a dans le Tableau de M. *Boucher*, repréſentant la naiſſance de Vénus, trop de graces, que la Morale ſévere ne permet pas de vanter.

Deux grands Tableaux de M. *Rêtout*, ont frappé les Connoiſſeurs, étonnez que dans des eſpaces ſi bornés, l'Auteur ait pû renfermer de ſi grandes machines. C'eſt le talent ſingulier de cet habile Peintre, neveu & héritier du pinceau de Jouvenet.

Le laborieux M. *Oudry* a fait admirer encore cette année ſa ſçavante fécondité. On a eſtimé ſurtout ſon *Chien Baſſet*.

M. *Chardin* a ſçû ſe conſerver les bonnes graces du Public, par trois petits Tableaux qui ont beaucoup plû: *la Mere laborieuſe*, la *petite Maîtreſſe*,

d'Ecole, le *Benedicite*. Quelle élégance; quel naturel, quelle vérité! Le Spectateur sent plus qu'il ne peut dire.

Le Public rend trop de justice à M. *Aved*, & son talent pour le Portrait est trop décidé, pour qu'il soit besoin de le faire valoir. Le Portrait de M. *du Teil* Secretaire du Cabinet du Roi, signant un des Actes de la derniere pacification, est remarquable par le naturel de l'attitude, par le détail & l'harmonie. Dans le Portrait de M. *le Comte de Tessin*, grand Maréchal de Suéde, on reconnoît l'homme de haute naissance & de grand air, l'homme d'un génie supérieur, l'homme d'esprit & de goût, l'homme estimé & chéri des Suédois. Le Portrait de M. Racine, par le même Peintre, est ingénieusement conçû. M. R. est appuyé sur un Bureau, ayant devant lui les Oeuvres de son illustre Pere, & sous ses yeux ce Vers modeste que dit Hippolyte dans la Tragédie de Phédre :

Et moi, fils inconnu d'un si glorieux pere,
Je suis encore loin . . . .

Ce Portrait, pour l'honneur des talens, mérite bien d'être gravé, ainsi que celui de M. *Rousseau*, qui a paru au

Salon il y a deux ans. Pour l'honneur du Grec, le portrait de M. *Capperonier*, un des plus sçavans hommes de l'Europe en cette Langue, est digne de la même fortune. Le seul Quintilien, dont il a publié une si belle & si docte édition, doit, en dépit des Burmans, rendre son nom immortel. M. *Aved* de son côté semble aspirer à la gloire d'être l'Apelle des hommes illustres de son siécle. Il l'est aussi des Dames. Le joli portrait de Madame la Présidente de Meiniere offre dans ses ajustemens l'assémblage complet de tous les caprices de la mode. Le Peintre, sans avoir recours à des habillemens pictoresques, a sçu rendre piquante la parure moderne des Dames, qui réussit rarement en peinture.

La *Danse champêtre* de M. *Lancret*, l'émule de Vattau, offre dans un haut dégré l'harmonie & le gracieux.

Les progrès de M. *Boisot*, Eléve de notre Académie de Rome, sont sensibles. Son Tableau de *Renaud & d'Armide* est estimable.

On ne peut plus loüer M. *de la Tour*: il suffit de le nommer pour mettre le prix à ses Ouvrages. Il a exposé cette année trois nouveaux portraits en pastel. Celui de M. *Perinet* Fermier Général est admirable.

L'*Enlèvement de Proserpine*, modéle en terre de M. *la Datte*, habile Sculpteur, est un groupe bien composé.

On est charmé de l'expression dans l'*Enfant* de M. *Adam* le Cadet. Ce morceau est digne de *François le Flamand*.

Les productions du Ciseau de M. *Bouchardon*, sont au-dessus de tous les éloges. La simplicité de ses compositions ne le cédent point à l'antique. On y apperçoit le fruit de son séjour & de ses profondes études dans la Capitale des beaux Arts. Il a exposé cette année trois morceaux excellens, & a fait voir que pour être le Michel-Ange de nos jours, il ne lui manque que de s'exercer dans la peinture.

L'Art de la Gravure, si cultivé, si perfectionné en France, & porté en quelque sorte au plus haut dégré, a brillé cette année dans plusieurs Ouvrages nouveaux, & surtout dans ceux de MM. l'*Epicié* & *le Bas*. Le premier a exposé dans le Salon *la Gouvernante* & *la petite Maîtresse d'Ecole*, d'après M. Chardin; *le Fluteur* & l'*Espagnolette*, d'après M. *Grimaud*. On peut dire que dans ces Estampes, le burin le dispute au pinceau. Le même éloge est dû à M. le Bas, qui a fait à *Vanfalens* le même honneur qu'à *Wouverman*.

Je ne dois pas oublier ici les deux petits Tableaux de M. *Natoire*, Peintre dont le génie agréable & le pinceau élégant sont connus. M. *Adam* l'aîné, mérite aussi des éloges pour ses Ouvrages de sculpture, ainsi que M. *Thomassin* pour la Gravure du portrait de Monseigneur le DAUPHIN, d'après le célébre M. *Toqué*, qui cette année a frustré le Public des productions de son rare talent. Celui de M. *du Vivier* Académicien, Graveur des Médailles de Sa Majesté, & celui de M. *le Blanc* revêtu du même titre, ont mérité l'approbation des Spectateurs. Enfin, tous les Artistes, qui cette année ont exposé dans le Salon les fruits de leur travail, méritent chacun en particulier des dégrés d'estime. Mais *qui neminem non laudat, laudat neminem.* Quel éloge, quelle reconnoissance ne mérite pas le Ministre qui préside aux Arts & Manufactures du Royaume, & qui sçait si bien faire regner l'émulation dans la culture des beaux Arts.

Comédie de Madame L....

Madame Lévêque, connuë par plusieurs Ouvrages d'imagination en Prose & en Vers, veut bien continuer d'exercer ses talens. Elle vient de publier une Comédie en Vers & en un

Acte, intitulée: l'*Auteur Fortuné*. Du Ramier, Auteur impertinent, gagne les bonnes graces de Dorimene, bel-esprit ridicule, & Auteur elle-même. Tandis que plusieurs mauvais Poëtes, qu'elle reçoit chez elle, font semblant de lui faire la cour, & s'en mocquent, Du Ramier son ami ou son amant, & l'objet de l'envie des autres Rimailleurs, prend sa défense. Dorimene touchée de son zéle, & charmée de ses Ecrits, ayant reçû de son Frere une somme de 400000 livres, les lui offre avec sa main. Elle l'épouse, & voilà l'*Auteur Fortuné*. Quoique cette Piéce soit contenuë en 19 pages, il y a treize Scénes (sans intrigue) & onze Acteurs, c'est-à-dire, outre les principaux personnages, deux Valets, une Suivante, un Financier, trois Poëtes, une Patissiere, & un Traiteur. On y retrouve, malgré le genre différent, l'Auteur de l'Opéra de *Judith* *, du Poëme de *Job*, & autres Ecrits de la même main; enfans un peu négligez, dont les graces ne ressemblent pas à celles de leur mere.

* V. le T. VI. des Observations, p. 65.

Je suis, &c. *Ce* 31 *Août* 1740.

Faute à corriger dans la Lettre précédente.

Page 258, lig. 5, de la Cigale, *lisez*, des Cigales.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXXIII.

Vous ferez peut-être bien aise, Monsieur, de sçavoir ce que l'on pense en Angleterre du Livre de M. du Tot, imprimé en 1738 sous le titre de *Reflexions politiques sur les Finances & le Commerce*. Vous en pourez juger par un Discours en forme de Préface, qui m'est tombé depuis peu entre les mains. Il est à la tête de ce Livre traduit en Anglois, & imprimé à Londres en 1739. *in*-8°. Voici la Traduction fidéle de la plus grande partie de cette Préface, qui est d'un homme qui occupe en Angleterre une des premieres places dans le Gouvernement. Elle servira à vous remettre sous les yeux la substance d'un Livre, qui vient d'être *examiné* en détail dans un Ouvrage, qui est actuellement l'objet de mon étude & de mes refléxions.

PREFACE

De la Traduction Angloiſe

Des Refléxions politiques ſur les Finances & le Commerce.

IL n'eſt que trop certain que la France eſt aujourd'hui la Rivale la plus formidable de l'Angleterre par rapport au Commerce, & par conſéquent par rapport à la puiſſance, à la richeſſe & à la grandeur. La fertilité de ſon terroir, la commodité de ſes Ports de Mer, la frugalité & l'induſtrie de ſes Habitans, lui procurent des avantages à cet égard, auſquels toutes les autres Nations ne ſçauroient atteindre. Elle en a déja ſçû profiter conſidérablement; & le ſage Miniſtere qui la gouverne, a depuis quelques années jetté un fondement ſolide, pour élever un jour ſon Commerce ſur la ruine de celui de ſes voiſins; ce qui arrivera, à moins que ſon exemple ne les excite à refléchir plus efficacement ſur leurs intérêts.

Les François, au lieu de ſonger à étendre leur puiſſance par les conquêtes & par la force des armes, ſentent à préſent qu'ils n'ont point de meilleures

voyes pour acquérir la supériorité sur leurs voisins, que de s'appliquer sans relâche à faire fleurir leur Commerce & leur Navigation : c'est par cette conduite qu'ils se flattent de pouvoir bientôt humilier l'orgüeil des *fiers Insulaires*, ainsi qu'il a plû à notre Auteur d'appeller les Anglois.

Le Ministere François s'est instruit par l'expérience, à corriger les mesures pernicieuses que l'on a suivies sous les Regnes précédens ; & en adoptant les maximes d'une politique plus saine, il a mis le Commerce de sa Nation sur un pied si avantageux dans toutes ses branches, qu'il fleurit aujourd'hui & s'éléve chaque jour aussi rapidement, que celui de quelques-uns de ses voisins va en décadence, puisque telle est notre situation actuelle. A l'égard de la Puissance qui est notre Rivale la plus dangéreuse, il me semble qu'il est tems que le génie de l'Angleterre se revëille ; l'état présent des affaires demande surtout à haute voix, que la Législature s'employe efficacement à soutenir le Commerce caduc de cette Nation ; aujourd'hui que les plaintes de nos Marchands se font entendre de toutes parts, & que celui de nos voisins paroît s'élever avec un succès si prompt aux

dépens du nôtre : c'eſt ce qui ſe découvrira encore d'une façon plus claire dans le Livre que je préſente aujourd'hui au Public en notre Langue, & que je recommande à l'attention ſérieuſe de mes Lecteurs. Chacun d'eux trouvera dans cette lecture les motifs les plus forts pour exciter dans ſon ſein l'eſprit d'un vrai Patriote. Si le noble exemple de l'amour de la Patrie peut faire quelque impreſſion, c'eſt ici qu'on y doit être ſenſible. L'Auteur de ce Livre y paroît animé du zéle le plus ardent pour le bien de ſa Nation, ſans qu'on y puiſſe appercevoir le moindre deſſein pour ſes intérêts perſonnels.

Un Ecrit intitulé : *Eſſai Politique ſur le Commerce*, qui fut publié en France il y a quelque tems, a donné lieu à la compoſition de ce Livre. L'*Eſſai Politique* eſt écrit avec beaucoup d'eſprit & d'agrémens ; ce qui le rend d'autant plus dangéreux, parce que pluſieurs des maximes qu'il contient, ſont fauſſes & tendent en général à un but pernicieux. Notre Auteur a cru qu'il étoit de ſon devoir de garantir ſes Compatriotes des inconvéniens funeſtes qui peuvent réſulter de ces principes erronés, & notamment de ceux qui concernent la Monnoye ; ce qu'il a fait en

les dépoüillant des ornemens séducteurs qui pouvoient en imposer, & en les examinant par les regles de la vérité toute nuë. Cet Ouvrage est donc plûtôt, un chef-d'œuvre de raisonnement qu'une piéce d'Eloquence. Mais ce qui peut y manquer en ornemens, est amplement compensé par la justesse des pensées, par la solidité des argumens, & par le bon sens qui y regnent.

Son principal but est de montrer quels sont les obstacles qui ont ci-devant empêché le progrès du Commerce en France; combien il est aujourd'hui sur un meilleur pied; & quels sont les moyens par lesquels on peut l'élever au plus haut point.

Comme une des principales erreurs de l'*Essai politique*, roule sur le rehaussement des Monnoyes, que cet Ecrivain allégue comme un expédient nécessaire & avantageux en plusieurs occasions; notre Auteur pour la détruire, découvre la fausseté de ce raisonnement dans toutes ses parties, expose clairement les conséquences fatales qui ont suivi les fréquentes variations de l'espéce sous Loüis XIV. & d'autres Rois; & s'étayant sur ses premiers principes, il fait voir que les mêmes

inconvéniens doivent néceſſairement ſe faire ſentir, toutes les fois qu'on s'abandonnera à des meſures ſi contraires à la bonne politique. C'eſt ici que le Lecteur verra quelles peines un Auteur François prend, pour guider ſurement ſes Compatriotes dans la connoiſſance d'une matiere qu'il croit ſi intéreſſante pour eux ; & par la force qui ſe répand en général ſur ſon raiſonnement, on s'appercevra du bon uſage qu'il a fait de la lecture de quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains ſur le même ſujet, tels que M. Locke & M. Mun, dont il cite ſouvent l'autorité, & avec leſquels il s'accorde parfaitement, tant par rapport à la ſubſtance des choſes, que pour la clarté des argumens.

Il recherche enſuite la nature du Commerce en gros & maritime, & conſidere les avantages naturels dont la France eſt en poſſeſſion pour augmenter le ſien ; & pour détruire les préjugés de quelques-uns de ſes Compatriotes, particuliérement des Nobles, qui croyent que le Commerce eſt incompatible avec les prérogatives de leur naiſſance, il prouve par l'exemple des Rois, des Empereurs & des plus grands perſonnages de l'antiquité, qui n'ont pas cru s'abaiſſer en devenant des

Négocians, la haute estime où ils ont été parmi les Nations les plus sages, principalement chez les Grecs & chez les Romains. Enfin pour déraciner plus efficacement ces préjugés, il présente pour modéle à ses Compatriotes les Anglois, les Hollandois, les Vénitiens & les Genois, chez qui ceux des plus illustres Maisons font élever leurs Enfans dans le Commerce, & il propose que l'Etat établisse des récompenses & des marques d'honneur, pour encourager ceux qui s'y adonneront.

Il parle ensuite de la navigation, & il démontre la nécessité d'entretenir toujours une puissante Marine en France, sans laquelle toutes les forces de terre qu'elle peut mettre sur pied, ne suffiront jamais pour établir & assurer son Commerce.

Et pour que la crainte d'une dépense n'empêche pas l'exécution de son projet, il a dressé un plan curieux, pour faire connoître les moyens de le pratiquer avec la plus grande œconomie & le succès le plus avantageux, en exposant ce que la Marine coutoit à la France en 1681, tems où elle s'est trouvée à son plus haut point de grandeur. Il fait voir que la dépense n'en est pas si considérable que bien des

gens se l'imaginent, & qu'elle n'est presque rien en comparaison des avantages qu'il espére que son Pays peut en retirer; & pour rendre son systême complet, il examine l'état des Ports de Mer, & il propose d'en faire un dans la Manche plus commode qu'aucun que la France y ait eu jusqu'ici.

Outre ces matieres, le Lecteur en trouvera plusieurs autres dans le Livre, qui ne sont pas moins curieuses qu'instructives & utiles; comme, par exemple, un détail de l'état des Finances sous Loüis XIV. & pendant la minorité de Loüis XV. Un Tableau de la confusion & de la misere, où la France est tombée par les mauvaises mesures qui y ont été prises; une comparaison entre les revenus de Loüis XV. & ceux de plusieurs de ses Prédécesseurs, où l'Auteur fait voir qu'eû égard au haut prix des denrées&à l'augmentation des Charges, pensions & places, Loüis XV. n'est pas si riche, c'est-à-dire, qu'il n'a pas tant d'argent à proportion de ses besoins, que Loüis XII. François I. François II. Henri II. & Henri III.

Il y a encore un article fort curieux sur la proportion entre l'or & l'argent, telle qu'elle est fixée aujourd'hui dans les Espéces des différens Etats de l'Eu-

rope; & les principes sur lesquels cette proportion est fondée, sont examinés & expliqués avec beaucoup d'exactitude. Rien n'est en effet plus important à considerer, & la proportion entre ces deux précieux métaux ne sçauroit être ajustée avec trop de précision, & d'éxactitude, de peur qu'un Royaume ne se voye insensiblement privé de son argent. Si ce métal est évalué trop bas à l'égard des autres Nations, on le porte où il reçoit un plus haut prix.

Mais de tous les articles qui sont traités dans ce Livre, il n'y en a point de plus important, que celui qui parle du cours du change entre Paris d'un côté, & Londres & Amsterdam de l'autre: c'est ce que l'Auteur a détaillé avec un soin infini, pour un nombre considérable d'années. On peut tirer de-là des observations extrêmement utiles. Car suivant la judicieuse expression de l'Auteur, le cours du change est *le Baromêtre du Commerce*. Les hausses & les baisses dont il est susceptible, font voir l'état du négoce dans une Nation aussi manifestement, que les variations du mercure montrent l'Etat de l'athmosphére. En voyant ce Baromêtre politique, le Lecteur apprendra que la France a toujours emporté la balance

du Commerce avec l'Angleterre, excepté lorsque ce Commerce s'est trouvé engourdi par les changemens de la Monnoye ; surtout lorsqu'on a attaché deux valeurs différentes à deux parties de même espéce, qui ne differoient en rien, sinon que l'une étoit neuve & l'autre vieille, se trouvant d'ailleurs l'une & l'autre de même poids & de même alloi. Ce qui prouve bien que nous prenons beaucoup plus de marchandises sur les François, qu'ils n'en prennent chez nous ; au moyen de quoi nous contribuons nous-mêmes, sans aucune néceſſité, à notre propre ruine. Il est donc du devoir de ceux qui ont à cœur le bien public, de retrancher l'usage de ces marchandises étrangeres, superfluës, qui font sortir de ce Royaume des sommes immenses d'argent toutes les années, sans autre avantage que de satisfaire au luxe & à la sensualité. Il est absolument inutile de faire des Loix contre l'exportation de l'argent, pendant que la balance du Commerce est contre nous ; car les marchandises étrangeres que nous prenons, doivent être compensées par le trop d'une quantité équivalente de marchandises de notre crû ou de nos manufactures. Autrement, il faut que notre Espéce ou

(ce qui revient bien au même) nos Lingots soient employés au payement de la balance. Les Billets ne valent pas plus que du papier commun, si l'argent ne répond point de leur valeur.

La seule façon de sauver cette dépense à la Nation est donc de supprimer ce luxe exorbitant qui regne parmi nous aujourd'hui. Je ne prétend pas comprendre dans cette supression certaines choses qui peuvent être cependant regardées comme tenant au luxe; par exemple, de magnifiques équipâges, & ces dépenses somptueuses pour la vie que font les Grands & les Riches. Tant que les dépenses des hommes n'excédent pas leurs revenus, & ne tombent point sur des marchandises étrangeres & inutiles, elles ne regardent que le particulier, & elle n'affectent point directement le Public, à qui elles deviennent même avantageuses, en facilitant la circulation de l'Espéce & la consommation de nos denrées & de nos manufactures. Mais j'entens cet usage immoderé de vaisselle ou bijoux d'or & d'argent; la consommation de ces précieux métaux, qui sont les instrumens du Commerce, en étoffes, galons & broderies; la fureur que nous avons de porter des velours & des étof-

ſes de ſoye tirées de l'Etranger, & des toiles de Flandres, & de ne boire que des vins de France; ce qui épuiſe le Royaume de ſes Eſpéces, & fait que nos manufactures ſont négligées & découragées. Ce ſont ces branches du luxe qui ſont les plus pernicieuſes au Public, & que l'on doit détruire par toutes ſortes de moyens. Un luxe ſi effrené eſt le triſte avant-coureur de la ruine d'une Nation, d'autant qu'il eſt preſque toujours accompagné d'une corruption générale dans les mœurs. La néceſſité de l'argent augmentant, elle produit l'avarice, & ouvre l'ame à la vénalité; & il n'y a point de meſures ſi baſſes, ſi ſerviles, & ſi infâmes, auſquelles on ne puiſſe amener par la corruption un homme que l'avarice & la ſoif de l'or dominent.

Ce ne ſont point les Grands ſeuls que ce luxe malheureux environne: le mal eſt devenu épidémique, & coule dans les veines de toute la Nation: les gens du commun même ne ſont point à couvert de ce reproche. La modicité de leur fortune met à la vérité un frein à leur luxe, & le renferme dans des bornes plus étroites; mais ce qui leur manque en faculté pour nuire à la Nation, ils le compenſent amplement par

le nombre. Supposons seulement sur le pied le plus moderé, que chaque habitant de l'Angleterre dépense un demi écu par an en marchandises étrangeres, superflues; on trouvera, quoique cet objet ne paroisse pas important aux yeux du vulgaire, que le total montera à une très-grosse somme, c'est-à-dire, par année à un million sterling, les habitans de cette Isle pouvant être comptés à huit millions *; de façon qu'il n'est pas surprenant que la Nation commence à succomber sous cette perte immense.

* Si par cette conduite l'Angleterre perd par an un million sterling, la France en doit perdre plus de trois. Le François n'estime pas moins que l'Anglois ce qui vient du Païs étranger. Si toutes les Nations s'en tenoient au pur nécessaire, elles pourroient à la rigueur se passer mutuellement les unes des autres. Mais en ce cas que deviendroit le Commerce? Du reste, il n'est pas étonnant que la France, qui est un pays plus grand & plus fertile que l'Angleterre, lui fournisse plus de choses que cette Isle n'en peut fournir à la France. Si le François vouloit se passer des superfluités qu'il tire de l'Angleterre, l'Anglois ne gagneroit rien à se passer des superfluités qu'il tire de France. Ainsi, tout compensé, les uns & les autres doivent continuer de négocier leur supeflu, comme ils ont fait jusqu'ici.

Tous les vrais amateurs de la Patrie devroient unir leurs efforts pour arrêter la ſource de cette calamité nationale. C'eſt à la Légiſlature de conſidérer l'indiſpenſable néceſſité où elle eſt de publier des Loix ſumptuaires & d'y joindre les Réglemens convenables. En attendant, il eſt à ſouhaiter que tous les vrais Patriotes donnent des preuves de leur zéle pour le bien Public, en s'abſtenant de l'uſage de ces denrées & marchandiſes étrangeres, dont l'importation eſt ſi préjudiciable à leur Pays. A moins d'une pareille réſolution bien exécutée, les taxes & les prohibitions ne produiront jamais que très-peu d'effet. Car tant qu'on continuera à demander ces marchandiſes, la vûë du gain obligera toujours des gens a en apporter pour le bien particulier de leur Commerce, quelque ruineux que ce trafic puiſſe être pour leur Pays. Les François ſe bornent à l'uſage de leurs Manufactures, & bien loin d'eſtimer les choſes parce qu'elles ſont étrangeres ou qu'elles viennent de plus loin, ils ſe glorifient de la richeſſe de leur terroir & de l'induſtrie de leurs habitans, qui les fourniſſent de toutes les choſes néceſſaires & agréables à la vie,

en telle abondance qu'ils n'ont pas besoin de recourir à leurs voisins. N'est-ce pas une chose pitoyable, qu'une semblable conduite ne soit pas plus universellement observée parmi nous, surtout en ce tems, que nos Manufactures sont portées à leur plus haute perfection, & si prodigieusement variées, qu'il nous seroit aisé de nous procurer dans notre propre Pays tout ce que la nature & même le luxe pourroit nous faire desirer ? Nos toilles sont au point qu'elles peuvent soutenir le parallele avec celles de Hollande, & nos bâtistes & nos dentelles ne manquent que d'un encouragement convenable, pour être bientôt parfaites.

Quelques personnes se sont déja fait beaucoup d'honneur, par la résolution qu'elles ont prises sans intérêt, & uniquement dans la vûë du bien public, de s'engager à ne plus se servir de ces marchandises superfluës, étrangeres, & de soutenir de tout leur pouvoir nos manufactures Angloises ; j'espere qu'un exemple si digne d'imitation animera les autres à le suivre.

L'idée de M. du Tot touchant le rétablissement de la Marine en France, & *

la construction d'un Port à la Hogue en basse-Normandie, paroît avoir touché sensiblement les Anglois. On voit non-seulement par ce discours, mais par differens autres Ecrits publiés en Angleterre; & sur tout par le *Craftsman* du $\frac{15}{26}$ Décembre 1739, l'inquiétude que ce projet donne aux Politiques du Pays, leurs allarmes en prouvent l'importance & la solidité. Je vous entretiendrai incessamment de l'*Examen des Refléxions politiques* de M. du Tot, qui paroît depuis peu, Ouvrage bien écrit, & où il y a des remarques solides.

Histoire littéraire de la France.

Chaubert, Osmont, Huart l'aîné, Giffey & Cloufier, ont mis en vente le Tome 5e. de l'Histoire Litéraire de la France, par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. Ce Volume, où regne le bon goût de la critique & de l'érudition, qui a fait estimer les précédens, contient les soixante dernieres années du 9e. siécle, & comprend plus de deux cens cinquante Auteurs qui ont vécu dans cet espace de tems. Leur mérite n'est pas à beaucoup près le même. Il y en a qu'on peut regarder comme des Ecrivains du premier ordre

pour le siécle où ils ont fleuri. Tels sont Walafride Strabon, Abbé de Richenou, Fréculphe Evêque de Lizieux, Haimon Evêque d'Halberstat, Raban Archevêque de Mayence, Flore Diacre, puis Prétre de l'Eglise de Lyon, Pascase Radbert Abbé de Corbie, Ratramne Moine du même Monastere, S. Remi Archevêque de Lyon, Saint Adon de Vienne, Heiric Moine de S. Germain d'Auxerre, Hincmar Archevêque de Reims. Comme la plûpart de ces Auteurs ont beaucoup écrit, leurs Ouvrages ont demandé une longue discussion. Les Sçavans Historiens n'ont rien négligé, pour faire connoître les Ouvrages qui nous restent, & ceux qui sont perdus. Ils se sont particulierement arrêtés aux Ecrits qui ont été nouvellement découverts, & dont nos Bibliographes n'ont point parlé. A l'égard des autres, on se borne à marquer à quelle occasion ils ont été faits, le sujet dont ils traitent, & la méthode qu'on a suivie. Au reste, quelque succincte que soit cette discussion, le Lecteur en peut retirer le même fruit, que s'il lisoit les Ouvrages mêmes, parce qu'elle lui présente les endroits les plus remarquables. Ces doctes Critiques

ont poussé plus loin le travail sur quelques-uns de ces Auteurs ; ils en font connoître en détail le génie, l'érudition, la doctrine, la maniere d'écrire. Ce qu'ils ont fait en ce genre à l'égard de Raban, de Flore, de Pascase-Radbert & d'Hincmar de Reims, est aussi instructif que curieux. Les Ecrits de Walafride Strabon & de Flore se trouvant épars, il a fallu bien du travail pour les réunir.

Il y a plusieurs autres Ecrivains, qui, bien qu'ils ne soient pas comparables aux précédens, ne laissent pas d'avoir leur mérite. De ce nombre sont Candide Moine de Fulde, Jonas Evêque d'Orléans, Chrestien Druthmar, Amolon Archevéque de Lyon, Angelome Moine de Luxeu, S. Anscaire Archevêque de Hambourg, Otfride Moine de Weissembourg, Ison de S. Gal, Milon de Saint Amand, Adrevald de Fleuri & quelques autres. En général les doctes Auteurs de cet Ouvrage se sont appliqués à fixer le mérite personnel & littéraire de tous ces Ecrivains : ils ont même apprétié les Légendaires. Leur critique en ce genre a déja mérité les applaudissemens de plusieurs Journalistes ; elle montre en peu de mots

quelle utilité on peut retirer de pareils Ecrits.

Dans la premiere page de l'Avertissement, il s'est glissé une faute d'impression considérable ; *Marmelin* au lieu de *Mamertin*.

En parcourant le Tome XXXVIII. des *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres*, par le P. Nicéron, j'ai été frappé de divers traits singuliers qu'on trouve dans la Vie de *Davila*, si connu par son Histoire des guerres civiles de France sous François II. Charle IX. Henri III. & Henri IV. On est surpris qu'un Etranger ait si bien traité un sujet si difficile, & qui demande la connoissance d'une infinité de détails ; mais cette surprise cesse quand on sçait que cet Historien nommé *Henri-Catherin*, en l'honneur de Henri III. Roi de France, & de Catherine de Médicis sa mere, fut élevé dans le Château de *Villars* en Normandie, appartenant à *Jean d'Hemeri* Maréchal de France qui avoit épousé la sœur de *Davila*. On ne sçait point en quel lieu précisement il fit ses études ; mais il est sur que ce fut en France, puisqu'il ne retourna en Italie qu'en

Vie de Davila.

1599, âgé ſeulement de 23 ans. Le P. Nicéron conjecture qu'il acheva à Paris ſes études commencées en Normandie, & qu'il fut élevé à la Cour en qualité de Page de la Reine Mere ou du Roi: « Car il marque dans ſon » Hiſtoire, dit le Compilateur, qu'il » fut préſent au diſcours que le Roi » Henri III. prononça le 16 Octobre » 1588, à l'ouverture des Etats de » Blois; & parlant de Frere *Jacque* » *Clément* Jacobin, il témoigne l'avoir » vû & entretenu pluſieurs fois à Paris, » où la Cour étoit alors, en allant ren- » dre viſite à *Eſtienne Luſignani* Jaco- » bin, Evêque de *Limiſſo*, qui demeu- » roit dans le même Couvent. »

Parvenu à l'âge de dix-huit ans, il entra dans le ſervice. Il ſe trouva au mois d'Avril 1594 au ſiége de Honfleur, & il y fut en danger de ſa vie, ayant eu un cheval tué ſous lui. En 1597, étant au ſiége d'Amiens, il fut bleſſé d'un coup de pertuiſanne au genoüil droit. C'eſt lui-même qui nous apprend ces particularités. Les Guerres civiles de France étant ceſſées en 1598, il vint trouver à Padoue ſon pere, qui peu de tems après dans un accès de folie, ou par quelque au-

tre accident, se précipita d'un lieu élevé, & mourut deux heures après. *Henri Catherin Davila* se mit ensuite au service de la République, & vieillit dans les emplois Militaires. *Baudoin*, son Traducteur, le connoissoit peu, puisqu'il le représente comme ayant passé presque toute sa vie dans le service de France. Il paroît que Davila étoit courageux; il se tira fort glorieusement d'une querelle qu'il eut à Parme en 1606, avec *Stigliani* de l'Académie des *Innominati*. Cet Académicien étoit un pédant féroce & orgüeilleux. Dans une dispute littéraire, il ne ménagea point les termes. Davila offensé l'obligea de mettre l'épée à la main & le blessa. Le Duc de Parme interposa son autorité pour assoupir cette affaire.

De Parme, *Davila* vint à Vénise la même année, dans le tems des différends de la République avec le Pape Paul V. Il s'offrit de lever trois cens hommes d'Infanterie, & ses offres furent acceptées en plein Sénat; on lui assigna pour cela par année trois cens ducats; & successivement on lui en donna jusqu'à neuf cens. On peut voir dans les Mémoires du P. Nicéron les

autres emplois, les honneurs & les récompenses que la République lui accorda en divers tems. Je remarquerai seulement qu'elle fit en 1622 un Décret, par lequel elle ordonna que quand il se trouveroit au Sénat, il seroit placé auprès du Doge, comme l'avoient été ses Ancêtres, Connétables du Royaume de Chypre.

Le loisir que lui laissoient ses occupations militaires, fut employé à la composition de son Histoire des troubles de la France, pour laquelle il avoit amassé beaucoup de Mémoires pendant son séjour en ce Royaume. Il est aisé de concevoir combien de faits curieux lui furent fournis par sa sœur, qui avoit été Dame d'honneur de *Catherine de Médicis*, & par *Loüis Davila* son frere, qui avoit servi longtems en France, & avoit été employé par l'ordre de cette Princesse dans plusieurs affaires importantes.

Davila eut le plaisir de voir son Histoire imprimée. La premiere édition se fit à Vénise en 1630. Mais peu de tems après, c'est-à-dire, en 1631, il fut malheureusement assassiné, en présence de sa femme & de ses enfans. *Jean-Antoine Davila* son fils aîné

vengea bien-tôt la mort de ſon pere, & tua l'aſſaſſin. Il n'eſt pas étonnant que Davila étant fort inſtruit des affaires du Cabinet, & ayant vieilli dans le métier des Armes, ait ſi bien écrit ce morceau ſi curieux de notre Hiſtoire. C'eſt à des perſonnes de ce caractere qu'on devroit donner le ſoin de tranſmettre à la poſtérité les événemens célébres; ils ſeroient en état de nous donner des Hiſtoires exactes & véritablement inſtructives. « *Davila*, » dit le P. Nicéron, eſt un de nos » meilleurs Hiſtoriens. Il a même at- » trappé la maniere d'écrire l'Hiſtoire. » Ses harangues & autres diſcours inſe- » rés dans ſon Ouvrage ſont de ſon » invention, & il les a accommodés » avec ſes ſentimens. On l'accuſe d'a- » voir voulu pénétrer trop avant dans » le cœur des Princes. Il ſe montre » fort reconnoiſſant des bienfaits qu'il » avoit reçus de *Catherine de Médicis*, » dont il prend toujours le parti. Il » n'eſt pas toujours exact ſur la Géo- » graphie, les noms propres & les » rangs de ceux dont il parle ; ce » qui eſt aſſez pardonnable à un » étranger comme lui. *Baudoin* a cor- » rigé ces ſortes de défauts dans ſa

» Traduction. Pour suppléer aux con-
» noissances qui lui manquoient, il a
» tiré plusieurs choses de l'Histoire de
» M. *de Thou* & de quelques autres
» Historiens, qu'il a ajustées à sa mo-
» de. Au reste, son Histoire est écrite
» en beau langage, & avec beaucoup
» de netteté, d'ordre & d'exactitude. »

Je suis, &c.

Ce 3 Septembre 1740.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXIX.

LA Société Royale des Sciences de Montpellier a imprimé depuis peu, Monsieur, la Rélation de son Assemblée publique, tenuë dans la Grand'Salle de l'Hôtel de Ville le 12 Mai de cette année. Pour se conformer au goût de la plûpart des Lecteurs, elle a seulement publié des extraits de deux Mémoires plus épineux qu'agréables; l'un, composé par M. de Guilleminet, a pour objet les irrégularités de la suspension du Mercure dans des tuyaux de différent diamêtre qu'il attribuë à l'air; & l'autre qui est de M. Lamorier, est une suite d'autres observations sur les maladies des os qui rendent les hommes boiteux. Il fait voir que la soudure ou l'anchylose de l'os des Iles avec l'os-Sa-

Assemblée de la Société Royale de Montpellier.

crum, est aussi une cause de claudication. Quoique ces matieres soient certainement utiles, cependant leur sécheresse m'oblige de ne pas m'y arrêter davantage, & je passe au Mémoire vraiment curieux & utile de M. *de Sauvages* sur les Vers à-soye, & la maniere la plus sûre de les élever. La Société Royale l'a imprimé tout entier, persuadée avec raison qu'il pourroit contribuer à perfectionner l'art de nourrir utilement ces précieux Insectes.

L'Auteur décrit leur vie en général; mais comme elle leur est commune avec celle des insectes qu'on nomme *Phalenes* ou *Nocturnes*, & que nous l'avons exposée d'après M. de Réaumur, T. VIII. Let. CX. je m'attacherai uniquement à ce qui est l'objet principal de ce Mémoire. Messieurs Malpighi & de Réaumur, ont développé ce que le Vers-à-soye offre de plus curieux; mais ils n'ont pas distingué leurs différentes espéces. M. de Sauvages en compte cinq. Les premieres sont blanches; leurs pieds deviennent roux après la quatriéme muë; & elles filent des coques rousses. Les secondes différent en ce que leurs pieds, après la quatriéme muë, sont blancs, & filent des coques blanches. Les troisiémes tache-

tées de noir, sont plus délicates & donnent des coques rousses, & plus souvent des coques d'un blanc légérement azuré. Les quatriémes sont d'un verd de perroquet ; elles filent des coques jaunes & veloutées. A l'égard des chenilles de la cinquiéme espéce, leur couleur n'est pas encore bien déterminée ; mais l'on sçait certainement que leurs coques sont d'un beau verd celadon.

« Ne pourroit-on pas d'après ces » remarques, ajoute l'Auteur, se donner l'agréable spectacle des chambrées à coques de ces différentes couleurs, en mettant à part les chenilles de chaque espéce ; & ce qui vaut mieux encore conserver dans les étoffes de soye, l'éclat & le brillant de ces couleurs naturelles qui ne coûtent rien ? L'eau boüillante dans laquelle on dévide les coques n'enléve pas ces couleurs ; ce n'est qu'une lessive propre aux Teinturiers qui les changent toutes en un blanc sale ou roussâtre. » C'est à l'ingénieux Auteur de l'*Optique des couleurs*, à juger de ce spectacle colorié, & à faire briller son génie d'expérience sur ces couleurs naturelles.

La réussite des Vers-à-soye dépend d'abord de la bonté de la graine. On rejette celle qui surnage dans le vin, &

l'on recherche celle qui vient d'un Païs plus chaud, tel qu'est l'Italie par rapport au Languedoc, où la meilleure graine dégénere insensiblement. Il n'est pas moins important de veiller à la couvée de cette graine; l'une est naturelle, & l'autre artificielle. Les œufs exposés à l'air durant le Printemps, éclosent naturellement, quand la chaleur de l'atmosphére est au dix-huitiéme dégré du Thermomêtre de M. de Réaumur; & à un moindre dégré, s'ils ont été auparavant exposés à la chaleur du corps humain ou autre semblable. Mais cette couvée naturelle les retarde trop; & ceux qui ont été couvés artificiellement sont déja à leur deuxiéme muë, quand ceux-là éclosent. Cette couvée consiste à porter d'abord sur soi la graine dans un petit linge lié avec du fil; l'approchant de jour en jour du corps même, de maniere que la chaleur, par un progrès successif & non interrompu, aille en augmentant par dégrés, du dixiéme au dix-huitiéme du Thermomêtre de M. de Réaumur, dans l'espace d'une semaine. Alors les graines quittent une enveloppe blanche, & les petits Vers qu'on a soin un peu auparavant de tenir dans des boëtes couverts d'un papier criblé, éclosent parfaite-

ment noirs ; ce qui eſt d'un très - bon augure. Mais ſi on a hâté la couvée, ils naiſſent rougeâtres, & il faut les jetter, parce qu'ils meurent preſque tous lorſqu'il eſt tems de travailler aux coques, & que ceux qui vivent ne ſont que des coques légeres tiſſuës d'une fillaſſe de peu de valeur. C'eſt environ huit jours avant que les bourgeons des Muriers ne ſe développent, qu'on fait couver la graine, afin que les Vers naiſſans ayent une feüille naiſſante & proportionnée à leur délicateſſe.

La feüille de Murier eſt le ſeul aliment qui ſoit convenable aux Vers-à-ſoye ; ceux qu'on a eſſayé de nourrir avec d'autres feüilles, telles que celles de *ronce*, n'ont produit que des coques minces, ou de pures fillaſſes ; mais on n'a peut être pas fait, ajoute l'Auteur, tous les eſſais néceſſaires. Après avoir décrit le Murier, il en marque les différentes eſpéces ; ſçavoir, le Murier de Dame & celui d'Eſpagne, le Murier noir, le blanc & le ſucré. C'eſt par les fruits murs qu'il diſtingue ces différentes eſpéces, obſcurement indiquées par les Botaniſtes. Les Muriers dépoüillés de leurs feüilles, en repouſſent une nouvelle ; ainſi on diviſe la feüille en premiere, en ſeconde, en troiſiéme, &c.

C'eſt la premiere feüille qu'il faut donner aux chenilles, les autres ne leur faiſant produire que des coques légeres de peu de valeur.

Il faut que la feüille du Murier ſoit tendre & récente pour les chenilles qui n'ont pas encore atteint la premiere muë, & plus forte & plus nourriſſante pour tous les autres âges. Elle fait porter, ſurtout aux chenilles moriſques, une ſoye plus fine & plus eſtimée. Cela ne doit s'entendre que des trois dernieres eſpéces de Murier; car la feüille du Murier de Dame, & de celui d'Eſpagne, tuë les chenilles délicates, & fait faire aux plus robuſtes des coques péſantes & groſſieres. On peut cependant conſerver la vie aux chenilles délicates, en tenant un jour entier cette feüille indigeſte, ramaſſée en un tas preſſé où elle puiſſe *ſuer* & ſe ramolir.

Il eſt important de ne donner aux chenilles aucune de ces feüilles moüillées par la pluye ou la roſée, ni endommagées ou havies par les broüillards: les premieres, empêchant leur tranſpiration, & leur fourniſſant un ſuc trop aqueux les font enfler; & les autres fourniſſant un ſuc acre, peu nourriſſant, les font maigrir; & ſi la feüille a ces deux défauts à la fois, elle cauſe

deux maladies. L'Auteur dans une note assez longue, fait la description des différentes maladies de ces chenilles, & des remédes propres à les guérir. Mais je ne sçaurois entrer dans ces détails. Par rapport à la quantité & à l'ordre des alimens, il remarque que depuis leur naissance jusqu'à la seconde muë, il faut leur donner de la feüille deux fois par jour; depuis la deuxiéme jusqu'à la quatriéme trois fois, & depuis la quatriéme jusqu'à la montée, quatre fois par jour. On estime qu'il faut douze cens livres de feüille pour chaque once de graine. Le débris des feüilles sert de litiere aux Vers-à-soye; mais il faut l'enlever moins ou plus souvent, à mesure qu'ils deviennent plus grands. Sans quoi la chaleur de ces feüilles qui fermentent ou pourrissent, rend les Vers à-soye rougeâtres & par conséquent inutiles, ainsi que je l'ai déja observé.

Les chenilles nouvellement écloses, s'attachent à la feüille qu'on leur donne; ainsi il est facile de les transporter des petites boëtes sur une éventaire; ensuite on les met sur des planches disposées par étages & placées près du mur, le long duquel on range des petites branches de Romarin & d'autres

arbuſtes odoriférans. C'eſt ſur ces branches que montent les inſectes pour faire leurs coques. Les chambres où l'on veut faire une abondante récolte de ſoye, doivent être vaſtes avec des fenêtres au Midy pour recevoir l'air chaud, & d'autres au Nord pour recevoir l'air froid, & tempérer l'un par l'autre.

Cela conduit naturellement l'Auteur à parler de l'air, qui n'étant pas dans le dégré convenable de chaleur, eſt la ſource des maladies mortelles de ces inſectes. En s'abſtenant de manger des feüilles mauvaiſes, ils avertiſſent de la néceſſité de leur en donner d'autres; mais nulle indication des maladies cauſées par l'intempérie de l'air; la mort ſeule des Vers-à-ſoye les annonce. L'Auteur ſe jette dans des raiſonnemens Phyſiques, pour faire voir qu'un air plus froid ou plus chaud, plus ſec ou plus humide qu'il ne faut, ne ſçauroit être en équilibre avec leur foible réſiſtance, & ne pourroit manquer de les incommoder en les preſſant trop ou trop peu. Un air froid empêche un grand nombre de chenilles de ſe dépoüiller ou de muer. Leurs fourreaux tout d'une piéce ſont ſi juſtes, qu'étant reſſerrés par le froid, la chenille

les quitte difficilement ; enſorte que celles qui ſont délicates ne pouvant les quitter étouffent dedans. Ainſi voilà une perte certaine. A l'égard des chenilles qui ſurvivent à cette épreuve elles ne font leurs coques que fort tard ; & quoiqu'elles faſſent enfin leur ouvrage bien conditionné, la dépenſe qu'il faut faire en feüilles pour les nourrir, emporte tout le profit qu'on en pourroit retirer ; ſurtout ſi ce retardement tombe vers la quatriéme muë, tems auquel la feüille renchérit du quadruple. L'appétit extrême de ces inſectes oiſifs & la diſette de la feüille, obligeant de les jetter par la fenêtre, comme des Paraſites entiérement inutiles.

« Il eſt donc eſſentiel, dit l'Auteur, » de hâter la vie pareſſeuſe de ces che- » nilles ; il faut abſolument les obliger » à ſe filer le plûtôt qu'il eſt poſſible, » leur petite priſon, puiſqu'elles ne » ſont utiles que dans ces derniers inſ- » tans. Je ſçais qu'on taxa de barbarie » un Empereur, pour s'être amuſé à » éborgner des oiſeaux ; & voici qu'on » propoſe d'avancer la mort d'un nom- » bre infini de petits animaux bien » plus précieux : mais les Naturaliſ- » tes, *tous* paſſionnés *qu'ils ſoient* pour » les inſectes, ne ſçauroient le trouver

» mauvais, puisque ce qui abrége la
» vie des Vers à-soye, la leur fait passer
» meilleure & plus douce; car le se-
» cret consiste à les tenir chaudement.»
Il faut croire que ces insectes préferent une vie courte & agréable, à une vie longue & facheuse. S'ils avoient un langage qui nous fût connu, ils ne manqueroient pas de nous remercier de hâter la fin de leurs jours.

L'inconvénient de la trop grande chaleur n'est pas moindre. J'ai déja observé ce qu'il en résultoit dans le tems de la couvée de ces chenilles. Trop de chaleur après la couvée produit le même mal, qui ne se connoît qu'après la quatriéme muë, c'est-à-dire, lorsqu'on a fait tout les frais. Alors on est obligé de tout jetter.

En quoi consiste donc tout le secret pour avoir beaucoup de soye? C'est de faire en sorte que toutes les chenilles filent leur coque avec le moins de tems & de dépense. Pour cela il faut trouver un certain dégré de température dans l'air que les chenilles respirent, & tel qu'il puisse répondre à toutes ces vûës. Mais ce point précis n'a pû être trouvé par les personnes grossieres, chargées du soin d'élever ces précieux insectes, & qui ordinaire-

ment ne jugent du froid & du chaud, que par leur propre ſentiment. « Des » Payſans échauffés du travail, ajoute » l'Auteur, tantôt vêtus, & tantôt dé- » poüillés, ne jugent pas bien juſte du » dégré précis du chaud & du froid, tel » qu'il eſt abſolument ou rélativement » à des chenilles délicates qui ſont en re- » pos. » Il a donc fallu avoir recours au Thermomêtre pour trouver une meſure exacte. On a donc trouvé qu'en Languedoc il falloit conſerver les Vers-à-ſoye dans le dégré de chaleur où elles étoient écloſes, c'eſt-à-dire, au dix-huitiéme dégré du Thermomêtre de M. de Réaumur, qui répond au ſoixante-neuviéme à peu près de celui de M. Farenheit, & au cent quinziéme de M. de Lille, ou environ. L'Auteur convient que les Thermomêtres de M. de Réaumur qui ſont à l'eſprit de vin, ſont les plus exacts & les plus à la mode. Mais comme il eſt très-difficile de les faire juſtes, il conſeille les Thermométres de M. Farenheit & de M. de Lille, faits avec du vif argent. Et pour ne rien laiſſer à déſirer là-deſſus, il enſeigne à la fin de ſa Diſſertation la maniere de les conſtruire.

L'expérience a confirmé la juſteſſe de cette meſure de chaleur. A Alais,

lorsque les Vers-à-soye réussissent le mieux, leur produit est de quarante-cinq ou cinquante livres de coques pour chaque once de graine. Un Bourgeois de cette Ville ayant durant six années conservé la chaleur toujours uniforme au dix huitiéme dégré avec le secours du Thermometre, a fait constamment une double récolte. Mais comme il arrive divers inconvéniens qui ne sont pas compris dans les expériences dont on vient de parler, l'Auteur a crû devoir faire un calcul un peu différent. » A tout prendre sur le plus bas pied, » dit-il, comme il se fait aux environs » d'Alais un commerce de près d'un » million deux cens mille livres de soye » chaque année ; cette nouvelle mé- » thode, vérifiée durant six années, » semble nous promettre tout au moins » un million de profit, avec moins de » tems & de frais ; ce qui multiplié par » le nombre des Diocèses où ce com- » merce à lieu, produiroit un revenu » considérable pour la Province. Fera- » t'on toujours le reproche à ceux qui » cultivent les sciences & les beaux » Arts, de ne s'attacher qu'à des cho- » ses inutiles & purement curieuses ? » On ne le fera pas certainement à l'Auteur de ce Mémoire, l'un des plus uti-

les qu'on ait donné depuis quelques années. Il feroit à souhaiter que l'art de fertiliser les terres, & de multiplier le produit des grains, en un mot que l'étude de tout ce qui est réellement nécessaire aux besoins de l'homme, fut le partage du Physicien. Les plus grands hommes de l'antiquité n'ont pas cru au-dessous d'eux de travailler à perfectionner l'agriculture. Qu'importe dans le fond, qu'il y ait une attraction ou une impulsion; il n'en résulte aucun avantage pour le bien de la société, l'objet le plus digne de notre application. Quelles loüanges ne mérite pas au contraire l'Auteur d'une découverte réellement utile, qui contribuë à rendre les hommes plus heureux?

Dans le précis de ce Mémoire, j'ai inferé quelques détails omis par l'Auteur comme étant trop connus en Languedoc. J'ai cru qu'écrivant dans un Pays, où l'art d'élever les Vers-à-soye est presque ignoré, on me sçauroit gré de ces éclaircissemens. J'en aurois ajouté quelques autres, si je n'avois craint d'être trop long.

Quoiqu'en disent le bel-esprit & l'homme qui ne prendque la fleur des Recueil d'Inscriptions.

Belles-Lettres, l'étude des Inſcriptions anciennes eſt véritablement utile. Ils ne devroient blâmer que la folie de certains érudits qui trouvent dans ces anciens monumens, des myſtéres chimériques, ou qui à ce ſujet épuiſent une érudition pédanteſque & inutile. Tout Juge non prévenu, reconnoîtra que le Grammairien diſcerne dans les Inſcriptions la vraie acception d'une infinité de mots Grecs & Latins, & l'ortographe de ces deux Langues; que l'Hiſtorien y puiſe des lumieres Chronologiques & Géographiques, qu'il y trouve un abregé de la Vie des plus grands perſonnages de l'antiquité, leurs véritables noms, leurs actions les plus brillantes, & les honneurs qui leur ont été rendus. C'eſt ſur le marbre & le bronze qu'on lit encore quelques-unes des Loix des Grecs & des Romains, les Traités faits entre divers peuples, les jugemens rendus en des occaſions célébres, les formules uſitées dans les Actes publics; les noms des Tribus Romaines, ceux des Provinces ſoumiſes à ce grand Empire, & les titres des différens Magiſtrats employez à le gouverner. Les Inſcriptions ſeules ſervent à éclaircir le gouvernement des Villes

particulieres, c'eſt d'elles que nous tenons la connoiſſance de l'état de la Maiſon des Empereurs, de leurs Officiers, ou de leurs Domeſtiques, & des divers changemens arrivés dans l'adminiſtration des affaires de l'Empire. Ainſi le Grammairien, l'Hiſtorien, le Chronologiſte, le Juriſconſulte, le Politique même peuvent conſulter avec fruit les Inſcriptions anciennes : Pourroit-on après cela conteſter leur utilité ? On eſt donc obligé aux Sçavans, qui depuis plus de deux ſiécles ſe ſont appliqués à les déterrer & à les ranger dans un ordre méthodique. Il s'en faut bien cependant qu'ils ayent formé des collections exactes, & qui n'offrent que des piéces authentiques. La plûpart des Auteurs de ces vaſtes Recuëils n'ont pas vû la centiéme partie des Inſcriptions qu'ils rapportent, & ne ſont que les échos de divers copiſtes ou ignorans ou peu exacts. De-là vient que dans le fameux tréſor de Gruter, dans le Supplément de Reineſius, & dans des collections publiées depuis cinquante ans, on trouve des Inſcriptions ou totalement défigurées, & dont on ne peut former aucun ſens, ou rapportées de differente façon, ou comme

étant dans divers lieux, ou fauſſes, & tracées par une main moderne. De toutes ces vraies contrariétés, un Pyrrhonien bel-eſprit conclurra l'incertitude & le mépris des monumens les plus certains.

Pour découvrir le vrai ſur ce point, il ſeroit néceſſaire que dans chaque Province, il ſe trouvât un Antiquaire habile, qui pût vérifier par lui-même toutes les Inſcriptions qui s'y trouvent, les copier exactement & indiquer le lieu où elles ont été déterrées, & où elles ſubſiſtent encore. A l'égard des Inſcriptions dont les originaux ſe ſont perdus, il faudroit marquer le plus ou le moins de certitude qu'elles peuvent avoir.

C'eſt en ſuivant ce plan, que M. Abbati Olivieri a publié les anciennes Inſcriptions de Peſaro, Ville du Duché d'Urbin, ſous ce titre: *Marmora Piſaurenſia notis illuſtrata* 1738. *Piſauri*, 1738. *in-fol.* Son zéle ſçavant a obtenu qu'on tranſporteroit dans la Salle où l'on rend la juſtice, les Inſcriptions antiques qui étoient éparſes, & qui pour la plûpart expoſées aux injures de l'air, pouvoient être enlevées ou par les Etrangers, ou gâtées par des Citoyens

ignorans. C'eſt-là qu'il s'eſt appliqué à déchiffrer ces anciennes Inſcriptions, & les a enſuite publiées avec d'autres qui ſe trouvent, ſoit dans les maiſons des particuliers, ſoit dans les collections de quelques Sçavans.

Avec ces différens ſecours, le docte Antiquaire a recueilli cent ſoixante & treize Inſcriptions, qui forment la premiere partie de ſon Livre. Au bas de chacune des Inſcriptions dont l'original exiſte, il a eu ſoin de marquer exactement le lieu où elles ſe trouvent. A l'égard de celles dont l'original eſt perdu, il indique également le lieu où l'on dit qu'elles avoient été trouvées, & cite les Manuſcrits dont il les a copiées. Enfin il a imprimé ſéparément les Inſcriptions qu'on a tranſportées de divers endroits à Peſaro, & qu'on y voit actuellement. Les Inſcriptions fauſſes ou ſuppoſées, il les a diſtinguées par un aſtériſque.

La ſeconde partie de ſon Livre qui eſt la plus étenduë, contient l'explication de ces anciens monumens. On y voit un Sçavant qui a ſçû ſe borner à ce qu'ils offrent d'utile, & à des recherches ſolides & intéreſſantes. L'Auteur explique divers points d'antiquité,

éclaircit l'ancienne Géographie, & fait briller une critique judicieuse. Vous jugez bien que renfermé dans les bornes d'une littérature plus agréable qu'hérissée d'épines, il ne m'est pas possible d'entrer dans certains details. Cependant comme vous n'êtes pas de ces beaux esprits qui font gloire de leur ignorance, & qui traitent de pédanterie & de sotise, la connoissance des anciens usages, je crois que vous ne serez pas faché que je vous entretienne d'une matiere également curieuse pour le Politique & l'Antiquaire, & même pour le Philosophe. Dans la 28[e]. Inscription, il est dit que l'Empereur accorda à une Dame de Pesaro *le droit commun des enfans*, CUI IMP.... JUS COMMUNE LIBERORUM CONCESSIT. L'Auteur a cru ne pouvoir rien faire de mieux, que d'exposer sur cet endroit difficile le sentiment des divers Sçavans. Il a même traduit en Latin une Lettre de M. le Baron Bimard la Bastie à M. le Marquis Jean Abbati, Gentilhomme de Pesaro, qui l'avoit consulté sur ce point d'érudition. Dans cette Lettre, après quelques observations Grammaticales & Philologiques sur les premieres lignes de l'Inscrip-

tion, M. de la Baſtie s'attache à développer le *droit commun des enfans*, Jus communE Liberorum ; & voici en peu de mots quel eſt ſon ſentiment.

Auguſte, perſuadé comme les plus ſages politiques, que la force d'un État conſiſte dans le grand nombre d'hommes, crut devoir employer les peines & les récompenſes pour engager les Romains à ſe marier. Dans cette vûë il fit faire une Loi nommée *Papia-Popœa*, du nom des deux Conſuls ſous leſquels elle fut publiée, par laquelle il établiſſoit des diſtinctions entre les Citoyens, rélativement au célibat, au mariage, aux enfans, & au nombre d'enfans. Ceux qui ne ſe marioient point avant 25 ans, étoient exclus après ce terme des Charges & des honneurs, ils payoient un tribut particulier à la République, & devenoient incapables de recevoir aucun legs, à moins que le Teſtateur ne fût leur parent au ſixiéme dégré. Les gens mariés, exempts de ces peines, précédoient encore dans tous les endroits où les places étoient marquées, ceux qui n'avoient point de femme ; mais ils étoient précédés à leur tour par les Citoyens qui avoient des enfans, & parmi ces derniers la

place la plus honorable appartenoit de droit à ceux qui en avoient trois. Cependant comme les Citoyens, qui après s'être mariés pour concourir autant qu'il dépendoit d'eux aux vûës du Législateur, avoient le malheur de ne pas devenir peres, se plaignoient de la dureté de la Loi, qui les punissoit d'une faute involontaire, les Empereurs donnerent à quelques-uns les priviléges dont joüissoient ceux qui avoient trois enfans. Domitien les accorda à Martial, Trajan à Pline le jeune, & à Suétone. C'est ce qu'on appelloit le droit des trois enfans, *Jus trium liberorum*, dont il est si souvent parlé dans les Auteurs qui ont écrit après Auguste. On l'accorda même quelquefois à des femmes pour les rendre capables de succéder à leurs enfans morts sans faire de Testament.

La même Loi *Papia-Poppœa* qui donna occasion au droit des trois enfans, fit naître aussi le droit des enfans communs, *jus liberorum*, *jus communium liberorum*, *jus commune liberorum*. Un mari & une femme ne pouvoient hériter l'un de l'autre, que de la dixiéme partie de leur bien. Mais ils pouvoient outre cela se donner mutuelle-

ment autant de dixiémes, qu'ils avoient d'enfans vivans d'un premier mariage, & un autre dixiéme s'ils avoient eu un enfant commun qui eût vécu plus de neuf jours. La Loi permettoit encore à un mari & à une femme de s'instituer réciproquement héritiers ou Légataires universels dans tous les cas suivans; s'il y avoit un enfant né de leur mariage, vivant à la mort de l'un d'entre eux; si la femme accouchoit dans les neuf mois après la mort de son mari; s'ils avoient eu le malheur de perdre un fils de quatorze ans, ou une fille de douze; deux enfans de trois ans, ou trois enfans qui eussent vécu plus de neuf jours. Enfin un mari pouvoit être utilement institué héritier par sa femme, & une femme par son mari, si la femme mouroit avant l'âge de vingt ans, & le mari avant vingt-cinq. La même chose pouvoit se faire lorsque le mari avoit vécu dans l'état du mariage jusqu'à soixante ans, & la femme jusqu'à cinquante.

Malgré tous ces adoucissemens, plusieurs époux qui ne vouloient pas s'en remettre au hazard sur les marques d'amitié qu'ils vouloient se donner, s'addressoient aux Empereurs pour obtenir

la capacité de tester utilement l'un en faveur de l'autre, de la même maniere qu'ils auroient pû le faire, s'ils avoient eu des enfans nés de leur mariage. C'est cette capacité respective qui formoit le droit commun des enfans, *jus commune liberorum.* M. de la Bastie, connu par son érudition, le prouve par un passage d'Isidore qui paroît décisif, & par le témoignage du Jurisconsulte Paul, qui semble renfermer tous les cas où le droit des enfans communs avoit lieu. Ce point de Jurisprudence Romaine m'a paru assez curieux pour vous être développé. Je suis bien sûr que ces éclaircissemens ne déplairont pas à un Politique Moderne, qui entrant dans les vûës d'Auguste, a voulu étendre à un plus grand nombre d'hommes la liberté de se marier.

Essais sur l'Histoire des Sciences.

On a imprimé depuis peu à Lyon un Ouvrage intitulé : *Essais sur l'Histoire des Belles-Lettres des Sciences & des Arts*, par M. *Juvenel de Carlencas*, in-12. 1740. Le but de l'Auteur, connu avantageusement dans la République des Lettres par ses *Principes de l'Histoire*, n'a pas été d'épuiser un

ſujet ſi vaſte, qui demanderoit plu-ſieurs Volumes & les plus profondes méditations. Jaloux d'inſtruire les jeunes gens qui entrent dans le monde, il n'a voulu que leur tracer des idées juſtes ; claires & préciſes de chaque Science, de chaque Art en particulier, de fixer à des époques certaines ſa naiſſance, ſon accroiſſement, ſa perfection, ſa décadence & ſon renouvellement, & enfin caractériſer en peu de mots les Sçavans & les Artiſtes les plus célébres. Vous jugez bien que l'Auteur, dans un ſi court eſpace, n'a pû qu'effleurer une Hiſtoire ſi utile. Mais il en dit aſſez pour piquer la curioſité, & faire naître l'envie de s'inſtruire plus à fond ; c'eſt-là le fruit le plus heureux que peuvent produire les Ouvrages de ce genre. Comme l'Auteur joint à des connoiſſances utiles une modeſtie rare, il ne s'érige point en juge, il fait gloire de n'être que l'écho du Public ou des Sçavans, dont ce même Public a approuvé le goût & les déciſions. En profitant des penſées d'autrui, il a eu ſoin de les exprimer d'une maniere plus laconique. Il cite d'ordinaire ſes garans, & autant qu'il peut le faire, ſans charger la marge

de citations. Mais quand une chose a été bien dite, il n'a eu garde d'essayer de la dire mieux. « Je tâche, ajoute-» t'il, d'éviter l'affectation puérile de » ceux qui veulent que leurs expres-» sions fassent une nuance toute diffé-» rente; & aillent même au-delà de » l'original qu'ils se proposent d'imi-» ter. » Vous voyez combien l'Auteur est éloigné de s'approprier les pensées & les recherches d'autrui, en employant de petites supercheries. Je vous parlerai incessamment de cet Ouvrage utile & instructif.

Je suis, &c.

Ce 10 *Septembre* 1740.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXX.

ON a publié, Monsieur, cette année à Londres un Livre *in*-8°. intitulé : *The History of the Révolutions of Portugal, &c. With Letters of sir Robert Southvvell during his Ambassy there, &c.* Cet Ouvrage renferme deux parties : 1o. l'Histoire des Révolutions de Portugal depuis le commencement de cette Monarchie, vers l'an 1089 jusqu'à la déposition du Roi Alfonse en 1667. 2°. les Lettres de M. Robert *Southwell*, alors Ambassadeur en Portugal, au Duc d'Ormond, où il raconte en détail tout ce qui s'est passé par rapport à la déposition du Roi Alfonse. La 2e. partie de ce Livre contient des anecdotes curieuses. A l'égard de la premiere qui est une Hif-

Histoire des Révolutions de Portugal.

toire abregée de toutes les révolutions arrivées en Portugal ; elle renferme les principaux faits de la seconde, & elle a le mérite de l'exactitude & de la briéveté.

Alfonse VI. après avoir fait plusieurs conquêtes sur les Maures, craignit de ne pouvoir résister au Roi de Maroc, qui étoit passé en Espagne avec une formidable armée, & y avoit rendu tributaires tous les Rois Maures. Ayant demandé du secours à plusieurs Princes Chrétiens, Henri neveu de la Reine Constance sa femme, & quatriéme fils de Henri Duc de Bourgogne, petit-fils de Robert Roi de France, arriva à la Cour de Castille l'an 1089 avec un corps de Gentilhommes François qu'il commandoit. Henri rendit de grands services à son Oncle, qui pour les reconnoître lui donna en mariage sa fille Thérese, avec la Ville de Porto & son territoire, sous le titre de Comté. Il lui abandonna en même tems toutes les conquêtes qu'il pourroit faire sur les Maures dans le Pays, qu'on a depuis appellé le Portugal, à cause de cette Ville de Porto, & de celle de Cale, qui est vis à vis, sur l'autre bord de la riviere. Henri gagna dixsept batailles sur les Maures, prit plu-

ſieurs Villes, & ſe rendit Maître de tout le Pays qui eſt entre le Minho & le Duero, & de la Province de *Tra-os-montes*.

Ce Prince étant mort l'an 1112, ſon fils Alfonſe Henriquez marcha ſur ſes traces. Il défit une prodigieuſe armée de Maures commandée par cinq Rois l'an 1139. Après cette victoire mémorable, il prit le titre de Roi. Il ſe rendit Maître dans la ſuite de Liſbonne, de preſque toutes les Villes ſituées au midi du Tage, & d'une partie des Algarves.

L'Auteur parcourt légérement tous les regnes des Rois de Portugal, & ne s'arrête qu'aux événemens qui ont occaſionné des révolutions. En 1383, la poſtérité légitime des Rois de Portugal finit par la mort de Ferdinand. Son frere Jean I. fils naturel du Roi D. Pedre lui ſuccéda. On expoſe ici toutes les intrigues de la Reine Doüairiere & de la Cour de Caſtille, pour traverſer l'élection de Jean I. Sous ſon regne ſe donna la fameuſe bataille d'Aljubarota, entre les Caſtillans & les Portugais, où ceux-ci furent vainqueurs. Jean I. laiſſa le Trône à ſon fils Edoüard, dont le regne ne fut qu'un tiſſu de malheurs. Son fils Alfonſe V. regna après lui, &

mourut en 1481. Il eut pour Succeſſeur ſon fils aîné Jean II. ſurnommé le Prince parfait. Ce fut en effet un Roi d'une haute ſageſſe ; courageux, magnanime, grand politique, appliqué au Gouvernement de ſon Royaume, libéral par tempéramment, & œconome par prudence, zélé pour le progrès de l'Agriculture, des Arts & du Commerce. Il ſçut regner. Il fit des établiſſemens conſidérables ſur les côtes de Guinée & dans le Royaume de Congo. Sous ſon regne, les Portugais découvrirent le Cap de Bonne-Eſpérance, & ce fut lui qui procura la découverte de l'Amérique, au moins de l'Iſle de Saint Domingue. Etant mort en 1495 ſans poſtérité légitime, la Couronne paſſa à Emanuel ſon couſin-germain.

Emanuel fut encore un plus grand Roi que ſon Prédéceſſeur. Il fit plusieurs conquêtes en Afrique. Ce fut ſous ſon regne que les Portugais découvrirent en Amérique le vaſte pays du Bréſil, dont ils ſe rendirent les Maîtres, ainſi que des Iſles d'Ormus, de Ceïlan & de Madagaſcar, des Villes de Malaca, de Goa, &c. Tant qu'il regna, il ne ſe paſſa preſqu'aucune année, ſans que ce Prince n'armât une Flotte pour quelque importante expé-

dition dans les Indes ; en ſorte qu'à la fin, il ſe vit Maître de preſque toutes les côtes de la Mer, depuis le détroit de Gibraltar, juſqu'aux Mers d'Arabie, de Perſe & des Indes ; ainſi que de pluſieurs Iſles & Royaumes d'Orient. La quantité prodigieuſe d'or, d'argent & de marchandiſes, que ſes Sujets tirerent de tous ces pays, rendit le Royaume de Portugal très-puiſſant. Emanuel mourut le 15 Décembre 1521. Sa premiere femme fut Eliſabeth fille aînée de Ferdinand Roi d'Aragon, & d'Iſabelle Reine de Caſtille, dont il eut un fils nommé Michel, qui après avoir été proclamé Prince de Caſtille, d'Aragon & de Portugal, & déclaré héritier de ces trois Couronnes, mourut l'an 1500. Elizabeth étant morte en accouchant de ce Prince, Emanuel avec la diſpenſe du Pape, épouſa Marie ſa ſœur cadette, troiſiéme fille de Ferdinand, dont il eut ſept garçons & trois filles.

Jean III. fils aîné d'Emanuel, fut ſon Succeſſeur. Il s'appliqua à conſerver les conquêtes de ſon pere dans les Indes Orientales, & en fit de nouvelles ; mais il jugea à propos d'abandonner la plûpart de celles de Barbarie, comme trop difficiles à défendre con-

tre les nombreuſes armées & les continuelles attaques des Maures. Il ne voulut conſerver que Tanger, Ceuta & Mazagan. Il eut de Catherine, ſœur de l'Empereur Charle V. ſix garçons, qui moururent tous en bas âge, excepté Jean, qui vêcut juſqu'à l'âge de dix-ſept ans, & mourut avant ſon pere. Ce jeune Prince avoit épouſé la ſeconde fille de l'Empereur Charle V. qu'il laiſſa veuve & groſſe d'un enfant, dont elle accoucha quelques jours après la mort de ſon mari, & qu'on nomma Sébaſtien. Marie l'aînée des filles du Roi Jean III, ayant été mariée à Philippe II. Roi d'Eſpagne, mourut au bout d'un an, quatre jours après avoir accouché du Prince Dom Carlos, dont la mort, dit l'Auteur, fut auſſi funeſte que ſa naiſſance l'avoit été à ſa Mere.

Jean étant mort d'apopléxie en 1557, laiſſa le Trône à ſon petit-fils Sébaſtien, alors âgé de trois ans & demi. Durant la minorité de ce Prince, la Régence fut les trois premieres années entre les mains de la Reine Doüairiere Catherine, ſa grande-mere, qui la céda enſuite au Cardinal Henri, grand-oncle du jeune Roi.

Les Rois ſont majeurs en Portugal au même âge qu'ils le ſont en France,

c'eſt-à-dire ; à quatorze ans. Sébaſtien ayant donc atteint cet âge, commença à prendre en main les renes du gouvernement. Ce Prince avoit d'excellentes diſpoſitions, qui promettoient un grand Roi ; mais il fut mal élevé, & ceux à qui ſon éducation fut confiée, ne s'appliquerent point à lui former l'eſprit. Il étoit, dit l'Auteur, d'un tempéramment robuſte & vigoureux ; ſobre, tempérant, & ſi peu galant auprès des femmes, que pluſieurs l'ont ſoupçonné d'impuiſſance, & ont dit que pour cette raiſon il ne s'étoit point marié. Il étoit généreux, brave, intrépide, mais impatient, colere, imprudent, téméraire même, ne reſpirant que la guerre & la gloire, & extrêmement préſomptueux. Les Jéſuites qui l'avoient élevé, lui avoient inſpiré un zéle ardent pour la Religion, l'entretenant ſans ceſſe des exploits héroïques des Portugais en Afrique & dans les Indes, ſous les regnes de ſes Ancêtres, qui par-là avoient étendu leur Empire & celui de la Religion Chrétienne dans les climats les plus reculés.

Ces diſcours inſpirerent au jeune Monarque un deſir impatient de ſurpaſſer tous ſes Prédéceſſeurs, & de faire par lui-même plus d'exploits & de

conquêtes qu'ils n'en avoient fait par leurs Généraux. Il eut d'abord envie de passer dans les Indes avec une armée pour y faire lever les siéges de Goa & de Chaul, que des Rois Indiens assiégeoient alors. Mais le Cardinal son oncle & les Jésuites le détournerent de ce projet romanesque, moins en le prenant du côté de la raison, qu'en flattant sa passion pour la guerre. Ils lui firent entendre qu'il feroit mieux de tourner ses armes contre les Maures. C'en fut assez pour lui faire prendre la résolution de passer en Afrique, & il ne fut plus possible à ceux qui lui avoient suggeré le projet de cette expédition, de l'en détourner.

Il voulut d'abord connoître le pays par lui même; & pour cet effet, il passa en Afrique en 1574 avec quelques troupes. Il y visita les fortifications de Tanger & de Ceuta, & dans quelques escarmourches contre les Maures, il exposa sa personne sans nécessité. Il revint à Lisbonne, résolu de repasser bientôt en Barbarie avec une puissante armée. Ce fut en vain qu'on lui représenta, que l'expérience fesoit assez voir que toutes les conquêtes faites jusqu'alors en ce pays là ne méritoient pas la peine d'être conservées. Charmé de son

projet, il ne pensoit qu'aux préparatifs de cette expédition. Alors presque personne n'osa plus lui donner de conseils pour l'en détourner, de peur de lui déplaire. On voyoit d'ailleurs qu'il étoit inutile de lui en donner.

Je passe tout ce qui concerne les aprêts de cette guerre de Barbarie. Le 25 Juin 1578, le Roi partit de Lisbonne dans l'intention de débarquer à Larache. Mais comme il étoit peu ferme dans ses résolutions, il moüilla devant Arsilla, & après avoir demeuré quelque tems à l'Anchre à la vûë de la Place, il fit le débarquement de son armée, qui consistoit en 13000 hommes de pied, & 1500 chevaux. La premiere faute qu'il fit, fut de demeurer campé durant 25 jours sous les murs d'Arzilla, sans avancer dans le pays. Ayant enfin décampé le 29 Juillet & passé la riviere de Mucazena, il reçut la nouvelle certaine que Muley Moluc Roi de Maroc s'étoit avancé jusqu'à Alcazan-Quivir avec 40 mille chevaux, & huit mille hommes de pied, sans compter un grand nombre de Cavalerie légere Arabe, & de Volontaires. Le jour suivant la bataille se donna. Les Chrétiens furent taillés en

piéces, & le Roi Sébastien, percé de plusieurs coups, fut tué.

L'Auteur place ici l'Histoire du prétendu Sébastien, qui parut à Vénise en 1598, vingt ans après la bataille d'Alcazar, & qui finit ses jours dans une prison en Espagne. Les Portugais en général soutinrent alors que c'étoit le vrai Sébastien. Ils auroient, dit l'Auteur, pris volontiers un Négre pour leur Roi Sébastien, si par-là ils avoient pû se garantir du joug Espagnol.

La postérité du Roi Jean III. étant éteinte par la mort du Roi Sébastien, la Couronne étoit dévoluë aux descendans du Roi Emanuel. Le Cardinal Henri son 3ᵉ. fils, frere du Roi Jean III. vivoit encore. Ainsi, suivant le droit de sa naissance, il fut proclamé Roi de Portugal. Mais comme il étoit dans sa 67 année, & d'ailleurs très-infirme, ceux qui avoient des prétensions sur la Couronne de Portugal, commencerent à les faire valoir.

Les Prétendans étoient 1°. Ranucio Farnese, Prince de Parme, fils de Marie, fille aînée d'Edoüard Duc de Guimarens, frere cadet du Cardinal Henri. 2°. Catherine Duchesse de Bragance, 2ᵉ. fille du même Edoüard. 3°. Phi-

lippe II. Roi d'Espagne, fils d'Isabelle sœur du Cardinal Henri. 4°. Philibert Emanuel Duc de Savoye, fils de Béatrix, sœur cadette du même Cardinal. Outre ces prétendans, la Reine Doüairiere de France Cathérine de Médicis, se disant issuë de Robert fils d'Alfonse III. par Mahaud sa premiere femme, soutenoit que tous les Rois de Portugal depuis Denys avoient été des Usurpateurs, & que le tems étoit venu de faire valoir ses droits. Ce qu'il y avoit de singulier, est qu'il lui étoit impossible de prouver qu'il eut jamais existé un Robert fils de Mahaud, morte en 1262, & d'ailleurs jamais le titre du Roi Denis, ni d'aucun de ses descendans n'avoit été contesté par la postérité de Mahaud. Il y avoit encore un autre prétendant; sçavoir, D. Antoine Prieur de Crato, fils naturel de Dom Loüis Duc de Béja, frere aîné du Cardinal Henri.

Les Jurisconsultes & les Canonistes les plus sçavans de l'Europe furent consultés sur cette matiere, & l'on publia leurs différens avis. Mais sur quel titre pouvoit être fondée la prétention de D. Antoine, qui après la mort du Roi Cardinal fut celui qui eut le plus de

Partisans parmi le peuple? D. Antoine étoit fils de Loüis Duc de Béja & d'Yolande Gomez, fille d'une naissance médiocre, qui après un commerce constant de plusieurs années avec ce Prince, le quitta, renonça au monde, & passa le reste de ses jours dans un Couvent où elle vécut en pénitente. D. Loüis ne l'avoit jamais reconnuë pour sa femme. Par son Testament, il laissa tous ses biens & Seigneuries à D. Antoine, le qualifiant de bâtard dans cet Acte. Malgré cette disposition en sa faveur, Antoine ne succéda ni au Duché de Béja, ni aux terres que son pere possedoit, comme appanages. Tout le monde regardoit depuis cinquante ans D. Antoine comme Bâtard, & dans son Apologie qu'il adressa au Pape, il avoüoit qu'il s'étoit toujours cru tel, jusqu'à son retour d'Afrique en 1578. Il avoit suivi le Roi Sébastien dans cette malheureuse expédition, & il s'étoit trouvé à la bataille d'Alcazar. Ayant été envelopé dans la déroute de l'armée, il fut pris par les gens du pays, & ayant eu soin de cacher son nom, il sçut tellement gagner les bonnes graces de ceux dont il étoit l'Esclave, qu'après quarante jours d'u-

ne douce captivité, ils le mirent en liberté & le renvoyerent à Arſilla. Il repaſſa auſſi-tôt à Liſbonne, où il trouva le Cardinal Henri ſur le Trône, & tout le Royaume plongé dans les allarmes au ſujet de la diſpute pour la ſucceſſion à la Couronne, les Portugais étant ménacez du joug Eſpagnol. Dans cette conjonĉture, on lui ſuggéra que ſa Mere avoit été mariée à D. Loüis, & qu'on trouveroit des témoins pour le prouver. Fondé ſur cette idée il ſe porta hautement pour prétendant à la Couronne.

L'Auteur, qui a pris la peine de lire tous les Ecrits des Juriſconſultes ſur cette matiere, qui parurent alors, en donne le précis. Comme il prétend que les Loix fondamentales de l'Etat pour la ſucceſſion à la Couronne ſont les mémes en Portugal & en Angleterre, on ſent à quel deſſein il eſt entré dans cette diſcuſſion, diſtinguant avec ſoin la ſucceſſion *lineale*, d'avec celle que les Juriſconſultes appellent *ſimplement héréditaire*, & préferant les hoirs des branches aînées aux hoirs des branches cadettes. Je pourrai vous entretenir une autrefois de la ſuite de cette Hiſtoire. Vous verrez quelle fut la

conduite de Henri à l'égard des Prétendans, & comment il eut la foiblesse de se déclarer pour le Roi d'Espagne.

Lettre de M. Destouches.

Il a paru dans le *Mercure* de Juillet de cette année une Lettre de M. Destouches, qui mérite quelques refléxions. Il y annonce que dans la nouvelle édition de son Théatre en 4. vol. *in*-12. il y aura trois piéces qui n'ont point été représentées. « Vous me demandez, dit-il, pourquoi je veux » les faire imprimer, avant que de les » faire passer à l'épreuve du Théatre. » C'est, répond-il, que je crains cette » *épreuve*. » Mais qui la doit moins craindre, que celui qui y a passé si souvent & avec tant d'honneur? Après tout, cette *épreuve* est la pierre de touche de tout Ouvrage dramatique; mais M. D. T. n'en convient pas. « La Scé» ne, dit-il, est aujourd'hui *inondée* » *d'esprit*. Plus de naïveté, de simpli» cité, de naturel; plus d'intrigue; » de conduite, d'action; plus de sen» timens, de mœurs, de caractéres; » du moins de caracteres vrais & res» semblans. » Si cela est, voilà une étrange révolution dans la Scéne Françoise. Mais si le désordre & l'abus sont

à cet excès, M. D.T. ne devroit-il pas contribuer par ses Piéces mêmes à y apporter quelque remède? S'il vouloit bien en exposer sur notre Théatre, qui eussent le mérite du *Philosophe marié* & du *Glorieux*, il verroit assurément que le Public préfere encore aujourd'hui des productions de cette espèce à des piéces *inondées d'esprit*. Le Spectateur moderne aime toujours un plan régulier, des peintures de mœurs, des caracteres ressemblans; mais il veut que tout cela soit revêtu d'un vrai Comique; c'est-à-dire, que le vif & le plaisant y dominent. C'est l'ame de la Comédie. M. D. T. sçait mieux que personne, que quoiqu'une Piéce soit bien conduite, & que tous les caractéres en soient bien dessinés, elle peut être froide & ennuyeuse. Seroit ce sur ce vif & ce plaisant que tomberoient les invectives de l'Auteur? Je ne le crois pas. En tout cas, au défaut de ses nouvelles Piéces, dont il prive notre Théatre, le Public est il blâmable de s'amuser de traits pareils à ceux qui lui ont plû, par exemple, dans *le Fat puni*, dans l'*Oracle*, *&c.*? Si c'est sur certaines Comédies métaphysiques que tombe la censure de l'Auteur, a-t'il dû

ſuppoſer le Public infecté de ce mauvais goût, ſi ſouvent ridiculiſé ?

Ce n'eſt pas ſeulement la Comédie que M. D. T. prétend être corrompuë. « *Piéces Tragiques*, dit-il, Piéces comi» ques, tout roule ſur l'eſprit. *Rois*, » *Héros*, Maîtres & Valets ne parlent » plus qu'en Epigrammes. C'eſt à qui » en lancera de plus vives & de plus » piquantes. » Je vous avouë que je ne devine point quels ſont ces Tragiques modernes, qui *lancent des Epigrammes* dans leurs piéces. Il y en a quelques-unes dans Corneille ; mais en trouve-t'on ailleurs, & ſurtout dans les nouvelles Tragédies ?

« Les Acteurs, & les Auteurs, pour» ſuit-il, ſe ſont gâtez réciproque» ment, & les Spectateurs, oſerai-je le » dire, qui ſe ſont révoltés long-tems » contre cet abus, s'y ſont accoutumez » inſenſiblement ; de ſorte que le goût » eſt abſolument changé. La ſimple na» ture eſt bannie de la Scéne. On n'y veut » plus que de l'eſprit : de l'eſprit par » tout, de l'eſprit à quelque prix que » ce ſoit : Offrez aux Acteurs une Pié» ce, où l'on ne court point après l'eſ» prit, & où l'on ne veut en avoir qu'» autant que le ſujet & l'occaſion l'éxi-

» gent, l'Ouvrage leur paroît gothi-
» que. *Ce n'est plus sur ce ton-là qu'on*
» *écrit ; ce n'est pas-là le gout d'aujour-*
» *d'hui. Cela ne réussira pas.* Voilà com-
» me on reçoit l'Ouvrage d'un Auteur,
» qui ne connoissant point d'autre gui-
» de que la nature, s'obstine à mar-
» cher toujours sur ses traces, & qui
» craint de la sacrifier au desir de plaire
» à des gens qui ne la connoissent plus.»

Il est certain que la simple nature est bien au-dessus de ce qu'on appelle ici esprit. Mais est-il bien vrai que ceux dont le suffrage décide en dernier ressort de la représentation des Piéces nouvelles, rebutent celles où les Auteurs *marchent sur les traces de la nature ?* S'ils les rejettent, n'est-ce point parce que ces Auteurs *marchent* pésamment & froidement *sur* ces *traces de la nature ?* Croit-on qu'ils rejettassent aujourd'hui les bonnes Piéces de Moliere, de Renard & de M. Destouches ? Cela n'est point du tout croyable. Sur quelles sortes de Piéces donc peut tomber le discours que M. D. T. leur fait tenir ? Je le lui demande à lui-même.

« Voilà, poursuit-il, ce qui me dé-
» termine à ne faire plus paroître mes
» Comédies, que par la voye de l'im-

» pression. Vous aurez beau me dire, » qu'elle ne procure point d'aussi bril- » lans succès que le Théatre. L'ambi- » tion d'y être applaudi ne m'agite » plus. Je me borne au desir de plaire » à des Lecteurs tranquilles & judi- » cieux, qui me feront l'honneur de » s'occuper de moi dans leur Cabinet, » & qui n'étant prévenus ni par l'éclat » des acclamations, ni par le fracas tu- » multueux d'un Parterre révolté, se- » ront en état de me juger de sang » froid, & de sentir par eux-mêmes si » mes Piéces sont bonnes & mauvaises. » Je ne veux plus ressortir qu'à ce Tri- » bunal, & c'est une résolution si bien » prise, que rien n'est capable de m'en » détourner. » Mais si le goût du Public pour les Piéces dramatiques est aussi *gâté* que l'Auteur le prétend, est-il bien sûr de trouver les Lecteurs plus favorables que ne le seroient les Spectateurs. Ne court-il point risque de trouver autant d'injustice à la lecture qu'à la représentation? Il sera content, comme Horace, d'un petit nombre de Lecteurs *qui s'occuperont de lui*, & lui applaudiront en secret. Mais M. D. T. a-t'il fait reflexion qu'il est plus difficile de plaire dans le Cabinet qu'au

Théatre ? Là, le jeu de l'Acteur ne fait point illusion. Combien de piéces applaudies sur la Scéne ont échoüé à l'impression ? M. D. T. fait donc paroître beaucoup de hardiesse & de courage dans le parti qu'il prend. Le Tribunal unique auquel il veut désormais ressortir, est plus severe que celui qu'il décline.

M. D. T. promet d'orner son Edition d'un grand nombre d'Epigrammes, qu'il a composées dans sa solitude. Ce qu'il écrit sur ce sujet à son ami, est digne des Lettres de Pline. « Vous » sçavez, lui dit-il, que je vis dans » une solitude agréable, où dégagé de » toute ambition, je tâche de me suf- » fire à moi-même. Mon Jardin, mon » Parc & mon Cabinet partagent » mon loisir. Je cultive des fleurs, je » perce des allées, je lis & j'écris. Je » me suis fait des promenades char- » mantes, dont je fais usage le plus » souvent & le plus long-tems qu'il » m'est possible. Vous jugez bien que » je ne puis faire tant de chemin sans » rêver. Il me vient mille pensées dif- » férentes, sérieuses, plaisantes, mo- » rales, caustiques : tout m'amuse, » tout m'occupe ; & quand quelqu'u-

» ne de ces idées me rit, & me paroît » mériter de n'être pas oubliée, je la » mets auſſi-tôt en Vers, & je la con- » fie au papier, dès que je rentre dans » mon Cabinet. C'eſt ce qui m'a pro- » duit plus de *mille Epigrammes*, par- » mi leſquelles j'en ai choiſi *plus de huit* » *cens*, que je diviſe en ſept Livres, & » que j'ai réſolu de donner au Public à » la ſuite de mes Piéces dramatiques, » où il n'auroit tenu qu'à moi de les » faire entrer, ſi la fureur de l'*eſprit* » m'avoit poſſedé; heureux d'y avoir » réſiſté autant que le bon ſens & la » raiſon l'exigeoient. » Ce Recueïl d'Epigrammes fera donc voir que M. D. T. auroit pû, s'il l'avoit voulu, ſemer de l'eſprit épigrammatique dans ſes Comédies. Mais quel bonheur, je ne dis pas d'avoir fait mille Epigrammes, mais d'avoir trouvé ſur ce nombre huit cens Epigrammes aſſez bonnes, pour mériter d'être publiées! Il n'y en a pas tant dans Martial. M. D. T. ſe plaint de la lenteur de Prault pere, ſon Libraire, à faire éclorre la nouvelle Edition de ſes Oeuvres. Les huit cens Epigrammes qui ſe trouveront dans cette Edition, doivent exciter ſa diligence.

M. *Boudon* Docteur en Médecine, qui avoit déja fait imprimer à Paris le Traité *des Médicamens* du célébre Médecin Hollandois, *Herman Boerhaave*, vient d'en publier une nouvelle édition plus correcte & accompagnée de nouvelles remarques, sous le titre de *Hermanni* Boerhaave *Tractatus de viribus Medicamentorum. Parisiis, apud Guill.* Cavelier, *sub signo Lilii aurei* 1740. *in*-12. M. Boudon est Editeur de quelques autres Livres de Médecine, comme, *Les Vertus Médicinales de l'eau commune, ou Recueil des meilleurs piéces qui ont été écrites sur cette matiere*, 1730. 2. vol. *in*-12. *Anatomie Chirurgicale, ou Description exacte des parties du corps humain, avec des remarques utiles aux Chirurgiens dans la pratique de leur Art*, par J. *Palfin*, nouvelle Edition 1734. 2. vol. *in*-8°. *Abregé de toute la Médecine pratique*, traduit de l'Anglois de J. *Allen*, Médecin Anglois, nouvelle édition 1737, 6. vol. *in*-12. Enfin M. B*oudon*, conjointement avec M. *Jault*, a traduit du Latin en François le *Traité des maladies vénériennes* de M. Astruc, 3. vol. *in*-12. Tous ces Livres se vendent chez Cavelier, ruë S. Jacques.

Traité des Médicamens de Boerhaave.

Nouvelles Littéraires.

M. Guérin, ancien Professeur d'Eloquence dans l'Université de Paris, vient de donner au Public la Traduction de la quatriéme *Décade* de Tite-Live, dédiée à Monseigneur le Dauphin; à Paris, chez Loüis du Puis, ruë Saint Jacque, à la Fontaine d'or; 1740. 3 volumes. Sous cette Décade, le Traducteur a compris les quinze derniers Livres qui nous restent de l'Ouvrage de Tite-Live, & cette Traduction complete est à présent de dix Volumes. Il y a environ vingt-deux ans que nous n'avions rien en François sur l'Histoire Romaine, qu'on pût lire avec satisfaction, si l'on excepte quelques morceaux détachez. L'Histoire Romaine de Coëffeteau, la Traduction de Tite-Live par du Ryer, c'étoit à peu près tout ce que nous possedions en ce genre. Depuis ce tems-là nous avons eu 1°. les *Révolutions* de la République Romaine, par M. de Vertot; Ouvrage bien écrit, mais qui ne forme pas un corps d'Histoire entiere & suivie: 2°. La Traduction élégante de Denis d'Halicarnasse, par le P. le Jay Jésuite, & une autre plus exacte par M. Bellenger; 3°. La Grande Histoire Romaine des Peres Catrou & Roüillé:

4°. L'*Histoire Romaine* traduite de l'Anglois, de Laurent Echard, qui a été corrigée & un peu embellie, & dont il y a eu déja trois ou quatre éditions. Je ne parle point de la continuation de cette Histoire, dont les quatre derniers Volumes sont sous la presse. Ce n'est point une traduction de l'Anglois, mais un Ouvrage de M. Guion. La fausseté qui est dans le titre, me fait faire cette remarque. 5°. L'*Histoire Romaine* par M. Rollin, dont il a déja paru quatre Volumes. 6°. enfin la Traduction de Tite-Live par M. Guérin.

Voici quelques Livres nouveaux sur lesquels je n'ai aucune observation à faire : n'étant point dans le genre des Ouvrages de littérature, je me contente de les annoncer.

Lettres sur l'administration du Sacrement de Pénitence, où l'on montre les abus des Absolutions précipitées, & où l'on donne des principes pour se conduire dans les plus grandes difficultés qui se rencontrent dans le Tribunal. A Bruxelles, chez les Héritiers de Fricx 1740, avec Approbation & Privilége, 2. vol. *in*-8°.

Cantiques spirituels dédiés à la Reine, avec les airs notés à la fin. A Paris, chez Jorry Quai des Augustins, 1740. Brochure d'environ cent cinquante pages.

Traité de la Mort & de sa préparation, tiré des *Livres saints*, par M. l'Abbé le Pelletier, Chanoine de la Métropole de Reims. A Paris, chez Huart & Ganeau, ruë Saint Jacque, 1740. *in*-12.

Je suis, &c.

Ce 17 *Septembre* 1740.

APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de M. le Chancelier, le Tome XXII. des *Observations sur les Ecrits Modernes*, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Paris, ce 16 Septembre 1740.

Signé, MAUNOIR.

De l'Imprimerie de Joseph Bullot, 1740.

A01 1466756


Digitized by Google

